



ARCHÉO 66

BULLETIN DE L'AAPO





Association Archéologique des Pyrénées-Orientales
74, avenue Paul Alduy 66100 Perpignan
contact@archeo-66.com
www.archeo-66.com

SOMMAIRE

Éditorial (G. Castellvi)	4
Droit de réponse	8
La cité de <i>Pyrène</i> , le temple d'Aphrodite et le port de Vénus ou « l'art médiatique de prendre l'archéologie en otage » (G. Castellvi, I. Dunyach)	8
Notices : archéologie préventive, fouilles programmées, sondages, prospections.	14
Argelès-sur-Mer, <i>La Fajouse</i> (I. Dunyach)	14
Argelès-sur-Mer, <i>Montagne Rase</i> (E. Roudier)	15
Argelès-sur-Mer, <i>Taxo d'Avall</i> , résidence Terra Cotta (C. Jandot)	17
Bolquère, <i>El Cami de la Perxa</i> (J. Kotarba)	20
Bolquère, <i>La Serra de les Artigues</i> (A. Toledo i Mur)	20
Le Boulou, <i>El Cortal d'en Quirc</i> (A. Toledo i Mur)	22
Corneilla-del-Vercol, lotissement <i>El Cami del Paradis</i> (G. Roguet)	24
Elne, <i>Plateau des Garaffes</i> (O. Passarrius)	27
Millas, <i>La Tuilerie</i> (Y. et L. Blaize)	29
Perpignan, Cour arrière du <i>Campo Santo</i> (N. Guinaudeau)	30
Port-Vendres, Gisement du <i>cap Gros</i> (F. Bréchon)	32
Prades, <i>Rue de l'église</i> (A. Barbe)	36
Reynès, <i>El Castell</i> (E. Roudier)	40
Sainte-Marie-la-Mer, <i>El Camp de l'Oliu</i> (A. Toledo i Mur)	42
Saint-Génis-des-Fontaines, lotissement « Domaine de la Teulère », <i>La Teuleria</i> (J. Kotarba)	44
Vivès, <i>Serres de las Aires</i> (A. Polloni)	45
Articles	49
C. Respaut, Note sur un site inédit de roches à cupules dans les Albères : <i>Las Mèdes IV</i>	50
E. Roudier, La nécropole protohistorique disparue de Reynès	54
P. Chapon, La découverte d'un <i>mithraeum</i> à Mariana (Corse)	57
L. Morer, La tête en cristal de roche du <i>Castell</i> de Ria (Ria-Sirach, Pyrénées-Orientales, France)	66
J.-P. Comps, J. Pedra, S. Lambert, Le <i>Pont Vell</i> de Céret	68
A. Catafau, Le <i>call</i> juif de Perpignan : nouveaux aperçus (1243-1493)	78
J. Mach, L'artisanat verrier roussillonnais et ses indices déterminants (v. 1350 - 1700)	100
M. Martzluff, Les usages mal connus des roches volcaniques. Trachyte et basalte dans le bâti des Pyrénées catalanes	115
C. Dujol-Belair, J. Comes, J.-P. Comps, M. Delonca, M. Formenti, D. Saurel, G. Saurel, Le moulin aux graffiti (Aude, XVIIe - XVIIIe siècles)	142
G. Eppe, Une fortification remarquable et mal connue : le Serrat-d'en-Vaquer, à Perpignan	147
Conférences	156
F. Brun : Les épaves contemporaines au large du Roussillon	157
I. Rémy, I. Commandré, A. Catafau : Quelques données des fouilles archéologiques de la rue de l'Académie, à Perpignan	160
Comptes-rendus et actualités	163
Le chemin stratégique de Fort-les-Bains à la batterie de <i>Santa-Engracia</i> (Montalba)	164
Calendrier des conférences et sorties 2019 de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales	166
Fiche d'inscription	166
Conseil d'administration de l'AAPO	167

Éditorial

Georges Castellvi
Président de l'A.A.P.-O.

Toujours être présent, informer, mais aussi dénoncer et revendiquer dans le pur respect de la Loi

Comme les années précédentes, l'AAPO a dû monter au créneau pour apporter sa pierre à la défense du Patrimoine archéologique, tant enfoui que bâti. Les informations inhérentes à ces démarches sont généralement relayées en amont ou appuyées en aval par l'ensemble des acteurs de la vie associative ainsi que par ceux en charge du Patrimoine (SAD 66, Inrap...). Parfois, nous avons pu partager la joie d'avoir été entendus ; une autre fois la réponse a été amère comme au mois de mars 2018, où malgré notre dépôt de candidature au titre de la Création de la CLSP de Perpignan (Commission locale du site patrimonial), celle-ci n'a pas été retenue. Pour cette commission, les deux associations cooptées ont été l'ASPAHR (président J.-B. MATHON) – avec qui nous collaborons – et la SASEL (présidente J. CABANAS). Notre association avait pourtant toutes les références ès-qualités pour siéger dans cette commission.

Trois interventions de notre part ont eu plus de succès cependant :

- En avril : par courrier, nous avons demandé au Maire de Tautavel (avec copie à la DRAC) de prendre des mesures conservatoires pour le site *Lo Cemenleri* touché par des travaux d'urbanisme. Celui-ci était pourtant connu depuis 1978, suite à la découverte d'une nécropole médiévale.
- En octobre : nous avons dénoncé par voie de presse (*L'Indépendant*), par radio (France Bleu Roussillon), par la télévision locale (FR3, Informations locales et édition en catalan), le défonçage du cimetière d'*Orle* (Perpignan). Depuis, les travaux ont été arrêtés.
- En novembre : nous avons adressé un courrier à la Commissaire-enquêtrice sur le projet de construction d'un parc à thèmes à l'Est de Château-Roussillon. Nous avons signalé l'identification du site *La Colomina* (nécropole à incinération BF IIIb-Fer I), jouxtant le Chemin de Charlemagne, et proche d'aménagements militaires allemands de la Seconde Guerre mondiale au *Puig Otrer*. Grâce à l'énorme travail de réseau des associations de défense (patrimoine, nature...), ce projet a été annulé en janvier 2019.

Mais ces « gros chantiers » ne sont qu'une partie de l'iceberg des projets immobiliers et routiers qui restructurent chaque année notre Département. Ainsi, des sections importantes de terroirs sur lesquels on ne connaît pas ou peu d'artefacts ne donnent pas lieu à des diagnostics ; on ne peut que le déplorer... Par exemple le terroir de Saint-Mamet, malgré deux courriers de notre part (2016-2017) au Maire de Saint-Estève et sa réponse circonstanciée (2018) signalant le dépôt du projet de construire aux Services concernés, n'a pas donné lieu à ce type d'intervention. Des communes ne sont toujours pas référencées dans la Carte Archéologique pour la période – 700 / + 700, telle Ille sur Tet, c'est un comble ! On sait très bien que le territoire de cette commune est restructuré au même niveau que toutes celles du Ribéral.

On ne peut donc que souligner le travail remarquable réalisé par l'équipe du Service Archéologique Départemental, conduite par Pauline Illes avec le soutien de 20 bénévoles de l'AAPO, d'octobre 2018 à février 2019. L'équipe « a parcouru le territoire d'une dizaine de communes ne bénéficiant pas encore de protection du patrimoine archéologique (...) avec de nombreuses incursions dans d'autres communes. Après un rapide décompte, il s'avère que nous avons enregistré au moins 43 sites jusque là inconnus ». Bravo donc à la synergie SAD-AAPO comme à celle Inrap-AAPO qui permet aussi à quelques bénévoles de l'AAPO de participer aux différentes opérations de terrain en apportant aide et savoir-faire maîtrisés.

Voici la liste de ces chantiers pour lesquels nos bénévoles se sont investis :

• Opérations de fouilles de l'Inrap 66 :

- 1) 13 novembre au 1er décembre 2017 : ZAC *La Teulera*, Salses-le-Château, resp. J. KOTARBA (4 membres),
- 2) 29 janvier au 9 février 2018 : *La Teulera*, Saint-Genis des Fontaines, resp. J. KOTARBA (4 membres),
- 3) 29 janvier au 9 février 2018 : *Terra Cotta, Taxo d'Avall*, Argelès, resp. C. JANDOT (4 membres),

4) 26 février au 9 mars 2018 : *La Caseta*, Ille sur Tet, resp. J. KOTARBA (3 membres),
 5) 16 au 27 avril 2018 : La Creu – Ferme 1655, Bolquère, resp. J. KOTARBA (1 membre),
 6) 23 avril au 30 mai 2018 : idem (1 membre),
 7) 03 au 14 septembre 2018 : RD 612, Thuir-Castelnou, resp. J. KOTARBA (2 membres),
 8) 26 septembre au 05 octobre 2018 : PCR expérimentation ensilage, Alenya, resp. C. DOMINGUEZ, E. YEBDRI (1 membre),
 9) 9 au 12 octobre 2018 : RD 612 (section 3), Thuir-Castelnou, resp. J. KOTARBA (3 membres),
 10-12) En novembre-décembre 2018 (exercice 2018-2019) : 3 chantiers : Collioure-Hôpital militaire (C. JANDOT), Collioure-Ecoparking (A. TOLEDO i MUR), Perpignan-Parc Ducup (A. TOLEDO i MUR).
 Denise LAFITTE, Jacques DELHOSTE, Pierre-Yves MELMOUX, Antoine GUERRERO, Emilie BARGES, Noémie LUAULT, Michel MARTZLUFF et Cécile RESPAUT sont les membres de l'AAPO qui se sont investis dans ces opérations.

• **Chantiers archéologiques du Service Archéologique Départemental – SAD 66 :**

1) Juillet 2018 : Plateau des Garafes, Ville Haute, Elne, resp. J. BENEZET, O. PASSARRIUS (6 membres),
 2) 11-12, 18-19, 25-26 et 31 octobre 2018 : Prospection-Inventaire de sites en plaine du Roussillon, resp. Pauline ILLES (une vingtaine de membres). En tout 45 jours sur toute la période octobre 2018-février 2019.

Cycle de conférences et sorties

Autrement, pour sa 36^e année d'existence, l'association a conduit ses activités programmées comme le cycle de conférences faisant appel très souvent à l'actualité de la recherche. Ainsi, en 2018, nous avons écouté :

En janvier : François BRUN, Les épaves de la Côte Vermeille (1^{ère} et 2^e Guerre mondiales) ;
 En février : Jordi MACH, L'artisanat verrier roussillonnais et ses indices déterminants (1350-1700) ;
 En mars : Etienne ROUDIER, Le forgeron, images, mythes et légendes ;
 En avril : Philippe CHAPON, Un Mythraeum à Mariana (Haute-Corse) ;
 En mai : Isabelle REMY, Isabelle COMMANDRE, Aymat CATAFAU, Fouille de la rue de l'Académie : dans le quartier juif médiéval de Perpignan.

En juin, nous avons organisé une sortie en Haut Vallespir sous la conduite de Ingrid DUNYACH, Guillaume EPPE et Etienne ROUDIER.

Parmi les autres activités menées par nos membres au sein de l'AAPO, il faut mentionner :

• **Atelier de recollage (collections FP-Etat, SAD 66, Inrap) :**

Tous les jeudis (7 h de travail hebdomadaire), un noyau de 7 membres « permanents » (Annie BASSET, Bernard DOUTRES, François GUIHARD, Denise LAFITTE, Gilbert LANNUZEL, Claude SALLES, Chantal VREZIL). S'y joignent ponctuellement d'autres membres (étudiants...). Le mobilier traité provenait essentiellement cette année des fouilles du puits du fort de Bellegarde, du barrage de l'Agly, des chantiers de Collioure, Elne, etc.

• **Equipe des « Moulins fariniers hydrauliques du Fenouillèdes » :**

Pour la 5^e année consécutive, cette opération de recensement et d'étude des moulins du Fenouillèdes (relevés, photographies, études archivistiques) a été conduite par l'équipe constituée par Jean-Pierre COMPS, Jacques COMES, Jean PEDRA, Cathy DUJOL-BELAIR, Marcel DELONCA, Monique FORMENTI, Dominique et Gérard SAUREL.

L'AAPO continue sur la ligne de ses pères-fondateurs : être un lieu d'échanges, d'information, de formation et de coopération avec toutes les instances de l'archéologie et du patrimoine.

Au moment de boucler ce numéro d'*Archéo* 66, nous apprenons avec tristesse le décès de Jean Abélanet, survenu ce 21 mars 2019. Notre association partage la peine de Véronique, sa femme, Alexandra et Caroline leurs filles et tous leurs proches. Nous reviendrons bien sûr sur la personne et les travaux de notre ami Jean, « père de l'archéologie départementale » et longtemps président de notre association. Mais il nous semble essentiel de rappeler brièvement son action pour la fondation de l'association et son rôle par la suite.

Pétri d'une riche culture gréco-latine et historique dispensée au grand séminaire du Parc Ducup dans les années 1940, Jean Abélanet (Rivesaltes, 20 août 1925 – 21 mars 2019) s'est intéressé très tôt à la Préhistoire et à l'archéologie dès 1948, année où il découvrit la Cauna de l'Arago à Tautavel.

En 1949, il obtint un certificat d'Etudes supérieures en Préhistoire ce qui l'amènera, en 1978, à devenir le premier conservateur du musée de Tautavel (jusqu'à sa retraite en 1990), muni entretemps d'un DEA et du diplôme de conservateur du Patrimoine. Il a été aussi le premier enseignant de Préhistoire à l'université de Perpignan, dès 1975 et soutiendra un doctorat en 1977 sur « Les roches gravées du Roussillon ».

Jean Abélanet s'est formé aussi auprès des pionniers de son époque (Georges Claustres, Pierre Ponsich...) et, plus tard, avec les directeurs de recherche, Jean Guilaine et Henry de Lumley. Jean a toujours partagé ses connaissances et sa passion de la recherche. Et c'est tout naturellement qu'il a soutenu la création de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales en 1982 pour laquelle il a été coopté président l'année suivante. De 1983 à 1991 Jean a été un président qui a toujours fait l'unanimité autour de lui. Il a soutenu toutes les causes de défense du Patrimoine, manifestant auprès des membres de l'association, devant le Castillet ou sur les sites (*L'Aspre del Paradis*, Corneilla del Vercol, Toulouges...). Il a rencontré les élus et les responsables, et toujours soutenu toutes les actions de l'association.

Les lecteurs pourront trouver sur le lien suivant une biographie et bibliographie établie jusqu'en 2003 dans les actes du colloque que nous avons organisé 24, 25 et 26 mai 2001 pour lui rendre hommage à l'université de Perpignan : (<https://books.openedition.org/pupvd/4022?lang=fr>)

Jean est resté fécond. Ainsi, nous ajoutons ici la liste de ce qu'il a publié depuis et, pour illustrer cette activité, vous trouverez sur la quatrième de couverture, une photo de lui au *Pla de Vall en So* en 2009. Il mesurait la dalle d'un dolmen qu'il avait découvert jadis dans cette montagne pour pouvoir achever son livre « Itinéraires mégalithiques ». Vous remarquez un signe circulaire en blanc sur la dalle. C'est une trace de peinture que Jean avait faite lorsque, en janvier 1984 et à la demande du directeur de l'ONF (la loi sur l'archéologie préventive était bien loin d'exister), il avait pointé de nombreux dolmens et rochers gravés pour les préserver des ravages que des gros engins mécaniques ont ensuite faits dans le sous-sol lors des plantations de résineux qui ont suivi. C'est à cette occasion qu'il avait identifié les bouquetins et isards gravés par les Magdaléniens sur le rocher de Fornols-Haut : la première découverte en Europe d'un art paléolithique en plein air ! Nous étions quelques uns à l'aider dans cette aventure, quelques temps après avoir fondé l'AAPO.



Jean Abélanet le 25 juin 1986 lors de la signature à la librairie Torcatis de son ouvrage « Signes sans paroles » paru chez Hachette. (Cliché : M. Coupeau).

Bibliographie de Jean Abélanet depuis celle publiée en 2005 lors colloque

2003 - Les recherches archéologiques menées dans les P.-O. en 1980 et 2003. La Pré et Protohistoire, *Regard sur 20 ans d'archéologie en Roussillon*, *Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°18, p. 65-67, 2 fig.

2003 - Le bloc gravé de Railleu, *Regard sur 20 ans d'archéologie en Roussillon*, *Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°18, p. 131-132, 2 fig.

2004 Essai d'interprétation des roches à intailles du Roussillon et des Pyrénées catalanes, *Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°19, p. 79-82, 5 fig.

2005 - Remerciements, *Roches ornées, roches dressées, Actes du colloque en hommage à Jean Abélanet 2001*, M. Martzluff dir., Presses Universitaires de Perpignan éd., p. 47-48, 1 fig.

2005 - Le thème du damier dans l'art rupestre linéaire des Pyrénées catalanes et ses liens avec les cultes anciens, *Roches ornées, roches dressées, Actes du colloque en hommage à Jean Abélanet 2001*, M. Martzluff dir., Presses Universitaires de Perpignan éd., p. 207-217, 12 fig.

2005 - Rivesaltes. « El Mona », Notices : prospections, *Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°20, p. 32-33, 1 fig.

2005 - Rivesaltes-Estapel. Cami de Carles, Quatre Chemins, Notices : prospections, *Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°20, p. 33-34, 3 fig.

2005 - Importance historique et archéologique du cadastre dit « napoléonien », *Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°20, p. 16.

2006 - Pierre-Yves Genty et le dépôt archéologique des P.-O., Hommages, *Archéo* 66, n°21, p. 16.

2007 - Un graffito du site del Llenya (Perpignan). Proposition de lecture, *Archéo* 66, n°22, p. 57, 1 fig.

2007 - co-auteur du Pré-inventaire archéologique (auteur de 103 notices, et co-auteur de 6 notices). *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales (CAG 66)*, J. Kotarba, G. Castellvi, F. Mazière (dir.), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, p. 199 à 621. (L'Albère, Amélie-les-Bains-Palalda, Les Angles, Arboussols, Baixas, Banyuls-sur-Mer, Caixas, Campôme, Cases-de-Pène, Catllar, Collioure, Corneilla-de-Conflent, Err, Espira-de-l'Agly, Estagel, Eyne, Fontrabieuse, Fuilla, Lesquerde, Maury, Opoul-Périllos, Perpignan, Ponteilla, Port-Vendres, Prades, Prats-de-Mollo-la-Preste, Prunet-et-Bellpuig, Puyvalador, Reynès, Ria-Sirach-Urbanya, Rivesaltes, Rodés, Saint-André, Saint-Feliu-d'Avall, Saint-Laurent-de-Cerdans, Salses, Taillet, Tarerach, Tautavel, Thuir, Tréviach, Vernet-les-Bains, Villemolaque, Vingrau)

2008 - Découvertes variées sur la villa de la Torre-Mas Ducup, *Archéo* 66, n°23, p. 35-40, 7 fig.

2009 - L'art schématique protohistorique catalan : du semi-naturalisme à l'abstraction. *De Méditerranée et d'ailleurs... Mélanges offerts à Jean Guilaine*, Archives d'Ecologie Préhistorique, Toulouse, 2009, p. 11-18.

2011 - *Itinéraires mégalithiques. Dolmens et rites funéraires en Roussillon et Pyrénées nord-catalanes*, Trabucaire éd., 349 p. 466 fig.

2012 - La tuile peinte de Tautavel et la permanence d'un art schématique dans les Pyrénées-Orientales, *Tautavel. Des hommes dans leur vallée*, M. Martzluff, A. Catafau, M. Galinier (dir.), PUP éd., Perpignan, p. 545-551, 10 fig.

2012 - avec MARTZLUFF (M.), KOTARBA (J.) PAS-SARRIUS (O.), VIGNAUD (A.), POLLONI (A.): La Cova de les Bruixes, à Tautavel : une grotte fréquentée depuis le Néolithique vérazien, *Tautavel. Des hommes dans leur vallée*, M. Martzluff, A. Catafau, M. Galinier (dir.), PUP éd., Perpignan, p. 197-455, 143 fig., 20 tabl.

2013 - À propos du toponyme Cauna de l'Arago, à Tautavel, *Archéo* 66, n°28, p. 53-54.

2013 - Un chapiteau de l'Antiquité tardive découvert à Millas (mai 1977), *Archéo* 66, n°28, p. 55-58, 2 fig.

2016 - Un brasero ou vase réchaud portatif découvert sur le littoral méditerranéen au nord de la commune du Barcarès, *Archéo* 66, n°25, p. 128-129, 1 fig.

2017 - *L'homme et le cerf, préhistoire d'un mythe*, Coll. Mémoire de pierres, souvenirs d'hommes, Trabucaire éd., 170 p. et 87 fig.



Inauguration du menhir planté sur les berges de l'Agly à Rivesaltes à l'occasion du colloque « Roches ornées, roches dressées » en 2001.
Discours de Jean Abélanet assorti de libations au muscat de Rivesaltes servies par un *porro* sur la pierre (© AAPO)



Droit de réponse à *La Semaine du Roussillon* Presse hebdomadaire régionale

La cité de Pyrène, le temple d'Aphrodite et le port de Vénus ou « l'art médiatique de prendre l'archéologie en otage »

À la base du journalisme se trouve la nécessité de vérifier une information en la recoupant par d'autres sources. Mais ce n'est pas toujours le cas, hélas ! En témoigne l'article publié par La Semaine du Roussillon n° 1164 du 7 au 13 novembre 2018 sous la plume de Philippe Becker. À sa décharge, le journaliste a été influencé par les théories apparemment novatrices et le curriculum prestigieux d'un spécialiste en technologies biomédicales, actuel président d'une association port-vendraise de défense du patrimoine. Notre droit de réponse ayant été refusé par ledit journal, il nous est apparu nécessaire de faire le point sur ces sujets.

Les suppositions sont une choses, ...les faits sont tout autres

Sans revenir sur toutes les hypothèses gratuites que contient ce long l'article, il faut ici relever deux éléments fâcheux.

Le premier est que la découverte, basée sur les données bathymétriques prises dans le port de Port-Vendres, démontrerait que la presqu'île qui s'y trouvait fut jadis une île. Il n'en faut pas plus pour justifier dans un journal le titre affirmatif et tapageur : « La cité mythique de Pyrène localisée » et pour annoncer que se situait là un premier établissement phénicien où fut fondé le temple d'Aphrodite (temple de Vénus dont parlent les Romains), et même un autre temple à Pyrène.

Le second fait pénible est qu'aucun chercheur archéologue, œuvrant à Port-Vendres (tel que l'Aresmar) ou sur l'Antiquité du Roussillon, n'a été consulté par le journaliste afin de demander leur point de vue sur la question, et ce afin de « respecter la vérité », au nom du droit à l'information. Pourtant les travaux des archéologues (ID et GC) sont mentionnés dans l'article à l'appui de cette découverte sensationnelle.

En archéologie, les hypothèses s'échafaudent à partir de faits concrets que sont les vestiges (de constructions ou de mobiliers) pris dans leur contexte et du recoupement de connaissances basées sur des faits avérés confrontées à ces sources textuelles maîtrisées. Dans ce but et depuis une quarantaine d'années, les archéologues ne travaillent plus seuls, mais en liaison permanente avec d'autres spécialistes des sciences humaines (historiens, paléographes, numismates...) et des sciences naturalistes (géologues, sédimentologues physiciens...).

Ainsi, les grands chantiers de fouilles durent des années, mais pour produire des résultats argumentés, soumis à la discussion critique des pairs dans les revues.

Nous réagissons d'autant plus à cet article que nous y sommes nommément cités. En tant que responsables de chantiers de fouilles missionnés par le Ministère de la Culture et de la Recherche, nous sommes là pris en otage pour étayer 1) des inventions et des suppositions n'ayant en réalité aucun fondement que ceux avancés, et 2) des hypothèses datant des XVIII^e et XIX^e siècles, argumentées par les érudits d'après leurs connaissances de l'époque.

Les avancées actuelles de la recherche archéologique sur ces questions

Ces dernières années, deux découvertes archéologiques majeures, couplées à toute une série de découvertes complémentaires sur terre et en mer, et à l'examen sans cesse répété des itinéraires et des textes anciens, ont permis d'avancer sur une meilleure compréhension de la géographie historique et de la connaissance des populations locales dans la Protohistoire et l'Antiquité.

Le trophée de Pompée

D'abord la découverte, puis l'identification et la fouille du trophée de Pompée (dir. G. Castellvi de 1984 à 1993 avec la collaboration de J.-M. Nolla, de l'université de Gérone, et I. Rodà, de l'université de Barcelone et de nombreux spécialistes de France comme de Catalogne Sud) ont permis la publication d'un ouvrage dans la collection *Gallia*, édité par le CNRS en 2008.

Cette découverte permettait définitivement de clore la question de la localisation de ce monument, recherché depuis le XV^e siècle au moins. La découverte concomitante d'un fragment de milliaire (borne routière romaine) attribué à Constantin, de la voie de montagne creusée dans le rocher entre Les Cluses et le versant sud de Panissars, où on identifia également les vestiges de la station romaine d'*ad Summum Pyrenaeum*, accrédita cette identification qu'aucun chercheur n'a remise en cause.

Demeurait cette phrase de Strabon (IV, 1, 3), géographe grec qui rédigea sa *Géographie* vers les années 20-23 apr. J.-C. qui depuis longtemps encore nous hantait pour la localisation de ce deuxième « monument » que nous appelions le « temple de Vénus » : « *Là donc [au Var] commence le littoral de la Narbonnaise, et il s'étend jusqu'au sanctuaire d'Aphrodite, qui marque, lui, la frontière de cette province avec l'Ibérie. Certains auteurs, cependant font de l'endroit où se dressent les trophées de Pompée la frontière de l'Ibérie et de la Celtique. D'ici à Narbonne on compte 63 milles...* » (traduction en français de F. Lasserre, 1966, coll. Les Belles Lettres). Dans l'Antiquité, il y existait donc deux repères pour marquer la frontière : le trophée de Pompée et le sanctuaire d'Aphrodite.

Grâce à la découverte des fondations du trophée de Pompée au col de Panissars (Le Perthus / *La Jonquera*), encore aujourd'hui en frontière, à la limite de partage des eaux de l'ancienne Ibérie et de l'ancienne Celtique des Romains, on comprenait tout à fait ce passage : pour les uns, ceux qui venaient par mer ou en suivant le littoral, la limite de la Gaule Narbonnaise était au niveau du « temple de Vénus » ; pour d'autres, ceux qui empruntaient la voie romaine, la *Via Domitia*, la limite était au col où se trouvait le trophée de Pompée. Restait à identifier les vestiges du « temple de Vénus ».

Il faut savoir, pour l'anecdote, qu'en 1997 nous vérifiâmes par sondage une localisation possible de ce « monument » entre la rade de Port-Vendres et le Cap Béar au lieu-dit *Salt d'En Basena* (autorisation de la DRAC du L.-R. délivrée à G. Castellvi). Cette opération devait répondre à l'identification d'une carte conservée aux Archives du Génie à Vincennes, datée des environs de 1770, qui mentionnait en cet endroit le « temple de Vénus ». La fouille mit au jour les traces de l'implantation d'une batterie anti-aérienne allemande (1942-44).

Au même moment (été 1997), nos collègues plongeurs sous-marins de l'Aresmar découvraient dans la rade les trois premiers blocs sculptés d'un ou de plusieurs monuments romains des

I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. apr. J.-C. S'ensuivit une fouille programmée de 1998 à 2010 avec des prolongements jusqu'en 2013 (dir. G. Castellvi, C. Descamps, M. Salvat). Dès le départ, nous étions circonspects quant à l'identification de ces fragments sculptés à des vestiges du « temple de Vénus ». Trop de fragments disparates ; peu d'assemblages... Les fouilles ont confirmé qu'il s'agissait très probablement de pierres de lest associées à un naufrage du V^e s. apr. J.-C., soit de la fin de l'époque romaine, époque consécutive à la démolition des temples dits « païens » par les Chrétiens (suite à un édit de l'empereur Théodose). Ces blocs avaient leurs semblables à Narbonne. Il pourrait donc s'agir d'un bateau qui devait convoyer une cargaison d'amphores de l'Antiquité tardive au départ de Narbonne et qui avait au préalable chargé un lest de fragments d'architectures et de galets.

Mais où donc placer le « temple de Vénus » ? Retour sur les textes antiques

Avant toute chose, il ne faut pas tout mélanger dans le même panier. Les textes anciens, grecs et latins, parlent de 3 choses : d'un *portus Veneris*, d'un *Portum Pyrenaei* (port de Pyréné) et d'un sanctuaire d'*Aphroditè Pyrenaia*, et non pas d'un « temple ».

Premièrement, le nom de *portus Veneris* est cité par un seul auteur au I^{er} siècle apr. J.-C., Pomponius Méla (*Chorographie*, II, 5). Dès 1688, P. De Marca (*IX*, 6) note que le texte de Pomponius Méla a été changé et qu'une phrase entière a été extrapolée en : « *Tum in Pyrenaei promontorio templum Veneris, in sinu salvo* », soit *Templum Veneris* (temple de Vénus), au lieu du *Portus Veneris*. Ces rajouts délibérés ont été banalisés et semblent avoir induit en erreur les éditions postérieures jusqu'au XXI^e siècle. Ainsi, on retrouve, par exemple dans la géographie historique des Pyrénées-Orientales de Bernard Alart en 1859, la mention d'un « temple », inexistant dans le texte latin.

Deuxièmement, le réexamen des écrits antiques au sujet du sanctuaire d'Aphrodite (de Vénus, pour les Romains), a fait apparaître une nuance capitale à notre sens : Strabon, Pline et Ptolémée **ne mentionnent pas un « temple », mais un « espace sacré » dédié à Aphrodite de Pyréné** (*Aphroditè Pyrenaia*) : un *hieron* en grec. Traduites jusqu'à présent de manière radicale, les phrases de Strabon qui signale le « *hieron tès Pyrenaias Aphroditès* [ἱερόν τῆς Πυρηναίας Ἀφροδίτης] », ou encore le *hieron* d'Aphrodite (*Ἀφροδίσιον ἱερόν*) de Ptolémée, ont été retranscrites par *templum* et ce, dès le XVII^e siècle. Pourtant tous ces auteurs ne parlent

pas de temple, mais d'un espace sacré : un sanctuaire dédié à *Aphrodite Pyrènaia*. Pour les chercheurs actuels, la différence est grande étant donné que le mot grec *ἱερὸν* (*hieron*) correspond à un espace (une terre) sacré, autrement dit un simple espace naturel qui est parfois délimité par quelques pierres.

Troisièmement, on apprend, notamment par le géographe grec Strabon (IV, 1, 6), que le Golfe Massaliotique (actuellement, le Golfe du Lion) se poursuit jusqu'au sanctuaire d'Aphrodite, dernier contrefort du Mont Pyréné (*πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης*). Ce « contrefort » est par la suite désigné au II^e siècle apr. J.-C. par Ptolémée (*Geographia*, II, 6, 11) quand il décrit que le sanctuaire d'Aphrodite se trouve **sur le sommet montagneux** (*ἀκρωρείας*) qui surplombe notre mer commune. Autrement dit, les auteurs antiques situent le sanctuaire sur « un sommet », une hauteur et le promontoire (*Pyrenaei promunturia*) décrit dans l'Antiquité peut se retrouver, comme certains sanctuaires des Alpes, à 1 000 m d'altitude voire plus haut.

Ainsi, sur la fameuse Table de Peutinger, on peut lire *Promontorium Pyrenaeum*, à l'extrémité des Albères. Quant à la vignette de cette même « carte » qui montre un temple sur une île, celle-ci ne désigne pas « une île, de Port-Vendres, avec le temple de Vénus » mais un temple majeur au milieu de la Méditerranée, dans l'axe du *Mons Ferratus* dans l'Atlas marocain (Afrique du Nord).

Enfin, concernant les distances, lorsque Strabon cite d'abord le « sanctuaire d'Aphrodite » à 63 milles de Narbonne, soit à 93 km environ ; Plin l'Ancien, lui, situe le *portus Veneris* à 40 milles d'Empuries, soit environ 59 km. Prenez un compas et tracez ces distances sur une carte : vous verrez qu'elles se recoupent sur le secteur de Port-Vendres et la cime des Albères. Il était donc envisageable, et compte tenu de l'étymologie de Port-Vendres, dont le toponyme est à nouveau mentionné dès le XII^e siècle, que le « temple » se trouvât sur Port-Vendres ou ses alentours.

Nous pensions (GC) que ce « monument » aurait pu être localisé sous l'une des constructions bâties sur un des points stratégiques du secteur : fort Saint-Elme (patron des pêcheurs), fort Béar, fort de la Presqu'île (démoli dans les années 1930 et dont la tour-clocher a été déplacée plus à l'intérieur) ou, notre hypothèse préférée d'alors, sous le fort du Fanal.

Cependant, et nous ne l'avons jamais caché, nous étions gênés (GC) par la localisation faite par Strabon de ce « repère » frontalier sur Port-Vendres étant donné qu'à la même époque (I^{er} siècle apr. J.-C.), un autre géographe, latin,

Pomponius Mela, situait la limite entre Gaule et Ibérie au *locus Cervaria*, autrement dit Cerbère. Le fameux « temple » qui marquait la fin de la Gaule ne pouvait donc pas être à Port-Vendres, étant donné que la frontière était située, par un auteur contemporain, bien plus au sud.

Il ne manquait plus, toujours, qu'à localiser le « temple de Vénus ». Et c'est là qu'intervient la deuxième grande découverte de ces trente dernières années : la fouille programmée du site de La Fajouse ou *Fajosa* (en catalan, pour dire une hêtraie), à la limite des territoires d'Argelès et de Collioure et du versant emporitain.

Le sanctuaire de la Fajouse (réserve naturelle de la Massane)

Le site de la Fajouse, investi par l'équipe pluridisciplinaire d'Ingrid Dunyach et Etienne Roudier entre 2012 et cette année, est aujourd'hui identifié comme un sanctuaire de type gréco-romain, fréquenté dès l'époque grecque puis romaine (depuis la fin du VI^e siècle avant J.-C. jusqu'au VI^e siècle apr. J.-C.). Le culte a donc fonctionné, de manière exceptionnelle, sur près de 1000 ans.

Le sanctuaire n'a pas révélé de « temple », au sens contemporain du terme, mais un espace sacré de plein air. Pas de statue monumentale, ni de colonnes, mais la présence de vases miniatures grecs, *ex-voto* qui ont été déposés en plein air autour d'un rocher sacré au sommet des Pyrénées.

Pour les Grecs (et les Romains), la construction d'un bâtiment n'était absolument pas nécessaire pour investir les lieux d'un culte. Ainsi, la concordance entre les descriptions antiques et les vestiges découverts à la Fajouse sont plus que probants, d'autant que le site est investi d'un culte aussi bien durant l'époque grecque (*Aphrodite Pyrènaia*), que romaine (*Pyrenaea Venus*). Nous en sommes donc arrivés à la conclusion que le site de la Fajouse, et plus largement toute l'extrémité orientale du massif surplombant la mer, devait correspondre à l'espace sacré d'Aphrodite des Pyrénées. Tel le Mont Olympe en Grèce, c'est donc toute l'extrémité du Mont Pyréné qui apparaît sacralisé.

Le port de Pyréné

Pour terminer, il semble important de revenir sur le port de Pyréné. La ville est qualifiée au I^{er} siècle av. J.-C. par l'historien Tite-Live de « *Portum Pyrenaei* » (*Histoire Romaine*, XXXIV, 7) et l'auteur nous informe que Caton fixa au port de Pyréné le point de ralliement de toute sa flotte militaire, avant d'attaquer par les mers la colonie grecque de Rhodè (Rosas) et d'envahir l'Ibérie.



Carte synthétique des lieux cités (DAO : I. Dunyach ; Fond de carte : google earth)

Quant à Avienus, le poète latin nous apprend que la ville de *Pyréné* (*Pyrene civitas*) était opulente et qu'elle commerçait avec les Marseillais.

Durant les années 1990-2000, d'autres chercheurs (D. Ugolini, V. Ropiot, Fl. Mazière) avaient repris le dossier du toponyme Pyréné. Appuyés par les découvertes terrestres anciennes de Pierre Ponsich, reprises en partie par Fl. Mazière puis, pour d'autres lots de céramiques, par nous (ID) dans le cadre d'un master, puis d'une thèse de doctorat à l'université de Perpignan, nous sommes tous arrivés à la même conclusion : **il n'y a que Collioure qui puisse correspondre au port de Pyréné.**

L'étude des fouilles anciennes (ID) menées par P. Ponsich dans les années 1960, ainsi que les vestiges découverts par Jérôme Bénézet et Olivier Passarius entre 2013 et aujourd'hui (Pôle archéologique départemental), ne font plus aucun doute. Collioure est le seul site portuaire qui existait bel et bien dans la Protohistoire, dès l'époque grecque au VI^e siècle avant J.-C.

Les vases de production grecque et marseillaise retrouvés en grand nombre attestent de relations commerciales privilégiées avec la colonie grecque de Marseille, puis autour du III^e siècle av. J.-C., les vases produits dans le Nord-Est de l'Ibérie permettent d'y voir des liens entretenus avec le sud des Albères (Roses, Empuries). Enfin, le port de *Pyréné* entretient des relations commerciales avec le monde italique avant de décliner à l'orée du II^e siècle avant J.-C.

Pyréné, citée en 197 av. J.-C., où mouilla la flotte romaine de Caton, doit donc s'identifier avec Collioure. En effet, **nul vestige d'époque grecque à Port-Vendres**, et ce malgré les recherches en cours, et réalisées depuis 30 ans : les prospections et les fouilles sous-marines sur Port-Vendres n'ont livré essentiellement que des épaves romaines datées entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le V^e siècle apr. J.-C. (une quinzaine).

Conclusion

Pour conclure, si l'on retourne vers Strabon : le trophée de Pompée se trouve au col de Panissars (Le Perthus / *La Jonquera*) par où passait la voie Domitienne en direction de l'Hispanie ou Ibérie. Côté mer, l'autre frontière est située au sanctuaire d'Aphrodite (sanctuaire de Vénus) qui se trouve à La Fajouse (Argelès-sur-Mer).

Autrement dit, de part et d'autre des Albères on retrouve les deux repères implantés, encore de nos jours, non loin de la ligne de partage des eaux entre le Roussillon et l'Empordan.

Enfin, le port de *Pyréné* ou de « Pyrène » est Collioure, fréquenté par les Grecs entre le VI^e et le II^e siècle avant J.-C.

Quant à Port-Vendres, il s'agit bien de *Portus Veneris*, le port de Vénus qui a servi de havre pour les bateaux romains à partir des II^e-I^{er} siècles av. J.-C. À cette époque, Collioure n'est qu'un lointain souvenir, et la baie de Port-Vendres devait servir d'accès maritime pour se rendre au sanctuaire de Vénus, montagne sacrée située sur le haut de la montagne qui est désignée par les géographes grecs et latins (Pomponius Mela, Ptolémée, Marcien d'Héraclée) de « promontoire pyrénéen », tel qu'on le lit sur la fameuse Table de Peutinger : *Promontorium Pyrenaeum*.

Georges Castellvi,

Dr en Histoire des Civilisations de l'Antiquité

Ingrid Dunyach,

Dr en Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés ces dernières années à recenser les découvertes archéologiques et dans la traduction des textes grecs et latins. On pense ici tout particulièrement, à Etienne Roudier, Josep Maria Nolla, Isabel Rodà, Oriol Lluís-Gual, Olivier Rimbault, Laurent Anglade et Michel Bats.

24 novembre 2018

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

FOUILLES PROGRAMMÉES

DIAGNOSTICS

SONDAGES

PROSPECTIONS



Notices : archéologie préventive (diagnostics, fouilles), fouilles programmées, sondages, prospections

Nom de la commune : Argelès-sur-Mer

Nom de l'opération : La Fajouse (Réserve Naturelle de la Massane)

Type d'intervention : fouille programmée

Responsable : Ingrid Dunyach (Docteur en archéologie, présidente de l'association archéologique du GPVA ; Cresem-Labex Archimède ; UMR 5140)

Equipe de terrain : Océane Arvidsson, Antoine Clément, Adrien Freneat, Camille Keller, Ghislain Lauvernier, Thomas Malendes (responsable de secteur), Ariane Lemaitre, Fabien Mognet, Camille Pironneau, Étienne Roudier (responsable de secteur).

L'année 2018 marque la reprise de la fouille archéologique programmée du sanctuaire de la Fajouse (2018-2020). Ces recherches ont pour objectif de poursuivre les explorations menées depuis 2012 dans les Albères, notamment en périphérie de la source sacrée. Ces nouvelles recherches ont été orientées par les sondages positifs (réalisés entre 2012 et 2014) et par les anomalies identifiées en sous-sol grâce à une prospection géoradar réalisée en 2015 sur plus de 2000 m² autour du lieu de culte.

Ce programme s'insère au projet de recherche intitulé : « *Fajouse 2018-2020 : l'espace sacré d'un rocher-source. Étude d'un paysage religieux au sommet des Pyrénées* ». En résumé,

notre projet prévoit d'une part, la poursuite et l'achèvement des opérations sur le site (Axe 1 : la fouille programmée de la source sacrée), d'autre part, la poursuite de l'examen paysagé autour du site (Axe 2 : l'étude du paysage : analyse du LIDAR, prospections, sondages et bilan des découvertes anciennes sur le massif). Ces deux axes de recherches sont à mener en parallèle afin de pouvoir replacer le sanctuaire dans son contexte global.

Les fouilles menées en août 2018 ont exploré des anomalies identifiées en sous-sol grâce à la prospection géomagnétique. Au total, 4 aires de fouilles ont été ouvertes manuellement, soit 147 m² (fig. 1).

La première zone se situe en contrebas de la source (secteur 3). Il s'agissait de terminer la fouille de la 2^e terrasse débutée en 2014. Désormais, nous disposons de l'ensemble des données concernant cet espace. Les activités y sont différentes et échelonnées entre la fin du VI^e et le II^e/I^{er} siècle avant J.-C. Les fosses découvertes en 2014 dans l'espace sacrificiel (autel rupestre et fosses à rebuts) se prolongent ainsi vers le sud, occupant un espace d'environ 16 m².

Leurs analyses et leurs datations sont en cours, afin de proposer un spectre des activités rituelles de l'époque archaïque. Les activités y sont par la suite abandonnées pour ne reprendre

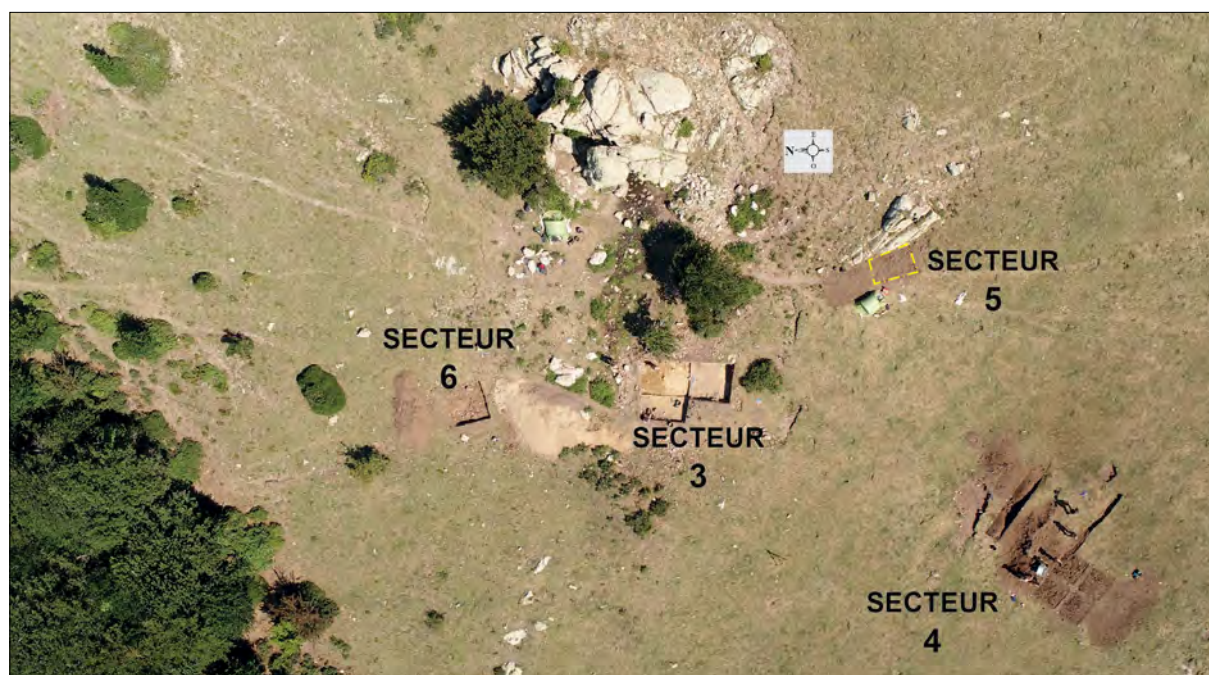


Figure 1 : Photographie aérienne du site et des secteurs explorés en 2018 (cliché aérien : Sylvain Durant).

qu'à la fin du III^e siècle avant J.-C. Une terrasse est alors créée et fréquentée entre la fin du III^e et le II^e/I^{er} siècle avant J.-C.

La deuxième zone se trouve à 35 m au sud de la source (secteur 4). Il s'agissait de fouiller une éventuelle structure en creux identifiée au géoradar. Cependant, lors de la fouille (4 x 4 m), nous n'avons pas trouvé de structure en creux, mais un empiérement anthropique marqué par de rares panses d'amphores d'époque romaine. Cet aménagement a été suivi sur plus de 7 m de long ; il pourrait donc correspondre à un chemin.

La troisième zone correspond à un sondage qui se trouve à 4,50 m de la précédente aire de fouille (Secteur 4-TR.02). Il s'agissait de déterminer s'il y avait (ou pas) une structure bâtie en élévation identifiée au géoradar. Aucun vestige n'a été découvert, si ce n'est une petite fosse indéterminée.

La quatrième zone (secteur 6) se trouve au nord de la source. Une anomalie circulaire et un croisement de chemins ont été repérés au géoradar. La fouille n'a pas permis la découverte de vestiges importants. Cependant, les rares panses d'amphores et de céramiques roulées identifiées sur le replat de la roche naturelle (vraisemblablement entaillée par l'homme) permettent d'envisager que cet espace devait servir d'axe de circulation (ou d'entrée ?) vers le lieu de culte.

Enfin, un petit sondage (1 x 1 m) a été réalisé en contrebas de la 2^e terrasse. En effet, l'examen de cet espace au géoradar proposait de restituer un total de 4 terrasses qui se succèdent dans la pente naturelle de la source. À plus de 45 cm de profondeur, un premier niveau empierré est associé à un mobilier céramique très abondant. Ce sondage signale donc, d'une part, que les activités périphériques sont désormais profondément enfouies (ce qui ne nous aide pas à cibler les futures recherches) et, d'autre part, que la poursuite d'une occupation importante se développe sur les contrebas du site.

Par conséquent, il conviendra de documenter tous ces espaces en 2019 et 2020.

Ingrid Dunyach¹.

¹ La campagne de 2018 n'a été possible que grâce à une aide bénévole et efficace pour le transport du matériel et le ravitaillement alimentaire. Nous remercions : la mairie d'Argelès-sur-Mer (prêt de 4x4) et l'association *Capbreu* (coord. : Alain Miquel), mais aussi : Jean-Pierre Auriach, Yves Charpiot et sa famille, Christophe Gouges, Daniel Huillet, Jean-Pierre Mairesse, André Mons, Bernard Rieu et sa famille, Dominique Vanquelef ; Jérôme Bénézet ; François et Valérie Creixell ; Michel et Geneviève Lenoir et leurs enfants ; Magalie Mas-Ferrari ; Denis Py ; Émilie Serre et Patrick Lanthau et leurs enfants ; Olivier Rimbaud ; Gérard Voivret. Nous remercions, bien sincèrement, les partenaires financiers de 2018 : le Conseil Départemental des P.-O ; la mairie de Céret, la mairie de Reynès et les donateurs privés.

Nom de la commune : Argelès-sur-Mer

Nom de l'opération : Montagne Rase

(Réserve Naturelle de la Massane)

Type d'intervention : sondage archéologique

Responsable : Etienne Roudier (Acter, GPVA), en collaboration avec Ingrid Dunyach (UPVD-Labex Archimède ; UMR 5140).

Equipe de terrain : Mauve Labatte, Ghislain Lauvernier, Thomas Malendes.

Collaborateur scientifique : Jérôme Ros (Casa de Velázquez, UMR 7209).

Ce sondage a été mené en juillet 2017 sous l'égide de l'association archéologique GPVA de Céret (Groupe de Préhistoire du Vallespir et des Aspres). L'intervention s'inscrit dans le projet « Roussillon » du Labex Archimède (2012-2016) visant à documenter le massif oriental des Pyrénées.

L'intervention fait suite à la campagne de sondages réalisés en 2014 dans la réserve naturelle de la Massane (cat. *La Massana*) afin de dessiner le paysage humain et religieux autour du sanctuaire de la Fajouse (Dunyach, Roudier, Martzluff, 2016). La stratégie de recherche avait pour objectif de caractériser à travers des sondages archéologiques, la nature et la chronologie de structures, indatables et inidentifiables par le seul repérage de surface.

La structure de la Montagne Rase (cat. *Muntanya Rasa*) se trouve à 400 m à vol d'oiseau du lieu de culte de la Fajouse. Il s'agit d'une plateforme de pierre installée dans la prairie, en plein vent, au sommet de la montagne (1000 m d'altitude) qui domine le sanctuaire (**Fig. 1**).



Figure 1 : Vue générale, depuis le sud, de la structure lors du décapage (cliché Étienne Roudier).

Le décapage de la structure de pierre a permis de délimiter une plateforme rectangulaire (3,60 x 3,30 m) composée d'éclats de blocs de gneiss orientée S-E / N-O. À son tiers est, se dessine très nettement un cercle de pierre (1,70 m de diamètre) qui entoure une dalle de micaschiste (0,75 x 0,40 m, pour 0,15 m d'épaisseur), **fig. 2 et fig. 3**.

La fouille de cette structure n'a pas révélé de fosse ou de creusement. Les pierres créent une plateforme rectangulaire composée de blocs liés par un limon brun un peu gravillonneux ; le tout repose sur une dégradation du substrat naturel.

De part et d'autre du cercle entourant la dalle de micaschiste, la coupe N-S de la structure a permis d'observer une coloration ponctuelle noire de la couche ; il s'agit de résidus de charbons très volatiles, réduits à l'état de poussière (**fig. 4, coupe**) . Ces résidus semblent s'être retrouvés piégés dans la terre autour de la dalle.



Figure 2 : Vue générale de la plateforme rectangulaire avec le cercle de pierre qui entoure la dalle de micaschiste (cliché : É. Roudier ; DAO : I. Dunyach).

L'ensemble de cette terre noire a été prélevée et tamisée, mais les restes carpologiques ou anthracologiques identifiables y sont très émiettés (identification : J. Ros). Tout au plus, trois charbons et une semence carbonisée ont été découverts : deux fragments de chêne à feuillage caduque (*Quercus f. p.*) et une branchette de légumineuse non identifiable (*Fabaceae*) pouvant appartenir à différentes espèces (par ex. cytise, genêt, coronille) qui poussent encore aujourd'hui à proximité du site.

Cependant, la graine carbonisée correspond à un fruit entier de laurier-tin (*Viburnum tinus*), plante qui ne se rencontre qu'à basse altitude sur le massif, dans les secteurs ombragés et humides. Sa présence dans l'assemblage pose donc la question de son apport, vraisemblablement intentionnel sur site. La datation de la graine au radiocarbone est comprise entre 354 et 291 av. J.-C.



Figure 3 : Détail, depuis le nord-est, de la dalle de micaschiste entourée du cercle de pierre, avant et après décapage (cliché I. Dunyach).

Enfin, aucun artefact n'a été découvert, sur ou dans la structure. Seulement un fragment de hache et une scorie en alliage cuivreux, ainsi qu'un disque (d'environ 10 cm de diam.) ont été découverts à proximité du podium ; ce dernier pourrait s'apparenter à un fragment de crotale.

L'interprétation de cette plateforme est délicate. La forme de la structure, sa datation, la présence de poussière de charbons et de restes de végétaux brûlés volontairement sont contemporains des phases les plus actives du lieu de culte de la Fajouse (IV^e-III^e siècle avant J.-C.). Par conséquent, l'hypothèse qu'il s'agisse d'un autel de sommet, sur lequel des végétaux ont été brûlés épisodiquement, est fort envisageable.

Étienne Roudier et Ingrid Dunyach

Bibliographie

Dunyach, Roudier, Martzluff, 2016 : I. Dunyach, É. Roudier, M. Martzluff, « Sondages du GPVA dans la Réserve naturelle de la Massane en 2014 », *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, 30, 2015, Perpignan, 2016, p. 20-28.

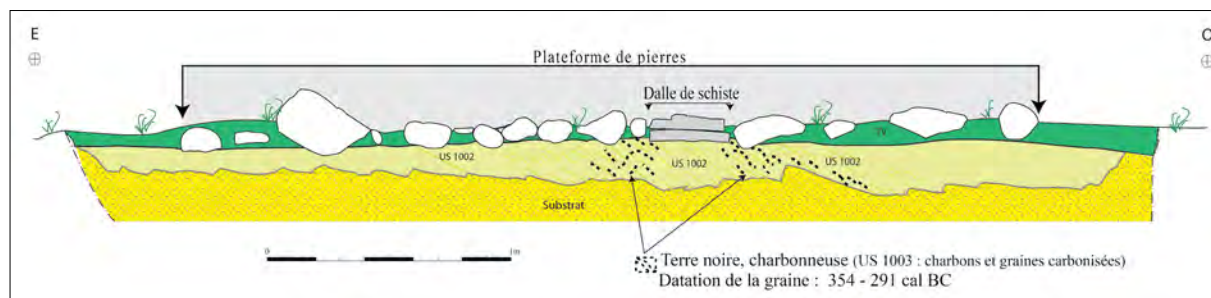


Figure 4 : Coupe schématique de la plateforme (DAO I. Dunyach).

Nom de la commune : Argelès-sur-Mer

Nom de l'opération : Taxo d'Avall, résidence Terra Cotta

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Céline Jandot (Inrap Méditerranée)

Equipe de terrain : Guillaume Bernoux, Christophe Durand, Céline Pallier, Patrice Pliskine, Bruno Vanderhaegen, Tanguy Wibaut et Catherine Bioul (Inrap) et Jacques Delhoste, Denise Lafitte et Pierre-Yves Melmoux (AAPO).

Équipe de post-fouille : Marina Biron, Claire Terrat, Romain Marsac et Christophe Cœuret (Inrap)

Collaborateurs scientifiques : Marie-Astrid Chazottes, Isabelle Commandré, Isabel Figueiral, Vianney Forest, Jordi Mach, Pierre-Yves Melmoux, Céline Pallier, Olivier Thuaudet, Sylvain Vondra.

Taxo d'Avall correspond à un lieu de pouvoir important durant la majeure partie du Moyen Âge. Il sera siège d'une vicomté du Xe au XIIe siècle, puis celui d'une seigneurie.

Les différentes opérations archéologiques réa-



Figure 2 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, implantation des tranchées ouvertes et des principales structures archéologiques de l'opération de février 2018 sur le cadastre napoléonien d'Argelès, hameau de Taxo d'Avall (Crédit : fond, extrait du cadastre napoléonien FRAD066 - 1024W008, feuille section B1, levé le 18 novembre 1813. Source numérique du Pôle Archéologique départemental, Sylvain Lambert. DAO C. Cœuret, Inrap).

lisées ces dernières années, plutôt implantées sur des zones d'intenses activités agricoles, témoignent de cette importance (fig. 1). Il en va de même pour les vestiges encore en élévation, ainsi que les apports des textes médiévaux. Néanmoins, l'espace fermé par les remparts en élévation, auxquels s'adjoignent des tours, semblait un peu restreint par rapport à la place majeure de ce lieu de pouvoir.

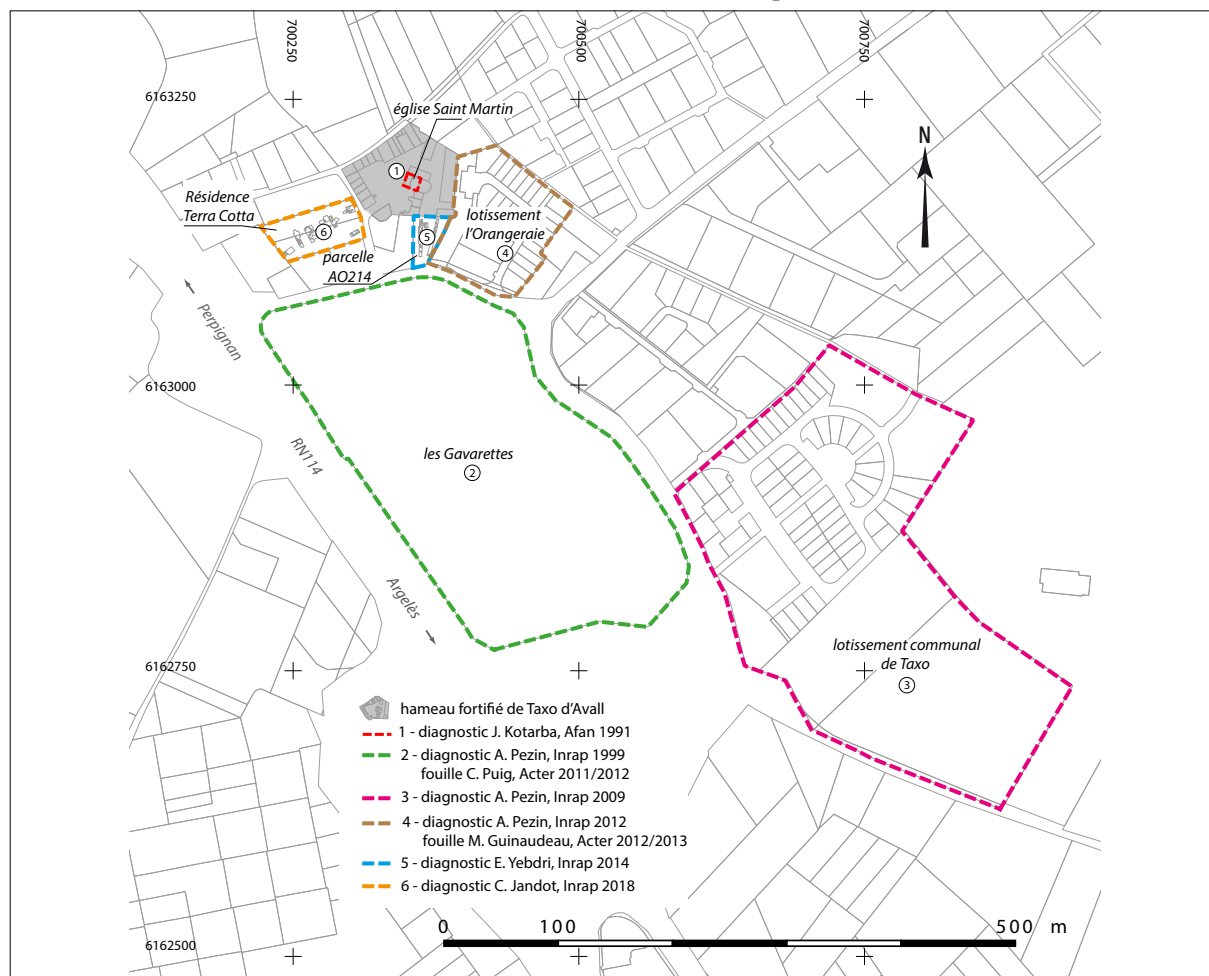


Figure 1 : Localisation des différentes opérations archéologiques menées autour de Taxo d'Avall. (Crédit : C. Cœuret et C. Jandot, Inrap).



Figure 3 : Vue de l'angle sud-est des remparts actuels de Taxo d'Avall désignant le rempart initial (N/S), sa réduction (E/O) et la tour d'angle postérieure (vue prise du sud, cliché C. Jandot, Inrap).



Figure 6 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, rue pavée (plusieurs fois rechargée) longeant à l'ouest l'habitat luxueux (cliché C. Jandot, Inrap).



Figure 7 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, ruelle pavée comportant plusieurs états (cliché C. Jandot, Inrap).

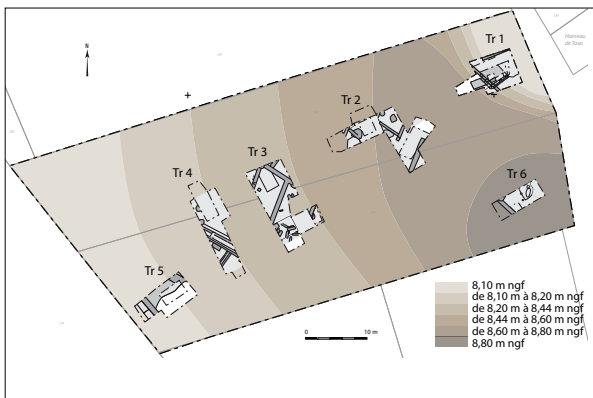


Figure 4 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, topographie d'apparition du substrat dans l'emprise des sondages (auteur C. Jandot, DAO C. Coeuret, Inrap).



Figure 8 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, plan d'un bâtiment, ses occupations et son extension au nord-ouest (cliché T. Wibaut, Inrap).



Figure 5 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, section représentative de la succession des occupations (cliché B. Vanderhaegen, Inrap).



Figure 9 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, succession des niveaux intérieurs de l'habitat en tranchée 1 (cliché C. Jandot, Inrap).

Le diagnostic réalisé en 2018 (**fig. 2**) sur les parcelles AO140 et 249, tout comme celui de 2014 sur la parcelle AO214, implantés à l'extérieur de cette ligne fortifiée en élévation, obligent à reconsidérer l'emprise de la fortification initiale. L'abondance des vestiges découverts en 2018, leur degré de structuration et leur grande qualité, placent cet endroit en plein cœur du bourg médiéval.

La prise en compte d'un rempart arasé, clairement plus ancien, incite à doubler la surface bâtie du plein Moyen Âge (**fig. 3**).

La terrasse à galets, observée dans les parties les plus profondes des sondages stratigraphiques, est recouverte d'un épais limon brun correspondant à un sol plurimillénaire (**fig. 4**). Des vestiges du haut Moyen Âge pourraient subsister, notamment sous la forme de creusements, mais trop peu documentés car profondément enfouis.

C'est dans le courant des Xe-XIIe s. que des



Figure 10 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, peigne en bois monobloc à double denture (cliché C. Cœuret, Inrap).

premières constructions prennent place à cet en-



niveaux de sol (**fig. 5**). Leur organisation n'est pas comprise car ces vestiges sont masqués voire repris ensuite. Au moment de la mise en place du royaume de Majorque, courant XIIIe siècle et jusqu'au XVe, un quartier structuré se met en place. Il comprend des rues et une ruelle (**fig. 6 et 7**) ainsi que différents bâtiments (**fig. 8**). L'enchevêtrement des constructions est complexe et rend difficile une compréhension générale par la seule lecture de sondages (**fig. 9**). Les sols et les remblais sont nombreux, incluant souvent des débris de terre crue sous la forme de briques.

Les objets matériels associés à ces niveaux

sont abondants (céramique, faune, verre, métal, bois) et d'une grande variété. Ils témoignent d'un niveau de vie élevé (**fig. 10 et 11**). Sur ce point, et entre autres, on retiendra les propos d'Isabelle Figuerol, anthracologue et carpologue à l'Inrap : « la liste taxinomique anthracologique identifiée est remarquablement diversifiée et témoigne de l'exploitation du bois (de chauffage et bois d'œuvre) dans des biotopes différents, dans la plaine et sur les reliefs (les Albères). Par ail-



Figure 12 : Argelès-sur-Mer Taxo d'Avall, les bâtiments initiaux et l'occupation postérieure du cimetière (cliché C. Jandot, Inrap).

leurs il est intéressant de signaler qu'un nombre important de fragments de charbon présentait des vestiges de galeries d'insectes xylophages. La diversité taxinomique identifiée par l'anthracologie caractérise aussi les résultats carpologiques. L'identification du jujubier est particulièrement intéressante car à notre connaissance c'est la première fois que ce fruit est signalé dans la région. Il peut témoigner soit d'un commerce de produits exotiques depuis l'Espagne ou le Maghreb, soit d'une acclimatation et culture locale (jardins) ».

L'abandon de l'ensemble se fait dans le courant du XVe siècle et perdure durant tout le XVIe qui est muet à cet endroit. Par contre, dans le courant du XVIIe siècle et durant le XVIIIe, un cimetière à inhumations s'installe dans une partie circonscrite des ruines (**fig. 12**).

L'importante stratigraphie attestée dans la totalité des parcelles AO140 et 249 offre une opportunité rare d'étude fine d'un quartier de seigneurie, depuis sa structuration au XIIIe siècle sur des vestiges mal compris de l'époque de la vicomté, jusqu'à son abandon définitif dans le courant du XVe siècle.

Céline Jandot

Références bibliographiques du RFO :

Jandot C. dir. 2018 : avec la collaboration de M.-A. Chazottes, I. Commandré, I. Figueiral, V. Forest, J. Mach, P.-Y. Melmoux, C. Pallier, O. Thuaudet, S. Vondra, avec la participation de G. Bernoux, C. Bioul, M. Biron, C. Cœuret, J. Delhoste, C. Durand, D. Lafitte, C. Terrat, R. Marsac, P. Pliskine, B. Vanderhaegen, T. Wibaut, *Argelès-sur-Mer, Taxo d'Avall, Résidence Terra Cotta, rue Raimond Udalgard. Une puissante stratigraphie médiévale au cœur de la vicomté*, R.F.O. de diagnostic, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2018, 162 p.

Nom de la commune : Bolquère

Nom de l'opération : El Cami de la Perxa

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et post-fouille : Catherine Bioul, Christophe Cœuret et Garance Six (Inrap)

A l'entrée du village de Bolquère par le Col de la Perche (*coll de la Perxa*), un ancien centre de loisirs va être réaménagé en habitations. Un lotissement va aussi prendre place dans les zones non bâties actuellement. C'est ce dernier qui a fait l'objet d'un diagnostic, sur une surface proche d'un hectare. Les tranchées ouvertes, majoritairement dans le sens de la pente, ont permis de couvrir près de 10 % de la surface accessible (**fig. 1**). Aucun site d'habitat n'a été découvert. Par contre, comme fréquemment dans ce type de terrain, quelques traces plus ou moins ténues d'aménagements anthropiques ont été observées.



Figure 1 : Bolquère, vue large du versant soumis au diagnostic, depuis l'église (cliché J. Kotarba, Inrap).

Le terrain correspond à un versant en pente forte, d'orientation ouest, où le rocher est fréquemment présent en surface ou à peu de profondeur sous la pelouse.

Parmi les vestiges, un réseau de drains a été mis en évidence dans une zone où le rocher est très dégradé (**fig. 2**). Anciennement, une petite accumulation sédimentaire recouvrait cet endroit sans doute du fait d'une résurgence d'eau. Dans une phase récente, des colluvions contenant des charbons de bois viennent combler cet endroit. Elles sont recoupées par un ensemble de drains participant à un réseau complexe. Ce dernier se met en place à l'époque moderne ou contemporaine. Il permet alors à ce point humide de s'écouler et de s'assécher au plus vite. Les pierres mises en place dans les drains sont locales et souvent utilisées de chant pour les plus grosses.

À un autre endroit, le rocher altéré semble avoir été aménagé en légers replats successifs,



Figure 2 : Bolquère, les drains découverts (cliché G. Six, Inrap).

formant sans doute des petites lanières. On observe aujourd'hui des petites ruptures de pente plus ou moins masquées par des colluvions postérieures. Nous avons recueilli un petit lot de charbon de bois dans l'un des niveaux de remplissage.

En comparaison avec le secteur de la Creu, tout proche, versant sud moins pentu situé également au bas de Bolquère village, mais de l'autre côté du ruisseau, on note l'absence d'une occupation pérenne. Par contre, il y a une concordance d'aménagements agricoles liés à la mise en culture de ces terres toutes proches du centre ancien du village.

Jérôme Kotarba

Références bibliographiques du RFO :

Kotarba J., 2018 : avec la participation de G. Six, C. Bioul et C. Cœuret, Bolquère, *Cami de la Perxa, Des drains dans un versant pentu*, RFO de diagnostic, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2018, 61 p.

Nom de la commune : Bolquère

Nom de l'opération : La Serra de les Artigues

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Assumpció Toledo i Mur (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et post-fouille : Cécile Dominguez, Boris Kérampran, Catherine Bioul, Christophe Cœuret (Inrap)

Le diagnostic au lieu-dit *La Serra de les Artigues*, sur la commune de Bolquère, a été effectué en deux temps : pendant le mois de juin en 2017, puis en 2018. Il a mis au jour un four d'extraction de goudron végétal daté par radiocarbone de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge (fourchette de datation à 2 sigmas entre 416-556 cal AD). De forme rectangulaire, il comporte deux murs parallèles longeant une éventuelle cuvette à bords rubéfiés. Il mesure 2,80 m par 1,60 m et les deux murs parallèles présentent un écart de 0,80 m (**fig. 1**). Le four est entouré d'autres structures dont des cuvettes



Figure 1 : Bolquère, vue du four (cliché A. Toledo i Mur, Inrap).

rectilignes ou circulaires ainsi que, probablement, d'un deuxième four (fig. 2). Cet ensemble de structures constitue un atelier de production de goudron végétal, ou station de résiniers, située à une altitude de 1 600 m.

Les fragments céramiques associés au four appartiennent à de grands vases modelés, d'un diamètre d'ouverture entre 32 et 53 cm, à profil hémisphérique ou conique et fond plat. La plupart de ces fragments présentent une couche, plus ou moins épaisse, de goudron collé à leurs surfaces (fig. 3).

L'analyse des restes de goudron découvert est en cours. À ce jour, l'essence distillée n'a pas encore été identifiée. Le premier regard sur les charbons de bois montre majoritairement des fragments de pin de type sylvestre.

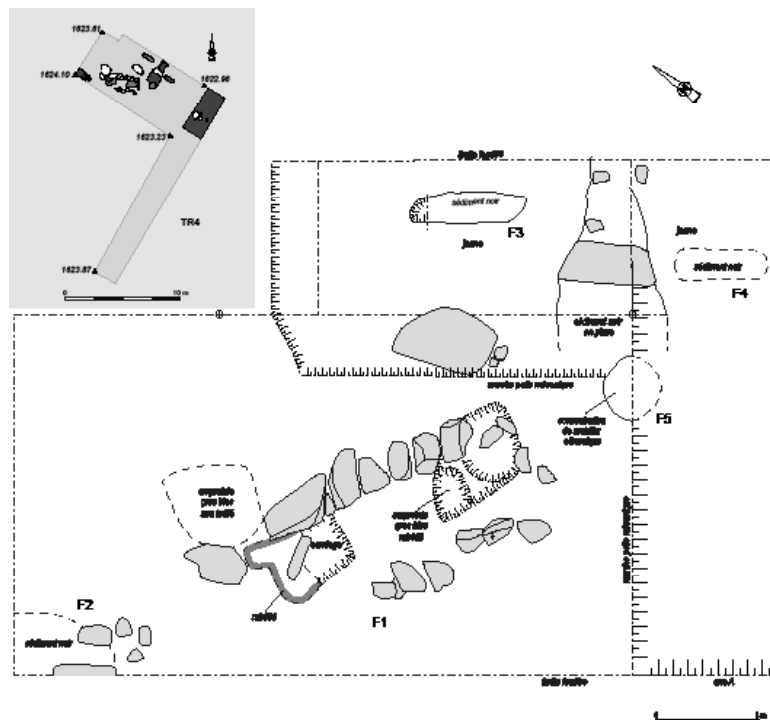


Figure 2 : Bolquère, plan de vestiges mis au jour (relevé A. Toledo i Mur et C. Dominguez ; DAO Ch. Coeuret, Inrap).



Figure 3 : Bolquère, les fragments de céramiques avec du goudron végétal sur les parois (clichés Ch. Coeuret, Inrap).

L'atelier de production de goudron végétal de *La Serra de les Artigues* se situe au bord d'un chemin creux, limité par de gros blocs. Il s'agit d'un *camí ramader* (cat.) ou chemin de transhumance. La station de résiniers se trouve à 3 km du col de *la Perxa* par où passait la Voie Cerdane (*via Cerretania*), en direction de la cité de *Iulia Lybica* (actuelle *Llívia*) qui, elle, se trouve à 16 km vers l'ouest. La proximité d'un réseau de chemins et routes facilitait sans doute la distribution de la production de goudron végétal.

En Andorre, dans la vallée de Madriu-Perafita, on connaît six fours à poix antiques, installés à une altitude entre 2196 et 2285 m. Certains de ces fours sont contemporains de celui de Bolquère, mais à la différence de celui-ci, ils sont de plan circulaire (Orengo et al. 2013).

À ce stade de la recherche (diagnostic), la technique d'extraction employée à Bolquère reste incertaine. Cependant son aménagement trouve des similitudes avec un four antique des Landes (Vignaud 2011). Il s'agit d'une structure de combustion délimitée par deux petits murets parallèles longs de 2,50 m. Le mobilier retrouvé sur le site est composé de fragments de grandes « jarres à goudron ». Un seul grand récipient céramique a été retrouvé installé dans une structure de combustion, délimitée par deux murets parallèles. Sur le site landais, la méthode d'extraction, pyrolyse directe ou indirecte, n'a pas été tranchée. La présence des murets pourrait avoir comme rôle de contenir un foyer extérieur, mis à feu autour de la jarre contenant la matière première. La production de goudron végétal est un élément clé de l'économie rurale qu'elle soit liée à l'élevage et au soin des troupeaux,

à la construction navale ou encore au conditionnement et à la conservation du vin. De ce fait, l'atelier de production de goudron végétal de *La Serra de les Artigues* constitue un élément scientifique de premier ordre pour documenter cet artisanat et les techniques mises en œuvre durant l'Antiquité tardive (Burri et al. 2018).

Pour illustrer l'importance de la production de *pega* (cat.), poix ou autre goudron végétal, dans les hautes vallées des Pyrénées, nous citons un document de 860 dans lequel l'Empereur carolingien Charles II le Chauve confirme à l'évêque Guisard I de la Seu d'Urgell le droit de prélever la dîme du fer et de la *pega au pagus* d'Andorra. Ce document signale l'amorce de la domination féodale des vallées des hautes Pyrénées, fondée sur des précédents de l'époque du Bas Empire ou wisigothique (Oliver 1996).

Assumpció Toledo i Mur

Bibliographie

Oliver 1996 : OLIVER (J.) : El delma de la pega de la Seu d'Urgell a Andorra en els inicis del domini feudal del pastoralisme pirinenc. *Annals de l'Institut d'Estudis Andorrans*, 1996, p. 157-168.

Orengo et al. 2013 : ORENGO (H.A.), PALET (J.M.), EJARQUE (A.), MIRAS (Y.), RIERA (S.), Picht production during the Roman period : an intensive mountain industry for a globalised economy ? *Antiquity*, 87, 2013, p. 802-814.

Toledo i Mur et al. 2018 : TOLEDO I MUR (A.), DOMINGUEZ (C.), KOTARBA (J.), MARTZLUFF (M.), LUAULT (N.), BURRI (S.), PY-SARAGAGLIA (V.), REGERT (M.), Bolquère. *La Serra de les Artigues*. Centre d'exploitation routière. Un atelier de production végétal (ou station de résinier) de l'Antiquité tardive, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Méditerranée, 2018, 92 p., 29 fig.

Burri et al. 2018 : BURRI (S.), PY-SARAGAGLIA (V.), REGERT (M.), Mise en perspective de la découverte du four à goudron à *La Serra de les Artigues* (Bolquère), in Toledo i Mur et al. 2018, RFO diagnostic, p. 60-70.

Vignaud 2011 : VIGNAUD (D.), L'artisanat des produits goudronneux dans les Landes de Gascogne durant l'Antiquité, in MERLET (J.-C.), BOST (J.-P.) (dir.), *De la lagune à l'airal. Le peuplement de la Grande-Lande*, [Aquitania, suppl. 24], 2011, p. 99-116.

Nom de la commune : Le Boulou

Nom de l'opération : *El Cortal d'en Quirc*

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Assumpció Toledo i Mur (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et post-fouille : Cécile Dominguez, Christophe Durand, Catherine Bioul, Christophe Cœuret (Inrap)

Le diagnostic archéologique sur le lieu-dit *El Cortal d'en Quirc*, sur la commune du Boulou s'est déroulé en juin 2018. Les parcelles concernées par un projet de lotissement, avaient fait l'objet de sondages archéologiques, en 1989 et 1990, menés par Alain Vignaud. Il est l'inventeur du site néolithique repéré lors de prospections menées sur les terrasses fluviales du Boulou. En 2000, il expertise la parcelle 698, située de l'autre côté de la route ; le mobilier céramique associé aux structures lui permet d'affirmer que les deux parcelles sont occupées à la même période, le Néolithique moyen, et font partie du même site (Vignaud 1989, 1990a et 2000). Les interventions de 1989 et 1990 ont mis au jour 8 foyers à galets chauffés, 10 trous de poteau et 1 silo ainsi qu'un sol anthropisé délimité par un alignement de poteaux. À ces vestiges il faut ajouter les 3 fosses et le foyer à galets chauffés découverts dans la parcelle 698, en 2000. A. Vignaud a publié cinq articles et notices dans lesquels ce site est mentionné ou constitue le thème principal (Vignaud 1990b, 1991, 1992, 2001, 2005).

Le diagnostic de 2018 a mis au jour 4 trous de poteaux, 2 fosses dépotoirs, 2 foyers, 1 foyer possible, 2 probables grands foyers et une structure dont la vocation reste à déterminer (**fig. 1**). Un horizon de tessons épars a été mis au jour dans les tranchées 1 et 2. Il se trouve à une profondeur de 20 à 30 cm par rapport au sol actuel. Le lot céramique comporte 419 tessons modelés. Le recollage a permis de reconnaître seulement 4 profils de vases : un petit vase à profil bitronconique, une écuelle à carène molle, une écuelle carénée et un vase à profil ovoïde, à probable fond arrondi. Ce dernier était muni d'un nombre indéterminé de languettes rectangulaires perforées, situées à 3 cm du bord. Parmi l'industrie lithique, on décompte 9 pièces en silex blond et un fragment de lamelle en obsidienne. L'industrie lithique compte 2 galets plats à encoches latérales, identifiés dans d'autres sites de la période, comme étant des poids de pêche. Ils sont issus de deux structures. Leurs dimensions et poids sont équivalents. Le premier mesure 7 x 4,4 x 1,7 cm et pèse 87 g ; le deuxième mesure 6,8 x 5 x 2,1 cm, et pèse 88 g.

Enfin, toutes interventions confondues, le nombre de structures en creux néolithiques découvertes sur ce site est de 37. On décompte 17 trous de poteaux, 2 fosses, 1 silo, 13 foyers à galets chauffés et 4 structures à vocation indéterminée (non testées). Les vestiges apparaissent à une profondeur de 15 à 25 cm du sol actuel, épars sur toute la surface de la parcelle, et présentent un excellent état de conservation. Et pour cause, les anciens pieds de vigne ont été arrachés par traction, sans défonçage et la parcelle n'a jamais été profondément labourées.

D'après des éléments caractéristiques parmi les céramiques et l'industrie lithique en silex blond, le site d'*El Cortal d'en Quirc* est à rattacher au Néolithique moyen de type Chasséen : 4350-3600 av. J.-C. La présence de profils carénés indiquerait plutôt la fin de cette période : 4000-3600 av. J.-C. Il s'agit d'un habitat de plein air caractérisé par des foyers à galets chauffés, des fosses dépotoirs et un silo. Un éventuel « sol anthropisé » comportant du mobilier épars, délimité par un alignement de trous de poteaux, a été mis en évidence, notamment dans la partie sud-est de la parcelle. L'endroit aurait été fréquenté à l'époque antique. En témoignent deux fragments de panse d'amphore.

Assumpció Toledo i Mur

Bibliographie

Toledo i Mur et al. 2018 : TOLEDO I MUR (A.), DOMINGUEZ (C.), PALLIER (C.), *Le Boulou. Rue Chapelle*

Saint-Luc-El Cortal d'en Quirc. Projet de Lotissement : les jardins d'Aurélia, RFO Diagnostic, Inrap Méditerranée, 70 p., 26 fig.

Vignaud 1989 : VIGNAUD (A.), *Le Cortal d'en Kirck, dit « Coudine », Le Boulou (66)* : rapport sondages archéologiques. SRA Languedoc-Roussillon, 1989. 9 p., 14 fig.

Vignaud 1990a : VIGNAUD (A.), *Le Cortal d'en Kirck, dit « Coudine », Le Boulou (66)* : rapport sondages archéologiques. SRA Languedoc-Roussillon, 1990. 9 p., 14 fig.

Vignaud 1990b : VIGNAUD (A.), Nouvelles données sur l'implantation d'habitats néolithiques de plein air en Vallespir. *Travaux de Préhistoire Catalane. Bulletin du Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes*, 6, 1990, p. 103-110.

Vignaud 1991 : VIGNAUD (A.), Premiers tests stratigraphiques sur les gisements néolithiques de plein air en Vallespir : Les Cavaillès nord et sud et le Cortal d'en Kirck (Le Boulou, Pyrénées-Orientales). *Travaux de Préhistoire Catalane. Bulletin du Centre d'Etudes Préhistoriques Catalanes*, 7, 1991, p. 75-82.

Vignaud 1992 : VIGNAUD (A.), Nouvelles données sur les gisements de plein air néolithiques dans le Bassin du Tech et de l'Agly. In : *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya : IX Col.loqui Internacional de Puigcerdà*, 24-26 abril 1991. Puigcerdà : Institut d'Estudis Cerdans, p. 170-171.

Vignaud 2000 : VIGNAUD (A.), *Lotissement parcelle 698. Le Boulou (66)* : document final synthèse diagnostic archéologique. AFAN Méditerranée, 2000. 7 p., 3 fig., annexes.

Vignaud 2001 : VIGNAUD (A.), *Le Boulou, Cortal d'en Kirck. Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 16, 2001, p. 10.

Vignaud 2005 : VIGNAUD (A.), *Le Chasséen en Roussillon : note sur des éléments céramiques originaux du Cortal d'en Kirck, site dit « Coudine » (Le Boulou). In : Roches ornées, roches dressées : Colloque en hommage à Jean Abelanet*, Perpignan 24-25 mai 2001. Perpignan, p. 359-362.

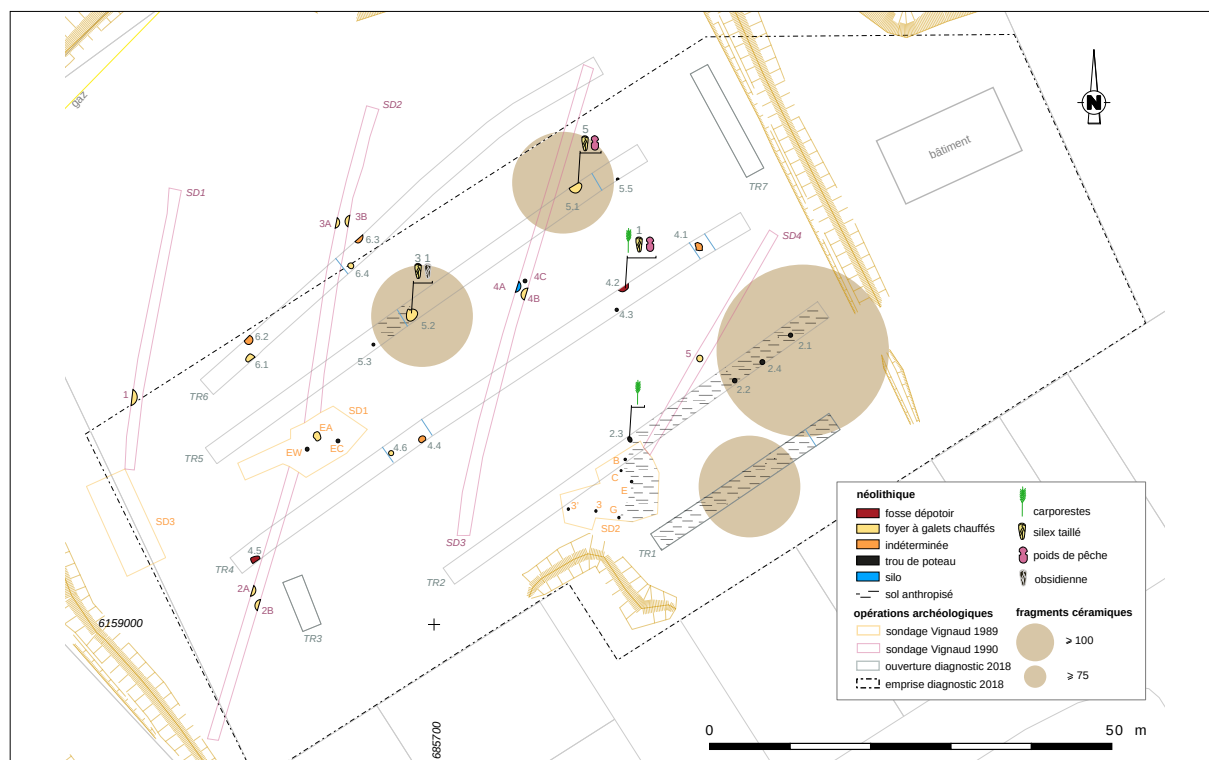


Figure 1 : Le Boulou, plan de répartition des vestiges, toutes interventions confondues, et du mobilier du diagnostic 2018 (conception A. Toledo i Mur, DAO Ch. Cœuret, Inrap).

Nom de la commune : Corneilla-del-Vercol
Nom de l'opération : lotissement *El Cami del Paradis*

Type d'intervention : fouille préventive

Responsable : Guillaume Roguet (Sarl Acter)

Équipe de terrain et post-fouille : Harmonie Béguigné, Johanna Olivia Doumerc, Wilfrid Galin, Nicolas Guinaudeau, Alizé Hoffmann, Etienne Roudier, Estelle Savattier, Sofia Solanas, Yoann Thouvenot (responsable de secteur).

Collaborateurs scientifiques : Harmonie Béguigné (anthropologie), Johanna Olivia Doumerc (archéozoologie), Wilfrid Galin (industrie lithique), Valentin Lafont (macro-outillage), Etienne Roudier (mobilier céramique âge du Fer et Antiquité), Orianne Rousset (carpologie), Tiphaine Salel (géomorphologie).

Faisant suite au diagnostic placé sous la direction de A. Toledo i Mur (2017) mené dans le cadre de la réalisation d'un lotissement pavillonnaire au nord de la commune de Corneilla-del-Vercol, la fouille archéologique préventive a livré un site multiphasé dont les vestiges s'étendent du Néolithique jusqu'à la période médiévale et moderne.

Le lieu-dit exploré, *El Cami del Paradis*, accuse un double pendage par rapport au centre du projet de lotissement. Si celui en direction du village de Corneilla-del-Vercol, au sud-ouest, n'est que peu perceptible (environ 0,50 mètre de dénivelé pour 80 mètres de distance), le pendage en direction du nord-est l'est d'avantage (environ 2 mètres de dénivelé pour 100 mètres de distance) et permet d'identifier trois espaces sur l'ensemble du site :

- une zone relativement plane et en hauteur au sud-ouest ;
- une zone de légère crête au centre ;
- une zone de « basse-terre » au nord-est.

Cette position en bordure de la butte correspondant à la commune de Corneilla-del-Vercol peut expliquer la conservation différentielle des vestiges : la zone haute et la crête ayant été fortement perturbées par l'érosion et les labours alors que la zone basse a fait l'objet d'accrétions sédimentaires importantes. Les modalités de la formation de ce paysage font l'objet d'une étude géomorphologique en cours.

À partir de ces informations et des données issues du diagnostic, deux zones de fouille ont été prescrites : la première recouvrant la zone plane au sud et la légère crête (secteur 1 : 4740 m²) et la seconde correspondant à une tranchée profonde réalisée dans la zone d'accrétion sédimentaire au nord (secteur 2 : 275 m²).

Plusieurs périodes ont été identifiées sur le secteur 1 : le Néolithique, une période de transition entre l'âge du Bronze ancien et moyen, le second âge du Fer, le début de la période antique et la période médiévale et moderne.

Plusieurs structures en creux (3 fosses indéterminées, 10 foyers à pierres chauffées et une structure de combustion fossoyée) sont à rattacher à une fonction domestique des lieux durant le Néolithique, ici considérée de manière lâche. Cette hypothèse de fonction domestique se trouve renforcée par la découverte d'un matériel de mouture conséquent, par l'identification d'indices d'aménagements en terre crue et la présence d'un vase de stockage situé immédiatement sous les indices sus-mentionnés. Compte tenu de l'aspect très fugace des aménagements en terre crue néolithiques, notamment dans la plaine du Roussillon, seule l'observation microscopique des prélèvements sédimentaires permettra d'établir la nature réelle des anomalies détectées (étude en cours). La découverte de silex blond bédoulien mais aussi, en moindre mesure, de restes céramiques caractéristiques à proximité immédiate des foyers à pierres chauffées et des indices d'aménagements en terre crue, laissent présager une attribution de ces derniers au Néolithique moyen. Cependant, en raison de l'indigence de ces artefacts, cette affirmation devra être étayée par une série de datations radiométriques sur les restes fauniques et charbonneux associés. L'intégralité des restes liés au Néolithique se situent au sein de la zone relativement plane et en hauteur au sud de l'emprise du secteur 1.

La fonction domestique des lieux ne semble pas perdurer au-delà du Néolithique et c'est un caractère funéraire que revêt le site durant l'âge du Bronze. En effet, un aménagement sépulcral original pour les Pyrénées-Orientales a été découvert sur la zone de légère crête au centre de l'emprise du secteur 1. Cet aménagement, qui a livré sept individus (six condensés en une réduction sur laquelle a été installée une inhumation), est constitué de deux fosses se recoupant et ayant fonctionné en plusieurs étapes temporellement rapprochées. L'étude anthropologique couplée aux observations de terrain laisse en effet entrevoir un fonctionnement en quatre temps au minimum : une première fosse a tout d'abord été aménagée pour accueillir, en plusieurs étapes, une première série d'individus. Lorsque la capacité de cette première fosse sembla atteinte et/ou qu'un changement dans les pratiques funéraires s'effectua, une seconde fosse de taille similaire à la première fut creusée et les ossements de la première y furent placés, réduits, à l'une de ses extrémités. Sur cette réduction fut installé le dernier individu inhumé de cet ensemble.

Enfin, lors du comblement final, un aménagement particulier fut élaboré à l'emplacement de la première fosse, se manifestant par un hérisson de pierre, probable calage d'un poteau de dimension assez importante dont la finalité nous échappe : marqueur sépulcral ? Poteau faîtier d'une superstructure dont les autres poteaux, impactant le sol à une profondeur moindre, n'ont pas été conservés ? Outre les restes funéraires, ces deux fosses ne livrèrent que peu de matériel : quelques perles ménagées dans des dentales, deux anses en céramique ainsi qu'un vase entier flanqué de deux languettes de préhension, non décoré et à la forme peu éloquente. En raison de ce flou chronologique, des datations par le radio-carbone ont été réalisées sur des ossements provenant des deux fosses. Les résultats attribuent l'ensemble funéraire à une période recouvrant la fin du Bronze ancien jusqu'au début du Bronze moyen (fig. 1).

La fréquentation des lieux reprend une fonction agricole, si ce n'est domestique, durant le second âge du Fer, période présente de trois manières différentes sur le site, tout d'abord *via* deux fosses. L'une d'entre elles, consistant en une structure empierrée, a livré un petit lot de mobilier comprenant une panse d'amphore ibérique ainsi que des panses associées à un bord d'amphore massaliète. Ce bord, assez caractéristique, est datable de manière large du IV^e siècle au II^e siècle av. J.-C. La deuxième fosse a livré également quelques panses d'amphore massaliète sans aucune forme. En second a été identifié très clairement dans le secteur 2, un horizon où se rencontrent ponctuellement là encore des panses d'amphore massaliète. Enfin les structures antiques fouillées ont toutes révélé une présence fugace, dans leur comblement, de mobilier un peu plus ancien (panse d'amphore ibérique et massaliète). Tous ces éléments nous conduisent à envisager que nous sommes en présence d'un terroir déjà largement mis en valeur et exploité durant cette époque, ce qui n'a rien de surprenant au regard de sa proximité avec la cité d'Elne.

Pour l'Antiquité, la période républicaine est bien représentée avec la découverte d'une fosse qui a livré un abondant matériel, principalement céramique, avec un fort taux de recollage. La grande majorité du mobilier est constituée de céramiques non tournées, avec quelques formes inédites qui enrichiront un peu plus le corpus des céramiques locales. Cet ensemble, datable des débuts du I^{er} s. av. J.-C., offre aussi un formidable regard sur les activités quotidiennes autour d'Elne grâce à la présence d'un outil agricole, de restes de *dolium*, de pesons, d'une meule, de restes de fours et d'une faune assez abondante, c'est là tout un pan de vie qui est réapparu



Figure 1 : Corneilla-del-Vercol. Inhumation placée sur la réduction de 6 individus, présence d'un vase d'accompagnement. Datation : transition Bronze ancien/Bronze moyen (cliché G. Roguet, Acter).

(fig. 2). A proximité, c'est la fouille d'un silo, remarquablement conservé, qui a livré un lot de mobilier, moins nombreux et avec un très faible taux de recollage. Toutefois la série céramique récupérée semble attribuable aux environs de la deuxième moitié du premier siècle av. J.-C. L'écart temporel faible entre ces deux structures, couplé à l'aspect local de la production, offre, en plus d'un catalogue de formes et décors céramiques précieux (fig. 3), la possibilité de documenter les traditions potières des populations de la plaine du Roussillon à cette époque et plus précisément les transmissions de savoir-faires liés à cet artisanat de la céramique.

Enfin la dernière trouvaille concernant l'antiquité provient d'un fossé, découvert en secteur 2, qui a livré deux fragments de *tegulae*. Ces dernières, assez fines, semblent plutôt avoir un profil qui ne se rencontre, en Roussillon, que durant le Bas-Empire. Quoiqu'il en soit, ces éléments sont autant de preuves pour les époques concernées d'une mise en valeur du terroir de Corneilla-del-Vercol.

Enfin, mis à part quelques fosses indéterminées n'ayant livré ni matériel, ni formes et/ou organisations probantes, huit fosses de plantations ont été découvertes. Ces dernières sont à mettre en lien avec l'utilisation sub-actuelle des lieux au sens large, depuis la période médiévale



Figure 2 : Corneilla-del-Vercol, coupe de la fosse de 1er siècle avant J.-C. (cliché E. Roudier, Acter).

et moderne jusqu'aux derniers jours précédant la fouille dont il est question ici. L'étude du rare matériel issu de ces fosses, constitué essentiellement de céramiques vernissées et de fragments corrodés d'objets métalliques, permettra une attribution plus précise de ces fosses de dimensions modestes, de plans carrés, à fonds plats et parois abruptes. Pour finir et en lien avec cette occupation récente du secteur, il importe de mentionner l'omniprésence de sillons agricoles ayant perturbés l'ensemble des structures mentionnées précédemment, nonobstant leurs périodes de rattachement.

L'ensemble des diverses périodes révélées par les différentes structures du secteur 1 se retrouve dans le secteur 2 sur la base d'observations sédimentaires. Outre une petite fosse empierrée et deux fossés attribués à la fin du second âge du Fer et au début de la période antique,

déjà mentionnés précédemment, ces périodes se manifestent au travers d'une accumulation profonde de niveaux de sols malheureusement peu ou pas caractérisés par du mobilier. Ces derniers s'étagent depuis la fréquentation néolithique des lieux (a priori Néolithique moyen concernant l'opération dont il est ici question, mais le Néolithique ancien est attesté à proximité directe, sur un autre endroit du même lieu-dit, fouillé par A. Pezin en 1999) jusqu'aux sols actuels. La séquence stratigraphique ici observée permet ainsi d'attester de la bonne conservation des vestiges depuis le Néolithique jusqu'à la période médiévale et moderne ; ces derniers se retrouvant fossilisés entre le sable pliocène et le lotissement dont le projet a mené à leur identification.

Guillaume Roguet



Figure 3 : Les céramiques de la fosse de 1er siècle avant J.-C. en cours de recollage (étude en cours et cliché E. Roudier, Acter).

Nom de la commune : Elne

Nom de l'opération : Plateau des Garaffes

Type d'intervention : fouille programmée

Responsable : Passarrius Olivier (Service Archéologique Départemental)

Équipe de terrain : Bénézet Jérôme, Illes Pauline, Lambert Sylvain, Mistretta-Verfaillie Camille, Passarrius Olivier (Service Archéologique Départemental 66), Baiget Mathieu, Barges Emilie, Burrillier Valentin, Clément Antoine, Graell Sébastien, Guigner Mallauray, Liverato Clara, Rossello Lydia, Zacchia Elise (bénévoles).

Collaborateurs scientifiques : Catafau Aymat (Université de Perpignan, études documentaires et historiques), Dunyach Ingrid (étude de la céramique attique), Eppe Guillaume (Service Archéologique Départemental, dépouillement et analyse des registres paroissiaux d'époque moderne), Giresse Pierre (LEGEM, Université de Perpignan, études pétrologiques), Kotarba Jérôme (INRAP, étude du mobilier antique), Martzluff Michel (Université de Perpignan, étude du lithique), Moncunill Martí Noemí (Université de Nottingham – CSAD, Université d'Oxford, étude des graffitis préromains), Respaut Cécile (étude lithique et bâti ancien), Thèves Catherine (chargée de Recherche CNRS, études sur l'ADN bactérien), Verliac Gaëlle-Anne (Eveha, anthropobiologie).

Les campagnes 2016 et 2017 de la fouille programmée du plateau des Garaffes (**fig. 1**) avaient été marquées par la mise en évidence d'un bâtiment monumental, orienté et achevé



Figure 1 : Elne, vue générale de la fouille dans son environnement (cliché Thierry Souloy, Drone Explorer).

à l'est par une abside, qui n'est autre qu'une grande église, certainement la cathédrale primitive. Ce bâtiment, qui est construit probablement dans le courant du VI^e siècle, est contemporain de la première mention d'un évêque en 571.

L'abandon de cet édifice est matérialisé sur le terrain par le creusement de nombreux silos.



Figure 2 : Elne, vue zénithale de la fouille pendant la campagne de 2018 (cliché Th. Souloy, Drone Explorer).

Ces fosses, qui perforent les sols, bouleversent les tombes et recoupent les murs de la cathédrale, sont abandonnées aux XI^e-XII^e siècles. Leur fouille s'est poursuivie en 2018, avec la découverte de quelques nouveaux silos de cette période. Cette campagne s'est toutefois essentiellement concentrée sur l'étude des niveaux protohistoriques (**fig. 2**), pour l'instant provisoirement datés de la fin du premier et de l'intégralité du deuxième âge du Fer.

Les vestiges les plus anciens sont, pour l'instant, très partiellement perçus. Le Bronze final, première fréquentation protohistorique du promontoire, n'est attesté que par de très rares éléments. D'autre part, un petit sondage réalisé au fond d'un silo médiéval a permis d'identifier un foyer lenticulaire associé à du mobilier de la fin du VI^e-début du Ve s. av. n. è. La fouille s'est pour l'instant arrêtée sur les niveaux d'abandon du plein Ve s., mais plusieurs murs de cette période (vers 478-425 av. n. è. ?) ont déjà été identifiées et ils semblent former un ensemble cohérent, orthonormé, que les futures opérations permettront sans doute de mieux appréhender.

Pour l'instant, les vestiges les plus nombreux appartiennent à un quartier d'habitations aménagé vers la fin du Ve s. et occupé jusqu'à l'extrême fin du IV^e-début du III^e s. av. n. è. Celui-ci semble disposé en terrasses sur la pente nord d'un interfluve qui forme l'extrémité orientale du promontoire de la ville haute. Plusieurs unités domestiques mitoyennes ont été identifiées mais seules deux d'entre elles ont pour l'instant été fouillées intégralement. Les murs sont constitués de solins de galets sur lesquels étaient disposées des élévations en adobes : toutefois, ces dernières n'ont pour l'instant jamais été retrouvées en place. La stratification fine et les réfections régulières des sols ont permis d'appréhender leur évolution tout au long de ce siècle d'existence. Les aménagements sont essentiellement constitués de foyers (rudimentaires, construits ou en fosse) (**fig. 3**) et de fosses aux fonctions diverses, dont certaines pourraient servir de réceptacle à

des petits vases de stockage. La rareté des rejets domestiques (tant graines qu'ossements et vaisselle où celle de table paraît surreprésentée) et le soin apporté à l'aménagement général (enduits sur les murs, réfections fréquentes des sols) permettent de supposer que les espaces fouillés ne sont pas voués à la cuisine mais sont plutôt des espaces à vivre ou de réception.

Après l'habituelle période de vide, centrée sur le III^e s. av. n. è., l'espace est massivement réinvesti et de nouveaux bâtiments sont construits, vers l'extrême fin du III^e ou les premières années du II^e s. av. n. è. Un premier état de construction reprend quasiment parfaitement les axes des solins antérieurs qui servent parfois de fondation. L'absence de sols et la rareté des aménagements associés à cette étape (seul un dolium enterré et des fosses à la fonction indéterminée sont identifiés) ne permettent pas d'assurer qu'il s'agit d'habitats. L'un d'entre eux, d'ailleurs, très étroit, pourrait être un espace de circulation (**fig. 4**) et un autre, où se concentrent de nombreuses fosses qui se recoupent parfois, serait plutôt dédié au stockage (**fig. 5**). Une seconde étape de construction, datable du I^{er} s. av. n. è. a été très partiellement perçue ; désormais le bâti s'affranchit un peu plus des constructions anciennes.



Figure 4 : Elne, vue d'un secteur de la fouille (état du II^e s. av. n. è.) (cliché O. Passarrius, Service Archéologique Départemental).



Figure 3 : Elne, le radier constitué de panses d'amphores ibériques d'un foyer aménagé au IV^e s. av. n. è. (cliché P. Illes, Service Archéologique Départemental).



Figure 5 : Elne, rejet massif de vaisselle et de faune dans un silo du milieu du I^{er} s. av. n. è. (cliché J. Bénézet, Service Archéologique Départemental).

La seconde moitié du Ier s. av. n. è. montre une évolution sensible dans l'habitat puisque, désormais, le mortier de chaux est employé dans l'unique maçonnerie antique conservée, celle-ci étant sans doute un mur de terrasse rappelant ainsi la disposition ancienne de l'habitat. Cette période est très peu attestée, mais on peut suivre la vie de ce quartier à travers quelques remblais et fosses jusqu'à la fin du Ier ou la première moitié du IIe s. de notre ère. Au-delà et jusqu'à la construction de la cathédrale, la fréquentation des lieux n'est plus représentée que par du mobilier épars, la plupart du temps recueilli dans les fosses médiévales fouillées l'année passée.

Jérôme Bénézet et Olivier Passarrius

Nom de la commune : Millas

Nom de l'opération : La Tuilerie

Type d'intervention : prospection pedestre

Responsables : Yves Blaize, Louise Blaize

Cette station paléolithique de plein air est située au nord de Millas, sur la terrasse qui borde la rive gauche de la Tet, 35 à 40 m au-dessus de son lit. Elle domine la bifurcation de la RN 612 et de la RN 614 à hauteur d'une ancienne tuilerie, l'une menant au col de la Bataille, l'autre à Corneilla-de-la-Rivière. Cette terrasse s'est construite sur des formations pliocènes. Elle porte un épandage alluvionnaire peu épais incluant en majorité des galets quartziteux hétérométriques emballés dans une matrice sablo-argileuse. Les grands galets ont été repoussés sur les bordures qui encadrent les parcelles autrefois plantées en vigne et de nos jours en friches.

Nous prospectons l'endroit depuis les années 1980. Il est actuellement épuisé, les terres ne se labourent plus. Nous y avons ramassé, au cours des ans, 35 pièces, la plupart érodées et de patines diverses. La série compte : 8 choppers, 2 chopping-tools, 1 uniface, 2 épannelés, 1 polyèdre atypique, 7 éclats, 7 divers et 8 débris. La dernière pièce a été ramassée par Louise Blaize en juillet 2018 et fait l'objet de cette note.

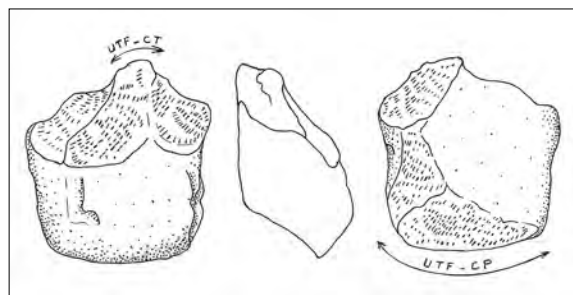


Figure 1 : Millas, La Tuilerie, galet aménagé (dessin Y. Blaize).

Dans ce lot on remarque surtout le faible nombre d'éclats et la proportion quasi-identique de débris (22,8 %). Les artefacts ont été charriés et soumis au concassage fluvial. Aussi les patines sont fort diverses et l'usure extrême. C'est le cas de la majeure partie des industries lithiques gisant sur les lambeaux résiduels des moyennes et hautes terrasses en rive gauche de la Tet. Sur la rive droite, le plan principal de la plaine du Roussillon est daté du Riss III. Lors de l'aigat de 1940 (crue dite centennale), le lit de la Tet à hauteur de Saint-Feliu d'Avall atteignait 500 m de large. Les effets particulièrement violents de ces épisodes pluvieux se sont répétés au cours du temps passé, aussi les artefacts dans ces dépôts alluvionnaires sont rares et dispersés, donc peu significatifs. Ils ont subi aussi, à divers degrés, une corrosion particulièrement agressive effaçant les nervures et arasant les bulbes et contrebulbes.

Lecture technofonctionnelle du galet aménagé n° 36.

L'outil est taillé sur un galet de quartzite. Il mesure : L = 10,1 cm ; l = 9,3 cm ; épaisseur = 5,9 cm (fig. 1). Il est façonné par 3 enlèvements en bout qui s'opposent à 1 quatrième sur la face ventrale, le tout formant un tranchant de 2,5 cm (cette unité technofonctionnelle correspond à un contact transformatif). Le galet est tronqué sur la partie proximale de la face ventrale par 2 grands enlèvements (cette fois il s'agit d'un contact préhensif) (Boëda 1997).

La pièce présente un biseau terminal obtenu par un minimum de coups portés. Le galet de quartzite, matière difficile à travailler, présente déjà la forme et surtout le volume, adaptés à la préhension d'une main humaine, c'est-à-dire d'une longueur et d'une largeur d'une dizaine de cm, épaisse de moitié environ. La patine uniformément brun jaune sur le cortex comme sur les cicatrices très émoussées des enlèvements permet de replacer sa réalisation au Riss II, en chronologie alpine. C'est un exemple, entre autres, de la « technogenèse » appliquée par l'artisan pour adapter la taille à la spécificité de la matière première, ici le quartzite, pour réaliser l'outil souhaité. C'est fait avec maîtrise et une bonne connaissance du type de roche, pour aboutir à l'outil dont on ignore, en définitive, à quel usage il était destiné.

Yves Blaize, Marie Blaize

Nom de la commune : Perpignan**Nom de l'opération :** Cour arrière du *Campo Santo***Type d'intervention :** fouille préventive**Responsables :** Nicolas Guinaudeau, Sarl Acter
Equipe de terrain : Guinaudeau Nicolas, Boneu-Pouquet Guillem, Chamoulaud Martin, Durand Sylvain, El Hattab Salim, Roguet Guillaume, Roudier Etienne, Tayac Alaïs**Collaborateurs scientifiques :** Boulbes Nicolas (archéozoologie), Demarthe Sylvain (lapidaire), Despratx Annick (petit mobilier), Durand Sylvain (infographie), Guionova Guergana (céramologie), Mach Jordi (verre), Melmoux Pierre-Yves (numismatique), Puig Carole (étude documentaire), Roguet Guillaume (photogrammétrie).

La fouille préventive menée dans la cour arrière du Campo Santo a débuté le 4 décembre 2017 et s'est poursuivie jusqu'au 16 février 2018. Cette opération a été réalisée suite au dépôt par la Ville de Perpignan d'un projet d'aménagement visant à réhabiliter et remettre en valeur cet espace situé dans le centre historique de la ville. La parcelle concernée par ce projet est localisée dans la partie orientale de l'ensemble cathédral dont la construction résulte d'un vaste programme architectural initié au début du XIV^e siècle. L'emprise est ainsi délimitée à l'est par le cloître-cimetière Saint-Jean dit « Campo Santo » (début XIV^e s.) et au nord par la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste appelée « Funeraria » (fin XIV^e s.).

Les premières données archéologiques concernant l'occupation de la cour arrière du Campo Santo sont apportées par Patrice Alessandri au travers d'un sondage pratiqué en 1991 contre le mur méridional de la chapelle funéraire. Un remblai hétérogène de plus de 3 m d'épaisseur, qui a livré du mobilier des XVI^e-XVII^e siècles, est repéré à cette occasion (Alessandri 1992, 44). Un nouveau sondage est entrepris en juillet 1999 dans une salle souterraine localisée dans l'angle nord-ouest de l'emprise, permettant la mise au jour d'un extrados de voûte en brique. Une étude du bâti de cet espace est également réalisée à cette occasion. Le mur occidental bâti en galets liés au mortier de chaux est alors interprété comme le vestige d'une maison médiévale ou de la deuxième enceinte de la ville de Perpignan (Puig 1999). Trois nouveaux sondages sont ouverts mécaniquement en 2000 dans la partie nord de l'emprise. Des niveaux de sol en brique ou en galet sont repérés à cette occasion. La dernière intervention menée sur l'emprise est réalisée en 2016 (suivi de sondages géotechniques et de carottages). L'exploitation

de ces prélèvements démontre la présence de perturbations contemporaines jusqu'à 1-1,40 m de profondeur dans la partie orientale de l'emprise (Puig 2017).

Les résultats présentés ci-dessous sont provisoires, les données recueillies lors de la fouille et les études spécialisées engagées étant en cours de réalisation au moment de la rédaction de cette notice. L'opération archéologique menée en 2017-2018 dans la cour arrière du Campo Santo a permis le repérage de 203 structures réparties sur l'ensemble de l'emprise. L'état de conservation des vestiges identifiés est globalement satisfaisant. Différents niveaux de sol dégagés en plan ont pu être associés aux vestiges bâtis mis au jour (**fig. 1**).

Les structures archéologiques ont été préservées sous divers niveaux de remblais. L'emprise connaît en effet une première phase de remblaiement importante au milieu du XVII^e siècle, les terres rapportées dépassant 2,20 m d'épaisseur. Les vestiges repérés sont ensuite recouverts dans le courant du XX^e siècle par des remblais de démolition de près d'un mètre d'épaisseur. Les structures repérées sont rattachées à plusieurs phases d'occupation qui s'étalent entre le bas Moyen Age et la période contemporaine. Les données recueillies lors de l'opération, couplées aux recherches historiques, permettent d'appréhender l'évolution de l'occupation de cette parcelle.

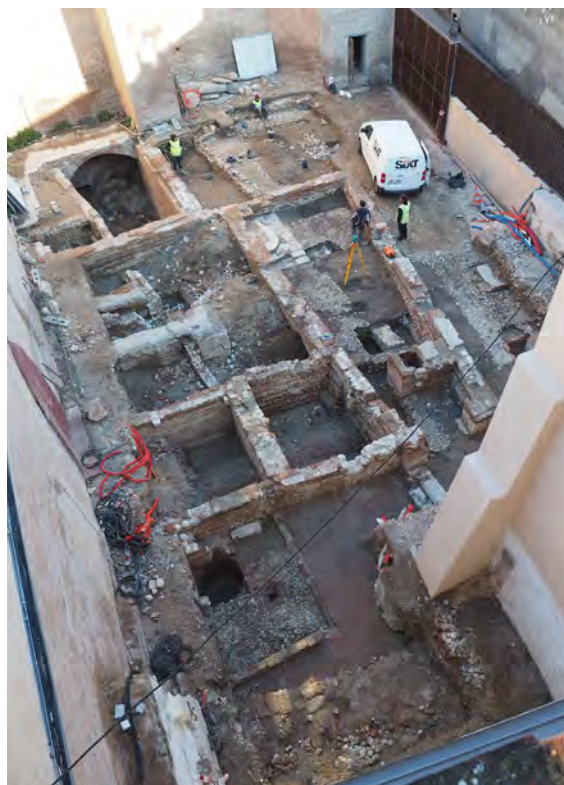


Figure 1 : Photographie oblique de l'emprise en fin d'opération, cliché pris depuis le sud (cliché G. Roguet, Acter).

Le vestige bâti le plus ancien détecté correspond à une maçonnerie au tracé rectiligne repérée sur près de 25 m de long. Conservé sur plus de 4,25 m de haut, ce mur est bâti en galets (0,10 à 0,30 m de côté) disposés en épis et liés au mortier de chaux. Un lit de brique, servant d'assise de réglage, marque la limite entre un fruit peu incliné visible du côté est et l'élévation verticale (**fig. 2**). La largeur de ce mur est relativement faible au niveau de l'arase (0,45-0,50 m), mais celui-ci s'élargit du fait de la présence d'un ressaut visible sur le parement occidental (0,60-0,65 m). Les données recueillies permettent d'interpréter cette maçonnerie comme une portion de rempart de la ville de Perpignan qui a probablement servi de mur de soutènement au début du XIV^e siècle pour contenir les terres apportées lors de la construction du cloître-cimetière Saint-Jean. L'existence d'une dénivellation à l'est de ce mur marque l'emplacement probable d'anciens fossés qui n'ont pu être observés dans le cadre de l'opération du fait d'un apport conséquent de remblais dans le courant du XVII^e siècle. La construction de ce mur est intervenue avant la mise en place de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste datée du dernier quart du XIV^e siècle, l'installation de l'édifice de culte ayant nécessité sa démolition partielle. De plus, si les murs de cette chapelle et ceux du cloître-cimetière Saint-Jean s'insèrent dans une trame orthonormée (NL 22° O), l'orientation de cette portion de rempart diffère largement (NL 29° O). Par conséquent, si la chapelle funéraire et le cloître-cimetière Saint-Jean appartiennent à un programme architectural cohérent placé dans le courant du XIV^e siècle, la construction du mur repéré paraît indépendante de ce programme. Enfin, l'étude des tracés des enceintes successives de la ville de Perpignan durant le Moyen Âge fournit de nouvelles informations sur la chronologie de ce bâti. Celui-ci

pourrait constituer une portion de la deuxième enceinte établie durant la seconde moitié du XII^e siècle à moins qu'il ne s'agisse d'une extension du XIII^e siècle, chronologie suggérée par l'utilisation de briques au sein de ce mur. Cette fortification devient désuète après l'installation de la troisième enceinte de la ville (1277-1344). Les anciens fossés sont alors transformés en égouts et en jardins.

Un bâtiment de plan quadrangulaire de 132 m² est établi dans l'angle nord-ouest de l'emprise à la fin du XVI^e siècle. Cette bâtisse appartenait à Joan Antoni Roure, marchand de Perpignan, d'après les recherches historiques menées par Denis Fontaine (Fontaine 2014). Trois pièces distinctes ont été mises au jour, l'une d'entre elles servant de chapelle dédiée à saint Grégoire. Des portes percées dans l'ancien rempart assurent la communication intérieure (**fig. 2**). D'après les sources historiques, la voûte en brique repérée en 1999 est construite en 1589 sous le niveau de plancher de la salle principale. La présence de cet aménagement s'explique par le passage d'un égout dont le tracé se prolonge sous la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste. Cette bâtisse est reconstruite au milieu du XVII^e siècle, probablement à l'initiative de Sebastià Garriga, chanoine et archidiacre d'Elne qui possède la propriété en 1656. Le bâtiment est agrandi à cette occasion (175 m²), l'espace intérieur étant alors divisé en six pièces. Les niveaux de plancher de l'ancienne maison Roure sont remplacés par des sols en brique établis au-dessus d'épais remblais. Un jardin, doté d'un niveau de circulation en galets, se développe à l'est de la bâtisse. La maison de Sebastià Garriga devient bâtiment capitulaire au début du XVIII^e siècle alors qu'une boucherie ecclésiastique appelée « canorga nova » est construite à la même période dans la partie sud



Figure 2 : Photographie redressée du parement oriental du mur médiéval 1441 (DAO N. Guinaudeau et G. Roguet, Acter).

de l'emprise. Les vestiges bâtis en brique (murs et sols) associés à cette boucherie permettent de restituer quatre pièces (abattoir, pièce de découpe et étals) et une cour intérieure dotée d'un puits.

La parcelle connaît un profond réaménagement au début du XIX^e siècle. Des édifices liés au séminaire diocésain sont en effet construits à l'emplacement du bâtiment capitulaire et de la boucherie ecclésiastique alors qu'une vaste cour de plan trapézoïdal est établie dans la partie orientale de l'emprise. Des bâtiments de la gendarmerie nationale occupent ensuite l'emprise au début du XX^e siècle. Ceux-ci seront démolis en 1984 dans le cadre de la restauration et de la mise en valeur du cloître-cimetière Saint-Jean, puis de la création de la cour arrière du Campo Santo.

Nicolas Guinaudeau

Nom de la commune : Port-Vendres

Nom de l'opération : Gisement du *cap Gros*

Type d'intervention : fouille programmée

Responsables : Franck Bréchon, ARESMAR, membre associé CRESEM EA7397 - UPVD

Equipe de terrain : Bouchet Eric (COH), Brechon Franck, Broucas Laurent, Brunet Muriel, Capet Elodie, Encuentra Oscar, Gautret Eric, Grebot Rémy, Grivès Yves, Hanotte Alice, Houdet Eddy, Kastelnik Jocelyne, Marie Jehan, Martins Guillaume, Menanteau Clémentine, Nantet Emmanuel, Ozcelebi Jonathan, Perrin Coralie, Romagnolo Lara, Romestant Séverine.

Collaborateurs scientifiques : Oscar Encuentra (université de Southampton – Grande-Bretagne), Emmanuel Nantet (Université d'Haïfa - Israël), Michel Salvat (dépôt archéologique /Mairie de Port-Vendres), Verónica Martínez Ferreras (Université de Barcelone).

Découvert en 1955, puis revisité en 1970 par Yves Chevalier et perdu ensuite faute d'un positionnement assez précis, le gisement du *cap Gros* était bien présent dans les mémoires et dans plusieurs publications (Parker 1992, 103 ; Tremoleda i Trilla 2000, 119). Il a été redécouvert à la pointe du *cap Gros* (fig. 1) lors des prospections réalisées par l'ARESMA en 2016 (Brechon, El Safadi, Encuentra, Nantet, Pacheco-Ruiz 2016).

Il a alors fait l'objet d'une première campagne de sondages succincte en 2016 puis d'une campagne plus approfondie en 2017, qui a permis de confirmer l'intérêt du site et

Bibliographie

Alessandri 1992 : ALESSANDRI (P.), Perpignan, *Funeraria*, *Bulletin de l'AAPO*, 7, 1992, p. 42-44.

Fontaine 2014 : FONTAINE (D.), L'îlot ou *coronell* de l'Aumône attenant à la cathédrale et au cimetière Saint-Jean de Perpignan. De l'implantation des teintureries au projet de « petit séminaire » (1374-1824), *Un palais dans la ville*, vol. 2, Perpignan, 2014, p. 175-218.

Puig 1999 : PUIG (C.), *Perpignan, La Funeraria. Chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste*, sondages d'évaluation archéologique à proximité de la chapelle, AAPO, S.R.A. Lang.-Rouss., juillet 1999.

Puig 2017 : PUIG (C.), *La cour arrière de la Funeraria, Perpignan. Suivi archéologique. Programme Collectif de Recherches : Cartographie patrimoniale et évolution morphologique de Perpignan*, RFO, DRAC-SRA Languedoc-Roussillon, Acter archéologie, 2017, 30 p.



Figure 1 : Le site à l'extrémité du *cap Gros*.

sa nature. Pour mémoire, l'opération de 2017 a permis de confirmer la présence d'un site de naufrage, même si aucun élément de coque n'a alors été mis au jour. L'ensemble des vestiges de cargaison mis au jour est composé d'amphores Pascual 1, dont 20 individus minimum ont été dénombrés en 12 m² de surface de sondage en 2017.

Une nouvelle campagne de sondages a eu lieu en 2018. Elle visait d'une part à préciser notre connaissance du gisement en confirmant ou non la présence de vestiges de coques, ainsi qu'à étoffer le corpus d'amphores de Tarraconaise, avec la perspective de réaliser des études archéométriques dans le prolongement de celles qui ont porté sur les cargaisons des épaves de Port-Vendres 4 et 5 (Martinez-Ferreras et al. 2012, Colls et al. 2014, Martinez-Ferreras et al. 2015).

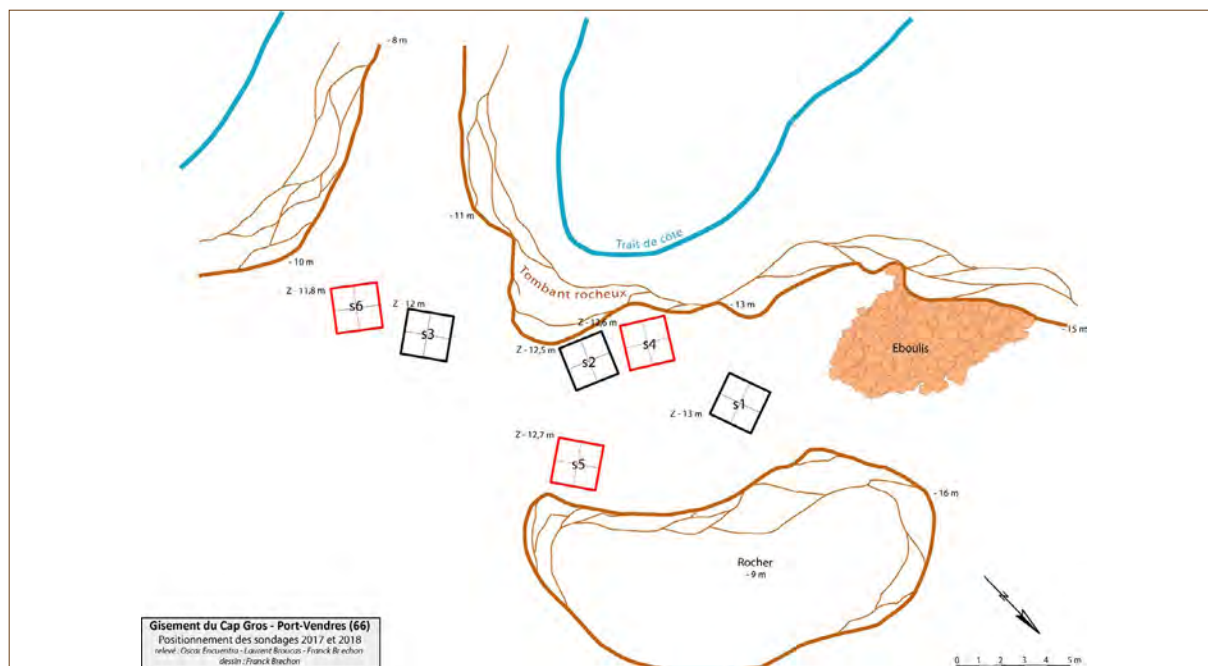


Figure 2 : Plan d'ensemble. Sondages 2017 n°1, 2 et 3 ; sondages 2018 n°4, 5 et 6.

Bilan des sondages

Trois sondages d'une surface de 2 X 2 m ont été ouverts en 2018, intercalés entre ceux de 2017 (fig. 2).

Le sondage 4 est implanté en appui sur le pied du tombant qui prolonge la falaise du Cap Gros sous l'eau (fig. 3), sur la zone identifiée en 2017 comme le cœur du gisement. Il présente trois unités stratigraphiques nettement discernables (fig. 4). Le faciès du sondage 4 est identique à celui du sondage 2 réalisé à côté en 2017. Alors que l'US 1 ne présente que quelques artefacts, l'US 2 livre les vestiges d'une cargaison d'amphores affaissée sur elle-même et brisée lors de sa chute le long du tombant (fig. 5 et 6). Cette US a aussi livré une planche indéterminée piégée à la base de la couche d'amphores, ainsi que deux plombs de pêche/lest de filet. L'US 3, très compacte recouvre directement le substrat rocheux. Elle est totalement stérile.

Le sondage 5 a été implanté à l'est du site, au pied d'un gros bloc rocheux qui aurait pu contribuer à fixer des vestiges. Il présente une seule unité stratigraphique hétérogène qui a livré 40 tessons d'amphores. Ce mobilier, rare, est assez fortement érodé et recouvert de concrétions marines épaisses. Il témoigne, comme le sondage 1 ouvert en 2017 du colluvionnement qui a entraîné et dispersé une partie de la cargaison sur la pente du terrain au pied du tombant.

Le sondage 6 a été implanté au sud-ouest du site afin d'en cerner les limites dans cette direction et d'explorer un goulet rocheux où des vestiges de coques auraient pu se coincer. Il s'est avéré totalement négatif.

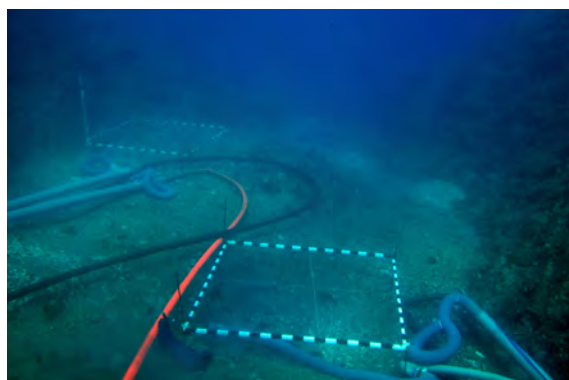


Figure 3 : Implantation du sondage 4 au pied du tombant, à gauche, et du sondage 5, à droite.

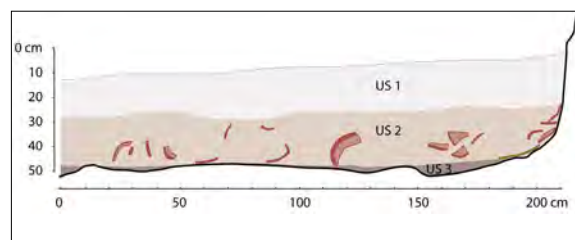


Figure 4 : Stratigraphique du sondage 4.

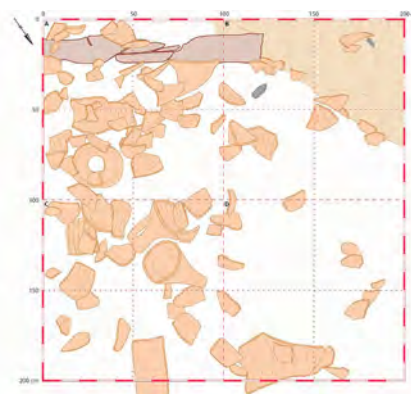


Figure 5 : Plan du sondage 4 - US 2.



Figure 6 : Sondage 4 - US 2.

Étude du mobilier

Pour mémoire, les sondages réalisés en 2017 ont livré avant tout 329 tessons d'amphores, exclusivement de type Pascual 1, représentant un minimum de 20 individus. Ont été aussi mis au jour quelques clous de fer, un anneau de plomb, une plaquette de plomb indéterminée, un vase globulaire lui aussi en plomb, ainsi que deux fragments de céramique commune probablement d'origine sud-catalane.

Les trois sondages réalisés en 2018 ont livré 177 éléments de mobilier archéologique se décomposant en 170 restes d'amphores, deux plombs de pêche et une planche de bois fragmentée en cinq.

Le mobilier amphorique est constitué d'amphores Pascual 1 sur l'ensemble des sondages (fig. 7), à l'exception d'un fragment d'amphore non identifié avec certitude mais probablement d'origine italique. Cet ensemble permet de restituer un nombre minimum de quatre individus (3 amphores Pascual 1, 1 indéterminée). Si le mobilier amphorique découvert en 2018 est tout à fait cohérent avec celui mis au jour en 2017, il est beaucoup plus fragmentaire, et se trouve concentré pour l'essentiel dans le sondage n°4, qui a livré à lui seul la quasi-totalité des tessons.

Sans décrire ici les amphores Pascual 1 dont le type et les caractéristiques sont connus et largement détaillées (Liou 1987, Lopez-Mullor, Martin-Menendez 2008 a, Martinez-Ferreras 2016, Miro 1988, Tchernia 1971), remarquons que celles du *Cap Gros* sont globalement de facture médiocre, avec en particulier des lèvres de hauteur variable d'un côté à l'autre du même individu, des sillons d'anses grossiers, ou des pointes mal conformées, ce qui rejoint les remarques formulées au sujet de celles de l'épave de *Cap Béar 3* (Colls 1986, p. 203-204). L'unique individu presque complet de Pascual 1, étant donné sa panse ovoïde et trapue se rattache au type « b », proposition confirmée par la hau-



Figure 7 : Col d'amphore Pascual 1.

teur moyenne des cols qui ne dépasse pas 15 à 17 cm et qui sont terminés par des lèvres plutôt légèrement évasées (López Mullor, Martin Menéndez, 2008 b, p. 57) (fig. 7).

De même qu'en 2017, aucune estampille n'a été relevée sur le mobilier découvert en 2018. Les pointes mises au jour présentent les mêmes tracés digités parallèles assez marqués observés l'année précédente : tous ces individus proviennent donc probablement du même atelier.

Des analyses de pâtes ont été lancées en collaboration avec Véronica Martinez-Ferreras (université de Barcelone), mais les résultats qui portent sur 22 échantillons ne sont pas encore connus à ce jour.

Le sondage n°4 a livré deux plombs de lest. Le premier (CG18/4/355) est une pièce plate de 73 mm de longueur et 21 mm de largeur pour 16 mm d'épaisseur. Elle s'apparente à un plomb de filet. Terminée en pointe sur l'une des extrémités, ses bords retournés permettent de bloquer un éventuel fil. Si cette identification se confirme, il appartient à la catégorie des plombs de type « A », les plus répandus en Gaule au moins à compter de la romanisation (Mauduit 2012, p. 28). Il apparaît toutefois épais par rapport aux



Figure 8 : Lest de filet et plomb de pêche.

plombs de pêche parallélépipédiques découverts sur d'autres épaves. Le second est aussi un lest de pêche (CG18/4/356). De forme tronconique, il semble cassé à son extrémité supérieure, au niveau d'un trou traversant permettant de l'attacher au fil de pêche. Sa longueur conservée est de 61 mm pour un diamètre de 28 mm (**fig. 8**). Par sa forme et ses dimensions, il s'apparente tout à fait à ceux découverts sur l'épave Port-Vendres 2 et conservés au dépôt archéologique de Port-Vendres (Colls et al. 1977).

Une planche fragmentée en 5 morceaux (CG18/4/461 à CG18/4/465) a été mise au jour à la base de l'US 2 sur le sondage n° 4. Scellée sous plusieurs fragments d'amphores, cette planche repose pour partie directement sur le rocher. D'une largeur de 17 cm et d'une longueur apparente de 122 cm, elle se prolonge au-delà de la limite du sondage dans son angle sud-est et sa longueur dégagée n'est pas complète. Son épaisseur varie de 16 à 20 millimètres. Elle ne présente à l'évidence aucune marque de travail, aucune trace de cheville ou d'assemblage. Elle pourrait s'apparenter, sous toutes réserves et avec prudence, à un élément de vaigrage ou à un élément servant à l'arrimage de la cargaison d'amphores.

Éléments de synthèse

L'opération conduite en 2018 sur le gisement du *cap Gros* a permis de confirmer les éléments de connaissance acquis en 2017.

La densité de sondages réalisés sur deux ans permet de circonscrire correctement le gisement, qui se situe pour l'essentiel au pied du tombant du *cap Gros*, dans l'espace exploré par les sondages n° 2 et 4. Plus à l'écart, les sondages n° 1 et 5 ont livré du mobilier résiduel issu du coluvionnement le long de la pente naturelle du site. Le sondage n° 3 a lui aussi livré du mobilier épars et quelques éléments de mobilier de bord (vase en plomb notamment) laissant penser que des vestiges de coque pourraient être localisés dans ce secteur. Il n'en est rien et le sondage n° 6, implanté à proximité immédiate du sondage n° 3, s'est avéré totalement stérile, prouvant que le site ne s'étend pas dans cette direction.

La nature du site, déjà pressentie à l'issue de la campagne 2017, a pu être précisée. Il s'agit bien d'un site de naufrage ainsi qu'en témoignent la présence de quelques clous, la découverte d'une probable planche de vaigrage isolée ou bien appartenant à l'arrimage de la cargaison, ainsi que de vaisselle de bord. Toutefois, aucun élément de coque significatif n'a été conservé, même quelques éléments de vaisselle, d'équipement de bord (céramique commune, vase en plomb) et potentiellement de navire (clous, anneau de

plomb, planche) témoignent du naufrage.

Le gisement se présente donc comme un épandage de fragments d'amphores accumulés en une couche épaisse au pied du tombant du *cap Gros* sur une surface d'une petite dizaine de mètres de longueur et de trois à quatre mètres de largeur au plus. Un navire qui s'est probablement brisé sur les rochers du *cap Gros*, et dont aucun élément significatif ne se serait conservé au-delà de fragments épars, a laissé s'échapper sa cargaison. Elle a coulé au droit du *cap* à la base du tombant.

L'ensemble des vestiges de cargaison aujourd'hui mis au jour est composé d'amphores Pascual 1, dont 20 individus minimum ont été mis au jour en 2017 et 4 en 2018. Le mobilier remonté en 2018 s'apparente à celui découverte en 2017. Il forme un lot homogène présentant les mêmes caractéristiques. Cette cargaison d'amphores Pascual 1 témoigne d'un transport de vin en provenance de Tarraconaise et sans doute à destination de la Gaule et des marges septentrionales de l'Empire. Seules les analyses archéométriques en cours permettront d'apporter prochainement des éléments de connaissance supplémentaires sur cette cargaison, à l'image des études réalisées pour les cargaisons de *Port-Vendres 4* (Colls et al. 2014) et *Port-Vendres 5* (Martinez-Ferreras et al. 2014).

Chronologiquement, et en l'absence de marqueurs plus précis, la présence d'amphores Pascual 1 permet de proposer une datation comprise entre 40/30 av. J.-C. et 50 ap. J.-C. aucun élément découvert en 2018 ne venant bouleverser ou préciser cette chronologie.

Une nouvelle opération sur le gisement ne se justifie pas, étant donné l'absence d'éléments en place. La seule perspective serait d'y mettre au jour quelques fragments d'amphores complémentaires, ce qui ne présente pas un intérêt scientifique ou patrimonial suffisant.

Franck Bréchon

Bibliographie

BRECHON, EL SAFADI, ENCUESTRA, NANTET, PACHECO-RUIZ 2016 : BRECHON Franck, EL SAFADI Crystal, ENCUESTRA Oscar, NANTET Emmanuel, PACHECO-RUIZ Rodrigo, *Littoral du Languedoc-Roussillon, Port-Vendres et Collioure (Pyrénées-Orientales), Cap Gros / Baie de Collioure, opération de prospection 2016, OA 2935, rapport dactylographié, ARESMAR*.

COLLS et alii 1977 : COLLS Dalí, ÉTIENNE Robert, LEQUÉMENT Robert, LIOU Bernard, MAYET Françoise, « L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude », *Archaeonautica*, 1, 1977, pp. 3-145.

COLLS 1986 : COLLS Dalí, « Les amphores léétaniennes de l'épave Cap Béar III », in *Revue des Études Anciennes*, t. 88, 1986, n°1-4, Hommage à Robert Etienne, pp. 201-213.

COLLS et alii 2014 : COLLS Dalí, CASTELLVI Georges, SALVAT Michel, MARTINEZ-FERRERAS Verónica, JEZEGOU Marie-Pierre, « L'épave Port-Vendres 4 (Port-Vendres, Pyrénées-Orientales, France) : un exemple de commerce d'exportation à partir d'un port de Tarraconaise (Ier s. av. J.-C.), in MARTINEZ-FERRERAS Verónica (dir.), *La difusión comercial de las ánforas vinarias de Hispania Citerior-Tarraconensis (s. I a.C. – I d.C.)*, 2014, pp. 147-164.

LIU 1987 : LIU Bernard, « L'exportation de vin de Tarraconaise d'après les épaves », in *El Vi a l'antiguitat : economia, producció i comerç al Mediterrani occidental. Actes del Ier Col·loqui d'arqueologia romana, Badalona 1985*, Badalona, 1987, p. 271-284.

LOPEZ - MULLOR, MARTIN - MENENDEZ 2008 a : LOPEZ MULLOR Alberto; MARTIN MENENDEZ Albert, « Las ánforas de la Tarraconense », in Bernal Casasola Darío, Ribera i Lacomba Albert (éd.), *Cerámicas hispanorromanas: un estado de la cuestión*, Cadix, 2008, pp. 689-724

LÓPEZ - MULLOR, AQUILUÉ - ABADÍAS 2008 b : LÓPEZ-MULLOR Albert, AQUILUÉ-ABADÍAS Javier, *La producció i el comerç de les àmfores de la Província Hispania Tarraconensis : homenatge a Ricard Pascual i Guasch : [actes de les Jornades d'estudi celebrades al Palau Marc de la Generalitat de Catalunya els dies 17 i 18 de novembre de 2005]*, Barcelone, 2008, 420 p.

MARTINEZ, GUTIERREZ 2012 a : MARTINEZ Verónica, GUTIERREZ Anna « Caracterització arqueomètrica de les àmfores produïdes a les terrisseries del Baix Llobregat », in López Mullor Albert (dir.) et alii, *Barcino II : marques i terrisseries d'àmfores al pla de Barcelona (Corpus internacional des timbres amphoriques - 15)*, Institut d'Estudis Catalans, Barcelona, 2012, pp. 97-124.

MARTINEZ, 2012 b : MARTINEZ FERRERAS Verónica, « El estudio arqueométrico de las ánforas vinícolas. Una nueva forma de aproximarnos al conocimiento de la producción y exportación de vino en la Tarraconensis », in NOGUERA CELDRAN José-Miguel, ANTOLINOS MARIN Juan-Antonio (éd.), *De vino et oleo Hispaniae. Áreas de producción y procesos tecnológicos del vino y el aceite en la Hispania romana. Coloquio Internacional (Murcia, 27-28, 2011-2012)*, *Anales de prehistoria Y Arqueología*, Murcia, 2012, pp. 513-525.

MARTINEZ et alii 2012 c : MARTINEZ FERRERAS Verónica, CAPELLI Claudio, CABELLA Roberto, NIETO PRIETO Xavier, « From Hispania Tarraconensis (NE Spain) to Gallia Narbonensis (S France). New data on Pascual 1 amphora trade in the Augustan period », in *Applied Clay Science*, Volume 82, 2013, pp. 70-78

MARTINEZ - FERRERAS et alii 2014 : MARTINEZ FERRERAS Verónica, JEZEGOU Marie-Pierre, DESCAMPS Cyr, SALVAT Michel : « La proveniencia de las ánforas vinarias tarraconenses del pecio Port Vendres 5 (Pirineos Orientales, Francia) », in *Arqueología subacuática española : actas del I Congreso de arqueología náutica y subacuática española : Cartagena, 14, 15 y 16 de marzo de 2013*, Cadiz, 2014, pp. 109-125.

MARTÍNEZ - FERRERAS 2015 : MARTÍNEZ-FERRERAS Verónica, CAPELLI Claudio, JÉZÉGOU Marie-Pierre, SALVAT Michel, CASTELLVI Georges, CABELLA Roberto, « The Port-Vendres 4 Shipwreck Cargo: evidence of the Roman wine trade in the western Mediterranean », in *International Journal of Nautical Archaeology*, 44, 2015, pp. 277-299

MARTINEZ - FERRERAS 2016 : MARTINEZ -FERRERAS Verónica, « Las ánforas vinarias de la Layetania. Dinámicas de producción y difusión comercial en el siglo I a.C. y I d.C. », in JARREGA Ramon, BERNI Piero (éd.), *Amphorae Ex Hispania: Paisajes de producción y consumo. III Congreso Internacional de la Sociedad de Estudios de la Cerámica Antigua (SECAH)*, Tar-

ragona, 10-13 de diciembre de 2014, Monografías Ex Officina Hispana, Tarragone, 2016, pp. 139-153.

MAUDUIT 2012 : MAUDUIT Thierry, « L'Isle Saint-Georges : l'eau, la pêche et des artefacts antiques en plomb », *Revue archéologique de Bordeaux*, 2012, pp. 11-39.

MIRO 1988 : MIRO Jordi, *La producción de ánforas romanas en Catalunya, un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglos I aC - I dC)*, Oxford 1988, 366 p.

PARKER 1992 : PARKER A. J., *Ancient shipwrecks of the Mediterranean & the Roman Provinces*, BAR International Series 580, Oxford 1992, 569 p.

TREMOLEDA I TRILLA 2000 : TREMOLEDA I TRILLA Joaquim, *Industria y artesanado cerámico de época romana en el nordeste de Cataluña : época augustea y altoimperial*, Oxford, 2000, 341 p.

Nom de la commune : Prades

Nom de l'opération : Rue de l'église

Type d'intervention : fouille préventive (suivi de travaux)

Responsable : Adeline Barbe (Acter)

Équipe de terrain et collaborateurs scientifiques : Adeline Barbe, Etienne Roudier (technicien), Sylvain Durand (topographe), Pierre-Yves Melmoux (étude numismatique, collaboration gracieuse).

L'opération présentée s'est déroulée rue de l'Église, au centre de la commune de Prades. La fouille a porté sur une surface de 42 m² et s'est déroulée du 7 au 20 février 2018. La mission a porté sur la surveillance d'une tranchée de 0,80 m de large pour 0,80 m de profondeur, préalable à la pose d'un drain le long des murs du clocher et du flanc sud-est de l'église Saint-Pierre (fig. 1). L'édifice actuel date du XVII^e siècle². Il se trouve sur l'emplacement de l'église médiévale dont il ne subsiste que le clocher et une partie de l'élévation nord du bâtiment.

Alors que les opérations d'archéologie précédentes³ (2011, 2013, 2014) ont permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine de la ville, les vestiges découverts lors de ce suivi de travaux sont en lien direct avec des phases de construction du clocher médiéval, de l'édifice moderne et de l'occupation récente du cimetière situé au pied de l'église. En l'absence de diagnostic archéologique sur l'emprise concernée, l'opération a permis de mettre en évidence la nature des vestiges et de réaliser une étude en plan et en stratigraphie du secteur (fig. 2).

2 Le projet de construction de l'église neuve est renseigné par délibération du conseil en date de 23 mars 1597 (voir DELAMONT, 1878, p 134). Le chantier de construction s'échelonna jusqu'en 1749 avec la chapelle de la Conception.

3 Pour les opérations précédentes : voir la bibliographie générale proposée en fin de notice.

Les flancs sud-ouest et sud-est d'un massif de maçonnerie ont été observés sur 1,88 m et 6,63 m de long pour 0,71 m de large et 0,48 m de profondeur. Cette structure, de plan certainement quadrangulaire, suit une orientation globalement similaire aux murs d'élévation du clocher qui sont installés directement dessus (**fig. 3**). Le massif est interprété comme les fondations du clocher roman qui est daté du XII^e siècle. Les niveaux d'installation de la structure ont été trop partiellement observés pour que des éléments de datation ou de caractérisation soient exploités. Des aménagements postérieurs aux fondations ont été révélés. Un drain monté en pierre lié au limon a été repéré à l'angle sud-est du massif du clocher. Ce drain s'installe perpendiculairement au clocher. A l'instar des travaux engagés cette année, il répond probablement à une problématique médiévale ou moderne d'assainissement du secteur. Un peu plus au sud, un niveau de sol, construit en plaques de schiste et galets, a été identifié contre l'arase des fondations du clocher. Ce niveau a été observé sur 2,60 m de long pour 0,40 m de large. Il pourrait s'agir d'un aménagement de sol extérieur et plus précisément de l'ancien parvis de l'église. Sa datation n'est pas clairement précisée en l'état.

L'opération a aussi révélé un mur arasé, observé sur 0,92 m de long et 1 m de large et 0,80 m de hauteur. Il se localise au pied du mur ouest du clocher, en parallèle au mur gouttereau de l'église. Ce mur est à associer soit à l'église pri-



Figure 1 : Vue générale de la tranchée au pied du clocher roman, depuis l'ouest (cliché A. Barbe, Acter 2018).

mitive soit à une des caves attenantes à l'église antérieure, qui a été achetée et démantelée pour la construction de l'édifice moderne. En effet, plusieurs actes notariés nous renseignent sur l'achat de celliers (le terme cellier peut aussi inclure des caves à vin soit un réduit construit en dur où l'on fait le vin) et de maisons dans le but



Figure 2 : Plan masse de la fouille au 1/100e (Levé topographique S. Durand, DAO S. Durand et A. Barbe, Acter 2018).

de dégager l'espace pour la nouvelle église au début du XVI^e siècle.

Sur le côté ouest du clocher, deux niveaux de sol ont été découverts ainsi qu'un vestige d'aménagement (**fig. 4**). En effet, un sol de plaques de schiste a été reconnu (1,1 m de long pour 0,71 m de large) au pied de l'élévation, directement encaissé dans la dernière assise de fondation du clocher. Cela forme un décroché dans le niveau de circulation et le rabaisse de 0,12 m. Il semble fonctionner avec un aménagement (0,76 m de long, 0,3 m de large, 0,32 m de haut) structuré par un bloc taillé de forme quadrangulaire, disposé directement sur le sol, sur lequel repose un négatif de mortier de chaux de l'arrachement d'un bloc supérieur. Malgré l'état de conservation de la structure, elle peut correspondre aux dernières marches d'une volée d'escalier. À l'opposé de la structure, distant d'une soixantaine de centimètres du sol de schiste, un lambeau de sol de tomettes en navette a été découvert (0,67 m de longueur, 0,82 m de largeur). Il est encadré au nord par le mur arasé médiéval et à l'est par le clocher. Son niveau de circulation se situe à 0,14 m en dessous du sol précédent et semble aussi encaissé dans les fondations du clocher. Ainsi ces deux niveaux de circulation, associés à l'arrachement de marche peuvent correspondre à des vestiges de sols situés à l'intérieur d'un espace clos desservis par un escalier (chapelle, aménagement funéraire dans le cimetière ou vestige de cave ?).

Un ensemble de six sépultures à inhumation a été découvert dont quatre ont été partiellement fouillées et prélevées. En effet, la situation des



Figure 3 : Vue des fondations du clocher, depuis l'est (cliché A. Barbe, Acter 2018).



Figure 4 : Vue des sols construits localisés sur le flanc ouest du clocher de l'église, depuis le nord (cliché A. Barbe, Acter 2018).

sépultures n'a pas permis de les dégager complètement. Les tombes répondent toutes à un mode d'inhumation en cercueil dont soit les planches soit les clous ou les deux ont été conservés. Deux tombes se localisent à l'ouest et sont installées sur les sols construits au pied du clocher. Une troisième se localise au sud-ouest des fondations du clocher, dans la berme. Les trois dernières forment un lot en se superposant et comprises dans le même encaissant. Elles se localisent au sud-est du clocher et ont été percutées par la construction du mur de l'entrée contemporaine de la Salle du Trésor (**fig. 5**). Malgré une dizaine de mètres de distance entre les deux groupes de sépultures, l'ensemble des inhumations suit une altimétrie d'installation assez homogène. L'état de conservation des tombes, le mode d'inhumation similaire ainsi que leur chronologie relative nous autorisent à penser que ces tombes datent de l'époque Moderne, durant une période comprise entre la fin de la construction du flanc sud de l'église (1645-1668) et l'abandon du cimetière en 1719. Cependant ces bornes chronologiques sont soumises à modifications avec la présence d'un denier en billon associé à une des sépultures. La monnaie semble avoir été frappé à Valence (*Valencia*) en 1271 sous Jacques I^{er} d'Aragon. Des datations au radiocarbone sont en cours de réalisation afin de préciser la chronologie des inhumations. Nous constatons donc une double dynamique dans l'appropriation de l'espace du cimetière avec l'utilisation progressive de l'espace autour des chapelles latérales vers le nord et un déplacement vers l'extérieur

donc vers la bordure sud du cimetière avec un décalage des sépultures au fur et à mesure des inhumations. Évidemment, ces hypothèses sont à étayer par une étude plus conséquente de l'espace funéraire.

Postérieurement aux sépultures, ce sont deux contreforts de la chapelle Saint-Benoît (1735) qui ont été mis au jour alors que ces derniers ont été probablement arrachés lors de la mise en place de la voirie contemporaine.

Les fondations du bâtiment d'entrée (parcelle 80) de la salle du Trésor ont été découvertes. Celles-ci se caractérisent par une maçonnerie de galets pris dans du ciment, dont la tranchée d'installation a coupé au moins deux sépultures et qui couvre le drain médiéval. Au nord-ouest, une réduction d'ossements contenue dans une fosse subcirculaire a été fouillée. Cet aménagement, postérieur aux sépultures, s'encaisse dans un niveau de remblai. La fosse résulte probablement du déplacement d'inhumations lors des travaux de mise en place de la calade et de l'aménagement du parvis contemporain.

Pour finir, l'étude des céramiques issue de la fouille n'a pas permis de caractériser les phases chronologiques précises d'occupation de la zone. Outre le fait que les espaces funéraires médiévaux et modernes drainent peu de rejets de matériel céramique, le secteur a été largement remanié au fil des siècles soit par la présence de bâtiments et leur destruction, liée notamment à la construction de l'église Saint-Pierre et de ses bâtiments latéraux, soit par des aménagements plus récents qui ont entraîné des destructions profondes du contexte archéologique (mise en place du parvis, de la rue, réfection des trot-

toirs...). Ainsi malgré quelques éléments céramiques de l'Antiquité, ce secteur de l'église est caractérisé principalement par une occupation bornée du Moyen Âge central et de l'époque Moderne jusqu'à l'époque Contemporaine.

Adeline Barbe

Bibliographie

Catafau 1998 : CATAFAU (A.), Prades in *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (X^e-XV^e siècles)*, Llibres des Trabucaire, Presses Universitaires de Perpignan, Col. Llecio Historia, 1998, 717 p.

Crusafont 2015 : Crusafont (de) i Sabater (M.), *Història de la moneda de la corona catalano-aragonesa medieval (excepte els comtats catalans) (1067/1162-1516)*, Barcelone, 2015, 886 p.

Delamont 1878 : DELAMONT (E.), *Histoire de la ville de Prades en Conflent*, Col. Monographie des villes et villages de France, Office d'édition du livre d'histoire, 1878, reprise de l'édition de 1878, 1997, Paris, 572 p.

Dellong 2013 : DELLONG (E.), *Place de l'appel du 18 juin / Rue des Marchands, Prades, Pyrénées-Orientales*, Rapport Final d'Opération, Hades, volume 1, octobre 2013, 76 p.

Huser 2000 : HUSER (A.), *La maison Jourda, Prades, Pyrénées-Orientales*, Etude du bâti, DFS, AFAN, 2000.

Huser 2011 : HUSER (A.), *Immeuble Place de l'appel du 18 juin / Rue des Marchands, Prades, Pyrénées-Orientales*, Rapport Final d'Opération Diagnostic archéologique du bâti, Inrap Méditerranée, octobre 2011, 75 p.

Jandot 2013a : JANDOT (C.), *5 rue des Marchands, Prades, Pyrénées-Orientales*, Rapport Final d'Opération Diagnostic archéologique du bâti, Inrap Méditerranée, janvier 2013, 108 p.

Jandot 2013b : JANDOT (C.), *22-24 rue des Marchands, Prades, Pyrénées-Orientales*, Rapport Final d'Opération Diagnostic archéologique du bâti, Inrap Méditerranée, mars 2013, 95 p.

Polloni 2014 : POLLONI (A.), *Prades, Hôpital de Prades, extension de l'EHPAD Guy Malé*, Rapport Final d'Opération, Diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, février 2014, 72 p.



Figure 5 : Vue d'une des sépultures, localisée à l'est du clocher. Le haut du corps a été coupé par les fondations de l'entrée contemporaine de la Salle du Trésors (cliché A. Barbe, Acter 2018).



Figure 4 : Vue de la muraille ouest du Castell de Reynès (cliché S. Durant).

bout d'un mur de terrasse dont on ne comprenait pas trop l'utilité. Ce sondage avait pour objectif de pallier cette interrogation et éventuellement de découvrir des connexions avec le rempart. Ce sondage (le moins prolifique en artefacts) n'a pas permis de répondre à ces différentes problématiques. L'ouverture pratiquée n'a révélé que la fin d'un mur, fortement dégradé qui repose directement sur le substrat rocheux.

L'emplacement du sondage 5 a été décidé en raison d'une trouée dans la muraille Est, qui aurait permis, avec moins d'effort et plus de sécurité, d'atteindre les niveaux les plus anciens du château. En effet à cet endroit, la trouée a entraîné une perte importante de matériaux, abaissant le niveau de sol actuel au point le plus bas de tout le château. Ce sondage a révélé la présence d'un mur chaîné à la muraille, d'un niveau d'occupation datable entre le XIII^e et le XIV^e siècle et des sols préparatoires à l'édifice.

Les sondages dans l'enceinte ont donc permis de mettre en évidence une préservation assez remarquable des niveaux archéologiques, avec la présence d'agencements bien plus complexes et bien mieux préservés que ce qui était soupçonné jusqu'alors. Un premier phasage peut aussi être proposé sur le plan général du Castell de Reynès (fig. 5).

Étienne Roudier

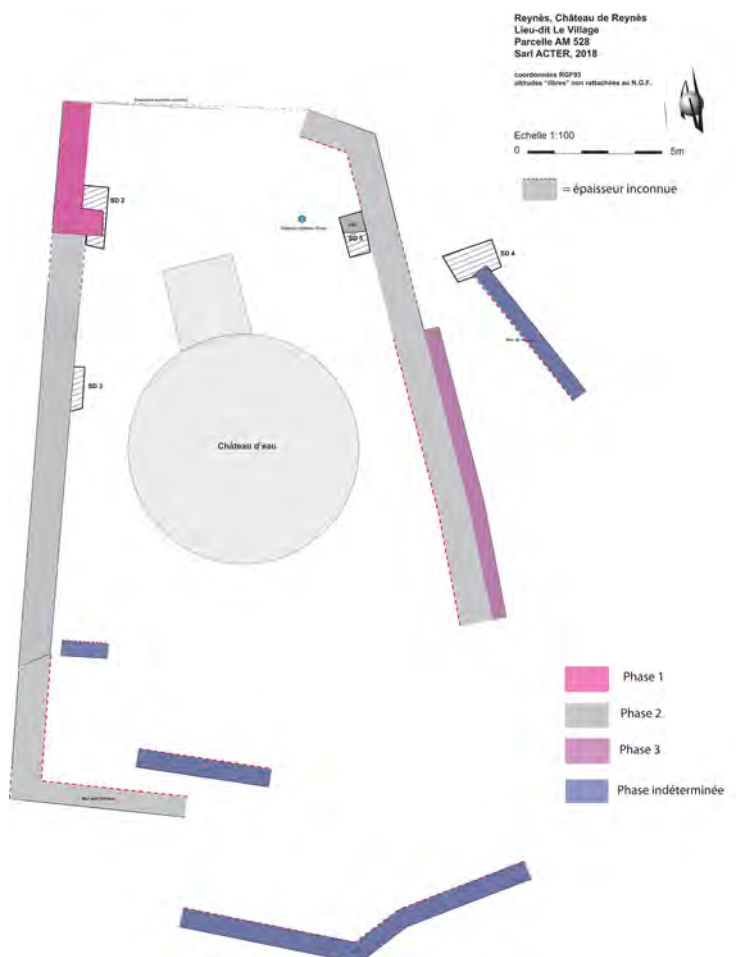


Figure 5 : Plan du Castell de Reynès (relevé et DAO É. Roudier).

Nom de la commune : Sainte-Marie-la-Mer

Nom de l'opération : El Camp de l'Oliu

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Assumpció Toledo i Mur (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et post-fouille : Richard Donat, Maxime Guillaume, Céline Pallier, Bruno Vanderhaegen, Catherine Bioul, Christophe Cœuret (Inrap).

Le diagnostic archéologique au lieu-dit *El Camp de l'Oliu*, sur la commune de Sainte-Marie-la-Mer, a eu lieu pendant le mois de juillet 2018.

Les informations géomorphologiques recueillies permettent de mieux connaître les modalités de l'occupation humaine depuis le retrait de la mer, dans un secteur aux environnements très diversifiés (lagunes, estuaires, terrasses, plaines inondables...) où les dynamiques d'érosion et de sédimentation sont très variables dans l'espace et dans le temps (crues, défluviations...) (**fig. 1**).

Ainsi on sait que les parcelles, objet de ce diagnostic, se situent dans une zone marécageuse que la mer a réinvestie vers 3350 av. J.-C. (Néolithique moyen/final). Faisant chemin vers la mer, la Têt apporte des dépôts sédimentaires, au moins à partir du II^e âge du Fer (IV^e-III^e av. J.-C.). Enfin, sous la terre arable actuelle, la plaine inondable, souvent hors de l'eau, avait été exploitée à l'époque antique et médiévale.

Le registre archéologique, notamment le mobilier céramique recueilli, complète les données obtenues par l'étude géomorphologique (**fig. 2**). Tout d'abord, il témoigne de l'absence de débris d'époque moderne et contemporaine.

La présence diffuse d'éléments typiques du bas Moyen Âge, voire du début de l'époque Moderne, marque une période d'amendement léger de ces parcelles. Les céramiques communes médiévales nettement plus nombreuses dans la tranchée 1 pourraient être associées à des fosses de plantation d'arbres. En ce qui concerne le haut Moyen Âge, aucun indice n'a été relevé.

Pour la période antique, les indices d'époque romaine attribuables au Haut Empire sont rares et diffus. En revanche, les éléments de la République romaine sont présents avec régularité. Cela témoigne d'une mise en culture marquée de ces terres à cette époque.

Enfin, les éléments les plus anciens sont de rares tessons à rattacher au II^e âge du Fer.

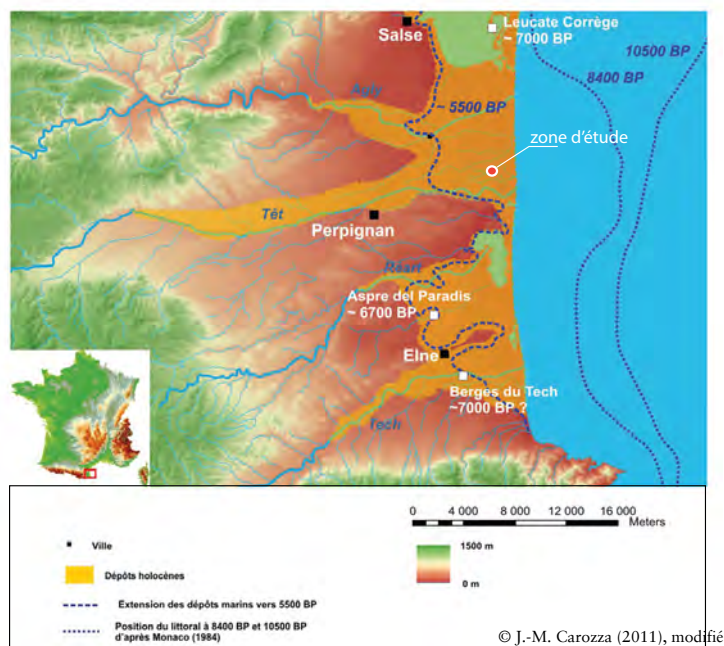


Figure 1 : Carte de restitution de la transgression maritime maximale (d'après J.-M. Carozza/ Université de la Rochelle, avec des apports de C. Pallier, Inrap).

Pour résumer, les parcelles ont été fréquentées à la Protohistoire. Elles ont été cultivées par la suite, à l'époque de la République romaine (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) ainsi que plus tard au bas Moyen Âge. Les trous de poteaux mis au jour révèlent des aménagements ponctuels de cette dernière période.

La mise en culture de ces parcelles au bas Moyen Âge est à rattacher à l'existence, à proximité, de l'église paroissiale de *Sant Andreu de Bigarans*, aujourd'hui détruite. Cette église est citée sur un document du XII^e siècle, signé par le roi d'Aragon, comte de Barcelone.

Assumpció Toledo i Mur

Bibliographie

Toledo i Mur et al. 2018 : TOLEDO I MUR (A.), PAL-LIER (C.), KOTARBA (J.), *Sainte -Marie-la-Mer. El Camp de l'Oliu. Lotissement : le Parc Marin, rue du Bicentenaire*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Méditerranée, 2018, 49 p., 8 fig.

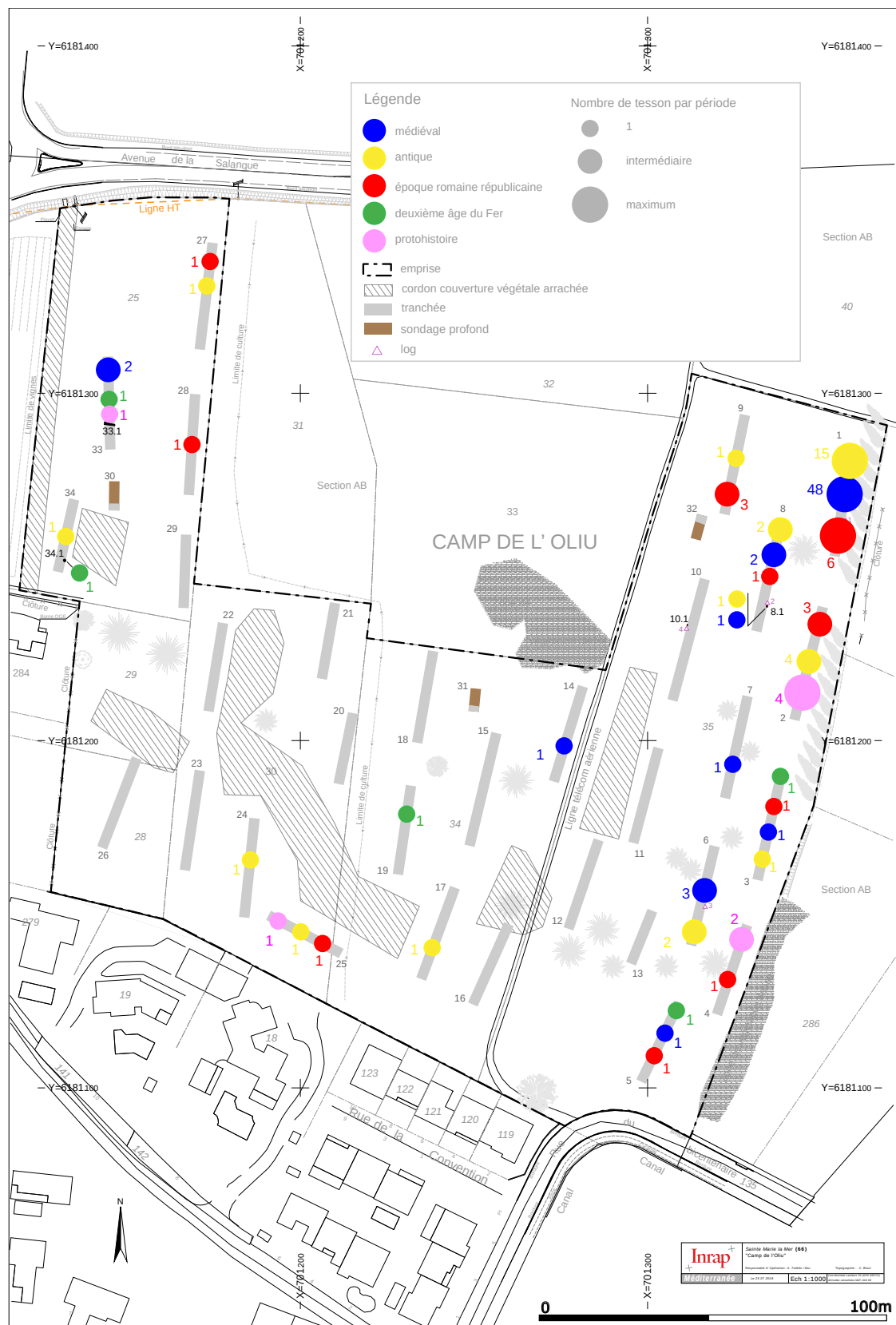


Figure 2 : El Camp de l'Oliu, Saint-Marie-la-Mer.
 Plan de masse avec la répartition du mobilier selon les différents types de céramique.
 La grandeur des cercles est en rapport avec le décompte de tessons au sein du même groupe
 (données : J. Kotarba ; réalisation : A. Toledo i Mur ; DAO : Ch. Coeuret, Inrap).

Nom de la commune : Saint-Génis-des-Fontaines

Nom de l'opération : lotissement « Domaine de la Teulère » (*La Teuléria*)

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Jérôme Kotarba (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et post-fouille : Guilhem Bernoux, Céline Pallier, Catherine Bioul, Véronique Vaillé (Inrap)

Collaborateurs scientifiques : Angélique Pollo-ni (mobilier céramique et contexte), Serge Vigier (mobilier lithique)

Le diagnostic archéologique réalisé sur le projet de lotissement dénommé « Domaine de la Teulère » (*La Teuléria*) a porté sur une surface de 5 ha, testée à 10 %. Cet aménagement se situe le long de la route de Brouilla et en bordure de la RD 618.

Des vestiges anciens sont présents sur l'ensemble des trois parcelles du projet. Il s'agit pour une partie de fosses de plantation d'arbres, souvent quadrangulaires et d'environ 0,75 m de côté (**fig. 1**). Elles indiquent un complant d'arbres, sans doute en association avec de la vigne, attribuable à l'époque moderne ou contemporaine.



Figure 1 : Saint-Génis-des-Fontaines, tranchée de diagnostic avec une fosse de plantation d'arbre au premier plan (cliché G. Bernoux, Inrap).

Des vestiges attribuables à la Préhistoire récente ou à la Protohistoire sont présents çà et là, sous la forme de foyers à pierres chauffées. À deux endroits, les vestiges sont un peu plus denses et peuvent constituer des sites archéologiques à part entière. Vers le milieu du projet (site *La Teuléria* 186), c'est le cas pour des foyers à pierres chauffées bien conservés (3 observés), 2 fosses dont une avec de gros fragments de vases (**fig. 2**), et un ensemble de petits creusements (8 observés) assimilables à des trous de poteau. L'alignement de quatre d'entre eux laisse entrevoir la présence d'un bâti structuré.

Dans la partie sud-est du projet (site *La Teuléria* 185), les structures présentes correspondent à deux puits probables, une fosse et deux petits creusements pouvant être des trous de poteau. Le



Figure 2 : Saint-Génis-des-Fontaines, site *La Teuléria* 186, au premier plan fosse avec des pans de vase, et en arrière-plan, un foyer à pierres chauffées (cliché G. Bernoux, Inrap).

comblement supérieur des puits livre du mobilier assez abondant, sans doute associé à un dépotoir pour l'un (**fig. 3**). Il s'agit de céramiques modelées appartenant à des récipients de diverses tailles, des silex et des quartz taillés, une hache polie. Les formes de céramique et les éléments de préhension (anses verticales en bobine) sont caractéristiques du Néolithique moyen et s'apparentent à la culture Montbolo.



Figure 3 : Saint-Génis-des-Fontaines, site *La Teuléria* 185, fosse complexe comprenant un dernier comblement avec un sédiment gris et de nombreux débris rejetés (cliché J. Kotarba, Inrap).

Ces occupations de la Préhistoire récente se sont établies dans un terrain qui présentait encore sans doute une topographie moins plane que celle actuelle, avec des bourrelets graveleux et des dépressions oblongues plus limonneuses. C'est dans ces dernières formations que les vestiges de la Préhistoire sont lisibles, malgré un défonçage de près de 0,60 m.

Jérôme Kotarba

Bibliographie

Kotarba J., Polloni A., 2018 : avec la collaboration de P.-Y. Melmoux, S. Vigier, *Saint-Génis-des-Fontaines, Domaine de Teulère, La Teuléria 185 et 186. Des structures du Néolithique moyen et des vestiges d'habitat*, R.F.O. de diagnostic, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2018, 93 p.

Nom de la commune : Vivès

Nom de l'opération : Serres de las Aires

Type d'intervention : diagnostic

Responsable : Angélique Polloni (Inrap Méditerranée)

Équipe de terrain et post-fouille : Assumpció Toledo i Mur, Guillaume Bernoux, Catherine Bioul, Christophe Cœuret (Inrap).

Ce diagnostic archéologique, préalable à la construction d'un lotissement, portait sur un terrain de près de 2 hectares localisé à l'est du centre du village de Vivès, au lieu-dit « Serres de la Aires » (**fig. 1**). Cette intervention a permis la découverte d'une importante quantité de mobilier, et plus particulièrement de céramique, datée de l'Épicampaniforme.

Ce mobilier provient en intégralité d'une couche très anthropisée (US101.1), mise au jour dans la tranchée 1. Ce niveau, dont l'épaisseur varie entre 0,22 m et 0,32 m, consiste en un limon sableux brun foncé très charbonneux incluant cailloutis et galets et qui contenait de nombreux tessons de céramique, un fragment de faune et quelques éléments lithiques. Des concentrations de tessons appartenant à un même vase ont fréquemment été observées.

L'US101.1 apparaît à 0,45 m de profondeur, soit juste sous le niveau des labours. Sa limite nord-est a été observée en plan sur 27 m de long. Sa largeur n'a pas pu être déterminée, malgré les sondages réalisés à cet effet. En coupe, on observe que l'US101.1 présente une pente douce et constante dans le sens nord-est/sud-ouest (**fig. 2**). Notons que dans l'un des sondages (sondage 1), nous avons pu observer l'US101.1 en coupe sur une longueur 5,60 m et que sa limite sud-ouest n'était toujours pas atteinte. Les niveaux sous-jacents à l'US101.1 sont stériles et formés par des litages de limons, de sables, de graviers et de galets.

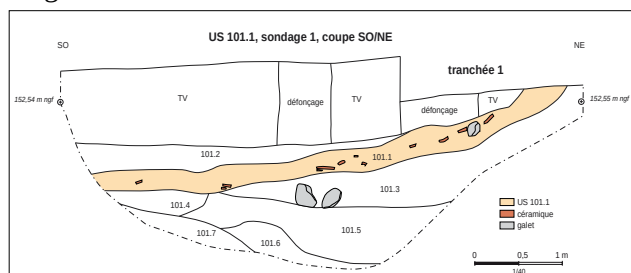


Figure 2 : L'US101.1 vue en coupe dans le sondage 1 (tranchée 1)

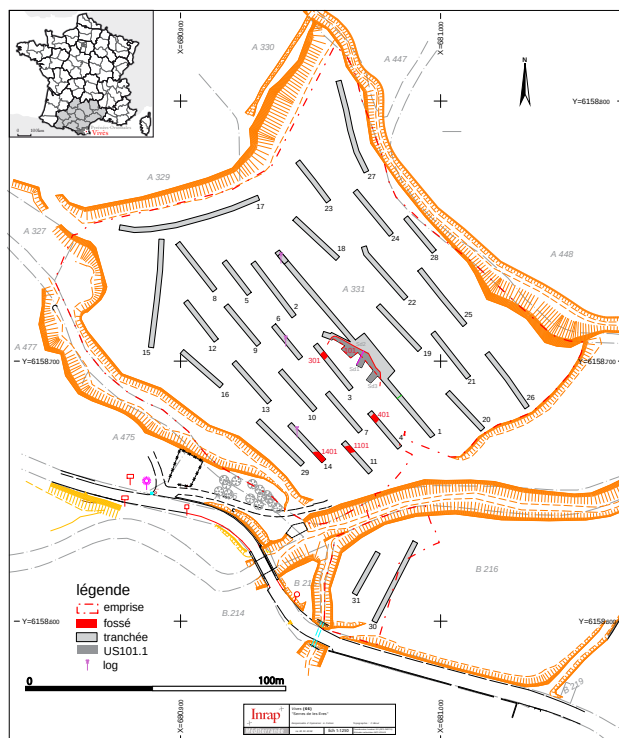


Figure 1 : Plan du diagnostic archéologique et localisation de la couche ayant livré le mobilier épicampaniforme

Le contexte dans lequel a été découvert ce niveau à mobilier épicampaniforme est difficile à cerner. Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit ce niveau anthropisé est inclus dans une très grosse structure, dont nous n'avons pas trouvé les limites, soit il s'agit d'un niveau d'occupation qui aurait été piégé localement dans une dépression naturelle. En l'état actuel, c'est la deuxième hypothèse qui nous paraît la plus probable. Précisons tout de même qu'au cours du diagnostic, quatre tronçons de fossés ont été découverts dans des tranchées localisées à proximité de la tranchée 1, et plus précisément au sud-ouest de celle-ci (**fig. 1**). Le seul élément mobilier mis au jour dans les coupes réalisées dans ces tronçons de fossés est un petit tesson de céramique non tournée très ubiquiste. Ces tronçons de fossés, s'ils fonctionnent ensemble, formeraient une enceinte de plan ovale dont la surface interne peut être estimée à 1300 m². Il n'est pas impossible que ces fossés, ou tout au moins celui nommé FO301, fonctionnent avec l'US101.1, mais ceci ne pourra être vérifié qu'à la faveur d'un décapage extensif de toute la zone.

Le mobilier céramique mis au jour dans l'US101.1 consiste en 836 tessons de céramique modelée. L'étude de ce mobilier, réalisé par

A. Toledo i Mur, a permis d'individualiser et de documenter 23 individus céramique (Polloni et Toledo i Mur, à paraître). Parmi eux figurent plusieurs vases décorés de motifs barbelés, typiques de l'Épicampaniforme, qui correspond à la phase la plus ancienne des débuts de l'âge du Bronze. Ces vases à décors barbelés côtoient des vases décorés d'impressions, des vases à préhensions, des vases munis de cordons lisses et digités et des vases non décorés (fig. 3).

L'abondant mobilier recueilli sur le site suggère que nous sommes en présence d'un habitat, qu'il convient désormais de mieux caractériser. Notons qu'à ce jour, seuls deux habitats ayant livré du mobilier épicampaniforme ont été recensés dans les Pyrénées-Orientales : *Pedra Blanca* à Passa (Mazière, 1992) et le *Mas Couret* à Saleilles (Claustre et Mazière, 1998 ; Vignaud, 1997). Ces deux sites, qui ont fait l'objet de fouilles (fouille partielle dans le cas de *Pedra Blanca*), n'ont toutefois livré qu'un nombre très réduit de tessons décorés de motifs épicampaniformes (un tesson seulement au *Mas Couret*).

Le site de *Serres de las Aires* à Vives peut donc être considéré comme un site majeur pour la définition et la compréhension de l'Épicampaniforme à l'est des Pyrénées. La série céramique mise au jour au cours de ce diagnostic s'avère d'ailleurs être le corpus céramique épicampaniforme le plus conséquent découvert dans les Pyrénées-Orientales (fig. 4).

Notons que l'Épicampaniforme, appelé aussi Bronze ancien de tradition campaniforme, correspond aux premières manifestations du Bronze ancien et que cette culture illustre le passage entre la fin du Néolithique et le début de l'âge des métaux. D'après les datations radiocarbones réalisées sur divers sites du midi de la France, l'apparition de la céramique à décor barbelé du Bronze ancien (Épicampaniforme) peut être calée entre 2200 et 2000 av. J.-C. La datation 14C réalisée à Vives sur un charbon issu de la même unité stratigraphique que le mobilier céramique donne une fourchette chronologique comprise entre 2290 et 2051 cal. BC.

Angélique Polloni

avec la collaboration de A. Toledo i Mur



Figure 3 : Vases décorés du « *Serres de las Aires* » à Vives.

En haut : bols hémisphériques à décor du type épicampaniforme ; 3 et 4 : fragments d'un vase ansé, à profil caréné, orné de motifs épicampaniformes (clichés C. Cœuret, Inrap).

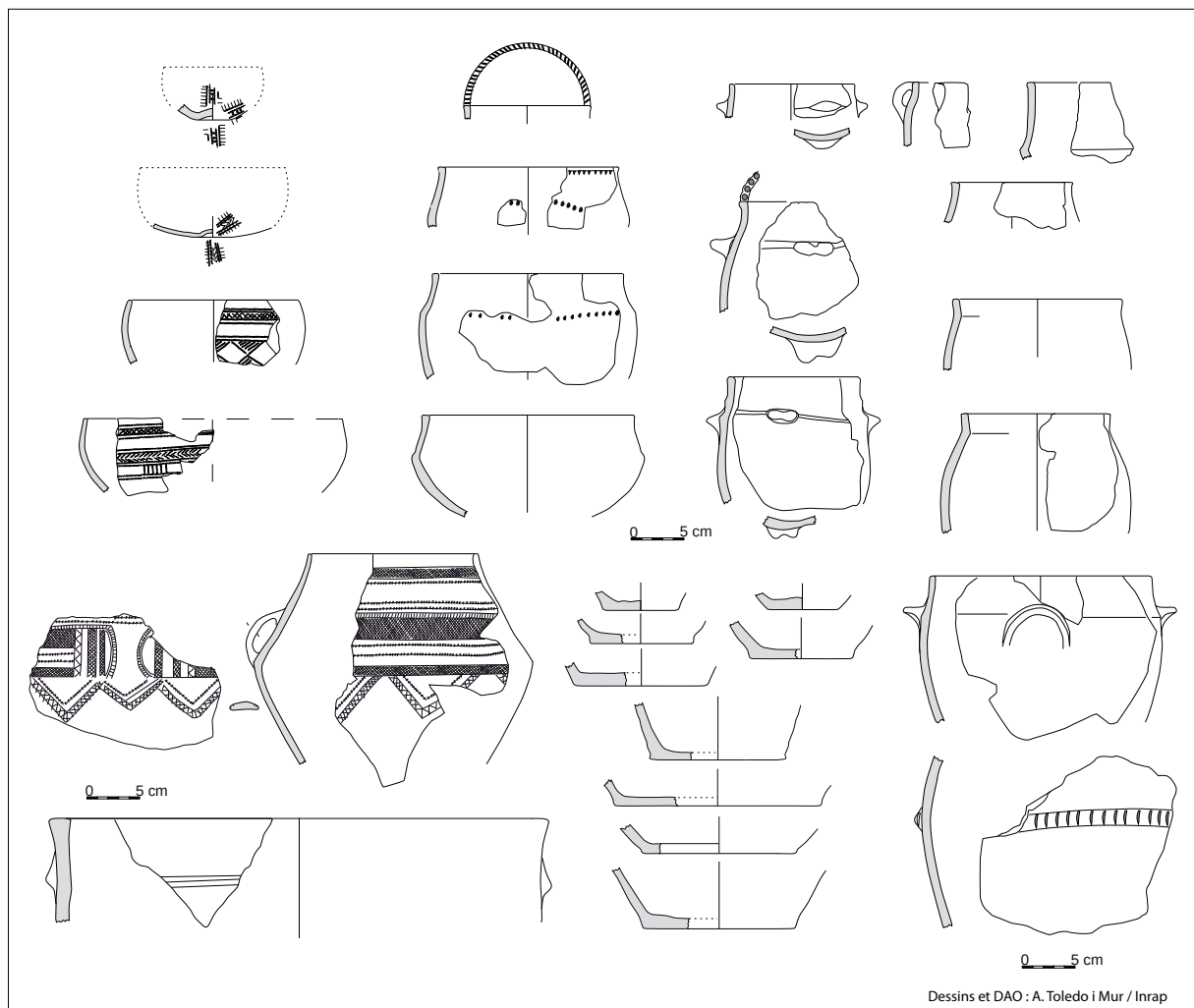


Figure 4 : Les céramiques Épicampaniforme (Bronze ancien) du Serres de las Aires à Vives
(dessins et DAO : A. Toledo i Mur)

Bibliographie

Claustre, Mazière 1998 : CLAUSTRE (F.), MAZIÈRE (F.), La céramique campaniforme des Pyrénées-Orientales. *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 95, 3, 1998, p. 383-392.

Mazière 1992 : MAZIÈRE (F.), Fouille d'un habitat de plein air du Bronze ancien primitif en Roussillon. Note préliminaire. *Travaux de Préhistoire Catalane*, 8, 1992, p. 81-83.

Polloni, Toledo i Mur 2019, à paraître : POLLONI (A.), TOLEDO I MUR (A.), La série céramique épicampaniforme de Les Serres de les Eres, Vivès (Pyrénées-Orientales). *Documents d'Archéologie Méridionale*.

Vignaud 1997 : VIGNAUD (A.), Saleilles, Mas Couret, *Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, n° 12, Perpignan, p. 14-15.

Lierre maison (HOLLAND)
Le 1^{er} de 1730

Le joint a saint Gilbert
dans le moulin



ARTICLES

Note sur un site inédit de roches à cupules dans les Albères : Las Mèdes IV (vallée de *Lavall*, Argelès sur Mer)

Cécile Respaut

Association Archéologique des P.-O.

Ce site a été découvert par un couple de randonneurs : Bruno Mazzili et Carole Grivottet, en février 2016. Nous y sommes allés avec eux en décembre 2018 pour l'étudier. Il est perché sur un léger replat dominant la vallée de la Massane, à environ 350 m d'altitude, dans un environnement forestier de chênes verts assez dense. Le gneiss est omniprésent dans cette partie des Albères, mais nous sommes ici en présence d'un septum de schiste. Ce substrat rocheux affleurant présente des parties en relief, formant des crêtes ainsi que des fissures parallèles, et des zones relativement planes. Des cupules y ont été aménagées, ainsi que sur un bloc de roche détachée du substrat.

A la différence des creusements dus à l'érosion, les cupules d'origine anthropique, réalisées avec un percuteur dur, généralement en quartz, sont hémisphériques et polies. Il n'est pas rare de retrouver les percuteurs à proximité (Abélanet, 1990, 92).

Nous avons déterminé quatre ensembles organisés sur des supports différents :

L'ensemble 1 (**fig. 1**) s'étend sur une surface du substrat schisteux affleurant, relativement plane, inclinée d'au moins 30° par rapport à l'horizontale. Nous y avons observé environ 40 cupules de 2 à 10 cm de diamètre, et d'une profondeur maximale de 5 cm. Certains creusements sont « pédiformes » ou « en haltères » (avec traces de piquetage). Des sillons existent reliant certaines des cupules entre elles. Deux cupules sont légèrement tronquées par une cassure ayant fait disparaître la partie inférieure droite (sud) de cette « dalle ». Cette cassure est donc postérieure à leur réalisation. Certains creusements moins nets ou se confondant avec les fissures de la roche n'ont pas été relevés, mais correspondent peut-être également à une action humaine. Une étude plus détaillée pourrait apporter d'autres informations.

L'ensemble 2 (**fig. 2**) correspond à un rocher isolé, aux formes arrondies, mesurant environ 130 x 88 x 50 cm, visiblement déplacé et déposé sur le substrat rocheux. Il comporte au moins 16 cupules de 3 à 7 cm de diamètre, et divers creu-

sements formant des rigoles reliant des cupules entre elles. Curieusement, sa face verticale ouest a été également creusée, formant quatre saignées mi-tubulaires verticales. Il semble que ces creusements aient pu faire éclater la roche.

L'ensemble 3 (**fig. 2**) est à proximité immédiate de l'ensemble 2, sur une petite crête rocheuse d'environ 1m de long présentant une cupule sur chacun de ses deux sommets.

L'ensemble 4 (**fig. 2**) très près de l'ensemble 2, et sous celui-ci, se trouve sur une plaque relativement lisse, appartenant au substrat érodé, et dans laquelle ont été creusées quatre cupules circulaires et deux croix de taille différente (env. 8 et 18 cm de long), difficilement discernables car en léger creux.

La vocation de ce site est très probablement rituelle, pour accomplir des libations, car la configuration des cupules reliées par des rigoles se prête bien à l'écoulement de liquides. Cela est particulièrement évident sur l'ensemble 2, le liquide se déversant alors sur l'ensemble 4, situé en contrebas. Ces aménagements ne peuvent pas être datés précisément, mais ils sont habituellement mis en relation avec les mégalithes néolithiques, les dalles de couverture de dolmen comportant assez souvent des cupules et des cruciformes (Abélanet 1990). C'est le cas du dolmen *Cova de l'Alarç*, au hameau du *Rimbau*, près de Collioure, qui présente deux cupules de 6 ou 7 cm de diamètre sur sa dalle de couverture (Abélanet 2011, 168-169). Dans certains mégalithes néolithiques, comme l'allée couverte du *Juncal*, à Cadix (Andalousie), des dalles cupulées ont été remployées en orthostates, prouvant bien leur ancienneté. Elles ont également été peintes avant d'y être positionnées verticalement (Bueno Ramirez *et al.* 2007, 596).

Plusieurs occupations néolithiques sont attestées à proximité de nos roches. Citons les sépultures de la *Cova de la Tortuga* dans la vallée de *Lavall* (Grau 1968, Baills, 1972), la présence de tessons de céramique et d'industrie lithique néolithiques à *Ultrera*, et deux dolmens (sans cupules) au-dessus du château de Valmy...

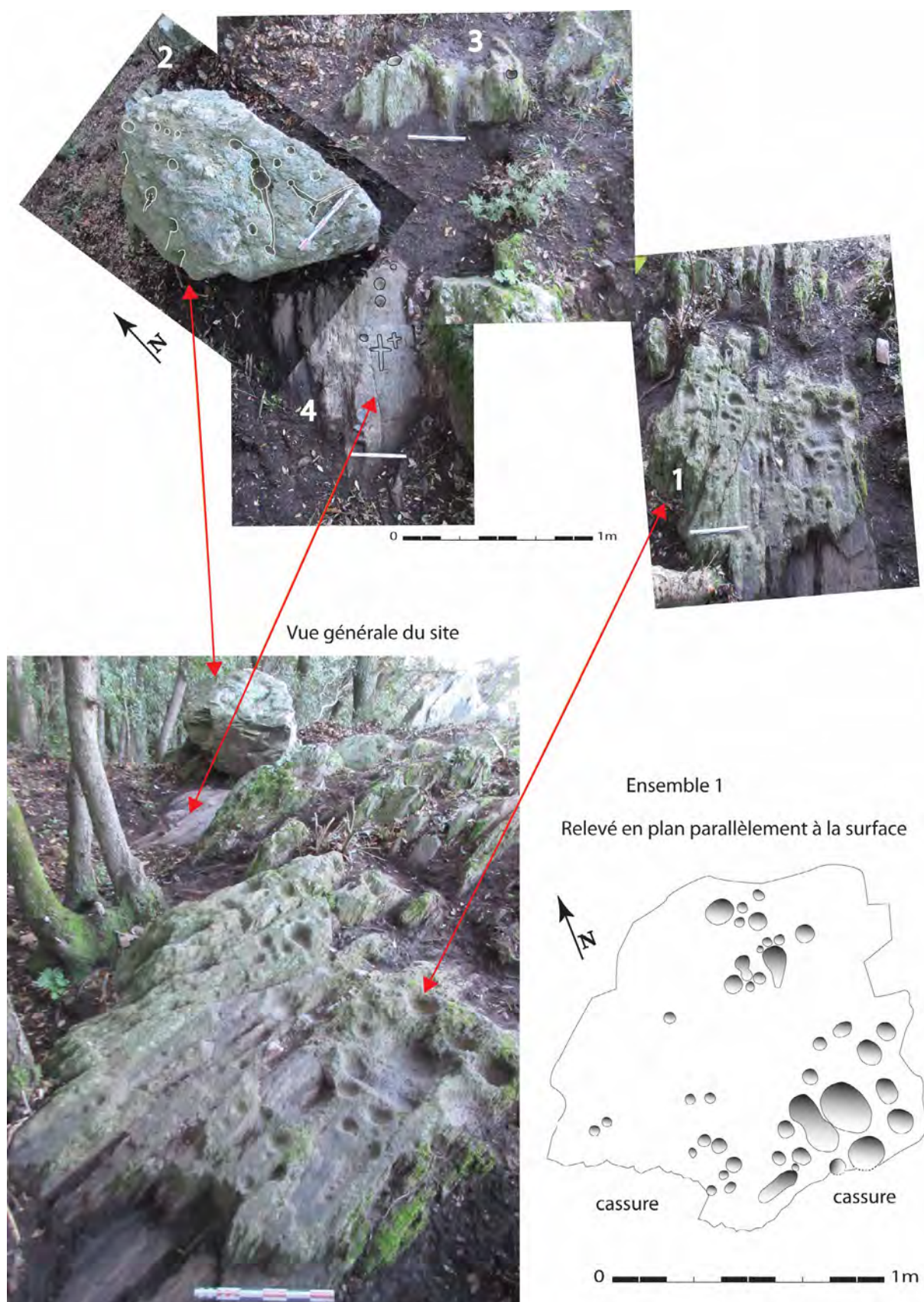


Figure 1 : Vue générale du site, relevé de l'ensemble 1 (clichés, relevé et DAO C. Respaut).

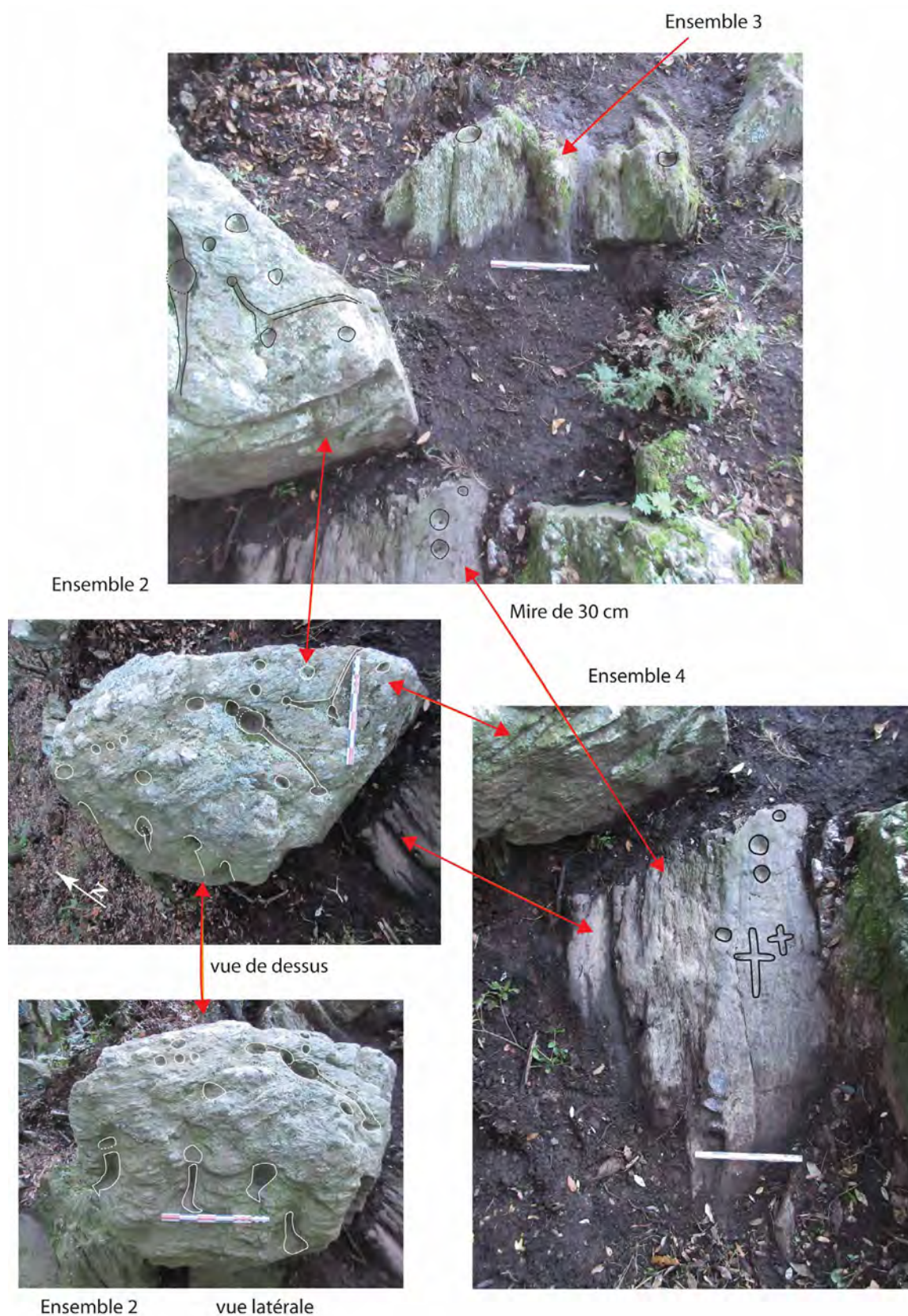


Figure 2 : Les ensembles 2, 3 et 4 (clichés et DAO C. Respaut).

Bien que ce soit ici un petit affleurement de schiste qui ait été préférentiellement choisi, le gneiss, qui est omniprésent dans cette partie des Albères, peut aussi être creusé et conserver de belles cupules ; il en existe sur le substratum du château d'*Ultrera* (de 4 à 5 cm de diamètre et de 4 cm de profondeur, en moyenne) et à proximité de *la Pava*, où une grande cupule ou bassin, de plus de 30 cm de diamètre, est signalée par un panneau au bord d'une piste. Cependant, même sur le versant sud des Albères, où les mégalithes abondent, gravures et « *cassoletes* » sont assez rares, sûrement parce que la roche s'y prête moins.

Les roches à cupules sont beaucoup plus nombreuses en Conflent, commune de Conat, sur le vaste substrat schisteux du *Pla de Vall en So* (sur dolmen ou rochers isolés ...), accompagnées également de croix dont les branches se terminent parfois par des cupules : elles apparaissent donc contemporaines de celles-ci. Les cruciformes seraient des signes anthropomorphes d'après Jean Abélanet (et n'ont donc rien à voir avec le christianisme, beaucoup plus tardif). La région du Caroux, en Haut-Languedoc, est également particulièrement riche en roches gravées : une grande quantité de signes pédiformes, accompagnés de cupules, avec ou sans rigoles, et d'anthropomorphes, ainsi que quelques signes serpentiformes, y ont été relevés (Guiraud 2000 et 2001).

Les roches à cupules ne doivent cependant pas toujours être datées du Néolithique ou de l'Âge du Bronze car certaines peuvent être rattachées à d'autres périodes, aussi bien chez nous que sur d'autres continents. Par exemple, à Madagascar, à Ambohimanga, elles sont liées au contexte des « rova » et de la royauté, et auraient donc été réalisées entre le début du XIV^e et la fin du XVIII^e siècle (Andrianaivoarivony 2005, 309).

Bibliographie

Abélanet, 1990 : ABÉLANET (J.) - *Les roches gravées nord catalanes*, N°5 du CEPC, Revista Terra Nostra, Prades, 1989-1990, 209 p.

Abélanet, 2011 : ABÉLANET (J.) - *Itinéraires Mégalithiques, Dolmen et rites funéraires en Roussillon et Pyrénées nord catalanes*, Editions Trabucaire, 2011, 347 p.

Andrianaivoarivony 2005 : ANDRIANAIVOARIVONY (R.), Les roches anthropisées d'Ambohimanga et d'Ambohidratrimo (Hautes Terres centrales de Madagascar), in *Roches ornées, roches dressées, Actes du colloque en hommage à Jean Abélanet, Perpignan, 24-25 mai 2001*, dir. M. Martzluff, AAPO, Perpignan, Presses Universitaires, 2005, p. 299-314.

Baills, 1972 : BAILLS (H.), La Cova de la Tortuga, dans *Massana*, 16, 1972, p. 496-510.

Bueno Ramírez et al. 2007 : BUENO RAMIREZ (P.), DE BALBIN-BEHRMANN (R.), BARROSO BERMEJO (R.) - De l'art Mégalithique ibérique : C 14 et contextes archéologiques, in *L'Anthropologie*, septembre 2007. Consultable sur www.sciencedirect.com

Guiraud, 2000 : GUIRAUD (R.) - L'art schématique préhistorique dans le massif du Caroux, *Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, bulletin* n° 23, 2000, p. 25-40. Consultable sur internet.

Guiraud, 2001 : GUIRAUD (R.) - L'art schématique préhistorique dans le massif du Caroux (suite), *Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, bulletin* n° 24-2001, p. 15-40. Consultable sur internet.

La nécropole protohistorique disparue de Reynès (Pyrénées-Orientales)

Étienne Roudier

Membre du Groupe de Préhistoire du Vallespir et des Aspres, Céret ;
sarl ACTER-Archéologie.

Il est des histoires qui parfois reprennent leur sens premier, tel que le concevait Hérodote le premier historien, à savoir celui d'enquête. Celle de la nécropole de Reynès fait partie de ces dernières. S'y mêlent des découvertes archéologiques perdues, des traditions orales transmises et des histoires familiales.

Aujourd'hui une enquête ne se poursuit pas de la même manière que l'on rédige l'histoire, la principale différence venant très certainement de ce que l'histoire est écrite de manière chronologique ou thématique, alors que l'enquête suit la chronologie des informations disponibles qui parfois mènent à d'autres indices. C'est donc cette dernière méthode que nous avons choisie afin de retracer l'histoire de ce qui fut certainement celle d'une belle découverte.

La carte archéologique possède une notice pour le moins assez incomplète. Elle nous informe que « dans une parcelle de la rive gauche du Tech, entre le hameau du Vilar et la chapelle Saint-Paul, d'après G. Claustres, des travaux agricoles auraient exhumé anciennement, des tombes en champ d'urnes »¹. Cette zone est assez vague, elle couvre une distance de 2 km le long de la rive gauche du Tech, aujourd'hui en partie urbanisée. Anciennement cet endroit était le lieu de passage de la *Via Vallespiriana*². Elle est constituée de replats, bien exposés au soleil, entrecoupés par de petits ravins. C'est aussi la dernière zone facilement cultivable avant les gorges du Tech. Ces avantages ont fait de cet espace un foyer d'occupation à l'époque tar-do-républicaine, et probablement même avant. C'est avec ces informations que J. Abélanet l'a prospecté. Il découvrit, dans les labours, deux tessons de poterie modelée dont un avec un décor incisé attribuable à la période du Ier âge du Fer³. Indices, certes, mais trop faibles pour localiser une zone en particulier, ou même confirmer l'existence d'un site archéologique.



Figure 1 : Localisation de la nécropole de Lo Pla à Reynès
(carte et DAO : I. Duniach)

D'où venait cette tradition rapportée par G. Claustres ?

Nous l'avons retrouvée à la lecture d'un auteur de la fin du XIXe s. du nom de Victor Dujardin. Ce dernier a publié en 1890 un livre intitulé *Voyages aux Pyrénées. Souvenirs du Midi : le Roussillon, Céret*, imprimerie L. Lamiot, 1890. À l'intérieur, cet esprit curieux de tout dresse un tableau flatteur, presque amoureux, de notre département. Et, lors d'une de ses expéditions, il passe par Reynès pour remonter vers Amélie-les-Bains. Il va faire une halte au château Saint-Paul et rencontrer son propriétaire, Ernest de Bruguère. Ce dernier est propriétaire de 61 ha de terrains sur la rive gauche du Tech, son domaine est principalement situé à Reynès mais aussi vers l'est, en partie sur la commune de Céret⁴. Victor Dujardin vantant les qualités agricoles du domaine, va, pour appuyer son récit, faire référence à l'ancien temps : « Les Romains avaient déjà reconnu les avantages de cette situation ; des fouilles ont mis au jour une grande quantité d'urnes funéraires ; elles renfermaient des ossements calcinés »⁵.

Si l'attribution à l'époque romaine semble peu étayée surtout à une époque où la connaissance des céramiques était encore lacunaire, le fait demeure ; il s'agissait sans conteste d'une nécropole à incinération. Une autre information d'importance est révélée un peu plus loin : « Quoi qu'il en soit, les urnes funéraires, déjà mises au jour, sont en assez grand nombre pour donner la certitude que la partie du domaine où

1 CAG 66, notice J. Abélanet, site n° 767, p. 530. Elle a été rédigée sur la base des souvenirs de l'auteur, l'ouvrage de V. Dujardin n'ayant pas été pris en compte dans le dépouillement bibliographique associé.

2 Comps 2007, p. 122.

3 Idem.

4 SASL des P-O 1888, p. 22-26.

5 Dujardin 1890, p. 125.

elles ont été retrouvées, et qui se nomme *Lo Pla*, était proche d'un centre important de population. Dans l'intérêt de la science archéologique, M. Bruguère se propose de faire continuer des fouilles dans sa propriété, dont une partie est encore en friche. Il espère découvrir certains indices qui lui permettraient, peut-être, de reconstituer l'histoire de tout un peuple disparu »⁶. Hélas cette découverte et les fouilles qui suivirent ne furent jamais relayées et tombèrent dans l'oubli une première fois.

Ces extraits nous ont offert deux axes de recherche possible. Tout d'abord le toponyme « *Lo Pla* » est censé nous fournir une indication précieuse quant à la localisation de l'endroit de la découverte ; hélas il ne s'est pas conservé ni sur les cartes ni sur le cadastre. Sa signification ne nous fournit pas plus d'indices, car c'est quasiment l'ensemble de ce secteur qui offre des « plats » surplombant le Tech.

Un deuxième axe de recherche pouvait s'avérer intéressant. Si fouille il y a eu, il est probable que le matériel ait été conservé quelque part. Ernest de Bruguère semblait attacher assez d'importance à ces trouvailles. Pour comprendre où aurait pu se trouver ce matériel, il fallait retracer une partie de l'histoire de cette famille.

La famille de Bruguère

Qui était Ernest de Bruguère, le propriétaire du château de Saint-Paul, découvreur et fouilleur de ce site ?

Son nom apparaît dans la littérature locale en 1868, lorsqu'il devient membre résident de la *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*⁷. Il est avoué au barreau de Perpignan, mais sa véritable passion est la mise en exploitation du domaine, son héritage familial.

Pour ce faire, il va entreprendre une politique de défrichement et de mise en valeur transformant complètement toute cette zone. C'est d'ailleurs sûrement lors de l'un de ces aménagements qu'il découvre le site. En 1885 il reçoit la médaille d'or agricole de la SASL des P.-O. pour la qualité du travail accompli. Il a notamment mis en place un canal qui alimente la partie basse de ses terres mais qui sert aussi à actionner une turbine et une roue hydraulique. Cette dernière permettait d'élever l'eau à une hauteur de 29 m, ce qui semble suffisant pour arroser la majeure partie de ses terres⁸. C'est une époque de splendeur pour le domaine où poussent 1400 arbres

fruitiers et des plantes exotiques, et où la vigne produit un vin de qualité⁹. Cette époque semble prendre fin à sa mort en 1902.

La suite, c'est la tradition orale qui l'a conservée¹⁰. Le fils d'Ernest de Bruguère accumula les dettes, principalement des dettes de jeux contractées au casino. Ruiné une dizaine d'années plus tard, après la mort de son père, il dut vendre l'ensemble du domaine à une curiste qui cherchait un pied-à-terre à proximité d'Amélieles-Bains. La famille de Bruguère partit s'installer en région toulousaine. À partir de ce moment il semble peu probable que les vases exhumés aient été conservés. D'ailleurs la nouvelle propriétaire dut racheter des meubles pour remeubler l'ensemble du château. À sa mort, cette dernière, sans enfant, légua le domaine à la famille de ses employés.

Épilogue

L'enquête pour retrouver de possibles vestiges semblait donc mal engagée. Cependant, une rencontre avec l'un des actuels propriétaires du lieu nous a révélé une dernière information, et non des moindres. Il se souvenait parfaitement de l'époque où il vendangeait le raisin dans une vieille vigne située à l'ancien lieu-dit de « *Lo Pla* ». Et il se trouve que cette zone, nous la connaissions déjà.

En effet, lors d'une prospection menée en 2013 nous avons découvert une entité archéologique dans un lotissement en construction ; le site, repéré sur 600 m², est caractérisé par 61 tessons de céramique non tournée protohistoriques¹¹. Le plus intéressant étant que malgré les creusements et décaissements profonds dus à la création du lotissement, aucune stratigraphie claire n'avait pu être mise en évidence. En effet, si des couches successives de limon sableux avec des cailloutis avaient pu être définies dans les coupes, il n'en demeure pas moins que les tessons très érodés, et sans éléments caractéristiques, se situaient de manière éparse dans chacune d'entre elles. La probabilité qu'il s'agisse de remblais des anciennes fouilles menées par Ernest de Bruguère est forte. Cette zone présente donc aujourd'hui un intérêt tout relatif. Toutefois, l'espoir demeure de retrouver quelques vestiges intacts dans la parcelle attenante non construite et, à l'heure actuelle, boisée. La possibilité d'y découvrir quelques tombes en place n'est pas à exclure et permettrait de mieux documenter ce grand ensemble funéraire aujourd'hui oublié.

⁶ Dujardin 1890, p. 126-127.

⁷ SASL des P.-O., 1878, p. 360.

⁸ SASL des P.-O., 1885, p. 24.

⁹ SASL des P.-O., 1885, p. 23-25.

¹⁰ Nous tenons à remercier les familles Sola, Escudero et Gayraud pour nous avoir aidé et renseigné dans cette enquête.

¹¹ Roudier 2013, p. 156, fiche : 2013-REY-01.

Bibliographie

CAG.66 : KOTARBA (J.) et ali., *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, Les Belles Lettres, 2007, 712 p.

Comps J.-P., 2007 : COMPS (J.-P.), « Routes et chemins », in : *CAG.66*, p. 116-123.

Dujardin, 1890 : DUJARDIN (V.), *Voyages aux Pyrénées. Souvenir du Midi : le Roussillon*, impr. L. Lamiot, Céret, 1890.

Roudier, 2013 : ROUDIER (É.) (dir.), DUNYACH (I.), *Vallespir-Aspres-Albères, rapport de prospection archéologique*, Service régional de l'Archéologie (SRA-Languedoc-Roussillon), DRAC, Montpellier, mars 2014, (185 p.)

SASL des P.-O., 1878 : *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, impr. de Charles Latrobe, 1878, Perpignan.

SASL des P.-O., 1885 : *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, 1885.

SASL des P.-O., 1888 : *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, 1888.

SASL des P.-O., 1902 : *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, 1902.



Figure 2 : Vue ancienne du château Saint-Paul et de sa passerelle privée qui enjambe le Tech.

La découverte d'un *mithraeum* à Mariana (Corse)

Philippe Chapon

Chargé d'étude Inrap ; chercheur associé Centre Camille Jullian UMR 299 AMU

Le projet de contournement par le sud de l'église de *la Canonica* est à l'origine de la découverte du *mithraeum* (fig. 1). Ce projet fait partie d'un ensemble muséographique comportant la création d'un musée et la mise en place d'un vaste parc archéologique centré sur les vestiges de la colonie romaine de Mariana s'étendant sur environ une dizaine d'hectares. Le site est totalement préservé de constructions car une grande partie de la plaine est en zone inondable.

Le chantier réalisé par l'Inrap en 2017 sur une surface de 3000 m² s'est déroulé immédiatement au sud du site archéologique fouillé à partir des années 1970 par G. Moracchini-Mazel. La fouille a été prescrite en 2016 par le Service Régional d'Archéologie de Corse.

Ce chantier a permis la découverte de deux quartiers bâtis séparés par une large voie nord-sud. Outre ces quartiers d'habitation, la fouille a permis de révéler la présence d'un *mithraeum* en limite sud de l'agglomération antique. C'est la première fois que la pratique de ce culte est attestée en Corse (fig. 2).

Ce sanctuaire a été aménagé en bordure de l'ancien lit du fleuve *Golo*, abrité par un haut mur de soutènement. Ce dernier sert de protection contre les crues fréquentes dues au régime torrentiel qui caractérise les précipitations dans la région. Conservé sur au moins quatre mètres de haut, il a été construit en coffrage par banchées formées de galets noyés dans un mortier de chaux et, contrairement à un mur de moellons, il n'est pas autoporteur. Il faut attendre la prise du mortier entre chaque banchée d'une hauteur d'environ trois pieds. Cette construction pouvait correspondre à une portion du rempart sud de la ville. Une monnaie de l'empereur Galba, trouvée dans le comblement derrière le mur, nous donne le *terminus post quem* de 92 ap. J.-C. pour l'édification de cette structure massive.

Le *mithraeum*, adossé au rempart, est limité à l'ouest par un long mur de limite parcellaire correspondant au quadrillage des voies de l'agglomération antique. Ce dernier est également construit en coffrage et les trous de boulins sont encore visibles à la base de l'élévation.

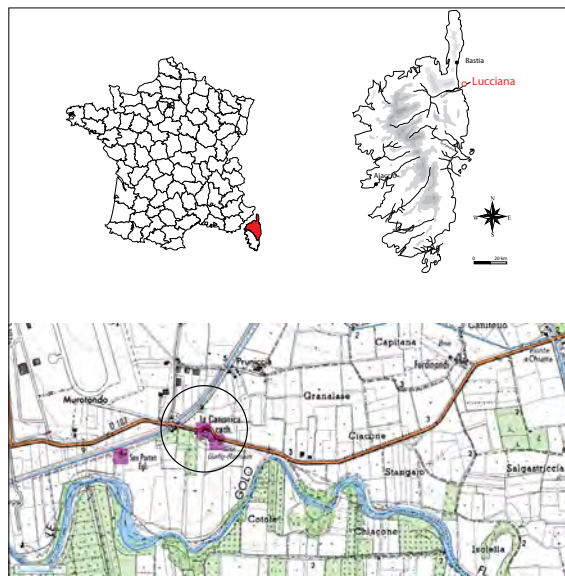


Figure 1 : Plan de situation de la cité de Mariana.

Dans les niveaux immédiatement antérieurs au sanctuaire, contre le mur de soutènement, on a pu observer un épandage dense de fragments de lampes à huile avec des éléments brisés sur place¹. Cet épandage recouvrait un dépôt composé de 130 petites plaques de plomb roulées sur elles-mêmes, faisant penser à des tablettes de defixio. Elles mesurent 7,5 cm de long sur environ un centimètre de large dépliées (fig. 3). Cet amas extrêmement compact a apparemment été déposé en une seule fois, probablement dans un contenant périssable au vu de leur concentration en forme de boule d'une dizaine de centimètres de diamètre.



Figure 3 : Ensemble des plaques de defixio (cliché P. Chapon).

¹ Cet épandage compte 466 fragments pour un NMI de 32. Cet ensemble comprend des lampes de type Deneauve VA, VD, VIIA et Loeschcke X.



On connaît environ 2000 exemplaires de ce type d'objet dans le monde antique et il s'agirait là d'une des plus importantes découvertes de ce genre. Les plaquettes d'exécration, nommées également *defixio*, sont répertoriées comme accessoires de rituels magiques pour procéder à des envoûtements. Il semble que celles-ci soient à considérer davantage comme un support de rituel oral plutôt qu'un support de texte. En

effet, elles semblent avoir été utilisées comme « éponge à paroles », l'objet matériel n'allant pas sans le rituel oral. Parfois, des fragments d'étoffe ou des cheveux de la personne à envouter étaient coincés dans le rouleau. Le nombre important de ces cylindres de plomb pose question, les découvertes de plaques de *defixio* sont en général uniques ou présentes en quelques exemplaires, si on excepte la découverte de 130 objets à Bath

en Angleterre lors des fouilles de la source sacrée et, si certains sont inscrits d'autres ne comportent aucun signe².

D'ailleurs, le lien direct avec le *mithræum* n'est pas non plus certain puisque nous sommes avant la construction mais ce dépôt pourrait s'identifier à un rite de fondation. L'hypothèse de plombs de filets de pêche a été évoquée mais leur regroupement dans une telle concentration paraît improbable en raison de l'encombrement du cordage. Des éléments semblables ont été découverts sur le site de Lattes (Hérault) et datés dans plusieurs horizons chronologiques entre -175 et 300 (Feugère 1992, p. 147 ; Paterno 2002, p. 140 à 142). Ils sont d'une dimension comprise entre 35 mm et 123 mm de long pour un même filet dont 18 éléments ont été retrouvés en place. Ils étaient fixés sur un cordage d'un diamètre compris entre 9 et 12 mm.

L'endroit du dépôt pose également question ; ils sont dans la plupart des cas liés à des sources car cela correspond à une croyance qui faisait des fontaines, sources, puits et rivières des endroits particulièrement propices pour entrer en contact avec les divinités. Ici, c'est probablement la proximité du fleuve Golo qui a motivé le lieu de dépôt contre le mur de soutènement et l'endroit pouvait déjà correspondre à ce moment à un espace sacralisé.

Cet amas était surmonté par un gros clou très oxydé dont la fonction n'est pas élucidée. Certaines plaques de defixio étaient parfois transper-

cées d'un clou symbolique.

Le temple lui-même est construit au dessus de ce dépôt sur lequel est répandu un remblai de limon et de graviers épais d'une quarantaine de centimètres et venant butter contre le mur de soutènement. Il comprend un sanctuaire prolongé au nord par deux pièces de dépendances, comportant une cuisine avec foyer pour les repas rituels et certainement une sorte de sacristie ou vestiaire pour les habits de cérémonie. A l'est de ces espaces, se développe une vaste cour mesurant au minimum 180 m² qui devait faire partie de l'ensemble culturel. Elle abrite un puits entouré de nombreux trous de poteaux pouvant matérialiser une superstructure.

Le sanctuaire proprement dit au sud, le *spe-laum*, adopte une forme irrégulière en trapèze en grande partie à cause de l'angle entre les murs préexistants (fig. 4). On note également que les murs de côté ne sont pas exactement parallèles. Il mesure ainsi en longueur 11,40 m à l'ouest pour 9,50 m à l'est de dimensions internes. Quant à la largeur, elle est également variable avec 4,50 m au nord et 6,10 m au sud. Cette pièce est orientée nord-sud comme celles de Biesheim-Kunheim (Kern 1991), et Bordeaux (Gaidon-Bunuel 1990 et 1991), mais légèrement plus petite que cette dernière³.

La fouille du *mithræum*, et en particulier du couloir, a été rendue délicate par la présence de la nappe phréatique, à son niveau le plus haut au moment du chantier entre novembre et mars. Le



Figure 4 : le sanctuaire vu du nord (cliché P. Chapon)

2 Deux de ces objets ont été déroulés par le laboratoire Arc antique de Nantes et cinq autres ont été scannés par tomodensitométrie mais sans révéler d'inscriptions.

3 Le sanctuaire de Bordeaux mesure 17 m sur 9 m, celui de Biesheim-Kunheim 11, 50 m sur 7 m et celui de Mandelieu, un des plus petits mesure 9 m par 5 m (Fixot et al. 1983).

mur de terrasse formant le fond du sanctuaire est absent. Il s'est en fait effondré dans une période comprise entre l'abandon du site et le comblement du lit du Golo par les alluvions. D'après le plan du *mithræum*, on pense que l'accès se faisait par le nord et que l'autel devait se situer dans la partie sud disparue, contre le mur de terrasse.

Au centre du bâtiment, une longue tranchée nord-sud large de 2,60 m au Nord et 3,25 m au Sud est creusée dans le comblement limoneux. De part et d'autre sont édifiés les murets MR 1193 et 1194 sur une longueur de huit mètres et une largeur de 0,50 m. Ils sont construits sans fondation avec un seul parement du côté interne. La construction est formée d'alternance de galets et de fragments de tuiles liés par un mortier de chaux sur une hauteur conservée de 0,50 m. Cette hauteur diminue du Sud vers le Nord en raison d'une certaine pente du sol conservée volontairement de l'ordre d'une quinzaine de centimètres (fig. 5).

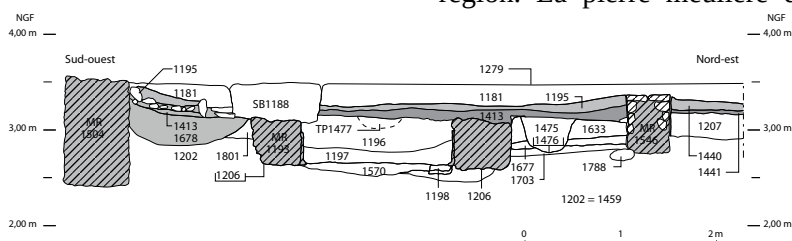


Figure 5 : coupe stratigraphique est-ouest au centre du sanctuaire

Deux niches ont été ménagées dans chaque banquette. Ces espaces sont larges de 0,50 m, profonds de 0,45 m et haut de 0,40 m. Aucun aménagement de fond n'a été observé, il pouvait donc s'agir de planches disparues. Seule la niche au nord-ouest possédait un sol conservé de fragments de *tegulae*. Les deux structures côté sud montrent encore un départ de voûte, grossièrement en berceau, en briques retaillées de 0,20 m de long sur 0,10 m de large liées au mortier blanc. Le sommet des voûtes est effondré sur place à l'exception des briques de côté. La niche sud-ouest contenait trois lampes à huile encore en place dont deux sont intactes et une écrasée par les briques de la voûte⁴ (fig. 8, 4 et 5).

Le sol aménagé du couloir a apparemment fait l'objet d'une récupération quasi-totale⁵. Il a presque totalement disparu à l'exception d'une brique carrée de 0,20 m de côté conservée contre le muret près de la niche sud-est (fig. 6). Elle est encore prise dans le mortier qui devait lier l'ensemble. Sa surface correspond également au bourrelet inférieur des deux couches d'enduit blanchâtre qui recouvraient les parois des

4 Ces trois lampes sont du type Deneauve VIII B en usage de la seconde moitié du II^e et le premier tiers du III^e s. av. J.-C.

5 Le sol de préparation du revêtement de briques du couloir a livré une monnaie de Marc Aurèle entre 145 et 180.



Figure 6 : dernier vestige du sol du couloir (cliché P. Chapon).

murets. L'extrémité nord de ce couloir affecte une pente prononcée pour arriver au niveau de l'arase de MR 1707 et par là au niveau de sol de l'espace 2. Il est recouvert d'une couche de fragments concassés et compactés de roche volcanique originaire d'Italie, dont sont habituellement composées les meules importées de cette région. La pierre meulière d'Orvieto possède

des caractéristiques très proches de celles des fragments de Mariana. Cette ville fut, durant l'Antiquité, un centre majeur de production de meules rotatives exportées dans tout l'Empire romain (Longepierre 2011). Par son importance dans l'activité meulière romaine, la pierre d'Orvieto fait d'ailleurs l'objet d'un programme de recherche spécifique (Projet ORVIAMM).

Ce dépôt volontaire à cet endroit, en pente, très limité en surface, pourrait correspondre à un revêtement antidérapant.

Dans l'axe du couloir ont été découverts deux coffres aménagés dans le sol de cailloutis sous-



Figure 7 : le coffre au nord du couloir (cliché P. Chapon).

jaçant. Au nord, on trouve au pied de la pente recouverte par l'US 1543⁶ la structure SB 1579 mesurant à l'intérieur 0,47 m sur 0,43 m et 0,17 m de profondeur (fig. 7). Elle est construite avec trois assises grossières de fragments de briques recoupées en petits fragments de 0,15 m sur 0,10 m au maximum sans mortier de liaison. Ce coffre était comblé d'un sédiment stérile qui a été fouillé de façon « subaquatique » en période de crue du Golo. En effet, une « source » s'écoulait en continu du fond du coffre en contact avec la couche de galets. L'ensemble du couloir a également dû être fouillé de manière décousue après pompage journalier de la nappe phréatique, qui ne s'est stabilisée qu'en fin de chantier.

Plus au sud et toujours dans l'axe du couloir, se trouve le coffre SB 1767, formé de fragments de *tegulae* sur champ. Il mesure 0,50 m de côté pour 0,10 m de profondeur. La couverture encore présente mais basculée est également formée d'une tegula très fragmentée. L'ensemble a probablement été en partie bouleversé par notre piétinement dans la boue avant sa mise en évidence. A l'intérieur a été découverte une épée courte sans garde (ou poignard) très oxydée et concrétionnée qu'il est difficile de ne pas relier au culte du sacrifice du taureau par Mithra⁷. Il manque manifestement la pointe (fig. 8, 6). Très concrétionné, cet objet a fait l'objet d'un décroûtage et d'une stabilisation par le laboratoire A-Corros d'Arles.

Derrière les murets, de part et d'autre du couloir central ainsi constitué, un remblai de limon est déposé sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur (US 1778 et 1801 à l'Ouest et US 1677 et 1634 à l'Est) en formant ainsi l'assise de deux banquettes parallèles. La couche 1677 présente un aspect mixte : surface rubéfiée ou chargée en vidanges cendreuses ou charbonneuses avec la présence de nombreux éléments de petite faune dont la plupart du temps seules les mandibules sont conservées.

Ces niveaux recèlent surtout une grande quantité de fragments de lampes à huile principalement le long de MR 1192. On note ainsi 96 fragments pour l'US 1677, 66 pour l'US 1634 et 119 pour les US 1778 et 1801, bien qu'en grande partie surcreusées postérieurement. L'élément le plus marquant est la découverte d'une épée d'une cinquantaine de centimètres de longueur, volontairement enterrée au sud de la banquette est, dans son axe, la pointe vers le nord. Son extrémité avait préalablement été volontairement

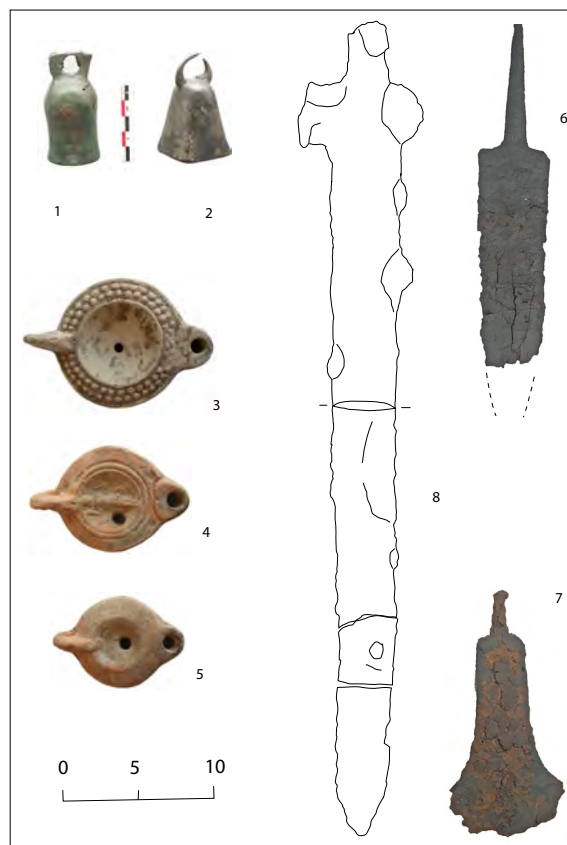


Figure 8 : objets du culte découverts dans le mithraeum (cliché P. Chapon).

repliée en forme de Z⁸. Elle était accompagnée d'une lampe à huile entière de type Deneauve VIII parfaitement conservée (fig. 8, 3). Enfin, tout à fait au sud, dans l'angle entre les murettes MR 1546 et 1150, a été retrouvé un tranchoir enterré verticalement. Il possède une soie perpendiculaire qui devait recevoir un manche en bois (fig. 8, 7). Il a fait l'objet d'une stabilisation par le laboratoire A-Corros d'Arles.

Dans la banquette ouest le long de MR 1097, la stratigraphie a été trop perturbée par des fosses postérieures et n'est conservée que de façon ponctuelle. Nous avons cependant mis au jour un stylet en bronze enfoui au sud le long du mur ainsi qu'un certain nombre de fragments de lampes⁹. Dans la partie nord, c'est une clochette en bronze qui a été découverte dans le niveau US 1485¹⁰ (fig. 8, 1). Dans l'ensemble des lampes à huiles dont nous disposons, curieusement aucun décor ne rappelle le culte de Mithra pourtant répandu alors que les représentations de dieux égyptiens comme Isis ou Anubis sont fréquentes.

6 Ce sol a livré une monnaie de Constance II entre 348 et 361 et 25 fragments de lampes de type Deneauve VD et VIIA.

7 Un objet semblable a été trouvé dans le sanctuaire de Mandelieu (Alpes-Maritimes).

8 Il s'agit d'une courte épée de type Ringknaufschwerter d'origine plutôt orientale, utilisation plus fréquente en Germanie et datation fin IIe - IIIe s. Il fait l'objet d'une stabilisation par le laboratoire LC2R de Draguignan (83).

9 Cette couche a livré 91 fragments concernant un minimum de 11 lampes de types Deneauve VA et VII.

10 Cette dernière a fait l'objet d'une stabilisation par le laboratoire LC2R de Draguignan.

À la surface du comblement de ces banquettes a été mis en évidence un niveau 1634 constitué de lits de chaux et de mortier parfaitement horizontaux mais conservés de façon ponctuelle à la surface d'une dernière couche de limon charbonneux 1633¹¹. Plus au sud, ce niveau coïncide avec la base de l'enduit recouvrant le mur MR 1192. Il semble correspondre à l'assise du revêtement des banquettes dont il ne reste rien. Il pouvait s'agir de briques plates comme dans le couloir ou bien plus vraisemblablement d'un plancher. À l'ouest, ce niveau n'est conservé que sur une toute petite surface et on ne peut rien en dire de concret.

À un certain moment, la porte sud du *mithræum* est colmatée, sans doute très tôt dans la vie du bâtiment. En effet, l'obscurité semble être un élément primordial du déroulement des cérémonies, allant de pair avec l'usage des lampes à huile et une large porte à cet endroit semble aller à l'encontre de ce précepte. Dans l'espace de deux mètres de large entre MR 1192 et MR 1150, un muret en parement de briques est construit. Il est aménagé avec cinq assises de briques superposées côte à côte. Ces briques sont issues de pavés en terre cuite de 0,20 m de large recoupés dans leur moitié. L'intérieur de cet aménagement, de même largeur que MR 1192 (0,45 m), est composé d'un bourrage de cailloux lié au mortier de chaux. L'arase de brique arrive au niveau du sol 1633. Elle repose sur une fondation de galets identique à celle de MR 1192 qui avait pu supporter un seuil disparu. Elle apparaît aujourd'hui avec une pente importante due au déversement de MR 1150 qui a entraîné un glissement des terrains qu'il retenait.

La fouille des zones cendreuses et de diverses fosses a livré des restes osseux qui sont au nombre de 324 fragments. Si l'on écarte les 46 % d'indéterminés, les autres témoignent de la présence de onze taxons. Le bœuf, peu représenté avec 9 ossements seulement, les petits ruminants et le porc dont le nombre de restes est proche, respectivement 63 et 62 fragments, constituent la base de l'alimentation carnée. Sans possibles comparaisons en termes de corpulence par rapport aux mammifères précédents, le poulet compte 33 os indiquant néanmoins une consommation fréquente compte tenu du nombre d'occurrences. Les suidés totalisent 2 vestiges osseux tout comme le pika sarde. La palombe et un passereau sont illustrés par respectivement 1 os. Une portion de plaque pleurale de dossière de tortue a également été collectée. Elle est de grande taille et pourrait venir du squelette d'un

individu appartenant à une espèce marine. Enfin, un os de poisson a été collecté.

L'espace 2, *pronaos* ou pièce servant de cuisine

Au nord du sanctuaire, dans l'axe de MR 1192, on constate l'édification de MR 1246 sur 6,50 m de long. Entre les extrémités de MR 1192 et 1246 subsiste un espace long de 1,20 m correspondant à la porte d'entrée de cette pièce. À cet emplacement, un aménagement de *tegulae* à plat liées au mortier de chaux semble correspondre à l'assise d'une pierre de seuil qui aurait fait l'objet d'une récupération (SB 1418). Il faut remarquer que cette porte se trouve exactement en vis-à-vis d'une ouverture ménagée dans MR 1097.

Le mur MR 1246, large de 0,50 m mesure 2,50 m de long. Il est formé à la base d'une fondation de gros galets installés dans le remblai gravillonneux US 1725 puis d'une élévation mixte galets-briques conservée sur 0,20 m et liée au mortier de chaux. Il n'a été observé que sur le parement ouest et à son extrémité sud, car il est surmonté du mur postérieur MR 1101. Au niveau de la fondation, un orifice d'assainissement est réservé au travers du mur et est formé de deux *imbrices* accolées (SB 1508), formant ainsi une canalisation d'une dizaine de centimètres de large pour 5 cm de haut.

Le mur MR 1246 se rattache au nord sur une fondation en galets d'orientation est-ouest, MR 1507, dont il ne subsiste qu'une à deux assises sur une longueur de quatre mètres. Ce vestige de mur s'appuie à l'ouest sur MR 1097 et délimite ainsi l'espace 2 mesurant 4,20 m de long sur 4 m de large. La présence de ce mur, dont il ne reste que peu de traces, est devenue évidente au fur et à mesure de la fouille, car il matérialise une différence de niveau de l'ordre d'une trentaine de centimètres entre les espaces 2 et 3.

La séparation avec le *spelaeum* est matérialisée par une base de cloison en galets, large de 0,40 m. On peut imaginer une simple cloison en bois avec sablière basse percée d'une porte pour l'accès au sanctuaire et à la communication entre les deux espaces.

Tout le sol de cette pièce a été légèrement surcreusé à l'aplomb des murs périphériques afin d'obtenir un sol plan correspondant au seuil 1418. Un vaste foyer, probablement à usage culinaire, a ensuite été installé et on a pu mettre en évidence une partie de son aménagement sous la forme d'alignements de briques disposées à plat, correspondant vraisemblablement à sa bordure (FY 1613). Toute la surface du sol au nord jusqu'à l'aplomb de MR 1507 est formée d'argile rubéfiée sur 2 cm d'épaisseur mais le mur

11 Elle a livré une monnaie de Constance II datée entre 357 et 361 et 25 fragments de lampes.

lui-même ne garde pas de trace de dégradation par le feu.

Autour de ce foyer se remarque un certain nombre d'aménagements et de fosses dont certaines semblent correspondre à des trous de poteaux. On note ainsi TP 1614 contre MR 1097, TP 1672, TP 1674, SB 1616 le long de MR 1246 et FS 1651.

L'occupation de l'espace est matérialisée par une succession de niveaux superposés de terre battue et de lits charbonneux sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur (US 1631, 1632, 1415, 1416, 1419, 1448)¹².

De nombreux éléments pouvant appartenir à des briques crues ou de la construction en terre ont été mis en évidence dans les niveaux de recharge de sol. Ces niveaux les plus profonds dans la stratigraphie ont été perturbés par de profondes fosses postérieures qui brouillent la compréhension des vestiges. C'est particulièrement le cas le long de MR 1097 avec FS 1583, 1610 et 1666.

L'espace 3 : sacristie ou vestiaire (*vestiarium*)

Au nord de MR 1507 se développe l'espace 3.

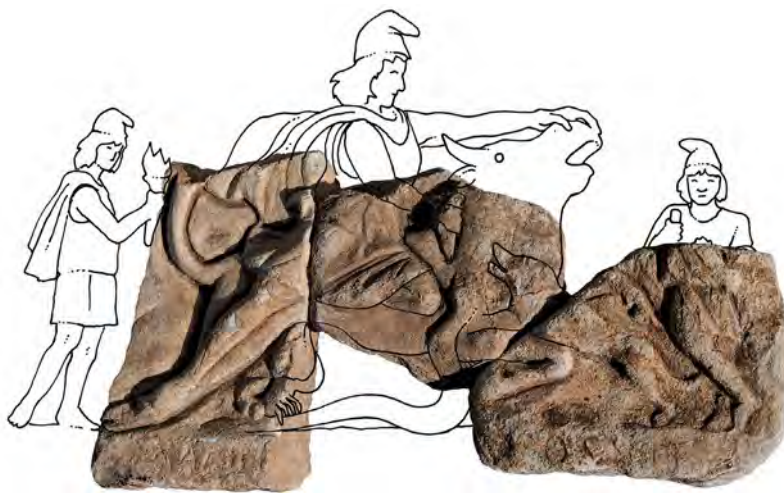


Figure 9 : le bas-relief de la tauroctonie (cliché D. Glikzman)

Il est limité à l'ouest par MR 1097, au nord par MR 1083 et à l'est par le prolongement de MR 1246. MR 1246 n'est conservé à cet endroit qu'en fondation sur deux à trois assises de galets de gros module liés à la terre. La pièce ainsi formée mesure 4 m de long sur 3,60 m de large. Les murs est et sud étant arasés et surmontés de structures postérieures, aucune porte n'a été identifiée de ce côté. Par contre, au nord-ouest, subsiste un espace large d'1,20 m entre l'extrémité de MR 1097 et MR 1083 après l'arasement

des MR 1215 et 1650. Cet espace a parfaitement pu être utilisé comme passage et a été bouché dans une étape ultérieure. Conservé sur 0,60 m d'élévation et de même largeur que MR 1097, il est formé d'assises irrégulières de galets largement noyés dans le mortier qui pourraient avoir été montées à l'aide de coffrages (US 1588). Il repose sur les vestiges de l'angle entre MR 1650 et 1215 et du côté ouest, sur quelques éléments de tuiles des premiers bâtiments. Au sommet, trois assises de fragments de *tegulae* tentent de régulariser l'ensemble et sont conservés sur 1,20 m de long sur l'arase de MR 1097.

Comme dans le cas de l'espace précédent, le sol semble avoir été nivelé après l'apport de remblai sédimentaire US 1757, en particulier avec l'épandage en surface de limon argileux US 1664 sur 0,05 m d'épaisseur. Sa surface damée correspond au sol d'occupation US 1641¹³. Etant donnée la dénivellation du terrain à cet endroit, ce sol se retrouve à environ 0,35 m plus haut que celui de l'espace 2.

Les aménagements de cette pièce sont peu nombreux et comprennent pour l'essentiel une série de trous de poteaux (TP 1643, 1645 et 1648). On observe également des zones d'épan-

dage de cendres et charbons mais sans emplacement de foyer bien défini, si on excepte une concentration de galets et de TCA, sans organisation évidente et mêlée à de gros charbons SB 1642. Les trois trous de poteaux sont alignés dans un axe est-ouest à partir de MR 1097. Ils sont semblables, profond d'une dizaine de centimètres avec un calage formé de fragments de tuiles et de briques posés verticalement et définissent un emplacement de poteau estimé entre 0,07 et 0,10 m de côté. Vers l'est, un quatrième

¹² Ils ont livré une série de quatre monnaies de la fin du IV^e s. dont le plus récent, un aes de Valentinien III, est daté entre 375 et 383.

¹³ La surface de ce niveau a livré 40 fragments de lampes à huile et un *antoninianus* de Carus, daté entre 282 et 283.

calage formé de galets peut être restitué avec le même entraxe. Régulièrement espacés, ils délimitent une cloison sur 2,50 m de longueur dans l'axe est-ouest.

Ce niveau d'occupation a livré peu de matériel à l'exception d'une clochette en bronze de section carrée (fig. 8, 2). Le rôle de ces objets au sein du cérémonial n'est pas défini.

A la fin du IV^e siècle, après l'interdiction par l'empereur Théodose de tout culte païen par l'édit de 392, comme la plupart des *mithraea* fouillés, le bâtiment est désaffecté et pillé. Les sols du couloir et des banquettes sont arrachés et le couloir est comblé d'éléments de démolition et d'un vaste dépotoir domestique contenant une majorité de tessons d'amphores de la première moitié du Ve s. ap. J.-C.

Dans les complements on a retrouvé trois fragments d'un bas-relief représentant Mithra sacrifiant le taureau ou « tauroctonie ». Ce bas relief qui devait mesurer une soixantaine de centimètres de côté était en marbre blanc mais a été volontairement brisé et les fragments ont subi l'action du feu et sont dégradés. Seule la partie inférieure est conservée et on reconnaît parfaitement le corps de Mithra avec le poignard sacrificiel, le bas du corps du taureau avec les pattes arrière et les jambes de Mithra, le scorpion, le serpent et le chien ainsi que les jambes du dadorphore Cautopatès. Sur le bandeau inférieur de la stèle, une dédicace a été gravée (fig. 9). La stèle semble correspondre trait pour trait à un bas relief complet conservé au Musée du Louvre de Lens.

Par contre, le culte de Mithra ne semble pas avoir été le seul à subir les effets de l'édit de 392 ; en effet, dans le prolongement de l'ensemble cultuel, se trouve une pièce avec une structure arasée qui pourrait correspondre à une base d'autel. Au sol, parmi le niveau de démolition a été mise au jour une inscription dédiant un monument ou un autel à une divinité féminine inconnue, probablement la victoire impériale¹⁴. Plusieurs autres fragments de statuaire

ont également été retrouvés mais correspondent à plusieurs personnages de par leurs proportions très différentes. Parmi ceux-ci, deux visages féminins qui n'ont apparemment aucun rapport avec le culte de Mithra et un pied mesurant une dizaine de centimètres de long. Ont été trouvés également les fragments d'une jarre jetée dans le puits de la cour et dédiée à Jupiter par une inscription tracée avant cuisson¹⁵.

La destruction de ce *mithraeum* et plus largement de ce quartier de sanctuaires pourrait correspondre au développement de la chrétienté en Corse et à la construction de la basilique et du baptistère de Mariana au début du Ve s. ap. J.-C. édifiés à quelques dizaines de mètres au nord.

L'ensemble du sanctuaire est nivelé et en partie reconstruit au début du Ve s. avec l'édification d'un vaste four de boulanger et de ses annexes. Sur l'ancien *spelaeum* aplani, de nombreux fragments de meules jonchent le sol, indiquant ainsi la présence d'une meunerie. C'est probablement à cette période que la banquette ouest est entièrement creusée de fosses comblées d'éléments de destruction. Elles pouvaient correspondre à un alignement de *dolia* semi enterrés

Après un nouveau nivellement de l'espace, aux VI^e et VII^e siècles, un habitat sur poteaux se met en place avec de nombreux fours, probablement liés à l'artisanat. L'ensemble est scellé par un épisode de recouvrement de terres noires, déjà observé sur les sites de *Quattrina* à Propriano (Chapon, Hernandez 2011), et à l'espace Alban d' Ajaccio (Istria dir. et al. 2008) et daté des VII^e et VIII^e s. Il vient s'entasser contre le mur de soutènement, toujours en élévation et permet la préservation des vestiges du *mithraeum*. Enfin sur ce remblai, une dernière phase d'occupation est attestée avec un vaste bâtiment de style entrepôt dont la toiture est supportée par une double rangée de piliers.

Conclusion

La découverte du *mithraeum* au sein de la cité antique de Mariana est la première attestation de l'existence de ce culte en Corse. La découverte de fragments de stèle en marbre représentant la tauroctomie ôte tout doute quant à la destination de ce bâtiment. Grace à un recouvrement important

14 Dédicace religieuse effectuée par [---]vilius Sid[---]. Traduction (très large et interprétative) par F. Michel : (autel ou monument) Consacré à la Victoire. [---]vilius Sid[---] homme distingué (ou bien «a orné») le temple de la déesse (en admettant que la restitution puisse être *templum deae*) sous le règne des empereurs germaniques.

Commentaire : la restitution repose sur des éléments indirects, mais peut néanmoins être proposée comme suit. L'homme nommé à la deuxième ligne a érigé un monument, ou au moins honoré une déesse par un autel. Il se nomme [Ser]vilius ou [A]vilius Sid[---]. Aucun de ces noms ne se rencontre dans l'onomastique des habitants de Mariana à cette époque. Le nom terminé par -vilius est certainement classique, mais un surnom commençant par Sid[---] sent son origine africaine. En fonction de la restitution des lignes suivantes, ce personnage peut soit avoir été personnellement honoré, soit avoir orné un monument dont l'on pourrait deviner à la ligne suivante qu'il s'agit du temple de la déesse (*templum deae*), mais la restitution n'est pas sûre. La dédicace pourrait avoir été faite à la Victoire impériale, qui constitue un thème récurrent durant toute la période qui va de la deuxième moitié du II^e siècle à la première moitié du IV^e siècle. La fouille de la partie accessible du niveau de sol de cette pièce a livré 96 fragments de lampes à huile.

15 Jarre en commune italique (*terra rossa*). Le diamètre du fond fait 16 cm, le diamètre maximal de la panse est de 36 cm. Le bord manque, la hauteur conservée est de 42 cm. L'objet possédait 4 anses, seules deux des attaches inférieures sont conservées. La pâte est de couleur rouge-orange, dotée d'un important dégraissant : il est composé de sable fin, de grains de quartz ainsi que de nodules rouges d'une taille d'environ 1 mm. Il y a de plus de grosses particules volcaniques dont la taille peut dépasser les 5 mm. La partie du col est distinguée par une légère carène qui porte un décor incisé. Le col est pourvu d'un décor ondulé de plusieurs lignes. Sur deux de ces «lignes» nous trouvons une inscription gravée avant cuisson. Le puits ayant été comblé au plus tard au début du III^e s., il n'est pas prouvé que ce culte était encore célébré en 392.

des vestiges, il apparaît relativement bien préservé malgré un épisode de destruction et de comblement consécutif vraisemblablement à l'édit de Théodose de 392. Il comprend un ensemble complet avec deux pièces de dépendances dans le prolongement du *spelaeum*. Elles peuvent être interprétées comme un *apparatorium* et probablement un *pronaos* servant également de cuisine destinée à la préparation des repas rituels. Le sanctuaire n'était ni enterré ni vouté et devait posséder une toiture classique. L'ensemble donne sur une vaste cour équipée d'un puits.

D'autres témoignages donnent à penser qu'il s'agissait d'un quartier dédié aux sanctuaires comme une jarre dédiée à Jupiter et une dédicace à une divinité féminine. Une telle configuration rarement attestée correspond à celle du *mithraeum* de Biesheim fouillé en 1978 mais la disposition des pièces est cependant différente. Parmi les objets liés au culte on compte deux clochettes en bronze, un poignard ou épée courte et trois lampes à huile qui étaient déposées dans une niche de la banquette ouest. Cet ensemble est complété par des dizaines de fragments de lampes et une épée, volontairement enterrés dans les banquettes. L'abandon et la destruction de ce sanctuaire semblent contemporains de l'édification de la basilique paléochrétienne de Mariana à quelques dizaines de mètres à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. ap. J.-C.

Bibliographie

- BALMELLE A., DUBUIS B., LAMBERT P.-Y. 2014**, Inscription sur tige de plomb trouvée à Reims. *Etudes Celtiques* XL, 35-40.
- CHAPON P., HERNANDEZ J. 2011**, *Les églises oubliées de Propriano (Corse du Sud)*, DFS de fouille archéologique, Nîmes.
- FEUGERE M. 1992**, Les instruments de chasse, de pêche et d'agriculture, in : *Recherche sur l'économie vivrière des lattenanses*, PY (M.), dir., Lattara, 5, P. 139-162.
- FIXOT M., CODOU Y., AYGUEPARSE L. 1983**, Un lieu de culte païen du IV^e s. à Mandelieu (Alpes-Maritimes), in : *Archéologie médiévale en Provence Alpes Côte d'Azur*, 1970-1982, Aix-en-Provence, 29 - 31.
- GAIDON-BUNUEL M.-A. 1991**, Les mithrae de Septeuil et Bordeaux, in : *Revue du Nord*, tome 73, n°292, 49-58.
- GAIDON-BUNUEL M.-A. 1990**, Le *mithraeum* de Septeuil : état de la question, in : *Archéologie en Yvelines*, Document de travail n°3, 7 à-11.
- GOUDINEAU C. 1981**, *Mithraeum* de Mandelieu (Alpes-Maritimes), *Gallia information*, p. 544.
- ISTRIA D., LISFRANC R., SIVAN O. 2008**, *Espace Alban, rue F. del Pellegrino à Ajaccio (Corse du sud)*, Rapport Final d'opération de fouille archéologique, INRAP, Nîmes.
- KRIER J. 2011**, *Deae Fortunae ob salutem imperii*. Nouvelles inscriptions de Dalheim (Luxembourg) et la vie religieuse d'un vicus du Nord-est de la Gaule à la veille de la tourmente du III^e siècle. in : *Gallia* 68 (2), p. 313-340.
- LONGEPIERRE S. 2011**, *Les meules à grains et les meulières dans le Sud-Est de la France du IV^e siècle avant J.-C. au XIII^e siècle après J.-C.*, Thèse de 3^e cycle, AMU.
- KERN E. 1991**, Le *mithraeum* de Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin). in : *Revue du Nord*, tome 73, n°292, 59-65.
- PATERNO L. 2002**, Le petit mobilier du port de Lattes, In. *L'espace portuaire de Lattes antique*, GARCIA (D.), VALLET (L.) dir., Lattara, 15, p.131-156.
- PECHOUX 2008**, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en gaule romaine*, thèse de doctorat de langues, Université Lumière Lyon 2.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T., RAEPSAET G. 2014**, Aiseau-Presles/Presles : une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire de « La Taille Marie ». in : *Chronique de l'Archéologie wallonne* 21, 83-84.

La tête en cristal de roche du *Castell* de Ria (Ria-Sirach, Pyrénées-Orientales, France)

Lionel Morer

En 1994, un objet de petites dimensions en cristal de roche a été découvert en contexte remanié sur le site communal d'*El Castell*, à Ria-Sirach (Pyrénées Orientales), lors des fouilles autorisées par l'État, dirigées par Valérie Combes¹.

Il s'agit d'une tête humaine d'environ 4 à 5 cm de diamètre qui, par son matériau et sa représentation fut choisie pour figurer dans l'exposition « Terre Romane » organisée par les Services du Conseil Départemental en 2008 au Palais des rois de Majorque (Raynal 2008).

Cet objet fut ensuite conservé dans les réserves du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine de 2008 jusqu'à 2018, où il a été réclamé par la mairie pour un projet de valorisation du patrimoine de Ria-Sirach.

Nous avons confié cette œuvre au Département des Objets d'Art du Louvre à Paris, qui a été ensuite étudiée par M. Florian Meunier, spécialiste du Haut Moyen Âge et de l'Art Roman. De retour dans les Pyrénées-Orientales, cet objet archéologique issu de fouilles autorisées et propriété de la commune de Ria, devrait être conservé dans le dépôt archéologique départemental en attendant une éventuelle présentation dans sa commune d'origine.

Les données de la question

La pièce se présente sous une forme endommagée. Sa partie intérieure est béante et manifeste un percement cylindrique régulier sur une grande partie de la surface. Il se termine par une cassure nette ; ce procédé est typique d'un traitement du cristal de roche très ancien par enfouissement d'un cylindre en métal et séparation des deux pièces par cassure. Sa partie extérieure est en bas-relief, soumise à polissage et représente une tête humaine. Le soin a été porté pour que ses composantes iconographiques soient symé-



Figure 1 : Tête de Ria (cristal de Roche)
cliché CCRP Dép.66

triques. De même pour la gravure : le tout est agrémenté de traits épais aux fins d'accentuer certains contours du visage (trois traits au niveau de la ride du lion, un trait unique pour les deux sourcils, des traits réguliers pour signifier la chevelure, séparation des traits de la chevelure par un ensemble court de traits contigus, un trait de séparation entre partie chevelue et épiderme, cernes, quatre traits entre le sommet de la bouche et le bas du nez).

Les différents objets rencontrés sur le site et leur positionnement stratigraphique permettent d'accréditer la thèse d'une explosion de la forteresse à la poudre noire, comme mentionné par le registre paroissial de 1672 et par l'ordre de démolition (ADPO, C720).

Du fait de sa matière même (un cristal de roche), l'objet est précieux. En effet, le quartz pur travaillé était considéré par les gens de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge comme un matériau de haute joaillerie ; de ce fait, l'objet pourrait avoir appartenu à un membre de l'élite de son époque.

Les éléments de datation

Les apports très appréciables des services de la Conservation du Musée du Louvre (Département des Arts de l'Islam et Département des Objets d'art) et du Musée National du Moyen Âge (Cluny) permettent d'exclure certaines hypothèses, sans en accréditer aucune autre. Plus

¹ Renseignements et compléments bibliographiques fournis par Valérie Porra-Kuteni, en charge des collections conservées au dépôt archéologique départemental.

particulièrement, l'examen du corpus des objets en cristal de roche entre le XIIe et le XVe siècle ne mentionne rien d'approchant (Hans R. Hahnloser et Susanne Brugger-Koch, n° 53 et 98, 215, 505 et 539, et 568). Quant à la piste fatimide, il n'existe aucune représentation anthropomorphe en cristal de roche de tête humaine. Les productions iconographiques médiévales de Catalogne ne nous renseignent pas davantage. De même, l'examen de l'ouvrage de Geneva Kornbluth (1995) et celui de Sylvie Lauret (1993) révèlent que les traits de gravure carolingiens sont fins, ce dont est dépourvu l'objet. Enfin, l'hypothèse d'une origine romaine en réemploi est exclue ; le traitement des yeux dans l'Antiquité tardive en est différent (*As beautiful as mysterious*, Isabelle Bardiès, Paris, musée de Cluny).

Toutefois, la technique de gravure de l'objet présente des similitudes troublantes avec le petit chapiteau en cristal de roche de la partie sommitale de la couronne votive du roi wisigoth Receswinthe (*Museo Archeologico Nacional*, Madrid), et je dois à la perspicacité de responsables du musée du Louvre l'emploi de ce type de tête dans les parties sommitales de trônes carolingiens (par exemple, le trône dit de Dagobert à la BNF, Département des Antiques, Médailles et Objets d'Art) en sorte que l'hypothèse actuellement la plus probable est celle-ci : la tête en cristal de roche aurait pu être façonnée à l'époque wisigothique ou à l'époque carolingienne par des artisans ayant conservé les techniques wisigothiques ; elle ornait l'extrémité d'une pièce en fer sur laquelle elle était fichée (traces de couleur rouille avant son nettoyage par l'inventeur). Aucun élément ne permet d'identifier l'objet ainsi paré, même si un pommeau d'épée ou de canne a souvent été évoqué (Combes 1996, Raynal 2008).

Bibliographie

Fouilles et histoire du site

ADPO : Archives départementales des Pyrénées-Orientales, C 720

CHARPENTIER Thomas 2004 : *Ria. Castell. Rapport d'opération archéologique*, Service Régional de l'Archéologie du L.-R., 2004.

CHARPENTIER Thomas 2005 : « Ria. Castell » notice, *Archéo 66, Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 20, Perpignan, 2005, p. 41-42.

COMBES Bernard 1996 : « Découverte d'un pommeau de canne en cristal de roche » in *Bulletin semestriel de l'Association El Casal d'Arrià*, n° 18, juillet 1996, p. 3.

L'Indépendant, quotidien, 28 septembre 1999, p. 27.

RAYNAL Jean 2008 : « *Terre Romane* » Brochure de l'exposition, ed. Trabucaire, 2008, p. 4.

TOSTI Jean 1991 : « L'ombre légendaire de Guifre el Pelos et le château de Ria » in *D'Ille et d'ailleurs*, n° 22, Collège J. Fouché, Ille-sur-Têt, avril 1991, p.19-32.

Éléments d'étude

BARDIÈS Isabelle 2017 : *As beautiful as mysterious*, Musée de Cluny, Paris.

HAHNLOSER Hans Robert et BRUGGER-KOCH Susanne 1985 : *Corpus der Hartsteinschliffe des 12.-15. Jahrhunderts*, Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, Berlin.

KORNBLUTH Geneva 1995 : *Engraved gems of the Carolingian Empire*, The Pennsylvania State University Press.

LAURET Sylvie 1993 : *Cristal de roche*, éd. Assouline, Paris, 1993.

Le Pont Vell de Céret

Jean-Pierre Comps, Jean Pedra (A.A.P.-O.)
et Sylvain Lambert (géomaticien au Service Départemental d'Archéologie)

Les clichés sont l'œuvre commune des auteurs et les dessins sont de C. Dujol-Belair

Le *Pont Vell* de Céret¹ est mentionné seulement en quelques lignes dans de nombreux ouvrages. P. Tastu en fait une construction romaine ou wisigothique avec une reconstruction au XII^e ou XIII^e siècle (Tastu 1911, 166). Pour P. Ponsich, il s'agit peut-être d'un ouvrage antique (Ponsich 1985, 102). La rubrique de Céret dans le volume de la *Carte Archéologique de la Gaule consacré aux Pyrénées-Orientales* ne se prononce pas sur sa datation et tente d'en faire la description mais la végétation qui l'encombraait interdisait alors des mesures précises (CAG 66, notice de J.-P. Comps n° 272, 294-295).

Pour en savoir plus, il nous a paru nécessaire d'éliminer broussailles, arbres et arbustes qui le masquaient en grande partie. Cette opération a mobilisé de nombreux amis². Nous avons aussi bénéficié des indications du regretté Jean-Luc Fiches, archéologue antiquisant, spécialiste, entre autres, des ponts romains et de Marcel Basso, ex-directeur adjoint de la Direction Départementale de l'Équipement. Que tous soient ici remerciés ainsi que le Service Départemental qui nous a prêté main-forte.

I - Les vestiges

a) Situation

Deux massifs maçonnés subsistent à la sortie d'un méandre du Tech, rive droite³, à 390 m en amont du Pont du Diable (fig. 1).

Ces deux massifs sont interprétés comme les vestiges d'un pont médiéval permettant le franchissement du fleuve. Le Tech draine un bassin versant qui s'étend de la commune de Prats-de-Mollo où il prend sa source à 2345 m d'altitude, jusqu'à celle d'Argelès-sur-Mer, où il se jette dans la Méditerranée après un bref parcours de 84 km. Son débit moyen passe de 14 m³/s en mai à moins de 3 m³/s en septembre mais ses crues peuvent être dévastatrices : on a enregistré jusqu'à 1680 m³/s le 1er octobre 1986 et plus de



Figure 1 : Au premier plan, la pile (B) du Pont Vell sur la rive droite du Tech. À quelque 300 m en aval, le pont ferroviaire.

3000 m³/s. lors de l'Aïgat d'octobre 1940⁴.

La localisation du pont obéissait à un double impératif : s'ancrer sur un substrat rocheux, ici du schiste, d'une part, et se déployer en un lieu encaissé, d'autre part, pour réduire l'importance de l'ouvrage. Une coupe transversale nord-sud montre un dénivelé des berges de 170 m, côté nord, et de près de 150 m côté sud. Le lieu-dit, *Ribesaltes*, « Rives Hautes », souligne bien l'importance de la falaise au nord. Dans cette situation, la longueur du pont pouvait se limiter à une cinquantaine de mètres⁵ (fig. 2).

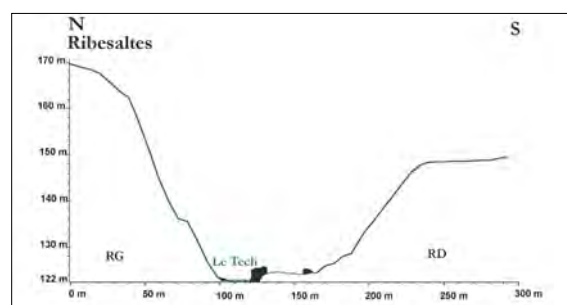


Figure 2 : Profil altimétrique de la vallée à l'emplacement du Pont Vell.

4 Source : Wikipedia, Le Tech, Chap. 3 Hydrologie.

5 Dans le document de 1321 où les consuls de Céret accordent la gratuité de passage du Pont du Diable aux habitants de Prats-de-Mollo en vertu de leur participation aux frais de construction, le lieu-dit où est bâti l'ouvrage est appelé « *Gradu de Exalano* » (cité par Sorel 1891, 274). Selon Bassède, *Gradus* renverrait à un « passage en escalier le long d'une pente abrupte » (1990, 124) et *Exalano*, à rapprocher de *Eixalada* (Saint-André d'Eixalada à Canavelles), à « des versants escarpés creusés de longues et profondes ravines » (515). Le même toponyme pourrait s'appliquer au site où a été bâti le Pont Vell (et peut-être s'étend-il jusque-là). Dans les deux cas, on a recherché un passage resserré et donc des berges abruptes.

1 Cette dénomination, utilisée par R. Borrat (2009, 7), a l'avantage de distinguer cet ouvrage du Pont du Diable autrement que par une périphrase.

2 Cathy Dujol-Belair, Jacques Comes, Monique Formenti, Huguette Grzesik, Gilbert Lannuzel, Marylou Lannuzel, Dominique Saurel.

3 Coordonnées UTM : 478,629/4704,973.

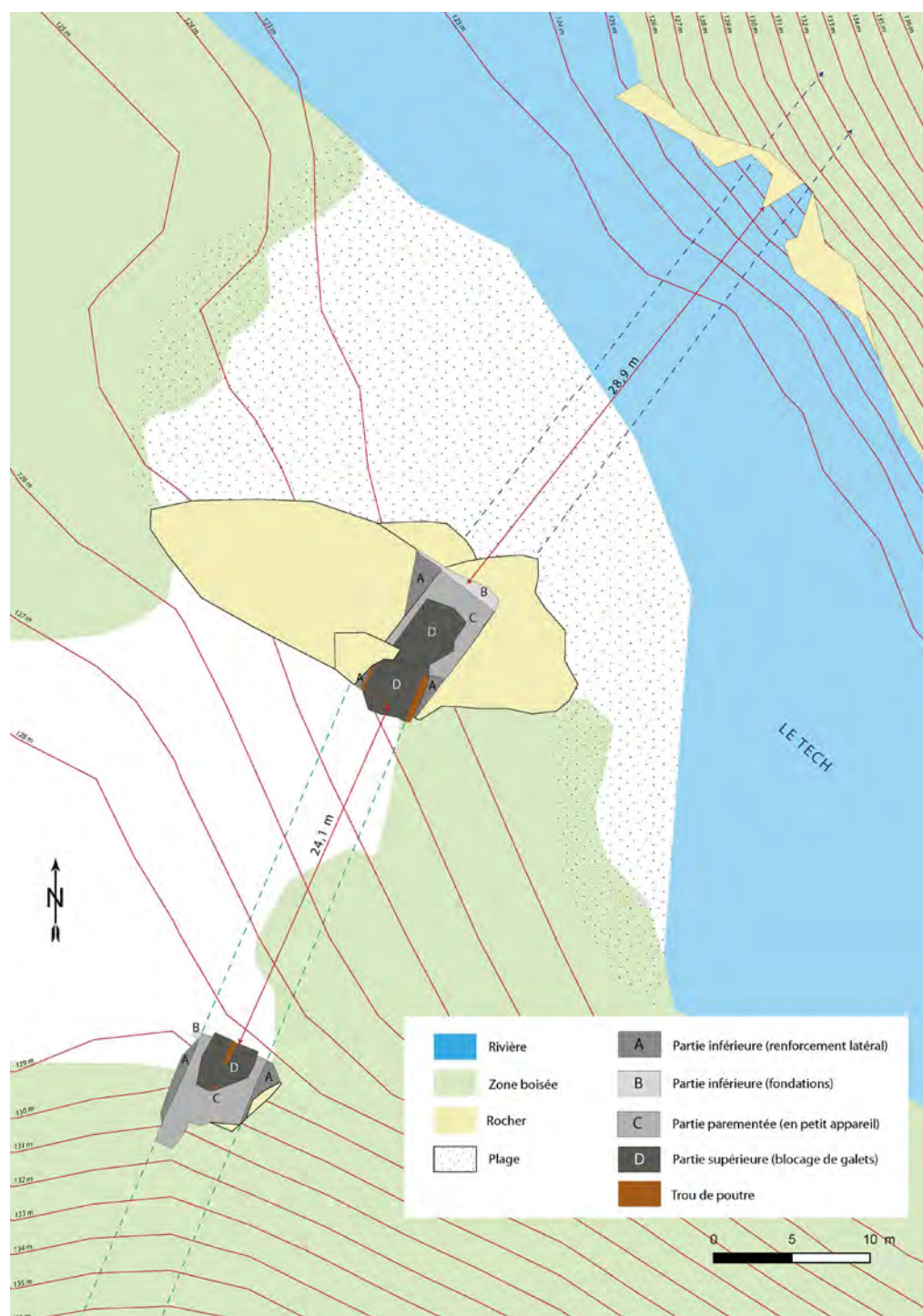


Figure 3 : Plan des vestiges sur la rive droite du Tech.

b) Données générales

Les deux massifs sont distants de 24,10 m. La ligne droite qui les joint présente une inclinaison de 23° E par rapport au nord géographique. La distance entre la construction en bordure de la rive droite et l’affleurement de schiste rive gauche est de 28,90 m, avec une inclinaison de 38° E par rapport au nord (fig. 3). L’ouvrage change donc de direction en franchissant le Tech. Un exemple fameux de cette inflexion en cours de traversée nous est donné par le pont de *Besalú* en Catalogne-Sud.

c) La pile A

Elle est visible sur une hauteur de 4 m (2,35 m pour l’arche) et une longueur de 8 m (fig. 4). Elle est construite sur un affleurement de schiste visible à l’est. De part et d’autre, côté est et côté ouest, elle a été renforcée par une maçonnerie grossière de galets de tailles diverses.

L’arche (face nord) a une largeur de 4,75 m. Les fondations n’ont pas été entièrement dégagées et ne sont visibles que sur une hauteur de 1 m. Elles sont bâties de gros moellons de granite maçonnés, de taille inégale. Le départ d’arche en galets

éclatés liés au mortier de chaux a une hauteur conservée de 2,35 m.

La partie parementée de la pile a une largeur de 4,65 m. Au sommet de la partie conservée de la pile où les parements ont disparu, subsiste, au milieu du massif, un blocage de galets de granite sur lequel est visible un trou de poutre, empochement long de 1,60 m, dont la partie supérieure a été détruite (largeur : 0,27 m). Dans le même alignement, un deuxième trou de poutre apparaît plus au sud, conservé sur une faible longueur (dimensions : 0,22 m x 0,18 m).

d) La pile B

Elle est ancrée sur un gros affleurement de schiste, et conservée sur une hauteur de 7,12 m et une longueur de 10,40 m (fig. 5). La partie parementée au sommet a une largeur de 4,60 m. On distingue les vestiges d'une arche sud et d'une arche nord. Comme pour la pile A, on observe, au sud, des trous de poutres dans le blocage de galets qui subsiste au sommet de la partie conservée : celui du centre est à peine visible, les deux autres sont disposés symétriquement à l'est et à l'ouest, ils mesurent respectivement 0,37 m x 0,27 m, 2,5 m de longueur et 0,30 m x 0,30 m, 1 m de longueur. Ils sont dans l'alignement du trou de poutre existant dans la pile sud.

L'arche sud

La face sud de l'arche a une largeur de 4,95 m. À l'ouest, le niveau du sol actuel, du sable, n'a pas été exploré ; l'est a fait l'objet d'une exploration mais la base des fondations n'a pas été retrouvée ; le départ d'arche, conservé sur une hauteur de 3,36 m, ne s'en distingue que par la dimension inférieure des galets éclatés qui le constituent (fig. 6).

L'arche nord

Elle se différencie de la pile A et de l'arche sud de la pile B par son aspect monumental. Elle est conservée sur une hauteur de 5,50 m qui domine, du moins actuellement, la rive droite du Tech. Elle mesure 6,40 m dans sa plus grande largeur.

Les fondations s'appuient sur le schiste préalablement égalisé et sont construites avec de gros moellons de granite en appareil moyen dont la longueur varie et peut aller jusqu'à 0,60 m mais dont l'épaisseur est quasi uniforme (de 0,25 m à 0,30 m), ils sont posés sur une faible épaisseur de mortier de l'ordre du centimètre.

Les fondations présentent deux curieuses distorsions. À l'est, les moellons sont disposés de biais dessinant une sorte de petit escalier qui va en rapetissant à mesure qu'il prend de la hauteur. Pour avoir un meilleur ancrage dans le rocher ? Pour asseoir des échafaudages ? Également, à



Figure 4 : La pile A.



Figure 5 : La pile B, arche nord.



Figure 6 : La pile B, arche sud vue de l'aval.



Figure 7 : La pile B, arche nord. On distingue les fondations en moyen appareil, le départ d'arche en petit appareil et, au-dessus, une possible reconstruction moins soignée.

1,90 m de la base, un décalage dans la pose des blocs dessine une petite plage qui va se rétrécissant jusqu'à disparaître totalement à l'ouest. Ce gauchissement se fait vers l'est comme celui observé plus haut dans l'alignement des deux massifs, sans toutefois l'égaliser. Tout au plus donne-t-il une légère correction. Les fondations s'élèvent encore, avec des moellons sensiblement plus petits à l'est, à 1,30 m plus haut, ce qui leur donne une hauteur totale de 3,20 m (fig. 1).

Le départ d'arche se signale par un module beaucoup plus petit des moellons utilisés. Il est conservé sur une hauteur de 2,30 m. Toutefois cette partie n'est pas uniforme : sur 1,50 m environ, le granite est soigneusement taillé et appareillé tandis que pour le restant, le traitement est plus sommaire.

Côté ouest de l'arche, on observe un blocage grossier de galets mis en évidence par la disparition du parement, qui laisse à penser que l'arche était à l'origine beaucoup plus large que les 4,63 m parementés que l'on trouve aujourd'hui au sommet de la partie conservée, à moins qu'il ne s'agisse d'un renforcement (fig. 7).

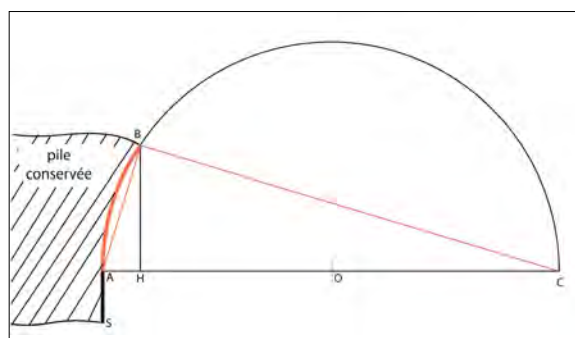


Figure 8 : Détermination de portée de l'arc AB.

Partant d'un vestige d'arche (supposée plein cintre), ici l'arc AB, il faut calculer le diamètre AC du demi-cercle qui le porte. BH, la demi corde (verticale) est mesurable au fil à plomb. AH, la flèche (horizontale) est mesurable au niveau.

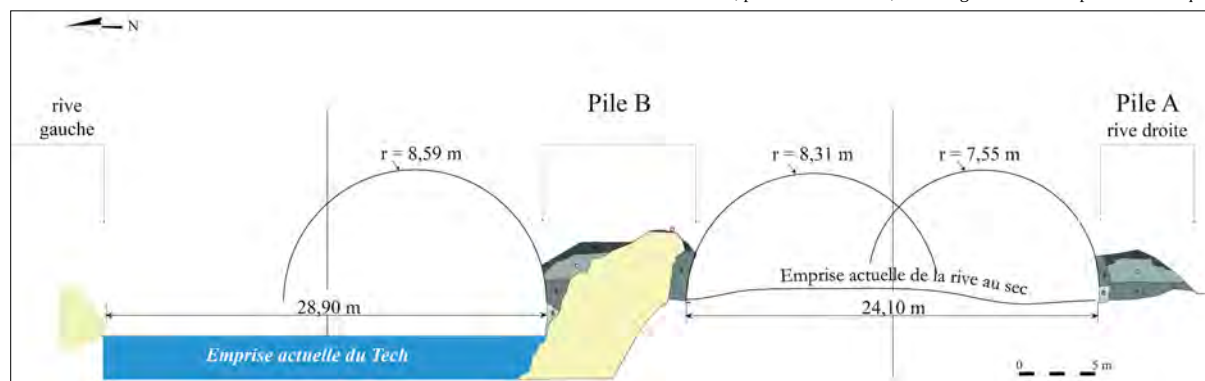


Figure 9 : Impossibilité d'arcs plein cintre.

II - Interprétation et hypothèse de restitution

a) Un pont à arches

La mise en évidence d'arcs tant pour la pile nord que pour la pile sud montre bien qu'il s'agit d'un pont à arches. La mesure de ces segments d'arcs a été faite à l'aide du fil à plomb et du niveau (fig. 8). Un calcul de géométrie simple⁶ nous donne pour chaque vestige d'arc, mesuré plusieurs fois, les rayons :

Pile A : arche nord, $r = 7,55$ m.

Pile B : arche sud, $r = 8,31$ m.

Arche nord, $r = 8,59$ m.

Dès lors il a été possible de dessiner les arches induites par ces segments d'arcs. On constate alors que, à partir de la pile B, une seule arche en demi-cercle ne peut franchir le lit actuel du fleuve, côté nord, ni joindre la pile A, côté sud, l'existence de deux arches en demi-cercle pour joindre les deux piles ne convient pas non plus (fig. 9). L'existence de plusieurs arches est confortée par un document du XIX^e siècle. Il s'agit d'une gravure d'Engelmann, datée de 1833, d'après un dessin de Villeneuve. On y voit en premier plan, le Pont du Diable et en arrière-plan les vestiges du Pont Vell : sur la rive droite, une pile avec départ de deux arches, une vers le nord et une autre vers le sud, et, en milieu de rivière, les ruines d'une autre pile (fig. 10).



Figure 10 : Le Pont du Diable et en arrière-plan les vestiges du Pont Vell dont deux piles sont visibles : la pile B avec ses arcades nord et sud, et une pile en rivière aujourd'hui disparue. Gravure d'Engelmann d'après un dessin de Villeneuve (Taylor et al. 1889, 58). Il existe deux représentations du Pont du Diable dans cet ouvrage, l'une d'après Villeneuve, p. 58, l'autre d'après Asselineau, p. 151. Sur les deux, les vestiges de ces deux piles sont indiqués.

⁶ Le triangle ABC (inscrit dans un demi-cercle) est rectangle en B, donc on peut appliquer la relation métrique qui dit : un côté de l'angle droit est moyen proportionnel entre l'hypoténuse et sa projection sur l'hypoténuse. Ici : $AB^2 = AH \times AC$, or : $AB^2 = AH^2 + BH^2$. Alors : $AH \times AC = AH^2 + BH^2$, donc $AC = (AH^2 + BH^2) / AH$.

Des arches en arcs brisés ?

En dessinant ces arches supplémentaires, on constate que les formes en berceau plein cintre ne peuvent faire l'affaire. On est donc conduit à émettre l'hypothèse de quatre arches en arcs brisés, deux au nord et deux au sud avec, chaque fois, une pile intermédiaire supposée entre les deux, dont Marcel Basso estime qu'elle pourrait mesurer 4 m d'épaisseur (fig. 11 et 12). À noter que sur les trois arches en partie conservées, on ne trouve pas trace d'une imposte ou de corbeaux en saillie qui auraient pu soutenir le cintre nécessaire à la construction.

On propose donc la restitution d'un pont avec arches en arc brisé. Quoique peu documenté dans le midi de la France et en Catalogne, mis à part le *Pont de Pedret*, sur le Llobregat (*Berguedà*, construction financée à partir de 1286), ce type de ponts, doté d'arches plus ou moins ogivales, se rencontre préférentiellement en Aquitaine et en particulier dans le bassin du Lot, à Cahors, Espalion, Estaing, Entraygues. Dans le département, citons le pont-aqueduc de *Labau* dans les gorges de *La Guillera* à Rodès qui date du début du XIV^e siècle (fig. 13).

Les relevés permettent de tracer des arches sensiblement égales avec une hauteur sous arcade avoisinant 8 m et une ouverture d'environ 11 m. Quatre arches paraissent certaines mais il semble qu'on devrait en ajouter une au sud : l'amorce du trou de poutre sur la pile A, au sud, suppose un point d'appui à l'autre extrémité et donc une pile ou culée supplémentaire.



Figure 13 : Le pont-aqueduc de Labau dans les gorges de La Guillera à Rodès. Sur la gauche, arche en arc brisé ; au centre, l'élément vertical indique une réfection avec pile maçonnée et tablier de bois (hypothèse).

b) Destructures, reconstructions

L'existence de ces empochements (fig. 14) nous amène à aborder l'historique du pont. Au vu des vestiges, on ne peut s'empêcher de penser que l'ouvrage a subi plusieurs modifications ou reconstructions. C'est ce qui apparaît nettement à l'examen de l'arche nord de la pile nord (B), où



Figure 14 : Trou de poutre au-dessus de l'arche sud de la pile B.

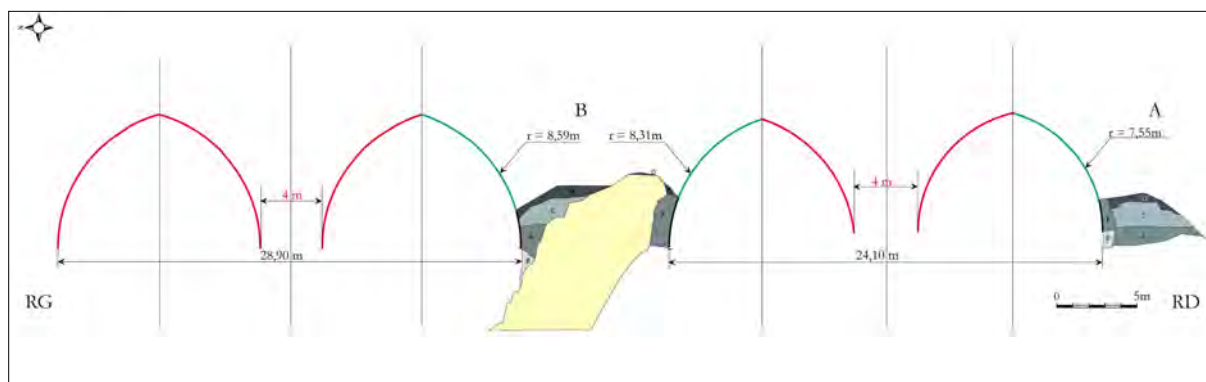


Figure 11 : Proposition de restitution des piles et des arcades.
En noir : éléments relevés / En vert : éléments restitués / En rouge : hypothèses

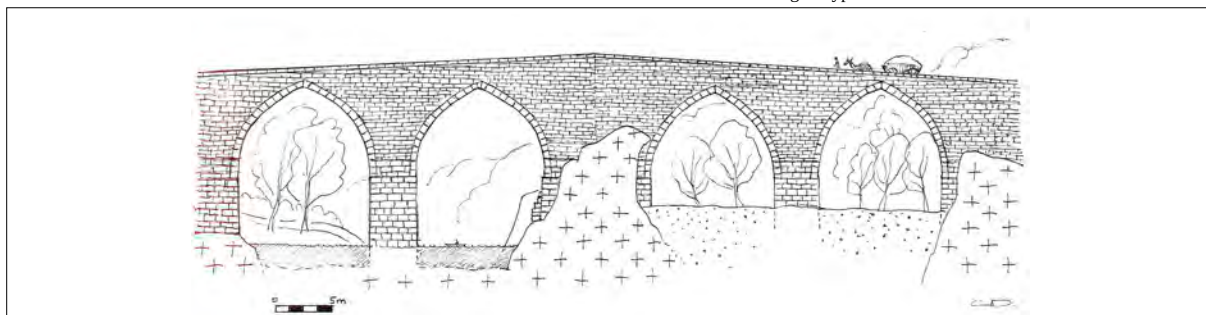


Figure 12 : Le Pont Vell, interprétation de C. Dujol-Belair.

l'on constate qu'elle a été amputée d'une bonne partie de sa largeur. La partie restante elle-même porte la trace d'un aménagement postérieur : s'il est habituel que le départ d'arche soit construit avec des moellons nettement plus petits que ceux de la fondation, on comprend mal qu'ils soient surmontés d'une partie ayant fait l'objet d'un traitement plus sommaire, à moins de supposer une réfection peut-être hâtive. Reste que cette arche nord de la pile B, tant par le choix des matériaux que par leur agencement, paraît n'avoir rien à voir, dans sa « monumentalité », avec l'arche sud ou la pile sud (A) dont la construction est beaucoup moins soignée. Là aussi on peut faire l'hypothèse d'une réparation dans l'urgence.

Enfin, les empochements pourraient avoir servi à construire des échafaudages mais il n'aurait pas été nécessaire de leur donner une telle longueur. Ils sont plutôt la marque d'une dernière modification de l'ouvrage : les arches s'étant effondrées, les vestiges ont été utilisés comme supports d'un platelage en bois. L'ouvrage rejoint alors, en dernier avatar, la cohorte des ponts de bois ou plutôt des ponts mixtes, piles maçonnées et tablier de bois, que l'on rencontre partout dans le département, depuis l'époque romaine jusqu'au XIX^e siècle. Cette hypothèse est confortée par la découverte d'un anneau de fer fixé dans le rocher portant la pile B, côté rivière (fig.15)⁷. Il était d'usage courant d'attacher ainsi les grosses poutres pour éviter de les perdre en cas de crues. Le platelage était emporté mais les poutres qui constituaient l'élément le plus coûteux, étaient récupérées (Comps 2009, 212-213).



Figure 15 : Anneau fixé dans le rocher portant la pile B, côté rivière (cliché : É. Roudier).

Dans le cas du *Pont Vell*, si l'on retient la règle qui veut que, pour assurer une bonne stabilité, l'épaisseur de la poutre soit de 5 cm par mètre linéaire, on voit que la taille réduite des

empochements exigeait une charpente complexe, en tous cas plus complexe que pour une simple passerelle où l'on se contente de poser un platelage sur des poutres horizontales.

Quoi qu'il en soit, les restitutions proposées (fig. 16) restent largement hypothétiques du fait de l'effondrement de la berge rive gauche qui interdit toute conservation de vestiges. Rive droite, les colluvions dues à la forte pente ont vraisemblablement provoqué un ensevelissement des constructions qui pouvaient exister.

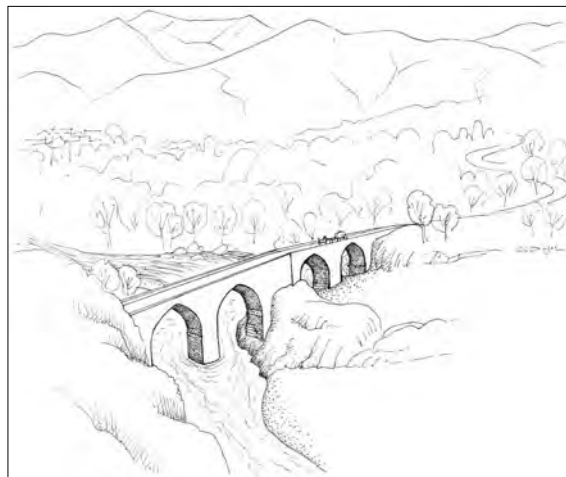


Figure 15 : Proposition de restitution du *Pont Vell* vu de l'amont, dessin de C. Dujol-Belair.

c) Datation

Le relevé effectué ne s'accompagne d'aucune fouille, de sorte que l'archéologie n'apporte aucun secours pour la datation de l'ouvrage. De même jusqu'à présent, la recherche en archives. Le *terminus ante quem* est relativement facile à fixer : le Pont du Diable a été bâti au début du XIV^e siècle, vraisemblablement de 1321 à 1341 (Sorel 1891, 277-278). Il ne paraît pas concevable que l'on ait entrepris sa construction alors que le *Pont Vell*, tout près de là, était encore en usage. Ce dernier serait donc antérieur. Sa facture proposée, de type « gothique », interdit de le dater avant le XIII^e siècle, ou à la rigueur du tout début du XIV^e s. Ce sera donc là le *terminus post quem* jusqu'à ce qu'un document nous livre peut-être un jour plus de précisions à son sujet. Par exemple en nous apportant une datation précise, plus ancienne, qui pourrait alors jeter à bas notre hypothèse de pont « gothique ».

III - Ponts existant au XIII^e siècle

Les ponts maçonnés existant en Roussillon au XIII^e siècle sont une rareté, le débit des cours d'eau n'étant pas si important qu'on ne puisse les franchir à gué. On n'en peut compter que quatre recensés dans la plaine ou ses alentours : celui d'Espira-de-l'Agly ; celui de Rivesaltes ; le Pont

⁷ Découverte ancienne due à Etienne Roudier qui nous a aimablement autorisé à publier le cliché qu'il en a pris. Le diamètre de l'anneau (6 cm), donné de mémoire, paraît toutefois un peu faible pour une attache solide.

de Pierre à Perpignan, le plus ancien, documenté à la fin du XII^e siècle⁸ et le *Pont Vell* de Céret.

Le pont d'Espira existe encore à l'état de ruines, il conserve une arche en berceau sur la rive droite et une culée sur la rive gauche (fig. 17). Il présente une similitude importante avec celui de Céret. Tous deux sont bâtis bien en amont sur l'Agly et le Tech en un site escarpé où les deux rives se resserrent et où affleure le rocher, le premier de ce type depuis l'aval au sortir de la plaine. Visiblement, le choix de cet emplacement n'est pas le fait du hasard : les constructeurs ont cherché une étroiture pour limiter la longueur de l'ouvrage en même temps que des fondations solides pour l'y asseoir –ce qui n'a pas suffi pour assurer sa pérennité !



Figure 17 : Le pont d'Espira-de-l'Agly dans son environnement rocheux.

Ce n'est donc pas la route qui fixe le pont à l'endroit où elle passe le fleuve mais le pont qui détermine le tracé de la route⁹. Ainsi était assuré, du moins tant que le pont était solide sur ses bases, le transit nord-sud, par tout temps et pour des charrois lourds, nécessitant des véhicules importants. Pour le franchissement du Tech, l'essentiel du trafic se faisait cependant au Boulou, empruntant soit un gué, soit une barque, soit un pont provisoire en bois (Cantaloube 1997).

Le pont d'Espira-de-l'Agly est daté par Pierre Ponsich de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle (Ponsich 1993, 229-230), tandis que Jean Abélanet le situe au XIII^e siècle (Abélanet 1997, 126). Michel Martzluff, sur la base de l'étude des matériaux, le place désormais entre 1086 et 1130 (Martzluff *et al.* 2014, p. 157 et fig. 27).

Le pont de Rivesaltes est voisin de celui d'Espira (autour de 7 km). Cette proximité pose problème. Sa première mention connue date de 1282 (Illes 2007, 38). Il paraît peu vraisemblable

que l'on ait bâti, à cette époque, deux ponts à si peu de distance. Plus plausible une succession dans le temps : en premier, le pont d'Espira qui connaît qui est remplacé par celui de Rivesaltes. Ce dernier délaisse la zone escarpée et se place délibérément en face de l'agglomération, il a fait l'objet de nombreuses réparations, il est aujourd'hui entièrement détruit mais nous en avons une description à l'occasion de sa reconstruction en 1853 : « Le pont est composé de neuf arches, d'ouvertures inégales, et établies suivant un axe brisé. » (Maurice 1856, 398, cité par P. Illes, p. 38). Ce dernier point le rapproche du *Pont Vell* de Céret. Dans les deux cas, l'infléchissement du pont a pour but de rechercher une meilleure assise. Pendant longtemps, il restera le seul point de franchissement de l'Agly à pied sec. Le pont de *Peracaus* bâti au XIV^e siècle sur le territoire de Clairà n'aura qu'une existence éphémère et le pont de la Garrigue ne sera réalisé qu'en 1753.

IV - L'œuvre du pont

Cette institution et son principal responsable, « l'obrer », géraient la construction et l'entretien du pont. Plusieurs entités pouvaient intervenir. Le roi, qui avait la haute main sur les cours d'eau, devait, à tout le moins, donner son autorisation. Il pouvait s'impliquer davantage en accordant le droit de lever un impôt spécifique (la barre) ou même en ordonnant cette construction. La communauté sur laquelle était implanté l'ouvrage et qui en bénéficiait en premier lieu, supportait l'essentiel des frais mais les particuliers aussi apportaient souvent leur pierre à l'édifice. Dans les testaments, on trouve fréquemment des dons à l'œuvre du pont. C'est que ces dons, encouragés par l'Église, avaient une valeur religieuse au même titre que ceux destinés aux églises et chapelles du voisinage. Vu la difficulté à rassembler les fonds nécessaires, il arrivait souvent que la construction trainât en longueur, elle pouvait aussi se faire en plusieurs tranches (Illes 2007, 54).

Faute de documents d'archives, on ne sait quelle était la part respective du roi, de la communauté villageoise voisine et des particuliers, Céret dans un cas et Espira-de-l'Agly pour l'autre, dans l'édification de l'ouvrage.

V - Un pont pour quels chemins ?

C'est en effet un pont routier qui nous paraît le plus vraisemblable, on conçoit mal qu'un aqueduc ait exigé des piles d'une telle largeur.

Deux chemins anciens remontaient le cours du Tech sur chaque rive depuis le Boulou pour franchir le fleuve à différents endroits dont le *Pont Vell* de Céret.

⁸ Première mention en 1195 (Illes 2007, 28).

⁹ Au XIV^e siècle, les ponts précédents étant rompus, on renonça à ces critères pour la construction de nouveaux ouvrages qui s'établirent dans la plaine, évitant de longs détours par exemple à *Sant Jaume de Peracal* ou à Rivesaltes.

a) Sur la rive droite

L'ancien cadastre conserve le tracé d'un chemin appelé « Chemin de Collioure à Céret » que l'on peut suivre encore aujourd'hui depuis le torrent de la *Roma* : parfois empierré, parfois goudronné, il est facilement praticable, sans grande déclivité hormis à l'est de *Villargell*. Il longe plusieurs sites antiques (*les Tombeaux, les Tombes I et II, Bellevue I*) qui montrent une occupation de longue durée (CAG 66, notices J. Kotarba, p. 296-298). Le chemin, en qui il faut voir la *via vallis Aspiranae* mentionnée en 981 dans le précepte de Lothaire concernant le monastère de Saint-Génis-des-Fontaines, longe le vieux centre de Céret au nord, bordant le site tardo-antique de *Venta Farines* (*ibidem*, p. 297-298), et se poursuit en direction d'Amélie et de ses bains antiques et d'Arles. Une bretelle conduit vers le *Pont Vell* (fig. 18).

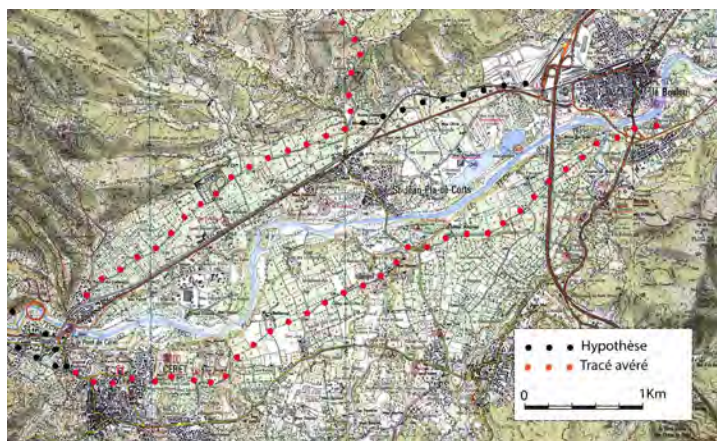


Figure 18 : Chemins anciens depuis Le Boulou jusqu'au Pont Vell, rive droite et rive gauche (carte IGN Céret, 2449 OT, TOP 25).

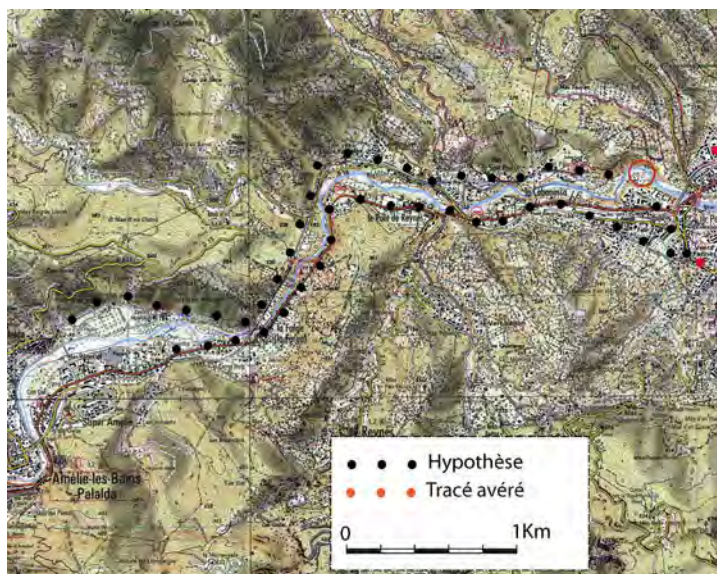


Figure 19 : Chemins hypothétiques en amont du Pont Vell, rive droite et rive gauche (carte IGN Céret, 2449 OT, TOP 25).

b) Sur la rive gauche

« La carte générale des monts Pyrénées » porte un chemin venant du Boulou sur la rive gauche, qui préexistait donc à la route moderne¹⁰. On n'en trouve pas trace dans la cartographie récente, il n'a pas été repéré sur le terrain mais son existence ne fait pas de doute. Au nord de Saint-Jean-Pla-de-Corts, il était rejoint par une bretelle qui partait du Mas Sabole et traversait les Aspres par les territoires de Villemolaque et Passa, c'est la *via Francisca*, mentionnée en 801 (Comps 2010, 71-78). On peut ensuite le repérer sur la carte IGN et sur le terrain jusqu'à Céret où il traverse le Tech sur le Pont du Diable (fig. 18). Avant la construction de ce dernier, le passage du fleuve devait se faire sur le *Pont Vell*, malheureusement l'éboulement de la falaise au niveau du pont, rive gauche, a détruit tous les aménagements qui pouvaient exister.

Tout en assurant le trafic nord-sud le pont permettait aussi le passage d'une rive à l'autre pour gagner Arles et Les Bains d'Arles (Amélie-les-Bains).

Sur la rive gauche, en amont du pont, subsiste le chemin de Saint-Paul, porté sur le cadastre ancien ; après l'effondrement du *Pont Vell*, il passait à gué pour se diriger en aval vers Céret. Un peu à l'est de la chapelle Saint-Paul, on note l'existence d'ornières (entraxe : 1,37 m)¹¹.

Toujours en amont, on entre sur le territoire du *Vilar*, un hameau de Reynès. Le texte délimitant l'emprise de l'église en 1114, mentionne une *strada publica* longeant le Tech (Comps 2003, 134-135). C'est notre chemin de rive gauche qui se poursuit jusqu'à Palalda. C'est lui aussi vraisemblablement qu'une fouille en 2006-2007, a permis de repérer au nord du site antique du *Camp les Basses*, à l'est de Palalda. Ces travaux ont mis au jour « une zone funéraire (XIIe-Xe siècles avant J.-C.) et un habitat de l'âge du Bronze (IXe-Xe siècles avant J.-C.), et, le long d'un chemin antique, un atelier de traitement de minerai de fer, un habitat et une nécropole de l'Antiquité tardive (IVe-Ve siècles apr. J.-C.) » (CAG 66, notices A. Pezin, 210-213) (fig. 19).

10 « La carte générale des monts Pyrénées » des ingénieurs Roussel et La Blottière a été levée en 1719 et publiée en 1730.

11 Coordonnées GPS : 47819/4705021.

Conclusion

Pour conclure sur les chemins : le *Pont Vell* desservait bien sûr l'agglomération de Céret mais au-delà il mettait en communication les deux rives du Tech avec leurs chemins respectifs, comme le faisait en amont et jusqu'à 1940, le vieux pont d'Amélie-Palalda emporté par l'*Aïgat* cette année-là (CAG 66, notice de J.-P. Comps, J. Kotarba, n° 003, 201-202)¹².

Lors de fortes crues, alors que la traversée du fleuve, à gué ou en barque, était impossible au Boulou¹³, il sécurisait, au prix d'un grand détour, les déplacements nord-sud entre le Roussillon et la Catalogne. La meilleure preuve de sa nécessité réside dans la construction, sans doute peu de temps après sa ruine, et tout près de là, d'un nouvel ouvrage, le Pont du Diable, qui, lui aussi, servira d'itinéraire de secours en cas d'inondations et ce, jusqu'au XIX^e siècle¹⁴.

Bibliographie

Abélanet 1997 : ABÉLANET (J.) – Une voie d'origine antique dans la vallée de L'Agly (Pyrénées-Orientales), *Études Roussillonnaises, Hommage à Georges Claustres*, XV, 1997, 123-136.

Alart : ALART (B.) – *Cartulaire manuscrit*.

Bassedà 1990 : BASSEDÀ (L.) – Toponymie historique de Catalunya nord, *Revista Terra Nostra*, n°73 a 80, Prada 1990.

Borrat 2009 : BORRAT (R.) – *Céret, les chemins sans retour*, Les Presses Littéraires, 2009.

Cantaloube 1997 : CANTALOUBE (P.) – *Le Boulou et le Tech, Série le Tech et ses Franchissements*, Les Presses Littéraires, 1997.

CAG 66 : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIERE (Fl.) – *Carte Archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales 66*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, 712 p., 745 fig., 8 cartes.

Comps 2003 : COMPS (J.-P.) – *Stratae et stradae, les grands axes de circulation des Pyrénées-Orientales dans les textes médiévaux*, *Domitia*, n° 3, Janvier 2003, p. 127-155.

Comps 2009 : COMPS (J.-P.) – Le temps des chemins. La circulation en Bas-Confient, au nord de la Tet du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle, dans O. Passarius Olivier, A. Catafau et M. Martzluff (dir.), *Archéologie d'une montagne*

brulée, Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales, Trabucaire éd., p. 207-227.

Comps 2010 : COMPS (J.-P.) – La via Francisca de Passa. Du texte au terrain. L'invention d'un chemin ancien, *Archéo 66, Bulletin de l'AAPO*, n° 25, 2010-2011, p. 71-78.

Illes 2007 : ILLES (P.) – *D'une rive à l'autre... Franchir les fleuves roussillonnais à la fin du Moyen Âge*, Diplôme de master première année d'Histoire sous la direction de M. Aymat Catafau, maître de conférences en Histoire médiévale, Université de Perpignan, octobre 2007.

Martzluff et al. 2014 : MARTZLUFF (M.), GIRESE (P.), CATAFAU (A.) – Des pierres pour construire. Mise en scène monumentale des roches et de leurs couleurs au château royal de Perpignan, O. Passarius et A. Catafau (dir.), *Un palais dans la ville*, tome 1, Perpignan, p. 135-184, 60 fig.

Maurice 1856 : MAURICE (A.) – Notice sur les travaux d'élargissement exécutés au pont de Rivesaltes sur la rivière de l'Agly, chemin vicinal de grande communication n°12, de Rivesaltes à Vingrau et à Tuchan (Aude), *Bulletin de La Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, tome 10, 1856, p. 397-404.

Ponsich 1985 : PONSICH (P.) – Les voies antiques du Roussillon et de la Cerdagne, *Les routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, Colloque du C.T.H.S., Paris, 1985, p. 91-106.

Ponsich 1993 : PONSICH (P.) – Le pont de l'Agly, *Catalunya Romànica*, XV, *El Rosselló*, 1993, p. 229-230.

Pousthomis et al. 1986 : POUSTHOMIS (N.), CAUCANAS (S.), ROSSET (Ph.) – *Les routes en Roussillon, milieu XVII^e siècle-milieu XIX^e siècle*, Direction des Services d'Archives, 1986, 136 p.

Sorel 1891 : SOREL (G.) – Notes sur le vieux pont de Céret, *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 32, 1891, p. 273-288.

Tastu 1911 : TASTU (P.) – Considérations sur les beaux-arts en Roussillon (Antiquité et haut Moyen Âge), *Ruscino*, 1, 1911, p. 161-199.

Taylor et al. 1889 : TAYLOR (J.), NODIER (Ch.), DE CAILLEUX (Alph.) – *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Firmin Didot, Paris 1835, réédition Les Presses du Languedoc, 1889.

¹² P. Ponsich le pensait romain, ce qui ne semble pas le cas : « Quant au pont, selon toute apparence romain, qui conduisait de Palada aux Bains d'Arles, il a été emporté par la crue gigantesque du Tech en 1940 et il n'en reste que les culées » (Ponsich 1985, 102).

¹³ Plusieurs ponts ont été construits au Boulou, la plupart en bois pour le passage des troupes à l'époque moderne mais ils étaient mis à mal par les crues et il fallait avoir recours à une barque. Les mentions en sont nombreuses à l'époque médiévale : 1337 (Alart t. XIV, 383), 1344 (Alart t. XIV, 357), 1347 (Alart 2J35, 407), 1407 (Alart, t. D, 483) etc. Il arrivait aussi que les voyageurs traversent sur le dos de porteurs (« la barque du cul »).

¹⁴ « La rivière du Tech doit être passée à un gué sous le Boulou, ce qui est dangereux et souvent impraticable. Pour éviter toute espèce de danger, les voyageurs et les voituriers, même ceux qui transportent ce qui est nécessaire au service de la place de Bellegarde, doivent faire un très long détour et passer sur le pont de Céret, suivre ensuite un chemin qui, de ce pont, par Céret, Maureillas, et Saint-Martin, aboutit à l'Ecluse où il joint la route royale n°10 [= la route d'Espagne] ». ADPO, 1N5, Conseil Général, session de 1820, séance du 21 août, cité par Pousthomis et al. 1986, 71.)

Note du comité de lecture

Parmi les rares ponts de forme gothique d'époque médiévale, il convient de citer dans les Pyrénées catalanes celui qui enjambe le *Llobregat*, sur la voie conduisant de *Berga* à l'église de *Sant Quirze de Pedret* où l'arche qui surplombe l'eau est plus large, plus ouverte, que les autres ; le pont n'a donc pas des arches symétriques et/ou identiques.

L'arche en arc brisé plutôt surbaissée (ni en tiers point, ni en « lancette »), domine le fleuve de 30 m dans une partie où celui-ci s'encaisse entre des falaises de conglomérats calcaires (**fig. 1**). Elle est prolongée par deux arcs plus modestes, vers l'ouest, et par une arche plus petite et en plein cintre vers l'est, le tout formant un dos d'âne caractéristique (**fig. 2**). Des enfilades de trous de poteaux creusés dans le rocher, de forme ronde et carrée, se rapportent principalement à un pont antérieur (trous visibles au premier plan de la **fig. 1**), mais aussi à une prise d'eau pour un moulin pour ceux placés en contrebas. Le pont maçonné est relativement bien daté par un texte de 1286 (testament laissant 6 deniers pour la construction du pont). C'est un ouvrage qui s'inscrit donc à l'extrême fin du XIII^e s. ou au début du suivant (en Catalogne, l'introduction de l'architecture gothique est partout postérieure à 1250 et très rarement attestée avant 1270).



Figure 1 : L'arche principale du pont de Pedret de style gothique. Au premier plan les logements pour pieux de bois (© C. Respaut)



Figure 1 : Vue d'ensemble du pont de Pedret (© C. Respaut)

Le call juif de Perpignan : nouveaux aperçus (1243-1493)

Aymat Catafau (CRESEM – UPVD)

avec la collaboration de Denis Fontaine

(Archives départementales des Pyrénées-Orientales)

L'histoire et l'archéologie du call de Perpignan

En 1887 et 1888, la *Revue des Études Juives* publiait l'étude de Pierre Vidal sur les juifs de Roussillon et de Cerdagne, un travail qui reste essentiel, par sa vision d'ensemble, politique, sociale, culturelle¹. Au milieu du XXe siècle, Richard Emery fit de la communauté juive de Perpignan au XIIIe siècle un tableau économique et social qui demeure une référence². Depuis le XIXe siècle, de nombreux travaux, d'ampleur et de nouveauté variables, ont contribué à faire mieux connaître la communauté juive de Perpignan³. Des thèses récentes, portant sur la citoyenneté médiévale ou la condition des femmes ont abordé la situation des juifs de Perpignan⁴. Depuis une dizaine d'années, des opérations archéologiques répétées, d'ampleur souvent restreinte, ont permis d'éclairer un peu mieux la topographie ancienne du quartier Saint-Jacques, la colline du Puig, ou Puig Sant Jaume, où habitaient les juifs, dans le quartier appelé le call⁵.

1 P. VIDAL, « Les juifs de Roussillon et de Cerdagne », *REJ*, n° 15, 1887, p. 9-55 ; n° 16, 1888, p. 1-23 et 170-223. (Réédition : P. VIDAL, *Les juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, avec une préface et des notes complémentaires d'Eduard Feliu, Perpignan, 1984).

2 R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan in the thirteenth century*, New York, 1959, 202 p.

3 Dans le volume du colloque *Perpignan. L'histoire des juifs dans la ville (XIIe-XXe siècles)*, Perpignan, 2003, Mme Martine Berthelot donne une bibliographie mise à jour, classée chronologiquement, p. 263-267.

4 P. DAILEADER, *De vrais citoyens. Violence, mémoire et identité dans le Perpignan médiéval (1162-1397)*, Canet-en-Roussillon, 2005, et R. L. WINNER, *Women, wealth and community in Perpignan, c. 1250-1300 : Christians, Jews and enslaved muslims in a medieval Mediterranean town*, Burlington, 2006, 258 p.

5 F. Guyonnet, A. Catafau, « La construction urbaine en terre aux XIIIe s. et XIVe s. : l'exemple de la rue de l'Anguille (Perpignan) », *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, Cl.-A. de Chazelles et A. Klein dir., Table ronde Inventerre, Montpellier, 2003, p. 389-411. G. Mallet, « Le call de Perpignan : un site, une carrière pour la construction du couvent des Minimes », *Perpignan. L'histoire des juifs dans la ville (XIIe-XXe siècles)*, Perpignan, 2003, p. 15-24 ; R. Tréton, *Étude documentaire sur le Mikvé de Perpignan*, rapport Hadès, 2004, non paginé [34 p.]. A. Catafau, « Le couvent des Minimes de Perpignan et l'emplacement du call juif médiéval », contribution au DFS d'A. Huser, Fouille du couvent des Minimes de Perpignan, 2005, [4 p.]. C. Puig, « Données historiques, l'apport de l'étude documentaire », DFS Couvent des Minimes – Église Notre-Dame de la Victoire - Ancienne manutention aux vivres, société ACTER, 2006, p. 15-19. A. Catafau, « Rue de l'Académie - rue Saint-François de Paule : au cœur du call, quartier juif du Perpignan médiéval », dans I. Rémy, DFS Opération de diagnostic. Maison du Saint-Sacrement, 2011, INRAP, 5 pages. Y. Carbo-

Notre recherche d'archives sur le call, sa localisation, ses habitants et les maisons qui le composaient a été motivée par l'opération archéologique menée par Isabelle Rémy (Inrap) à l'emplacement des maisons situées à l'angle nord-ouest des rues de l'Académie et Saint-François de Paule, pendant l'été 2013 (**voir plan fig. 4, p. 93**). La richesse des sources rencontrées nous a conduits à dépasser le cadre d'une étude complémentaire aux fouilles. Les données archéologiques, en cours d'analyse, permettront d'apporter, pour la première fois, des informations précises sur les maisons du call de Perpignan. Nous avons souhaité, dans un premier temps, porter à la connaissance des chercheurs des précisions nouvelles sur le call de Perpignan, qui complètent les travaux antérieurs sur ce quartier, en nuancant et corrigeant parfois leur interprétation d'un « quartier fermé » et leurs propositions de localisation du call.

Lors des fouilles menées sur les pentes ouest du Puig Sant Jaume, l'archéologue a pu s'intéresser aux vestiges d'habitations anciennes conservés dans le sous-sol, sous les maisons occupées jusqu'à nos jours, dans la partie proche du couvent Saint-Dominique, à l'emplacement même de l'ancien call. En effet, les fouilles ou diagnostics précédents avaient exploré soit les niveaux sous-jacents aux grands réaménagements du XVIe siècle (et postérieurs) dans l'espace compris entre la rue de l'Académie et la place du Puig (couvent des Minimes, église Notre-Dame de la Victoire), soit seulement les élévations des habitations toujours existantes. L'opération de l'été 2013 a, pour la première fois, concerné des maisons qui venaient d'être détruites, bâties dans un espace correspondant au call, suivant un plan conforme au lotissement du XIIIe siècle reconnu par François Guyonnet. Beaucoup d'indices convergeaient donc pour espérer trouver, malgré les inévitables remaniements multiples et toujours complexes des siècles suivants, des vestiges remontant aux édifices construits en ces lieux, dans les trois derniers siècles du Moyen Âge.

nell-Lamothe, Notre Dame de la Victoire. Couvent des Minimes (ancienne manutention aux vivres). Historique, Perpignan, juin 1991, [rapport xérogaphié], 23 p. + 12 annexes. R. Marichal, I. Rémy, « Les sondages archéologiques au Couvent des Minimes, à Perpignan », *Perpignan. L'histoire des juifs...*, op. cit., p. 25-31. Sur ce couvent jusque là méconnu, on ne disposait que des écrits de l'abbé J. Capeille, « Les anciens monastères de Perpignan : Les Minimes (1578-1791) », *Revue Historique et littéraire du diocèse de Perpignan, 1929-1930*, p. 414-7, 498-502, 19-23, 69-73.

Les maisons détruites, et donc la zone fouillée, se situent entre l'église Saint-François-de-Paule au nord-ouest, l'espace occupé par les dépendances de la maison de retraite du Saint-Sacrement au nord-est, la rue de l'Académie au sud-est, et la rue Saint-François-de-Paule au sud-ouest. D'après les recherches les plus récentes et les plus sérieuses, cet espace se situe dans le quartier juif, le quartier de leur résidence imposée, appelé *call*, qui est cité dès 1263⁶.

Notre étude, menée essentiellement aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales et à la Médiathèque de Perpignan (qui conserve le *Cartulaire manuscrit* de Bernard Alart, ci-après *CM*), s'est appuyée sur la relecture des écrits des historiens et archéologues du Perpignan médiéval, mais elle a aussi plongé au cœur de la documentation originale, conservée dans les registres et les liasses des archives. Nous avons pour cela procédé de manière systématique, en revenant voir les documents signalés par nos prédécesseurs, mais non cités ou incomplètement cités par eux, en allant voir les liasses de documents que les inventaires identifiaient comme les plus susceptibles de nous intéresser (fonds de la communauté juive de Perpignan), et aussi par l'exploration aléatoire des registres de notaires de Perpignan traitant les affaires de la paroisse Saint-Jacques, du XVe au XVIIe siècle, qui nous ont révélé des découvertes inattendues, et dans quelques cas fort éclairantes pour ce qui nous intéressait : les habitants et leur cadre de vie, l'architecture, la disposition intérieure et le contenu des maisons...

Nous avons par ailleurs bénéficié de la confiance amicale de M. Denis Fontaine, chargé des fonds notariaux des Archives départementales des P.-O., qui nous a confié les fiches manuscrites où il avait noté, au cours d'années de dépouillement, les occurrences de maisons sises dans le *call*, la paroisse Saint-Jacques ou le quartier de prostitution (appelé *publich*, *bordell* ou *lupanar*) relevées par lui dans les registres des Archives départementales, essentiellement dans les registres notariaux ou certains fonds non classés. Outre les dizaines de mentions inédites de maisons, de rues et d'habitants du *call* – parfois d'ailleurs postérieures à la disparition du *call*, mais encore désigné sous ce nom – ces fiches nous ont permis de remonter à des notaires ayant instrumenté dans la paroisse Saint-Jacques ou pour ses habitants.

Nous présenterons d'abord les informations tirées des textes qui livrent des renseignements sur la localisation du *call* et son évolution jusqu'à sa disparition. Nous examinerons ensuite ce que

nous savons de son organisation intérieure, ses rues, places et édifices remarquables ainsi que ses alentours immédiats. Enfin nous réunirons les données éparses sur les maisons du *call*, la complexe imbrication de leurs espaces bâtis et non bâtis, l'agencement des pièces qui les composent et le cadre de vie de leurs occupants. Ces informations, toujours très ponctuelles, sont cependant précieuses pour interpréter les données issues de la fouille.

I - Le *call*, sa localisation, son évolution, sa disparition.

À Perpignan, comme partout en Catalogne, le quartier juif porte le nom de *call*, un terme dont l'étymologie est discutée, rapprochée d'un autre sens de *call*, désignant une rue étroite (cf. castillan *calle*, rue) ; le rattachement à l'hébreu *kahal* signifiant « assemblée » semble devoir être rejeté⁷. Le *call* de Perpignan est situé sur les pentes ouest de la colline appelée successivement et souvent concurremment : *puig* (colline) des Lépreux (l'hôpital des Lépreux s'y trouvait dès le milieu du XIIe siècle, jusqu'au milieu du XIIIe siècle), des tisserands (qui s'y installent à partir du milieu du XIIIe siècle, puis y sont regroupés par autorité royale), des Prêcheurs (en raison de la présence du couvent des Dominicains qui y remplace la maison des Lépreux en 1244), ou Saint-Jacques (l'église, en construction en 1261, devint la seconde paroisse de Perpignan). Les juifs de la ville ont été incités à s'établir sur le *puig* à partir de 1243, quand le quartier était en train de se bâtir, et leur résidence y devient obligatoire à partir de 1251, mais le *call* n'est ainsi nommé qu'à partir de 1263⁸.

A - Le *call*, espace délimité, clos, mis en défense ?

Dès 1277, sans que le mot *call* soit présent dans l'acte, Ponç Descoll, un architecte-maître d'œuvre bien connu (c'est lui qui commence les travaux au château royal de Perpignan pour le souverain de Majorque⁹), reconnaît avoir reçu mille sous de Barcelone pour les travaux qu'il a réalisés pour la communauté des juifs de Perpignan, consistant en un portail (*portalis*) et une tour (*bestors*). Il s'agit sans doute d'une porte fortifiée, du type de celle que l'on trouve mentionnée peu avant cette date à la cellera de

7 Remarque de Eduard Feliu, dans la réédition de P. VIDAL, *Les Juifs...*, p. 143.

8 P. DAILEADER, *De vrais citoyens...*, p. 134.

9 R. TRETON, « Du palais à la forteresse, les mutations du château royal de Perpignan (XIIIe-XVe s.) », *Un Palais dans la ville*, O. PASSARRIUS et A. CATAFAU dir., vol. 1, p. 27.

6 Voir P. DAILEADER, *De vrais citoyens...*, p. 134.

Pézilla-la-Rivière¹⁰. On a longtemps imaginé qu'une construction de ce type était nécessairement accompagnée de murs défensifs, cela nous semble moins sûr maintenant, après plusieurs séries de fouilles dont aucune n'a pu mettre au jour des vestiges d'une muraille. Tout ce qu'on peut dire donc est que cette porte « défensive », sans doute monumentale, en pierre de taille¹¹, donne accès à un espace défendu, protégé, clos au moins par les murs jointifs et aveugles des maisons.

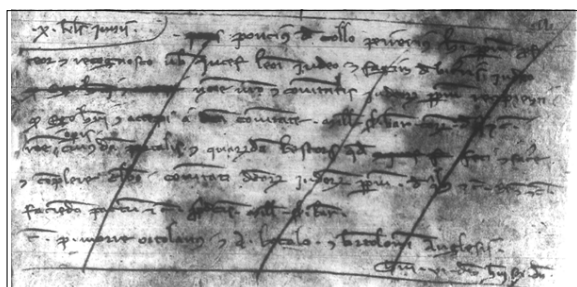


Figure 1 : Le 23 mai 1277, Poncius de Collo, *peirerius*, habitant Perpignan, donne quittance du paiement de 1000 sous de monnaie barcelonaise de *tern* aux représentants de l'*aljama*, ou communauté des Juifs de Perpignan¹, pour les travaux de construction de la porte fortifiée du *call* (5e ligne) : « *ratione <operis> cujusdam portalis et quarundam bestors quod et quas feci et facere et complere debeo comuni-tati dictorum judeorum Perpiniani* ». ADPO, 3E1/6, fol. 47.

1 L'*aljama* de Perpignan, communauté de la ville, formait part de la *collecta*, ou entité fiscale de perception, qui regroupe toutes les communautés des comtés nord-catalans, voir à ce propos Joseph SHATZMILLER, « La *Collecta* de Perpignan (1412) », *Archives juives*, vol. 11-2, Paris, 1975, p. 20-24 et C. DENJEAN, « Être juif à Perpignan et dans sa *collecta* après 1260 », dans Louis ASSIER-ANDRIEU et Raymond SALA (éd.), *La ville et les pouvoirs*, Perpignan, 2000, p. 109-118.

P. Vidal¹², puis R. Tréton¹³ évoquent (sans le citer) un document de 1282 qui mentionne la clôture (*clausura*) du *call* en 1281-1282. Lors d'une requête déposée par le procureur du roi de Majorque à l'encontre de Bondie Coen de Lunel, il est fait mention de maisons achetées par des Juifs en dehors de la *clausura* (enclos ou clôture) des juifs sur le puig Saint-Jacques de Perpignan. Voici ce document :

L'enquête de 1281-1282 continue en donnant deux précisions supplémentaires : les juifs de l'*aljama* de Perpignan ont acheté des maisons mais aussi des *loca*, des « lieux », des terrains libres, éventuels emplacements de futures maisons. C'est le cas dudit Bondie Coen, qui possède un terrain (*patuum*) en dehors de la clôture du *call*, dont il est séparé par une rue¹⁴. Ces déclarations sont donc ambiguës, elles peuvent à la fois être interprétées comme la preuve de l'existence d'une clôture du *call*, et en même temps du non respect de cette clôture. La plainte du procureur confirme son caractère juridiquement contraignant, qui reste théorique, et pratiquement non respectée, de notoriété publique.

Un document exactement contemporain, daté de 1283, montre qu'un juif, Juceff fils de Juceff d'Elne, possède une maison dans le *call* qu'il loue au prévôt de Valbonne¹⁵. Or l'acte de location donne deux indications précieuses. D'abord sur la nature de la maison, qui est divisée en

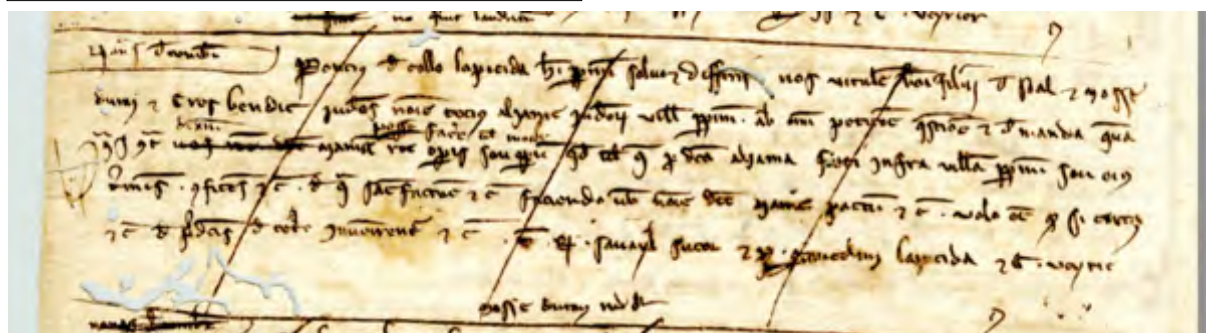


Figure 2 : ADPO, 3E1/15, fol. 24v. 5 décembre 1283 : Pons Descoll, *lapicida*, donne quittance de 613 sous aux représentants de la communauté juive de Perpignan, pour des travaux (non précisés).

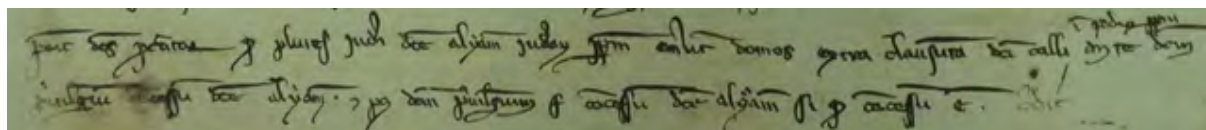


Figure 3 : ADPO, 1B17, fol. 24v°, 1281 ou 1282 : Ponit dictus procurator quod plures judei dicte alyame judeorum Perpiniani emerunt domos extra clausuram dicti calli <in podio Perpiniani> ante dictum privilegium concessum dicte alyame...

10 En 1239, un acte de vente concerne un cellier de Pézilla. Le cellier est situé dans la *cellaria*, *apud bistuirem superioris*, dans C. PAILHES, *Les actes de l'abbaye de Lagrasse, 1115-1279*, thèse de l'Ecole nationale des chartes, 1976, n°154, p. 475. Sur le mot *bisturris*, voir H. DEBAX, « *Bisturris*, recherches sur un vocable », 2012, <halshs-00879287>. Le terme catalan *bestorre* désigne une tour (ou un élément fortifié de type mâchicoulis) dominant une porte. L'étymologie du terme devrait s'interpréter comme *vice-turris* (une « sorte de tour ») plutôt que comme *bis-turris* (« tour-double »).

11 Il semble que l'un des traits propres aux quartiers juifs ibériques fut de se doter de portes ou d'une porte. Ces « portes » sont souvent des arcs doubles barrant la rue en hauteur et disposant d'un mâchicoulis d'où une herse pouvait être abaissée, et protégée par les jets des défenseurs.

12 P. VIDAL, *Les juifs...*, p. 115, note 31.

13 *Processos antics del patrimoni*, Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 1B17, fol. 23v-25v. Cité par R. TRETON, *Étude documentaire...*, doc. 5. Rodrigue Tréton ne donne que l'analyse de l'acte.

14 « *Item ponuit quod predicti judei qui emerunt predictas domos seu loca extra clausuram dicti calli in podio Perpiniani...* », « *Item ponuit quod dictum patuum in libello confrontatum est extra clausuram dicti calli et quadam via transit inter clausu(ram) et dictum patuum in libello confrontatum* », *ibid.*

15 B. Alart, C.M., t. XI, p. 412, notule de Pierre Querubi, 1283. Le loueur précise « *et retineo mihi quod janua dicti mansi que exit in via dicti calli stet clausa et non intretur nec exeatur per ipsam januam* ».

deux : le loueur se réserve l'usage d'un cellier et d'une pièce (*camera*) qui lui est adjacente, le reste est attribué au locataire, mais, autre précision, le loueur se réserve de fermer la porte qui donne de cette maison dans la rue du *call*, de sorte que le locataire ne puisse ni entrer ni sortir par cette porte, et donc ne puisse entrer directement par la maison dans le *call*. Ceci suppose que la maison est dotée d'une autre entrée, sur une rue hors du *call*, la maison est donc limitrophe du *call*. À propos de la « clôture du *call* » la description de cette maison et sa situation impliquent qu'il n'y a pas de « mur » continu, de « muraille », autour du *call*. La mention d'une « clôture » peut donc renvoyer à une délimitation connue du *call*, un ensemble de maisons bien identifiées comme *call*, et peut-être un temps fermées sur l'extérieur, mais l'acte montre que cette « fermeture » est très tôt contredite par les ouvertures multiples des maisons limitrophes. D'un point de vue sociologique et communautaire, ce texte montre aussi que de manière très précoce, l'espace même du *call*, et de ses alentours, est un lieu de cohabitation de juifs et de chrétiens et non un ghetto.

La charte de la reine Yolande, en mars 1251, imposait aux juifs de Perpignan de transférer leur domicile sur le *puig*, « dans le lieu qui leur avait été assigné aux fins de résidence », avant la Noël suivante, sous peine d'une amende dissuasive de cinquante pièces d'or, une obligation et une peine placées sous le contrôle du *batlle* de Perpignan et des habitants chrétiens du *puig*, bénéficiaires de la charte. Pierre Vidal déduisait de cette charte : « Les ordres de la reine Yolande furent désormais exécutés avec la dernière rigueur, car on ne trouve plus ensuite aucun juif résidant en dehors du *call*, qui est définitivement établi, bien délimité et clôturé »¹⁶.

On a vu que les textes de la pratique quotidienne contredisent cette vision d'enfermement donnée par les textes officiels. C'est aussi ce que montrent les résultats des opérations archéologiques désormais assez nombreuses dans ce quartier depuis les années 1990. En aucun lieu, les fouilles ou les études de bâti n'ont permis de retrouver la trace d'un mur, muraille, ou rempart. Nous avons déjà souligné ce fait dans notre étude historique annexée au DFS d'Astrid Huser, en 2005, en rappelant les résultats des travaux de François Guyonnet lors des études du bâti des maisons de la rue de l'Anguille et des rues voisines : « Les fouilles n'ont montré aucun vestige de muraille, aucune possibilité de séparation ou d'enfermement, de fortification de ce groupe de

maisons, *a fortiori* de ce quartier. Contrairement à ce que Géraldine Mallet pouvait encore penser en juin 2000¹⁷, les maisons de la rue Saint-François de Paule ne traversaient pas tout le pâté de maisons, du côté de la rue de l'Anguille. » Il n'y avait pas de mur fermant cette rue du côté de la rue de l'Anguille, ni le long de cette rue, ni entre des maisons mitoyennes. En effet, on ne comprendrait pas que certaines maisons aient pu ouvrir directement hors du *call*, à travers le mur. L'archéologie du bâti a montré que les maisons de la rue de l'Anguille s'appuient contre leurs voisines de la rue St-François-de-Paule de la même façon qu'elles le font contre celles de la rue Joseph Denis, de l'autre côté.

Les fouilles de l'été 2013 ont ajouté à ces éléments des données nouvelles¹⁸ : il n'a été trouvé aucune trace de mur de fortification, de défense ou de clôture, le long des maisons situées au côté nord de la rue Saint-François-de-Paule, pas plus qu'en retrait de ces maisons, sur une ligne qui aurait été absorbée par une croissance postérieure, avec la constructions de maisons contre un mur de clôture. Il faut donc repenser le terme *clausura* ou les « limites du *call* » évoquées dans d'autres documents¹⁹.

La matérialité de cette fermeture est inversement attestée par la mention répétée de l'autorisation (en 1356²⁰) ou l'interdiction (le 30 avril 1451²¹) de l'ouverture de portes permettant aux juifs l'accès direct entre leurs maisons et l'extérieur du *call*. Il faut donc imaginer une clôture qui n'est pas matérialisée autrement, dans le sous-sol, que par les fondations des murs des maisons. Sans doute cette clôture n'est-elle rien d'autre que le mur jointif des maisons des juifs, aveugles du côté des rues des chrétiens, voilà pourquoi on ne trouve rien de différent au niveau du sous-sol, car ce sont de simples murs de maisons qui constituent cette limite. Ouvrir des portes, ou les murer, dans les murs de terre des maisons, sont des actes en théorie soumis à l'autorité royale qui autorise l'ouverture ou impose la fermeture, selon les époques, le degré d'anti-judaïsme du pouvoir et les menaces extérieures. Mais cette ouverture est tellement facile que, bien souvent, elle est réalisée sans aucune forme légale ou officielle.

Les actes bien connus de mars et août de 1374, où les secrétaires de l'*aljama* se plaignent

17 G. MALLET, « Le *call* de Perpignan ... », p. 19.

18 Nous espérons publier bientôt, dans une revue archéologique, une synthèse des découvertes de ces fouilles, sous la direction d'Isabelle Rémy.

19 ADPO, CM Alart, tome XXI, p. 38, (ADPO 1B337), « *quandam domum que olim fuit d'en Moragues q^o... sitam infra limites dicti calli* ».

20 ADPO, 1B110, fol. 63v, 20 février 1356.

21 P. VIDAL, *Les juifs...*, note 31, qui donne pour le 30 avril 1451 la référence 1B405.

16 P. VIDAL, *Les juifs...*, p. 23, qui nuancait immédiatement cette affirmation dans sa note 31, puisqu'il n'ignorait pas l'acte de 1282.

d'un pareur qui veut élever d'un étage sa maison, ce qui va lui donner une vue droite sur le *call*, puis le refus de la communauté d'indemniser ce pareur et donc leur acceptation de cette nouvelle construction²², renseignent sur la nature matérielle et sociale de l'enfermement. Il n'y a pas de murs élevés autour du *call*, pas de « remparts ». La simple construction d'un étage supplémentaire à une maison voisine du *call* suffit à avoir une vue sur l'intérieur de celui-ci. On a déjà souligné aussi, à partir de ces documents, que ce sont les juifs eux-mêmes qui souhaitent conserver une certaine privacité de leur cadre de vie communautaire, mais en même temps n'estiment pas qu'elle vaille le prix estimé du manque à gagner du pareur.

Ce « dedans » et ce « dehors » du *call* sont des repères utilisés jusqu'à la fin du XVe siècle, pour la localisation des rues et des maisons du quartier. Mais cette conscience d'une ligne de démarcation n'a rien à voir avec un enfermement rigoureux. Dès l'origine et à chaque génération, on trouve mention de juifs résidant de manière permanente « hors du *call* », dans les rues voisines. En 1331²³, un juif de Perpignan, qui se déclare, curieusement, *habitor Perpiniani*²⁴, déclare détenir une maison (*hospicium* : peut-être une grande maison) vendue à un autre juif par un marchand chrétien, or cette maison touche à la place du Puig, soit sur la colline Saint-Jacques, mais plutôt vers son sommet et donc assez loin du *call*, situé entre le couvent des Dominicains et la rue de l'Académie, et un peu au-dessus de cette rue (sur sa localisation, voir *infra*).

B - Fluctuations de la population juive, call ancien et call neuf

L'extension du *call* dépend de l'ampleur de la communauté juive, du nombre de ses membres et de la rigueur avec laquelle est appliquée et respectée l'obligation de résidence au sein de cet espace particulier, délimité et plus ou moins clos.

Richard Emery donnait dans son ouvrage l'estimation d'une centaine de familles juives résidant à Perpignan vers 1300, soit 300 à 400 individus²⁵. Ce nombre augmente sensiblement, jusqu'à environ 200 familles dans le demi-siècle suivant.

En 1370 eut lieu une première émeute (*avalot*) attestée contre les juifs de Perpignan, suivie

de destructions et de pertes pour la communauté juive²⁶. Après le grand *avalot*, la grande émeute anti-juive de 1391, le manuel de Bernard Fabre de l'année 1392-1393²⁷ montre que le *call* a subi des destructions et que certaines maisons situées à l'extérieur du *call* ont été abandonnées par les juifs, en raison de leur crainte des violences : « une maison située dans la rue hors du *call* est en ruines depuis le jour où les juifs ont déserté le *call* par peur des attaques ». Le même registre montre un juif dictant son testament « dans le château royal », on sait que les juifs y demeurèrent encore pendant deux ou trois ans, puisqu'ils y tiennent des réunions en 1394²⁸.

En 1413 la liste d'imposition des juifs de Perpignan mentionnait 235 individus hommes et femmes²⁹, que Pierre Vidal rapporte à 180 familles, ce qui pourrait correspondre à 600 ou 700 individus³⁰. Mais il semble que les chiffres de 1413 étaient établis sur un état ancien des familles juives, or, par suite de la politique offensive de conversions des années du règne de Ferdinand Ier (1412-1416), les juifs restent très peu nombreux, beaucoup se sont convertis, d'autres sont partis, malgré les interdictions royales. C'est pourquoi, en 1418 intervient un accord entre l'*aljama* de Perpignan et les néophytes de la ville. Il apparaît alors que la liste des néophytes compte 220 noms et celle des juifs 35 environ³¹. Ceci expliquerait les signes très nets de régression de la communauté et du *call* dès la deuxième décennie du XVe siècle.

Une « clôture » nouvelle avait été faite avant 1417. À cette date, Preciosa, qui occupait une maison dans le *call* pour le compte du procureur des créanciers chrétiens de l'*aljama* (cf. *infra*), demande l'autorisation de se déplacer dans toute la Catalogne en compagnie de sa belle-mère, et abandonne sa maison aux créanciers. Celle-ci se trouvait « à l'intérieur de la clôture (*clausura*) nouvellement faite au call »³².

En 1417, les créanciers chrétiens de l'*aljama*³³ écrivent à leur protecteur, représentant du

22 ADPO, 1B113, fol. 62v-63v, 8 mars et 12 août 1374. Document cité par P. DAILEADER, *De vrais citoyens...*, p. 150.

23 ADPO, 1B62, parch. original, 7 des ides d'octobre 1331.

24 Le terme *habitor* était habituellement réservé aux « citoyens » de Perpignan, qui sont ainsi distingués des simples habitants, parmi lesquels figurent les juifs, qui n'ont pas le droit de participer à la vie politique de la communauté et à sa représentation. Voir P. DAILEADER, *De vrais citoyens...*, p. 30-33.

25 R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan...*, p. 11.

26 P. VIDAL, *Les Juifs...*, partie VI, p. 51 et notes 113 et 114 qui renvoient au *Livre vert mineur*, fol. 4 r° et 1B329.

27 Alart, *CM*, tome G, p. 417, Manuel Bernard Fabre, 1392, n° 5090 : 16 déc. 1392.

28 P. DAILEADER, *De vrais citoyens...*, p. 139.

29 Médiathèque de Perpignan, manuscrit 21, étudié par I. LOEB, « Histoire d'une taille levée sur les juifs de Perpignan en 1413-1414 », *Revue des études juives*, Paris, 1883.

30 P. VIDAL, *Les Juifs...*, p. 34.

31 ADPO, Alart, *CM*, 2J1/9, p. 347-357 : notule de Pierre Vila (1419-1429, not. 1471), accord entre l'*aljama* de Perpignan et les néophytes, a. 1414-1418.

32 Alart, *CM*, tome J, p. 14.

33 À partir du XVe siècle, le roi a vendu à un « consortium » de chrétiens, bourgeois de la ville de Perpignan, les revenus de l'*aljama*, qu'il percevait auparavant directement des juifs. On les retrouve donc à partir de cette époque constamment impliqués dans la gestion des biens de l'*aljama* : ils louent les maisons, les entretiennent, dressent les listes des occupants... Le

roi pour lui faire la suggestion suivante : étant donné que les maisons des juifs sont de manière très évidente en ruines, ils supplient Joan Jou, le représentant du roi, afin qu'il expulse les juifs hors du *call*, car ils sont « petits en nombre et en pouvoir », afin que les dites maisons puissent être réparées et entretenues en étant vendues ou louées à des chrétiens³⁴. Le représentant du roi s'est rendu sur place, dans le *call*, et a constaté de ses yeux cette ruine et destruction. Il a nommé des responsables qui ont trouvé un lieu où peuvent s'établir les juifs en toute facilité et sûreté, et, les secrétaires de l'*aljama* ont été convoqués et se sont vu signifier l'ordre de déménager vers ce nouveau lieu, ordre qu'il ne restait plus qu'à exécuter. Or, depuis cette décision, disent les crédateurs de l'*aljama*, cette directive n'a pas encore été appliquée, et ils demandent que les représentants du roi « forcent les juifs à quitter le *call* et à aller en ce nouveau lieu » et demandent que soient inventoriés les biens qu'ils (les juifs) possèdent dans les immeubles afin qu'ils ne puissent rien cacher comme ils l'ont fait par le passé. Mais Joan Jou diffère sa décision, les plaignants protestent, disent que l'effondrement et la ruine des maisons leur causent des pertes, qu'ils ne peuvent récupérer les sommes qu'on leur doit, et que Joan Jou devra en répondre sur ses propres biens. En septembre 1417 les crédateurs de l'*aljama* ont engagé un maçon (appelé tailleur de pierre) pour détruire des maisons dans le *call*, et en rebâtir ou consolider d'autres, il évalue son travail (fabrication de mortier, transport de plâtre) et le travail d'un manœuvre qui déblaye la terre et les décombres des maisons pendant deux jours³⁵. L'existence des murs de terre, détruits, la construction en pierre et chaux (lapicide et mortier...) illustrent la vision d'un *call* en cours de transformation. On peut souligner que le projet de déplacement des maisons des juifs est conçu comme une opération foncière lucrative de la part des crédateurs de l'*aljama*, donnant lieu à une véritable spéculation.

Dans les mois de novembre et décembre de 1417, plusieurs actes montrent de nombreux juifs et des convertis vivant côte à côte dans le *call*³⁶. En 1418 est encore mentionnée la clôture du *call*, à l'intérieur de laquelle se trouve la maison d'un juif prise en location par un marchand

de Perpignan et qui touche à la maison d'un juriste (chrétien sans doute)³⁷.

Le long interrègne qui avait suivi la mort de Martin avait provoqué un flottement dans l'administration des comtés, puis le règne de Ferdinand a représenté une période de recul social et numérique pour les juifs de Perpignan, se traduisant par la diminution de leur nombre et l'abandon de nombreuses maisons, ce qui explique la nécessité de cette reprise en main. En août 1420, le roi Alphonse V d'Aragon (1416-1458) fait inventorier les droits dus sur les maisons et autres possessions « à l'intérieur du *call* ancien et neuf », qui avaient été aliénés par Martin l'Humain (mort en 1410)³⁸. Les détenteurs de ces droits tenus sur les maisons habitées par les juifs dans le *call* forment une sorte d'association, celle des « crédateurs de l'*aljama* » qui désigne son « protecteur » qui la représente auprès du roi et auprès des tribunaux comme auprès de la communauté juive, l'*aljama*.

En 1441, un médecin et un marchand de Perpignan, exécuteurs testamentaires de Sicela veuve de maître Raffaël Bonet (apparemment tous chrétiens) remettent aux mains du protecteur de l'*aljama* deux maisons « dans le lieu autrefois nommé le *call* »³⁹.

L'intérêt de ces textes est la claire désignation de deux espaces : le *call* ancien et le *call* neuf. Quelle différence entre le *call* vieux et le *call* neuf ? Cette dualité indique une reconstruction après les destructions de 1391⁴⁰. On peut supposer que le *call* vieux était plus étendu, le *call* neuf étant plus resserré après la diminution du nombre des familles juives. Le *call* neuf occupait sans doute une partie seulement du *call* ancien, délimitée sur un plan restreint par de nouveaux « murs », de nouvelles limites. Certains textes suggèrent cette rétractation du *call* au début du XVe siècle. Par exemple, en 1424, un chrétien indique dans son testament que sa maison se trouvait dans la paroisse Saint-Jacques de Perpignan, « là où se trouvait le *call* des juifs »⁴¹.

En 1458, alors que de nombreux actes montrent des chrétiens de toutes conditions et même des prêtres établis dans le *call* (voir ci-dessous), les crédateurs de l'*aljama* nomment

lieu de réunion de ce syndicat semble être à la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, au cloître-cimetière Saint-Jean, où on les voit souvent convoquer des juifs pour témoigner devant eux...

34 Alart, *CM*, tome J, p. 7-8, source Manuel P. Vila 1417-1418.

35 Alart, *CM*, tome J, p. 12, manuel P. Vila, 1417-1418, not n° 1452, « *die IIII septembris 1417, ego, Arnaldus Viçera lapissida confiteor vobis ... quod solvistis michi : primo pro me qui operatus sum per spacium VI dierum in callo XXX solidos - item pro mortorando per VI dies - item pro Bernardo servitor qui scombra la terra e ronya de les cases que obravem per duos dies... per dos somatdes e miga de guix...* ».

36 Alart, *CM*, tome J, p. 15.

37 Alart, *CM*, tome J, p. 17.

38 Alart, *CM*, tome G, p. 310-311, 1B219 – fol 98 r°.

39 ADPO, 1Bp831, minutes de notaires non identifiés, concernant l'*aljama* des juifs de Perpignan, la communauté des convers et les sobreposats de l'orta, « *dicta die XXIII augusti anno nativitatit dni M CCCC XXXXI ... duas domos contiguas intus Ppni in parrochia Sci Jacobi in loco olim vocato lo call scitas* ».

40 P. VIDAL, *Les Juifs* ..., p. 131, note 167.

41 ADPO, Alart, *CM*, 2J1/9, p. 409, Messianus de Podio, Bernard de Podio son grand-père, a. 1424, testament et inventaire : sa maison se trouve *intus villam Ppni in parrochia sci Jacobi videlicet ubi solebat esse callum judeorum*.

un nouveau responsable qui doit vérifier s'il y a dans le *call* plus de huit ou neuf maisons occupées par des juifs, afin que les crédateurs puissent y réclamer leurs droits⁴².

C - Destructures, abandons, réoccupations et reconstructions du *call*

1 - Constructions ou reconstructions au XVe siècle dans le *call* ruiné

En 1458, Vidal Struch, juif de Gérone voulant s'établir définitivement dans la ville de Perpignan a obtenu en accapte des gestionnaires des droits de la Couronne sur l'*aljama*, une maison située dans le *call* des juifs, laquelle tombait en ruine au grand dommage des intérêts royaux. Il avait déjà acheté des matériaux et fait commencer les travaux de réfection quand d'autres juifs, Salomon et son fils, ont élevé une requête pour faire chasser du *call* le dénommé Vidal. Les représentants des crédateurs confirment Vidal dans sa possession et souhaitent lui voir continuer les travaux⁴³.

En 1492 le procureur du roi concède en accapte à un juif de la ville deux *patis* situés dans le *call*, terrains qu'il doit bâtir et rendre habitables, et pour lesquels il ne paie pas de droit d'*intrata* (droit d'entrée en emphytéose, d'un montant souvent élevé) afin de compenser « les très grandes dépenses » que le preneur devra engager pour « bâtir ces deux terrains »⁴⁴. On remarque que ces deux *patis* étaient tenus précédemment par un chirurgien-barbier de Clayra et par le héraut du tribunal royal de Perpignan, qu'ils touchent aux maisons d'une femme et d'un marchand, apparemment chrétiens, et à celles de deux juifs. L'une de ces maisons porte le nom de *Mas den Roget*, juif décédé, et peut s'apparenter à ces maisons complexes avec courettes et enclos dont on a trouvé un autre exemple dans le *call* (cf *infra*, le *mas del morer*).

2-Possessions des chrétiens à l'intérieur du *call*

En 1434 un prêtre de l'église Saint-Jean avait légué par testament à la veuve d'un brassier une maison sise dans la ville de Perpignan, dans la paroisse Saint-Jacques, dans la « rue communément nommée du *call* » et touchant à l'arrière à la maison d'un juif⁴⁵.

En 1458, la veuve d'un pareur de draps vend à un juif sa maison, située dans le *call*, mai-

son que son mari avait achetée à un marchand chrétien, touchant à la maison d'un juif, à celle d'un autre pareur (chrétien ?) autrefois propriété d'un néophyte et à celle de la veuve chrétienne d'un tailleur de drap⁴⁶. À la même date, la vente d'une maison dans le *call* ne met en relation que des chrétiens, ne voisine qu'avec des chrétiens, pareur, cardeur et marchand, ainsi qu'un noble Gaucelm de Bellcastell, qui y a une maison⁴⁷. Plusieurs actes de la même provenance et de la même époque, montrent, dans le *call*, parfois dans le *call* vieux, des maisons tenues par des prêtres et chanoines de Saint-Jean et d'autres chrétiens, pareurs, brassier⁴⁸.

D – Le quartier de prostitution

Au début du XVe siècle le quartier de prostitution se trouve dans la paroisse Saint-Jacques, près de la porte d'Elne⁴⁹. En 1456, le bordel principal est mentionné, sans précision du lieu où il se trouve⁵⁰. En 1474 la « rue des femmes publiques » est localisée à Saint-Jacques, près de la rue du mur de la ville⁵¹.

Un acte de 1491-1492 suggère que la volonté de déplacer le quartier de prostitution est connue, et qu'elle pourrait intervenir immédiatement. Un contrat de location d'une maison dans *lo publich*, paroisse Saint-Jacques, porte la clause suivante « si durant cette période le dit lupanar était déplacé ailleurs, le loueur devra restituer au preneur le loyer de la maison au prorata du temps restant sur la durée de la location », ce qui ne laisse aucun doute sur le commerce qui s'y tenait⁵².

Le 30 décembre 1494 le roi ordonnait à son procureur d'établir les prostituées dans l'ancienne juiverie, et pour préserver la situation du couvent des prêcheurs, d'élever le mur (du *call* ?) de ce côté et d'acquérir une autre maison voisine, le tout devant être financé par les revenus du fisc royal sur le *publich*, le quartier de prostitution⁵³. La lettre laisse entendre que le procureur du Roussillon lui-même a suggéré d'installer les prostituées dans la *juheria*, car

46 Alart, *CM*, tome XXI, p. 202-203, 9 nov 1458.

47 Alart, *CM*, tome XXI, p. 202-203, 15 nov 1458.

48 Alart, *CM*, tome XXI, p. 203, 16 nov 1458

49 Document transcrit et communiqué par Denis Fontaine, ADPO, 1B237, Manuel de Guillem Roure, 1430-1432, fol. 18v°, concession accordée à Bernard Fabre d'utiliser l'eau du *reci novi* de Ppn pour arroser un verger : « *reci novi Perpiniani qui ingreditur prope portale Elne et transit per lo bordell, quoddam viridarium suum situm intus villam Perpiniani prope dictum bordell* ».

50 Alart, *CM*, tome XXI, p. 100, manuale Petri Vilarnau, 22 octobre 1456.

51 Alart, *CM*, tome XXII, p. 396, manuel de Bernard Çatorra 1474-1475 – 1B297, 20 juin 1474.

52 ADPO, 3E1/1516, fol. 22v°-23r°. Le contrat de location prévoit aussi que si la maison et ses meubles brûlent ou sont détruits par une rixe, le preneur devra les rembourser. Les affaires doivent être prospères puisqu'au folio 32 du même registre la même Agnès loue dans *lo Publich* une autre maison de six chambres et une maison de deux chambres et de « trois petits lits ».

53 Alart, *CM*, tome K, p. 613-614, 1B339, fol 50 v°.

42 Alart, *CM*, tome XXI, p. 258, *corona creditorum aljame*, B 337, nomination d'un nouveau protecteur des crédateurs de l'*aljame* on déclare qu'il doit « *mudar-s'i han més de vuyt o nou cases de juheus, e açò perquè sien emparats los crehedors del call de Perpenya* », 14 avril 1458.

43 Alart, *CM*, tome XXI, p. 202-203, 21 octobre 1458. Bel exemple des rivalités qui peuvent exister dans la communauté juive (entre autochtones et nouveaux venus), de leur recours aux institutions royales pour les départager, et aussi de la présence des juifs, entendus comme témoins dans la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste.

44 Alart, *CM*, tome G, p. 442, (source non indiquée), le 8 juin 1491.

45 Alart, *CM*, tome G, p. 437, lundi 27 février 1469.

louer ces maisons à de simples particuliers rapporterait moins. La précaution de surélever le mur du côté des Dominicains dans leur intérêt semble bien une réponse (ou une précaution préalable) au souhait des Prêcheurs de se préserver de ce voisinage. On ne sait trop si ces ordres furent contredits par une décision royale postérieure, après une plainte des Prêcheurs, car les auteurs qui donnent cette information ne font pas référence à des documents précis⁵⁴.

Ce déplacement du *publich* au *call* n'eut donc pas lieu. Mais on peut essayer de savoir, par ce texte, où se trouvait le « dernier » *call*, abandonné en 1493, qui paraît concerné par ce texte. À la date de 1420 un texte indique précisément que c'est l'ancien *call* qui est situé au plus près des Dominicains (cf. *infra*)... Soit le texte de 1494 désigne par *Juheria* l'ancien *call*, abandonné partiellement avant 1417, contre les murs mêmes du couvent des Dominicains, soit c'est du nouveau *call*, vidé de ses occupants juifs en 1493, qu'il s'agit, et alors le rehaussement du mur du côté des Dominicains apparaît comme une précaution un peu excessive, car le nouveau *call* se situait à l'emplacement de l'actuel couvent des Minimes, et il y a une assez grande distance séparant ce pâté de maisons du couvent des Dominicains, espace occupé en outre par d'autres constructions... mettre en accord ces deux textes suppose donc de jongler avec les notions spatiales très imprécises des documents médiévaux. C'est une difficulté que nous retrouverons ci-dessous à propos des rues.

Le devenir des quartiers juifs après l'expulsion, en 1493 à Perpignan, plus tôt ou plus tard ailleurs en France, est divers. Parfois les néophytes continuent à y loger, parfois ses rues et maisons désaffectées sont occupées par les prostituées, les malfaiteurs, ou des métiers particuliers⁵⁵.

II – À l'intérieur du *call* : rues, places et édifices. Les alentours du *call*.

A - Les rues, places et édifices particuliers du *call*

Nombreuses sont les mentions de rues dans et autour du *call* dans les sources médiévales et même postérieures, puisque le souvenir du *call* reste attaché au quartier longtemps après l'expulsion des juifs du Roussillon à la fin de 1493. Cependant l'identification entre les rues mentionnées aux XIVe-XVIe siècles et les rues

actuelles est rendue difficile par leurs changements de noms successifs, pour lesquels nous avons parfois quelques précieuses indications de correspondances, malheureusement pas toujours assez explicites.

La situation est rendue plus complexe encore par les aléas de l'histoire du *call*, en particulier les destructions qu'il a subies, en 1391 et peut-être au début du XVe siècle, faits qui expliquent la mention conjointe en 1420 d'un « *call* ancien » et d'un « *call* nouveau », d'une rue du vieux *call* et d'une rue du *call* neuf, cités parfois dans un même document, donc existant en même temps.

1 - La rue du *call*

L'élément essentiel du *call*, dont il tire sans doute son nom, est la rue (*calle*) qui le traverse, autour de laquelle il se regroupe et se définit. Dès 1283 (cf. ci-dessus) est mentionnée la rue du *call* (*via dicti calli*). La première rue du *call* doit être celle qui fut fermée en 1277 d'une porte de pierre taillée (porte avec mâchicoulis, *bestora*). La porte du *call* était sans doute plus monumentale que le reste des constructions. Cette porte de pierre de taille pourrait-elle être à l'origine de la dénomination de la « rue de la porte de pierre »⁵⁶ perpendiculaire à la rue Saint-François-de-Paule, face à la rue de l'Académie ? Si le nom de rue « de la porte de pierre » garde bien le souvenir de la rue conduisant à la porte du *call*, on pourrait identifier la rue de l'Académie avec la rue du *call*⁵⁷.

2 - La rue neuve ou carrer nou (à l'extérieur, en limite du *call*)

Dès 1356⁵⁸ on nomme une ruelle, ou toute petite rue (*carrereto*), le *carrer nou*, cette rue nouvelle est à ce moment à l'extérieur et en limite du *call*, puisqu'une maison située dans le *call* mais touchant à cette rue, sur laquelle elle n'a aucun accès, reçoit l'autorisation d'y ouvrir une porte, ainsi que d'autres maisons du *call* en disposent déjà. Une maison à l'intérieur du *call* touche en 1377 à une « rue neuve », le *carrerio novo*⁵⁹. Ces premières mentions d'une « rue neuve » (ou « ruelle neuve ») peuvent correspondre à une extension du quartier, hors des premières limites du *call*.

3 – La rue Sainte-Marie, « rue autrefois du *call* », « autrefois rue neuve »

À partir de 1417-1418, de nombreuses mentions de maisons habitées par des juifs sont si-

54 Cf. Vidal et Desplanque ; Puig reprend leurs affirmations.

55 On trouvera une approche de la diversité de ces évolutions dans B. BLUMENKRANZ, « Quartier juifs en France (XIIe, XIIIe et XIVe siècles) », *Écrits dispersés*, Paris, 1989.

56 Christian Camps, dans sa thèse sur les noms de rue de Perpignan, donne pour cette rue trois noms successifs : *carrer d'en Ballester* (1447), *carrer dels juheus* (XVIe s.), « rue porte de pierre » (XVIIIe s.), voir C. CAMPS, *Les noms des rues de Perpignan*, Montpellier, 1974, p. 273.

57 Cette identification a déjà été proposée par G. MALLET, « Le *call* de Perpignan... », p. 16.

58 ADPO, 1B110, fol. 63v, 20 février 1356.

59 Alart, *CM*, tome G, p. 206, notula Gi Fabri, 1377, n° 165, 16 nov 1377.

tuées dans la rue Sainte-Marie ; cette église ne saurait être l'église Sainte-Marie de la Victoire (bâtie en 1575⁶⁰), la rue Sainte-Marie est à rattacher à une chapelle Sainte-Marie antérieure, située hors du couvent des Dominicains, près du chevet de leur église, mais la première mention directe de cette chapelle date de 1489 seulement⁶¹. L'abbé A. Cazes avait déjà suggéré le rapprochement entre la rue Sainte-Marie et cette chapelle⁶².

Si une maison touche à la fois au mur de cette église et au chevet des Dominicains (ainsi qu'au mur du cimetière des Dominicains, sans doute près du chevet de l'église), on peut supposer que la chapelle, peut-être une chapelle funéraire, est très proche du chevet : elle pourrait se trouver à l'emplacement de celle qui ouvre aujourd'hui sur la rue Saint-François-de-Paule.

La rue Sainte-Marie, qui semble être la « rue neuve » (cf *infra* 1492), serait située près des Dominicains, là où se trouvait la chapelle Sainte-Marie. Un document de 1420 (étudié *infra*) va dans ce sens, puisqu'il localise une maison « dans l'ancien *call* près de l'église du couvent des Dominicains »⁶³. L'ancien *call* – dont fait partie la « rue neuve » première extension du *call* au XIV^e siècle, devenue la rue Sainte-Marie au XV^e siècle – est donc situé plus près de Saint-Dominique, et donc le « nouveau *call* » du XV^e siècle devait être plutôt localisé à partir de la « rue du *call* » (rue de l'Académie) et vers le haut, à l'emplacement du couvent des Minimes...

En 1418, dans la rue appelée de *Sancta Maria* un juif loue à un tisseur de voiles un rez-de-chaussée de sa maison, touchant d'un côté à la maison d'un juif et de l'autre à celle d'un converti⁶⁴.

En 1429, la rue Sainte-Marie est appelée : *Vico olim calli nunc vocato de Sancta Maria*⁶⁵ : cette expression peut être traduite « rue anciennement du *call* », la rue qui était autrefois dans le *call* et elle ne l'est plus, elle est hors du *call*

(on l'a vu ci-dessus). Cela s'explique car le *call* a changé d'implantation et laissé cette rue hors de ses nouvelles limites. D'autres textes incitent à comprendre cette rue comme « rue anciennement du *call* »⁶⁶. Ce changement de nom de la rue peut indiquer que le *call* a été réduit dans son extension et que l'ancienne rue du *call* est restée hors de la « clôture nouvelle ».

En 1458, un document situe une maison dans le *call*, avec son verger contigu, touchant à la rue du *call* et à l'arrière le verger touche pour sa part à la voie qui va au *carrer nou*⁶⁷. En 1492 des maisons sont situées dans la rue appelée *vico Sancta Maria antiquitus vero lo carrer nou*⁶⁸ : le *carrer nou* est donc la rue qui fut appelée plus tard la rue *Santa Maria*. À l'époque de la conversion systématique des juifs du *call*, au début du XV^e siècle, cette rue était nommée rue Sainte-Marie, bien qu'il soit difficile de tracer une topographie exacte des rues de ce quartier, en raison de leurs changements de noms successifs⁶⁹.

Une difficulté particulière vient du fait de la création d'une autre église Sainte-Marie, l'église des Minimes, ou église Sainte-Marie de la Victoire, construite en 1575. En effet cette église a donné son nom à la rue *Santa Maria de la Victoria*. Cette église borde le couvent des Minimes à l'ouest, elle est longée par l'actuelle rue de l'Académie (nommée ainsi à partir du XVIII^e siècle en raison de l'installation de l'Académie militaire à l'angle nord-ouest de la rue). L'entrée publique de l'église était située sur sa façade sud, à laquelle on accède aujourd'hui par la porte située à l'angle de la rue de l'Académie et de la rue Saint-François-de-Paule sur laquelle ouvre la porte de la courette (« jardin du figuier ») formant le petit parvis de l'église. Le *carrer de la Victoria*, ou de ND de la Victoria, serait alors la rue Saint-François-de-Paule⁷⁰. Dans les documents postérieurs à 1575, il y a donc risque de confusion entre les deux rues Sainte-Marie et le *carrer nou*, confusion dont on peut relever les traces dans la documentation de l'époque.

Un document tardif donne une indication qui

60 A. CAZES, *Le Roussillon sacré*, Prades, 1977, p. 115 : « En 1575, le monastère de la bienheureuse Marie de la Victoire des Frères Minimes, ordre de Saint-François de Paule, est dit récemment fondé à Perpinyà, et l'on y construit l'église (Alart, Ms XXVIII-14 et 15). »

61 A. CAZES, *Le Roussillon sacré*, Prades, 1977, p. 110 : « Chapelle Ste-Marie d'en Serregut des Dominicains de Perpinyà (1^{re} mention année 1489). En 1489 on vend une maison à Perpinyà, paroisse Saint-Jacques, qui confronte aux Dominicains, plus précisément au mur du cimetière et de la chapelle Sainte-Marie d'En Serregut et au chevet de l'église (Alart : *Cart. Ms., feuillets*, page 113). »

62 A. CAZES, *Le Roussillon sacré*, Conflent, 1977, p. 104 : « Rue Sainte-Marie de Perpinyà (1^{re} mention : année 1419). »

63 Alart, *CM*, tome J, p. 174 : Manuel Bernard Fabre 1420-1421 not 2158, 25 novembre 1420.

64 Alart, *CM*, tome J, p. 68.

65 Alart *CM*, tome G, p. 195, Bernard Fabre, notaire n° 2160, 1428-1430 : 17 juin 1429, vente par un tailleur à un cordonnier, tous les deux chrétiens, du droit d'usufruit de résidence pendant quatre ans dans *quadam domo mea situata in paroxia Sci Jacobi in vico olim calli nunc vocato de Sca Maria*.

66 P. VIDAL, *Histoire de Perpignan*, 1897, p. 584-585 assimile le *carrer de Santa Maria* puis de la Victoria avec le *carrer nou*. P. Vidal confond alors le *carrer nou* (c'est-à-dire le *carrer nou del call*), avec le *carrer del call* ou *carrer del call vell*. Christian Camps différencie le *carrer nou* du *carrer del call*, à juste titre sans doute, puisque les deux noms semblent utilisés en même temps, pour deux rues sans doute voisines mais différentes, cf. C. CAMPS, *Perpignan pas à pas*, Roanne, 1983.

67 Alart, *CM*, t. XXI, p. 260, 1B337, 12 octobre 1458.

68 ADPO, 3E1/1516, fol. 23 r°, 30 mars 1492.

69 Albert Cazes l'assimile à la rue du *call*, puis à celles citées par P. Vidal, cf. A. CAZES, *Le Roussillon sacré*, 1977, p. 104.

70 Christian Camps dit que la rue de l'Académie s'appelait *carrer de Nostre Senyora de la Victoria* (ou de la Victoria) à partir de 1571 – depuis la victoire espagnole sur les Turcs à Lépante – et que la rue Saint-François de Paule (qu'il identifie à la rue du *call*) s'appelait le *carrer del monestir de la Victoria*, cf. Ch. CAMPS, *Les noms de rues de Perpignan*, Montpellier, 1974, p. 251 et 277.

éclaire la transmission des noms de rues dans le *call* et ses environs : en 1655 une maison qui fait angle et dont la porte ouvre sur la place des Prêcheurs (auj. place de la Révolution française) touche à la rue « qui monte des Prêcheurs à la Victoire appelée *lo carrer nou* » et à la rue dite *d'en Palanca*. Cette maison (dont l'emplacement est parfaitement identifiable aujourd'hui) touche d'un côté à la rue Saint-François de Paule et de l'autre à la rue de l'Anguille⁷¹. Ouvrant sur la place de la Révolution Française, elle fait exactement la pointe inférieure de la double rangée de maisons qui sépare ces deux rues⁷². Mais la précision que la rue des Prêcheurs est celle qui mène à l'église de la Victoire ne laisse aucun doute : *la pujada dels predicadors* est la rue Saint-François-de-Paule et la rue *d'en Palanca* est la rue *d'en Guilla* (déformé en « rue de l'Anguille » au XIXe siècle). La surprise est de voir cette grande rue, une des rues directrices du plan de lotissement du milieu du XIIIe siècle, qualifiée de « rue neuve ». La rue nommée *de la Victoria* (rue Saint-François-de-Paule) est encore appelée *lo carrer nou* en 1716⁷³.

La « rue neuve » de 1655 garde-t-elle le souvenir la « rue neuve du *call* » ? On peut le supposer. Mais sans doute a-t-on alors confondu la première rue Sainte-Marie, près des Dominicains, avec la nouvelle, la rue de la Victoire. Le nom « rue neuve » attesterait d'une extension secondaire du *call*, par l'ouverture des maisons des juifs sur cette rue et son annexion progressive dans le *call*. Ceci permet aussi d'identifier le *carrer nou* avec la rue Saint-François-de-Paule, et de corriger les propositions antérieures de reconstitution du quartier.

On peut établir ainsi la succession des mentions :

1356-1377 : ruelle ou rue neuve hors du *call*

1417-1492 : la rue Sainte-Marie,

1429 : rue Sainte-Marie dite « rue anciennement du *call* »

1492 : « rue Sainte-Marie, anciennement rue neuve »

71 Document transcrit et communiqué par Denis Fontaine, ADPO, 1B446, manuscrit curie, 1649-1659, fol. 188v°, 30 septembre 1655. Rapport d'un maçon sur l'expertise d'une maison appartenant à Joseph Morera, jardinier de Ppn, située dans la paroisse Saint-Jacques « *la qual fa cantó y trau porta mirant a la plassa de Predicadors ab lo carrer que puja de Predicadors a la Victòria, dit lo carrer Nou, y ab lo carrer dit d'en Palanca* ».

72 Ceci permet de corriger l'erreur de G. Camps, auteur de la thèse de référence sur les rues de Perpignan, qui assimilait les rues nommées *pujada dels predicadors* et *carrer den Palanca* avec une seule et même rue actuelle, la rue de l'Anguille. C. CAMPS, *Les noms des rues de Perpignan...*, p. 252. Malheureusement, la thèse de C. Camps ne donne jamais de référence précise aux documents utilisés ; pour *la pujada dels predicadors*, il indique simplement : « fin du XIIIe siècle », et pour le *carrer d'en Guilla* ou *d'en Palanca* : « XVIIIe ». Nous avons trouvé pour notre part une mention de cette rue sous le nom *carrer d'en Guilla* dès 1490, ADPO, 3E1/1513, not. Jorda, fol. 93-94. Le travail de G. Camps, linguiste, doit beaucoup aux travaux pionniers de l'érudit J. GUIBEAUD, « Les rues de Perpignan », une série d'articles de presse publiés en 1894-1903.

73 ADPO, G510, d'après inventaire.

À moins qu'il y ait eu plusieurs rues ou ruelles proches appelées successivement (ou en même temps) « rue neuve »⁷⁴ (auquel cas celle de 1356 ne serait pas celle à laquelle on fait allusion en 1492), il y a une contradiction entre l'identification de la rue Sainte-Marie d'une part à la rue neuve hors du *call* et d'autre part comme « anciennement rue du *call* » ; cependant, compte-tenu du siècle et demi qui sépare les deux dates extrêmes et les multiples fluctuations de la situation des juifs et de leur population voilà comment on pourrait entendre ces mentions, si elles se rapportent toutes à une même rue :

- 1356-1377 : un siècle après l'installation des juifs sur le puig (1244-1251) la population juive grandit, la zone de résidence des juifs s'étend, une série de maisons situées dans le *call*, et qui ont leur entrée sur le *call*, ont progressivement ouvert des portes sur la « rue neuve ». Cette rue « neuve », parce qu'elle se matérialise à ce moment par l'alignement des maisons sur son tracé, est à mon avis la « nouvelle rue du *call* », c'est ce que signifie le qualificatif de « nouvelle ».

- 1417 : la situation du *call* reflète les conséquences de l'*avalot* de 1391 – l'attaque du *call* – et des nombreuses conversions des années 1410 : maisons abandonnées puis certaines reconstruites, nouvelle clôture du *call*, le *call* est délimité sur un plan plus réduit, certaines rues qui étaient devenues intérieures au *call* se retrouvent à l'extérieur : c'est le cas de la « rue neuve », christianisée dans son nom, qui témoigne de la construction d'une chapelle, christianisée aussi par la présence de nombreux chrétiens habitant ses maisons.

- 1429, 1492 : la rue Sainte-Marie, ne fait plus partie du quartier juif, le *call*, réduit dans sa taille, et elle a par conséquent perdu son nom de « rue neuve » du *call*, mais le souvenir s'en conserve.

- 1655 : la rue qui monte à l'église de la Victoire, la rue des Prêcheurs, est « l'ancienne rue neuve » : cette rue elle-même ne peut être qualifiée de « neuve », il faut comprendre donc « nouvellement intégrée au *call* » ou « nouvellement habitée par les juifs ». On peut sans doute l'identifier aussi avec « la rue droite des juifs hors du *call* » cf. *infra*.

Peut-on déduire de ces indications une proposition de localisation de cette rue ?

Le texte de 1356, avec les maisons ouvrant à la fois sur une rue du *call* et la rue neuve, pour-

74 Pour être tout à fait exact, on ne peut ignorer qu'une rue, sans doute située à l'emplacement de l'actuelle rue Rabelais, est appelée « rue nouvelle contre le mur », cf. *infra*. Mais, on peut douter que beaucoup de rues aient été, dans un périmètre aussi proche, appelées « rue neuve » à des dates aussi proches.

rait indiquer qu'il s'agit de rues proches. Il y a à l'intérieur du *call* plusieurs rues, et donc toutes les maisons ne donnent pas sur la rue du *call*, que l'on propose d'identifier avec la rue de l'Académie. On peut restituer une rue perpendiculaire à la rue de l'Académie, partant de l'allée d'entrée à la maison du Saint-Sacrement, et plusieurs autres ruelles intérieures parallèles ou perpendiculaires à la pente.

Au début du XVe siècle, dans le *carrer de Santa Maria* (rue Saint-François-de-Paule), se trouvaient des maisons de juifs, convertis ou non⁷⁵. On peut supposer que ces maisons se trouvent majoritairement du côté nord de la rue, ouvrant vers une rue intérieure du *call*, au nord, mais certaines pouvaient aussi ouvrir au sud sur la rue [Saint-François de Paule], vers l'extérieur, à travers le « mur du *call* » (qui n'est autre que les murs jointifs de ces maisons), ainsi que plusieurs juifs avaient reçu l'autorisation de le faire. Si le mur de terre découvert dans le diagnostic de septembre 2011, à l'intérieur d'une maison du passage du Saint-Sacrement, est contemporain des murs du XIIIe siècle découverts par F. Guyonnet, de l'autre côté de la rue Saint-François de Paule, ce mur, que l'on peut supposer antérieur à 1500, constituerait alors un rare vestige d'une maison du *call*, selon toute probabilité, d'après nos connaissances sur le *call*, nettement améliorées durant cette dernière décennie.

Les vestiges d'époque médiévale situés à l'intérieur de l'espace occupé aujourd'hui par l'hospice du Saint-Sacrement, à l'est du chevet de l'église des Dominicains, et sur l'emplacement de l'îlot détruit en 2013 et objet de la fouille d'Isabelle Rémy, se rapporteraient donc aussi au *call* et pourraient concerner des maisons et plusieurs rues et ruelles intérieures au *call*, et peut-être la place dite « des Juifs » mentionnée à l'intérieur du *call*.

Une maison située en 1458 « dans la rue autrefois appelée *lo call* », voisine des maisons presque toutes en ruines, et la rue elle-même est « solitaire et quasi inhabitée »⁷⁶.

75 Le 16 septembre 1418, Jusse Habraam Marti, catholique, conteste la vente faite par son père Pierre Scaioli à Georges Dotres d'une maison située à la rue Sainte-Marie, touchant à celle de Saltell Veguer, ADPO, 1B336. L'ensemble des voisins, comme le protestataire, sont juifs pratiquants ou catholiques néophytes, ce qui peut indiquer qu'au moins tout un côté de cette rue se trouve dans le *call*. On sait aussi que des juifs avaient des maisons hors du *call* et l'on trouve dans le *call* des juifs convertis, qui ne paraissent pas avoir obligation de quitter le *call* après leur conversion, même si plusieurs actes montrent que les convers vendent leurs maisons du *call* ; ils les vendent d'ailleurs à des chrétiens, dont on peut supposer qu'ils les louent à des juifs (eux-mêmes n'ayant en théorie pas le droit de résider dans le *call*, cf. P. DAILEADER, *De vrais citoyens*..., p. 133). Nous avons trace de locations de maisons du *call* par des chrétiens à des juifs dès les origines du quartier juif en 1278, ADPO, 2J1 /3, p. 48. En 1493, la maison de Nassan et Piera est « hors du *call* » et jouxte à des éventaires et maisons d'un juif (*Menasse Mosse*) et peut-être d'un chrétien (*Milan Ortolà*), cf. G. MALLET, « Le *call* de Perpignan... », p. 20. Voir aussi P. DAILEADER, *De vrais citoyens*..., p. 135, qui cite la maison d'un juif hors du *call* pillée en 1392.

76 Alart, *CM*, t. XXI, p. 260.

Sous l'occupation de Louis XI, en 1481, une maison située dans les limites du *call* vieux est concédée à un soldat, et voisine deux maisons tenues par des chrétiens. Elle touche à la rue qui passe au milieu du *call* et à l'arrière avec le *call*⁷⁷. Il peut s'agir donc d'une maison sur la limite du *call* vieux, bordée par la rue « du milieu du *call* » (rue du *call* ?) et touchant à l'arrière aux maisons du *call* vieux.

Plusieurs documents de la seconde moitié du XVIe siècle fournissent une précision qui aide à comprendre la géographie du quartier : de « la rue du *call* » (dite aussi « rue principale du *call* », ou « rue dite *al call* »), part une rue qui descend de la rue du *call* à côté du couvent des Dominicains⁷⁸. La « rue du *call* » ou « rue principale du *call* » est donc de sens perpendiculaire à la pente : c'est un argument de plus pour l'identifier avec la rue de l'Académie, comme on l'a proposé⁷⁹. Que signifie « à côté du couvent » ? L'accès au couvent pour les Perpignans qui s'y rendaient pour entendre les prêches se faisait par l'actuelle place de la Révolution française, appelée *plaça dels Predicadors*. *Versus* peut signifier « à côté, du côté du couvent » ou « en direction du couvent » : elle peut donc correspondre à une rue longeant le couvent, au plus près, et ce pourrait être la rue partant de la rue de l'Académie, conservée aujourd'hui dans une petite partie de son tracé, dans la Maison du Saint-Sacrement.

On voit que l'identification de ces rues repose surtout sur la supposition que la « rue neuve » est une expression qui, de 1356 à 1655 désigne la même voie... dans ce cas, la « rue neuve » serait la rue de Sainte-Marie, la rue de la Victoire, la rue Saint-François-de-Paule⁸⁰. Elle a aussi sans doute été la rue appelée « rue des juifs hors du *call* ».

Bien entendu, « rue neuve » ne peut être alors interprété comme une rue nouvellement créée, puisque la rue Saint-François-de-Paule fait partie de la trame majeure du lotissement et c'est pourquoi l'adjectif « neuve » ne peut se rapporter qu'à sa nouvelle « intégration » progressive dans le *call*, comme rue qui en faisait la limite mais sur laquelle de plus en plus de maisons juives s'ouvrent, et sans doute dont des familles juives occupent aussi des maisons situées de l'autre côté de la rue, sur l'îlot séparant la rue Saint-François-de-Paule de la rue de l'Anguille.

77 Alart, *CM*, tome XXIII, p. 90, 18 avril 1481, *notula diversorum annorum Vilarnau*, fol 45.

78 Information Denis Fontaine, ADPO, 3E2/1158, J. Vallespir, Ppn, 1er manuel..

79 Y. CARBONELL-LAMOTHE, *Notre-Dame de la Victoire...*, plan, et G. Mallet, « Le *call* de Perpignan... », p. 16.

80 Une autre possibilité serait de différencier les deux rues « Sainte-Marie » et les deux « rue neuve » : les tentatives de représenter cette hypothèse sur un plan restitué du *call* restent très difficiles.

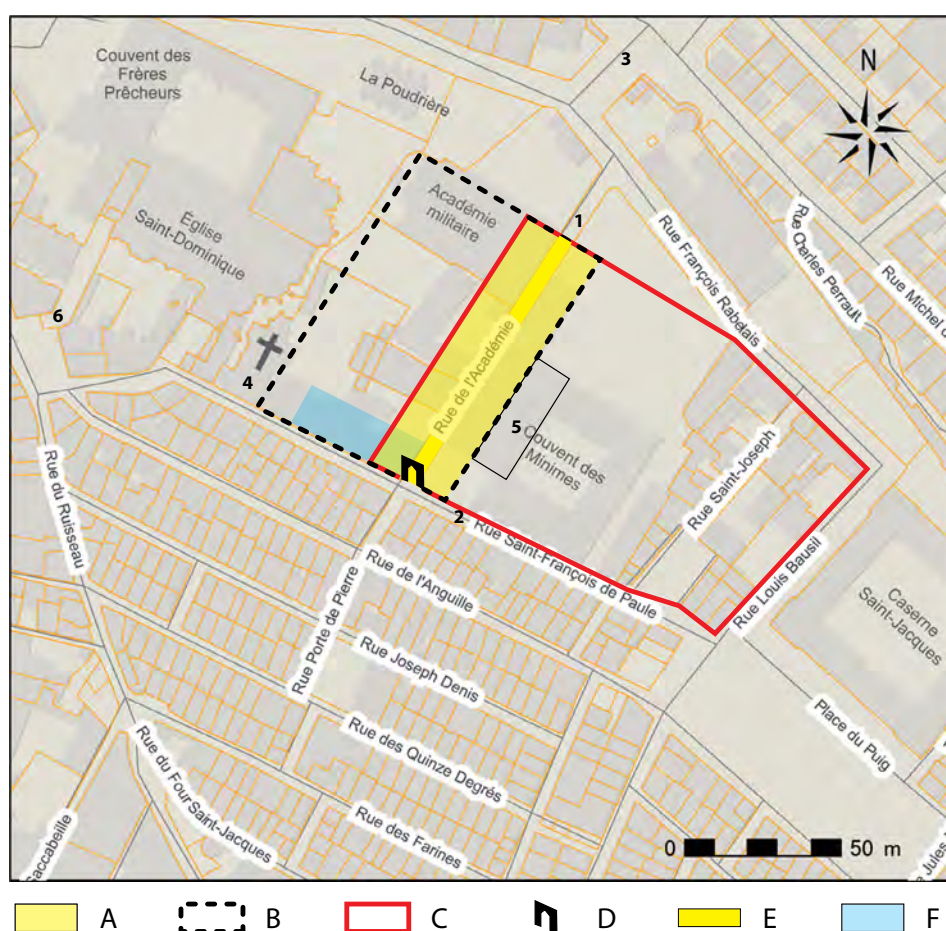


Figure 4 : Le call de Perpignan au Moyen Âge : proposition sur l'évolution de son implantation (DAO Pauline Illes et Simon Pelletier).
Légende : Emprise approximative et supposée du call initial (A), de l'extension du call initial (B), du call « neuf » (C). Position supposée de la porte principale du call (D), de la rue du call (E et 1), de la rue neuve/rue droite/rue neuve des juifs hors du call/rue Sainte-Marie/rue de la Victoire (2), du *portalet dels jueus* (3), de l'église Sainte-Marie (4). Position de l'église Notre-Dame de la Victoire (5), de l'entrée vers le couvent des Prêcheurs (6), de la fouille 2013 de l'Inrap, dirigée par I. Rémy (F).

On peut essayer de replacer ces rues sur un plan du quartier actuel, et proposer une variation aux bons schémas successifs proposés par Mme Carbonell-Lamotte, Lucien Bayrou, Géraldine Mallet dans leurs publications sur le *call*⁸¹.

4 - Les rues intérieures du *call*

La rue de la fontaine

En 1458, une maison à l'intérieur du *call* vieux se trouve dans la rue de la fontaine⁸².

La rue de la *scola* (synagogue) est mentionnée en 1455 (ci-dessous).

La rue autrefois appelée « de maître Luis Ribesaltes », un propriétaire établi dans la rue (cf. ci-dessus texte de 1441), est située dans le *call* en 1458⁸³. S'y trouve une maison qui menace ruine.

5 - Les places du *call*

Une place est appelée « de la boucherie

du *call* », au XVe siècle⁸⁴. Comme la boucherie est placée « dans la porte » du *call*, cette place est peut-être à l'entrée du *call* (dedans ou dehors).

6 - Édifices publics et privés remarquables du *call*

La synagogue (école, scola)

La synagogue ou *scola* (école) est bien entendu l'édifice essentiel de la communauté, au sein du *call*, elle est mentionnée en 1377⁸⁵. À la même date on mentionne dans le *call* la « maison dite du Conseil »⁸⁶. En 1410, c'est dans la synagogue que se réunissait le conseil, la *scola* était en ces circonstances appelée « maison du conseil »⁸⁷.

En janvier 1420 les créanciers de l'*aljama* vendent à Joan de Proxida, marchand de la ville, la synagogue qui appartenait autrefois aux juifs de l'*aljama*. L'acheteur ou ses preneurs devront nettoyer le puits qui se trouve

81 On remarquera que le plan donné par C. Puig dans son rapport sur l'opération archéologique des Minimes, en 2005, ne tient aucun compte de ces essais de localisation successifs, et se contente de reproduire le plan placé dans sa thèse (2002) qui situe le quartier juif d'un pointillé qui englobe tout le quartier Saint-Jacques médiéval...

82 Alart, *CM*, t. XXI, p. 202-203, 1B337.

83 Alart, *CM*, XXI, p. 203.

84 Document transcrit et communiqué par Denis Fontaine, ADPO, 1B351, recueil d'analyses d'actes d'établissement et de licences de 1300 à 1520, s.d., fol 54v° « *plasa del masell del call* » de Ppn, not Pere Roure.

85 Alart, *CM*, tome G, p. 198, notula Gi Fabre 1377, n° 165, 24 sept 1377.

86 Alart *CM*, tome G, p. 198.

87 ADPO, 1B334, 3 novembre 1408.

dans cette maison⁸⁸. De la saint Michel de 1420 à celle de 1421, l'*aljama* se réunissait donc dans une maison possédée par à Guillem Satorra, pareur de Perpignan, auquel elle paie le loyer dû, en 1422⁸⁹. Peut-être est-ce la vieille synagogue, rachetée par Guillem Satorra à Joan de Proxida, peut-être l'*aljama* s'est-elle réunie un temps dans une autre maison du *call*. On notera la mention du puits et de son entretien.

La rue de l'école (ou synagogue) du *call*, est mentionnée en 1455⁹⁰. C'est sans doute la même que l'école vieille citée en 1458⁹¹. En 1460 la synagogue est toujours en activité, elle reçoit même un nouvel escalier, payé par l'*aljama*, sans doute à l'intérieur, pour desservir une tribune ou un étage⁹². Le 29 juin 1490 Samuel Johafay, juif de Perpignan, a vendu à un autre juif Nassim Abdus une maison du *call*, sur les quinze livres du prix de vente il demande à l'acheteur d'en verser cinq à la scola de l'*aljama* des juifs du *call*⁹³.

La boucherie (macell)

En 1377, les bouchers juifs de Perpignan passent contrat avec un peaussier de Béziers pour lui livrer toutes les peaux des animaux abattus à la boucherie du *call* des juifs de Perpignan⁹⁴. En 1391, un étal de boucher est établi (« concédé » par les représentants du roi) dans la maison de la boucherie (la casa del macell) du *call*⁹⁵.

La maison de l'aumône des juifs

La maison de l'aumône des juifs est citée en 1417 puis jusqu'en 1493 (cf. *infra*). Elle se trouve près du carrer nou⁹⁶.

Les bains juifs

Ils sont cités depuis 1435 ; ils ont fait l'ob-

jet d'un important article de Mme Danièle Iancu⁹⁷ et plus récemment de la recherche particulière de Rodrigue Tréton pour la société Hadès. Le premier document citant les bains juifs en 1435 indique que la maison voisine a été vendue avec la terrasse qui surmonte le bâtiment des bains juifs, à charge pour l'acheteur de réparer ce bâtiment « qui est maintenant tête ouverte »⁹⁸.

Le four du call

Au milieu du XVI^e siècle, une rue est identifiée comme celle qui mène « au four du call »⁹⁹.

La maison de Saltell Veger

On possède diverses mentions de la maison appartenant à Saltell Veger, un juif bien connu¹⁰⁰.

En 1379 un contrat de travaux à sa maison, ne contient pas de localisation précise de la maison mais apporte de nombreuses informations sur la bâtisse elle-même (cf *infra* : Les maisons du call).

Le 12 octobre 1417, un fabricant de cartes à jouer¹⁰¹ prend en location pour deux ans la maison de Saltell Veger, absent, maison qui se trouve hors du *call*, dans la rue appelée lo carrer de Sancta Maria et touche au pati d'un autre juif¹⁰².

Un mois après, le curateur des biens de l'*aljama* donne en location le rez-de-chaussée de la maison de Saltell Veger pour un an, cette maison touche « au portail principal du call » et à deux rues¹⁰³.

Le 16 septembre 1418, Jusse Habraam Marti, juif converti, conteste la vente faite par son père Pierre Scaioli à Georges Dotres d'une maison située à la rue Sainte-Marie, touchant d'un côté à celle de Saltell Veger et à l'arrière à celle de Vital Bonafos père et au petit escalier (*scaleta*) de Struch Cresques (juifs, au moins d'origine, selon leur noms)¹⁰⁴.

Dans le cas des deux actes de 1417, il nous semble qu'il s'agit de la même maison, louée

88 Alart, *CM*, tome J, p. 181, manuel de Pierre Vila 1420 et autres – not 2224, mardi 9 janvier 1420.

89 Alart, *CM*, tome J, p. 179, 22 juillet 1422, les secrétaires de l'*Aljama* de Perpignan reconnaissent devoir à Guillem Satorre pareur de Ppn 12 florins d'or aragonais « pro logerio domus dicti Guillelmi unius anni in qua domus dicta aljama officium commune celebrat pro uno anno » de la Saint-Michel 1420 à celle de 1421.

90 Alart, *CM*, XXI, p. 39-40, 1B337.

91 Alart, *CM*, XXI, p. 203, 1B337.

92 Alart, *CM*, tome XXI, p. 329, fol 34, manuel Curie 3, 1B407, 1460, ordre à Mosser Asan judeo et secretario aljame judeorum ville predicta de payer dans trois jours à Jacques Joli fuster « unum egradarium per eum factum ad opus scole dicte aljame » (gradarium : escalier).

93 ADPO, 3E1/1513, registre du notaire Jorda, année 1490, fol. 136, (qui donne l'analyse de trois actes avec la date de 1419 ?), le registre suivant 3E1/1514, au fol. 30v°-31r° donne le texte intégral de l'acte, daté du 29 juin 1490.

94 Alart, *CM*, tome G, p. 202, 5 août 1377.

95 Document transcrit et communiqué par Denis Fontaine, ADPO, 1B351, fol. 58v° en 1391, établissement d'un étal de boucher « dins lo call dels juheus, so és, dins la casa del mascell ».

96 ADPO, 1B231, fol. 24r°, lundi 6 septembre 1428, un verger ou pati à Saint-Jacques est acheté à Guillem Benedicti de Luna, « neophito dicte ville, loco dicto lo carrer nou conf. cum ten. elemosine judeorum et ex alia cum ten heredum Bondio Cohen q° judei et ex duabus partibus cum viis publicis... ».

97 D. IANCU-AGOU, « À propos du mikvé de Perpignan et d'autres cités méridionales », *REJ*, CLI, 1992 (3-4), p. 355-362.

98 ADPO, 1Bp831, cité par R. TRETON, *Étude documentaire sur le Mikvé de Perpignan*, rapport Hadès, 2004, document 24.

99 Document transcrit et communiqué par Denis Fontaine, ADPO, 3E2/787.

100 Saltell Veger avait été en 1399, 1401, 1402, 1408, l'un des deux secrétaires de l'*aljama*, il en fut aussi (1403, 1410) un des conseillers.

A. CATAFAU, *Saltell Veger et Abram Saltell Veger, juifs de Perpignan (fin du XIV^e-début du XV^e siècle)*, rapport de recherches, 32 p., annexes, cahier de photos, 2001.

101 Il s'agit, d'après M. Jean-Pierre Garrigue, de la mention la plus ancienne d'un cartier (*nahiperio*) à Perpignan. Voir J.-P. GARRIGUE, *La Carte à jouer à Perpignan du Moyen-Age à nos jours*, Perpignan, 2012, 130 p.

102 Alart, *CM*, tome J, p. 15, manuel P. Vila 1417-1418, not n° 1452.

103 Alart, *CM*, tome J, p. 15.

104 ADPO, 1B 336, 16 septembre 1418.

alors que Saltell Veger est absent : la partie principale, les étages d'habitation, est louée d'abord, en précisant que la location est rendue possible par l'absence du propriétaire ; puis est loué le rez-de-chaussée. L'intérêt est que les confronts donnés permettent une localisation assez précise de la maison : elle est hors du *call* et donne sur la rue Sainte-Marie (d'après notre étude, c'est la rue Saint-François-de-Paule, rue Sainte-Marie, puis rue de la Victoire), et elle touche au rez-de-chaussée à la porte majeure du *call*. Cette porte, nous proposons de la situer à l'extrémité sud de la rue de l'Académie, qui serait la première rue du *call*. Nous sommes tentés de placer la maison de Saltell Veger à l'angle de la rue Saint-François de Paule et de la rue de l'Académie où se trouvait la porte principale du *call*. Mais est-ce à l'angle ouest (en bas) ou à l'angle est (en haut) ? La mention que cette maison est située « hors du *call* » nous pousse à la placer dans le coin nord-ouest de l'angle des deux rues, car, d'après notre étude, le « nouveau *call* » restructuré dans les années 1410, est situé à l'ouest de la rue de l'Académie, au-dessus d'elle, à l'emplacement des Minimes.

En ce cas, la maison de Saltell Veger serait exactement située sur la fouille de l'Inrap en juillet 2013. L'intérêt de localiser avec précision cette maison est redoublé par l'existence du texte de 1379 qui en donne une description détaillée (cf. *infra*).

7 - Portes ou portails du *call*

La porte principale du *call*

En 1458, une maison abandonnée et sa courette arrière, sises dans le *call*, touchent à « la rue devant la porte principale du *call* »¹⁰⁵. C'est sans doute la même rue et la même porte qui sont situées par un acte de même date dans le *call* vieux¹⁰⁶.

La porte où se trouve la boucherie du *call*

En 1456¹⁰⁷, un juif de Castelló possède un petit jardin, autrefois courette, à l'intérieur du *call* qui ouvre d'un côté par une porte sur « la rue qui vient de la rue nouvelle contre le mur, c'est-à-dire derrière le monastère des Prêcheurs de Perpignan ». Ce jardin planté d'orangers touche au « portail fermé du *call* où se trouve la boucherie du *call* » ; dans une partie de ce portail se trouve la porte d'accès au jardin, et de deux autres côtés à une maison et à une courette de deux autres juifs.

La porte d'en haut du *call*

Un siècle après l'expulsion des juifs, en 1595, une porte est toujours identifiée comme celle « des juifs du *call* »¹⁰⁸. Une maison composée de plusieurs maisons (*casa eo casas*) est située sur la place du Puig et au bout de la place des Joutes (*al cap de la plassa dita de las justas*), derrière la muraille qui vient du portail de la Miranda (une porte donnant sur les jardins de la Miranda, derrière l'église Saint-Jacques ?). Elle comporte plusieurs *estancias* (habitations), un pailler, une écurie, un puits, et elle touche « à une maison située derrière le puits de la place du Puig, à la porte dite des juifs du *call*, au jardin du couvent de la Victoire, à la muraille et au portail de la Miranda ». On peut localiser cette maison et ses dépendances entre l'église Saint-Jacques et le couvent des Minimes, qui devait avoir un jardin sur le haut de la colline. La porte des juifs à laquelle elle touche ne saurait être le *Portalet dels Jueus*, qui est bien plus bas dans la muraille, il ne peut s'agir que de la « porte haute » du *call*, donnant vers la place du Puig qui devait encore être visible.

B – Les environs immédiats du *call*

1 - La rue dite « rue des juifs hors du *call* »

À l'ouest du *call*, le couvent des Dominicains sépare le quartier juif de la rue du Ruisseau. Cette rue longe le pied du *puig* des Tisserands et forme la limite entre les paroisses Saint-Jean et Saint-Jacques. La rue qui conduit du centre de la ville (paroisse Saint-Jean) vers le couvent des Dominicains, aujourd'hui rue de la Révolution française, est appelée « *carrer dels predicadors* », elle mène à la placette où se trouve l'accès du couvent pour les habitants de la ville qui vont y écouter la messe et les prêches, place dite « *dels predicadors* ».

L'habitat des juifs hors du *call* semble un fait devenu habituel comme le montre la plainte déposée en 1366 devant les représentants du roi Pierre IV par les consuls et les syndics de Perpignan. Ils y affirment que des juifs depuis un certain temps ont quitté les lieux à eux fixés et « ont acheté des maisons dans une rue des chrétiens par laquelle on va au *puig* des tisserands »¹⁰⁹. Le roi ordonne que les juifs ne puissent résider hors des limites qui leur ont été fixées par les rois de Majorque et ordonne de chasser immédiatement les juifs habitant dans ces maisons. La plainte des consuls était motivée par la préten-

¹⁰⁵ Alart, *CM*, XXI, p. 203, 1B337.

¹⁰⁶ Alart, *CM*, XXI, p. 203, 1B337.

¹⁰⁷ Alart, *CM*, XXI, p. 39, 1B337.

¹⁰⁸ Document transmis par Denis Fontaine, ADPO, 1B436, manule curie, 1591-1596, fol 236, le 15 décembre 1595.

¹⁰⁹ Alart, *CM*, tome G, p. 265, Livre vert mineur fol 242 r°. Cet acte se trouve aussi au Livre vert majeur acte n° 238, édition p. 622, 26 octobre 1366 : *Que'ls juheus en Ppa no gausen habitar ultra los dechs qui'ls foren assignats per los reys de Mallorques*.

due attitude des juifs qui blasphémaient tacite (c'est-à-dire « sans parler », en silence) le Saint Sacrement quand il passait dans la rue pour être porté aux malades qu'on visite¹¹⁰. Quelle est cette « rue des chrétiens » ? Est-ce la rue Saint-François-de-Paule ? C'est sans doute la même que la rue que l'on nomme peu après (1377) la « rue des juifs hors du *call* ». On devine en tout cas l'ambiguïté de la situation des juifs, que l'on affirme périodiquement vouloir confiner dans un quartier délimité, en théorie fermé, et que l'on retrouve tout aussi souvent logeant hors de ce quartier de confinement.

Le long du *call*, mais hors du *call*, des actes de 1377 mentionnent « la rue appelée rue droite des juifs hors du *call* » : l'héritière d'un pareur de drap de la ville, remariée à un noble, vend à un juif de la ville, Abraham de Besalu, la rente qu'elle perçoit sur deux maisons qui lui appartiennent situées dans cette rue. Ces deux maisons sont elles-mêmes tenues (habitées) par des juifs, Dulcich, veuve de Bonsenyor Momet, juif de Perpignan et Salamó Abram de Burgues usurier juif de Perpignan¹¹¹. Les maisons voisines sont occupées par un juif, Durand de Perpignan (peut-être l'érudit célèbre Profayt Duran, né à Perpignan v. 1340-1350, converti de force en 1391, puis relaps et fugitif) et par un juriste chrétien Pere Corona. On peut s'interroger sur le fait que la rue soit appelée *carrer dret* dans un quartier où toutes les rues sont apparemment droites et orthogonales. Ces actes montrent qu'une décennie à peine après leur « ré-enfermement » autoritaire (acte de 1366), des chrétiens qui possèdent des maisons hors du *call* les louent aux juifs, et que les juifs y côtoient des notables chrétiens, leurs voisins. On peut interpréter cette « rue des juifs hors du *call* » comme une marque de l'établissement fréquent des juifs en bordure du *call* mais à l'extérieur de celui-ci, peut-être en raison de la croissance numérique de la communauté. L'installation des juifs n'est pas seulement guidée par la recherche du voisinage de leurs coreligionnaires mais par des intérêts professionnels et sociaux, en se rapprochant de confrères professionnels, de juristes, de notables chrétiens, comme cela est bien illustré à Marseille.

En 1393, un chrétien donne en accapte à un juif de Perpignan une maison qui avait été remise à son propriétaire par une précédente occupante, une veuve juive du nom de *Mayrona*, située « dans la rue hors du *call* près de la place des Prêcheurs », cette maison touche à celle d'un juif converti, à celle d'un médecin (dont

on ne dit pas s'il est juif) et sur l'arrière à celle d'un autre juif¹¹². Si cette rue « hors du *call* », est la rue appelée parfois « rue des juifs hors du *call* », on devine qu'elle a un trajet sud-est/nord-ouest, dans le sens de la pente de la colline Saint-Jacques, entre la place « des Prêcheurs », aujourd'hui place de la Révolution française, et le haut de la colline. Certains indices permettent de l'identifier avec la rue Saint-François-de-Paule appelée « rue neuve » et « montée des Prêcheurs » dans l'acte de 1655 vu ci-dessus.

En 1411, un juif de Perpignan, fabricant de pourpoints, vend à un autre juif la part d'une maison dont il est propriétaire en indivis avec l'acheteur et deux autres juifs, maison qui se trouve à l'intérieur du *call* et touche, en façade, à la rue qui est hors du *call*¹¹³. C'est une indication précieuse de l'ouverture de certaines maisons du *call* vers l'extérieur, sur la « rue hors du *call* ».

2 - Contre le *call*, la rue qui longe le mur

Le *call* touche d'un côté à la muraille de la ville, avec une rue qui l'en sépare, localisation mentionnée à la fois en 1441¹¹⁴, 1456 (cf. ci-dessus) et en 1458¹¹⁵. Cette rue est appelée en 1456 « rue neuve contre le mur ».

3 - La « porte de la côte », le portalet des juifs, une porte dans la muraille, hors du *call*, mais près du *call*.

Un artisan de chanvre, sans doute chrétien, possède en 1455 une maison dans le *call* près du portail dit *de la costa* qui touche à la rue de cette porte et à la rue de la porte de l'intérieur du *call*¹¹⁶.

En 1493, lors de la vente des biens des juifs, une maison a deux entrées : une dans le *call*, l'autre hors du *call* sur la rue qui va au *portalet dels jueus* (cf. *infra*).

4 - En haut de la colline, les places du *puig* et des *Joutes* (*jutes*, *justas*), le quartier des tisserands

La place appelée aujourd'hui « du Puig » est au Moyen Âge composé d'un ensemble de places appelées successivement ou concurremment « *puig* des tisserands » ou simplement *puig*, et « place des joutes » (*de les jutes*), distinguée en 1595 de la place du *puig* (cf. *supra*). En 1474 y débouche une rue « qui va au *call* des juifs »¹¹⁷.

5 - Hors de la porte de Canet : le cimetière juif

Comme cela se fait dans les cimetières des

110 P. VIDAL, *Les juifs...*, p. 49 ; P. DAILEADER, *De vrais citoyens...*, p. 135, a souligné le caractère pour le moins surprenant de cette accusation de blasphème, difficile à étayer puisque « silencieux ».

111 Alart, *CM*, tome G, p. 201, 14 octobre 1377.

112 Alart, *CM*, tome G, p. 417, 24 avril 1393.

113 Alart, *CM*, tome G, p. 303, notula Bernardi Fabri, 13 août 1411.

114 ADPO, 1Bp831, 23 août 1441.

115 Alart, *CM*, XXI, p. 259, corona creditorum aljame, B 337.

116 Alart, *CM*, XXI, p. 40, 1B337, 11 juillet 1455.

117 Alart *CM*, tome XXII, p. 397, notule de Jacques ça Torra, 1B301, 26 février 1474, fol 28.

villages, des actes sont parfois passés dans le cimetière juif, lieu public de réunion. Le cimetière juif est situé en 1403 au sortir de la ville, juste après la porte de Canet, au débouché de l'actuelle « rue de la porte de Canet », qui relie la place du Puig à la place Cassanyes¹¹⁸. Un juif qui y fait élection de sépulture en 1413, près de la tombe de son père¹¹⁹, prévoit un legs pour que soit placée sur sa tombe une pierre funéraire¹²⁰. Les pierres tombales du cimetière juif de Perpignan, on le sait, furent saisies par les officiers du Domaine royal en 1419¹²¹. Un étrange document datant de l'extrême fin de la présence juive à Perpignan renseigne sur le nom donné par les juifs à leur cimetière : *Mont Juhic, fossar judeorum* pour les chrétiens¹²². À la requête de la veuve de Manaffem Mosse, les représentants de la cour se déplacent au cimetière juif, y trouvent sa sépulture en partie éventrée, la terre répandue.

118 Alart, *CM*, tome G, p. 418, 23 janvier 1403 (manuel de Bernard Fabre 1403 n° 5091) « instrumentum factum et firmatum in cimiterio judeorum Ppi prope et ante portale vocatum de Caneto ville Perpiniani ».

119 Inversement, dans son testament de 1409, Cregut Profach, un juif de Marseille, demande à être inhumé dans le cimetière juif, près de la tombe de son fils, v. Juliette Sibon, *Les Juifs de Marseille* ..., p. 291.

120 Alart, *CM*, tome G, p. 458, 8 sept 1413.

121 P. VIDAL, *Les Juifs*..., p. 38, qui se trompe sur la date. Les pierres du *fossar judeorum* de Perpignan furent saisies et vendues sur demande du gardien des lions du château royal de Perpignan, dont le salaire devait être payé par les juifs de la ville, défaillants, ADPO, 1B217, fol. 88 v° et 89. Certaines de ces pierres furent utilisées à la fabrication de la fontaine dite *dels tres canos* (des trois jets) à la paroisse Saint-Mathieu.

122 ADPO, 1B413, fol. 54v°, le mardi 8 janvier de l'année 1493, les représentants de la cour royale se déplacent, à la requête de Gracia, veuve de Manaffem Mosse.

Les juifs destinés à cet office dégagent le tombeau (*arca*, peut-être un cercueil, mais le terme semble dans le texte faire écho à *fossa*) et découvrent le corps privé de son suaire (*tecarachim* dans le texte pour *takhrikhin*) et des autres ornements juifs. Le juge donne la permission aux parents du défunt de l'exhumer et de le revêtir des linges adéquats avant de le réensevelir selon les coutumes juives. Cette profanation était-elle un outrage volontaire ou le signe que le cimetière commençait à être convoité pour d'autres usages et en partie détruit ? On peut supposer pourtant que la tombe était encore bien identifiée, donc signalisée, et assez récente, ce qui oriente davantage vers un acte de malveillance ou de pillage.

En 1487, trois fabricants de tuiles possèdent des terrains voisins, assez près des murs de la ville, au pied de la colline où se trouve Saint-Lazare, auprès du chemin qui va de l'hôpital des lépreux et de sa chapelle au cimetière juif¹²³.

123 Alart, *CM*, tome XXIII, p. 301, manuel d'Antoine Carreres 1487-8, A.199, 15 juin 1487. Le document cité par P. Vidal indiquant un champ appelé « *lo fossar dels jueus* » près du « *pont de la pedra* » en 1493 reste énigmatique (P. VIDAL, *Les Juifs*..., p. 38 et note 72). Elle est contradictoire avec la réalité attestée en 1487. Comment expliquer le nom de ce champ ? La présence d'un champ qui a ce nom, et non pas d'un cimetière, me fait penser à un toponyme « légendaire », attribuant à un champ cultivé un nom censé expliquer les découvertes que les paysans y font quand ils labourent (du type « cimetière des maures » là où se sont trouvés des nécropoles à incinération protohistoriques ou des nécropoles avec tombes en coffre d'époque tardo-antique). Il pourrait s'agir d'un champ sous lequel se trouvait une nécropole antique ou tardo antique : peut-être celle de *Negabous* (non loin du *Pont de la pedra*) ? La mise au jour par les labours et travaux de plantation de tombes hors des lieux de culte chrétiens suscite une « explication » par l'interprétation populaire de ces tombes comme relevant de populations non-chré-

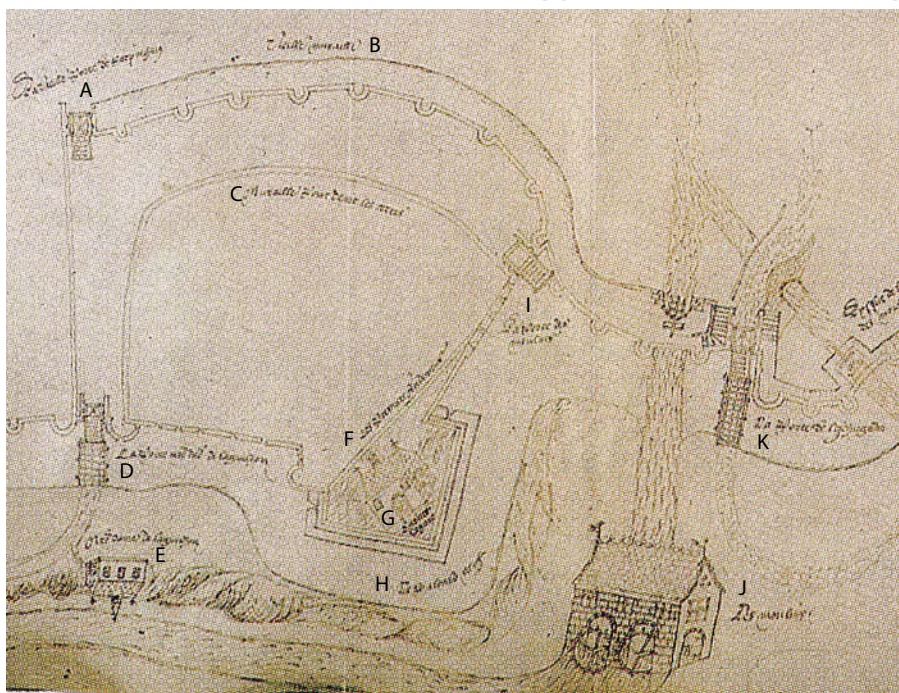


Figure 5 : La localisation de l'église Saint-Lazare, emplacement approximatif du *Mont Juhic* ou *fossar dels jueus*, le cimetière juif médiéval, plan de Perpignan, v. 1540. Les indications portées sur le document sont : **A** : vieille porte de Perpignan ; **B** : vieille muraille ; **C** : muraille pour tenir les terres ; **D** : porte ND de Agulhon ; **E** : ND de Agulhon ; **F** : les premiers fondements ; **G** : Saint-Lazare ; **H** : dans le baluard neuf ; **I** : la porte des moulins ; **J** : les moulins ; **K** : la porte de l'esquadra... La lecture invite à comprendre « Saint-Lazare dans le baluard neuf », et c'est exactement ce qui est représenté sur le dessin. L'église Saint-Jacques se trouverait à peu près à l'emplacement des mots « vieille muraille », tout en haut de l'extrait, la vieille porte de Perpignan étant la porte de Canet. Pour les Perpignanaïses... Saint-Lazare se serait situé à peu près à l'emplacement du bar *La Cigalle*, en haut du bd Jean Bourrat. (Publié par A. de ROUX, *Perpignan. De la place forte à la ville ouverte. Xe-XXe siècle*, tome 2, *Les sources de son histoire*, planche XVII, fig. 19).

Un plan de Perpignan vers 1540 montre la chapelle Saint-Lazare dans le bastion avancé devant l'église Saint-Jacques. Il faut donc placer l'église tout près des murailles, et dans un périmètre très restreint l'hôpital, les quelques terrains d'extraction de l'argile possédés par les tuiliers, et le cimetière juif. L'ensemble a été fortement remanié par les fortifications des XVI^e-XVII^e siècles.

III – Les maisons du *call*

A – L'imbrication des espaces

Dès la première moitié du XIV^e siècle, l'espace immédiatement voisin du *call* connaît une densification progressive, et les moindres espaces libres font l'objet de constructions à but spéculatif. En 1331 un chevalier reçoit l'autorisation de fermer d'un mur l'espace (*locum*) qui fait communiquer la rue du *call* avec la maison d'un tisserand¹²⁴. Cet espace mesure environ dix mètres de long et a la largeur des arches qui le couvrent (il débouche sous un portique). Le chevalier pourra construire là des murs, portes, maisons et ouvriers dont le roi percevra les droits de mutation en tant que seigneur direct.

En 1377, une maison dans le *call* est délimitée par six confronts, ce qui donne une idée de l'imbrication des possessions dans le quartier juif, que démontre aussi l'archéologie¹²⁵.

Un document très détaillé donne plusieurs éléments de description d'une maison du *call* en 1417¹²⁶. Un notaire de Perpignan, désigné comme curateur des biens des juifs absents, donne en loyer à des juifs de Perpignan plusieurs logements situés dans des maisons du *call* : un *sotulum* (un rez-de-chaussée) dans le *call* des juifs ; une pièce (*camera*) de la maison habitée par un autre juif ; une chambre au rez-de-chaussée de la maison de l'aumône des juifs est louée à une dénommée Salomona, juive, qui aura en même temps l'usufruit d'une aire de la dite maison (« aire » désigne habituellement une aire de battage du blé, on peut y voir ici plus généralement un espace non bâti), aire qui touche au verger d'un autre juif, converti ; le reste de la maison (de l'aumône) est louée à un autre juif ; une pièce (*camera*) du rez-de-chaussée de la maison d'un juif (Cresque de Ailla) est louée à deux hommes qui paraissent être chrétiens (Jacques Palesols et Georges Calvet), peut-être comme atelier ou boutique ; deux autres pièces mitoyennes au rez-de-chaussée de la même maison, l'une touchant

à l'aire (*pati* ?) de cette maison, sont louées à une juive appelée Preciosa et un couple juif ; une pièce louée à des conjoints juifs donne sur la rue *dels Presicadors*, et l'acte dit que l'on y accède en montant trois ou quatre marches. L'imbrication des espaces est tel que Mayrona, veuve de Jusse Belshoms de Blanes loue une pièce avec une terrasse contigüe appartenant à la maison déjà citée du dénommé (Cresque de) Ailla, et la terrasse se trouve au-dessus de la pièce louée par Preciosa, dans la même maison¹²⁷.

B - À l'intérieur des maisons : puits, silos, latrines, escaliers, agencement des pièces

Les maisons sont de taille et d'aspect bien divers d'après leur dénomination : *domus*, *hospicium*, *alberch*¹²⁸ ...

La présence de très grands silos à l'intérieur même du *call* est attestée par un événement curieux¹²⁹. Lors de l'enquête diligentée en 1396 contre les malversations de Jean Garrius, régent de la Trésorerie royale, les enquêteurs rapportent que le dit Garrius ayant réclamé sans l'avis du roi une somme d'argent aux juifs, ceux-ci se trouvant dans l'impossibilité de payer en raison des charges qu'ils supportent et du fait de leur départ de la *Juheria*, s'excusèrent de ne pouvoir verser cette somme. Garrius fit alors prendre « presque tous les meilleurs et les plus riches des juifs et les fit mettre en prison, c'est-à-dire dans un silo obscur et très ténébreux dans le *call* ». Ils y restèrent jusqu'à ce que, « humiliés de cette cruelle détention », ils aient donné ou reconnu par écrit au dit Garrius ce qu'il voulait, plus par force que de bon gré.

En 1435 un marchand chrétien reçoit des fonctionnaires royaux l'autorisation de faire un silo dans le *call*¹³⁰.

Dans un acte notarié très original, en 1378, un époux juif de Perpignan promet à son beau-père de respecter les engagements qu'il a pris, à savoir louer pour son épouse Esther une maison convenable et d'y placer un sac de froment, une *saumada*¹³¹ de bon vin, une jarre d'huile, trois sommées de bois de chauffe, une sommée de charbon, une table avec ses deux bancs et tous les autres ustensiles qui se trouvent habituel-

tiennes (les «maures» le plus souvent et ici les juifs).

124 Document édité par R. Tréton, 1331, 3 juillet, manuel de Guillem Fabre, ADPO, 1B26, fol. 56.

125 Alart, CM, tome G, p. 198.

126 Alart, CM, tome J, p. 12-14, manuel P. Vila 1417-1418 not n° 1452.

127 La richesse de la documentation sur le *call* de Perpignan permettrait sans doute de tenter des reconstitutions de voisinage pour certaines périodes.

128 Alart, CM, tome G, p. 407-408, 21 août 1385.

129 P. VIDAL, *Les Juifs...*, p. 39, qui renvoie à la note 78. Cette note manque dans l'édition de 1992 (édition Mare Nostrum), mais ce renvoi correspond à la note 5 de la page 43 de la première partie de l'article «Les Juifs de Roussillon et de Cerdagne» publiée en 1887 dans la *Revue des études juives*, n°29 (cette note indique la référence : «B169»). La copie du texte original est donnée par Alart, ADPO, 2J1/5, p. 644, d'après le registre des ADPO 1B169. L'édition originale est consultable sur le site <http://www.sefarim.fr>

130 ADPO, 1B351, fol 26.

131 La *saumada*, ou sommée, est une charge portée par une bête de somme.

lement dans une maison. De même il promet d'engager une femme de compagnie afin qu'il ne puisse accuser la dite Esther d'aucune mauvaise tenue. Et comme Esther est mal vêtue, il s'engage à lui faire faire un manteau et une cape corrects¹³². L'acte donne une petite idée du minimum vital dont une maison doit être équipée. Bien entendu, les inventaires de même époque sont plus précis, en particulier sur les meubles et ustensiles mais cette liste de fournitures à prévoir est en elle-même assez rare.

En 1379, Saltell Veger, juif de Perpignan fait installer dans sa maison des gouttières descendant du toit et ouvrir deux fenêtres. Le contrat qu'il passe avec le maçon chargé des travaux donne d'intéressantes précisions et des dimensions utiles pour se représenter cette maison¹³³. Le maçon (tailleur de pierre, *peyrerius*) doit faire deux écoulements d'eaux depuis le sol jusqu'en haut du toit (gouttières pour eaux pluviales, *agules*) séparées de 2,5m chacune (cela peut-il correspondre à la largeur de la maison ?) et larges chacune d'un *cayró* et demi (le *cayró* est une brique pleine, dont la largeur est de 19 cm d'après O. Passarrius¹³⁴) soit environ 30 cm de largeur, ce qui semble beaucoup. Il donne les mesures suivantes : du rez-de-chaussée jusqu'au plancher du premier étage 19 palmes, soit 3,80 mètres environ, là aussi c'est beaucoup, et du plancher du second au toit 9 palmes, soit environ 1,80 mètres, ce qui correspond à un étage sous toiture, en partie mansardé peut-être (la hauteur indiquée ici est celle de la base du toit et non du faîte), correspondant aux reconstitutions proposées par F. Guyonnet pour les maisons des rues voisines. Il doit aussi faire au premier étage un garde-corps¹³⁵ d'une hauteur de 4 palmes (env. 80 cm) et de la largeur d'un demi-*cayró* (10 cm). Il devra aussi ouvrir deux fenêtres, l'une qui donne vers le *call* et qui doit être une belle fenêtre d'apparat, une fenêtre géminée avec une colonette double (*colones*, au pluriel), et dans le mur du demi-étage une autre fenêtre carrée ayant 4 palmes soit 90 cm (de haut ?). Cette dernière information est très intéressante, puisqu'elle permet de déduire que le *solerium*, soit le rez-de-chaussée, est partagé par un *medium solerium*, un demi-étage ou entresol, ce qui explique sa hauteur de 3,80 m. La hauteur sous toit de la maison est de 5,60 m, avec un faîte qui peut s'élever à un mètre de plus environ.

L'impression d'ensemble est que la demeure de Saltell Verger est, à n'en pas douter, une maison assez raffinée.

En 1400, un juif de Perpignan donne pour quatre ans en loyer à un autre juif une maison située dans le *call*, dont il reconnaît qu'elle menace ruine¹³⁶. Il convient avec le preneur que le montant du loyer des quatre années devra être investi par le locataire en travaux de réfection de la maison dans les deux mois suivants. Par ailleurs si le locataire entreprenait d'autres travaux, tels que la réalisation d'un puits, d'une cheminée (*xemeneya*), de tables ou planches à pain (*taulers*, sans doute fixées au mur, cf. *infra* inventaire de 1493), le locataire pourrait les détruire à la fin de sa location si le propriétaire de la maison ne les lui remboursait pas.

En 1420, les régisseurs juifs du secrétariat de l'*aljama* statuent au sujet de l'occupation d'une maison située dans la rue de l'ancien *call*, près de l'église Saint-Dominique¹³⁷. Ce document complexe donne de précieuses indications sur l'agencement intérieur des habitations imbriquées dans le *call*. La maison en cause touche à celle d'un artisan de cire (fabricant de cierges et bougies ?) apparemment chrétien et à deux maisons de Gaspard et de Joan de Ala qui viennent d'être construites. Dalmau de Ala, en tant que préposé à la division des biens de ses fils, a donné pouvoir à Amoros Alphaquim d'ordonner les dispositions suivantes : que son fils Gaspard ait à donner la pièce, où Joan, sa femme et ses enfants couchent maintenant, située sous la grande salle de sa maison (*alberch* : une grande maison) et aussitôt Gaspard a fermé d'un mur la porte par laquelle on entre dans cette pièce, et qu'il ferme la dite porte d'un fer-à-cheval de sorte qu'on puisse l'ouvrir une fois par an pour nettoyer la latrine (*scombrar la privada* : *scombrar* a le sens de balayer mais aussi de débarrasser des impuretés, DCVB¹³⁸) qui se trouve auprès de la porte. Que le dit Joan ne puisse avoir accès (ni pour monter ni pour descendre) où sont étendus les draps et lessives pour y sécher au soleil. Que Gaspard ait une maison contigüe à la salle qui se trouve au-dessus de cette pièce, cette maison a une latrine (*cambreijadora*, sans doute de *cambrejar* : « aller à la chambre, avoir la diarrhée » DCVB) qui lui est aussi attribuée. Que ledit Gaspard ouvre une fois par an la porte qui se trouve sous l'escalier pour que Joan puisse nettoyer cette latrine en passant par l'entrée de Gaspard

132 Alart, *CM*, tome G, p. 212, notula Gi Fabri 1378, n° 167, 6 mai 1379.

133 ADPO, Alart, *CM*, 2J17 (tome G), p. 397, 2 sept 1379.

134 O. PASSARRIUS, « Cinquante ans d'archéologie au Palais », O. PASSARRIUS et A. CATAFAU, *Le Palais dans la Ville*, 2014, tome 1, p. 384, qui donne pour les briques antérieures à l'époque moderne les dimensions : L = 40 cm, l = 19 cm, ép. = 5 cm.

135 C'est ainsi que je traduis le terme *empitx*, qui est un terme déjà utilisé en 1207 à Pézilla : *anpix*, aujourd'hui en catalan *empatx* : « obstacle ».

136 ADPO, 3E1/2147, notaire Bernard Fabre, registre manuel, commencé le 24 juin 1400, mais contenant *in fine* qq's pages d'un manuel de 1390 et 1391, fol. 3 v°.

137 Alart, *CM*, tome J, p. 174 : Manuel Bernard Fabre 1420-1421 not 2158, 25 novembre 1420.

138 A. M. Alcover et F. de B. Moll, *Diccionari català-valencià-balear*, Editorial Moll, 10 vol. Consultable en ligne : <https://dcvb.iec.cat/>

en les jetant dans la rue, avec un droit d'usage que Gaspard devra accorder à Joan. Que toutes les portes et ouvertures (ou *mostos* : terme non compris) qui existent entre eux soient fermées à leurs frais partagés, sauf la porte susdite ne soit pas fermée murée mais seulement enclouée d'un fer-à-cheval afin qu'elle puisse être ouverte chaque année.

Texte exceptionnel du point de vue des relations familiales et des difficultés de partage et de cohabitation au sein du *call*. Il est un des rares à situer très précisément le *call* tout près du couvent des Dominicains. Il apporte surtout de riches informations sur la configuration imbriquée de l'habitat, la présence de latrines (et leur évacuation dans les rigoles à ciel ouvert, *cf infra*), de terrasses, de salles à vivre, chambres, d'un escalier d'accès...

Les inventaires réalisés au moment de l'expulsion des juifs en 1493 donnent de nombreuses informations sur l'agencement intérieur des maisons, ainsi que sur les biens mobiliers qu'elles contiennent. Comme il est de coutume, lors de l'inventaire de la maison de Gracia veuve de Mosse Manafem¹³⁹, qui se trouve dans l'entrée du *call* (sur cette maison voir ci-dessous liste de toutes les maisons détenues par les juifs dans le *call* en 1493), le notaire passe de pièce en pièce et donne ainsi une idée des différents espaces intérieurs : l'entrée (utilisée comme cellier), la salle-à-manger du bas, le bureau (*scriptorium*, où se trouvent livres et documents, mais aussi une planche à pain fixée au mur), la salle-à-manger du haut, la chambre, le toit est constitué (en partie ?) d'une terrasse. La maison assez petite donc, avec deux pièces par niveau et n'ayant qu'un seul étage.

C – Autour des maisons du *call* : courettes, vergers, passages, terrains enclos

Beaucoup de maisons du *call* possèdent des courettes, *patium* (catalan : *pati*), des jardins (*ortus*, *ortellus*), des vergers (*viridarium*) où on cite une fois des orangers (*cf. supra*). La morphologie de ces maisons intégrant des terrains non bâtis et parfois cultivés est sans doute à l'origine de la dénomination de certains d'entre eux, qui sont désignés par le terme *mas*. Dans le milieu urbain, ce terme désigne une maison ou un ensemble de maisons, autour d'une cour ou d'une ruelle, qui peut être fermée d'une porte ou d'une grille. On trouve encore aujourd'hui à Perpignan cette configuration dans le *mas* Saint-Jean, face au presbytère de la cathédrale. Au Moyen Âge on trouvait ainsi, souvent mentionnés comme lieux dangereux la nuit venue, et qu'il convenait de fermer, le *mas d'en Luna* ou le *mas d'en Capeller* (d'après le nom de leurs premiers ou prin-

cipaux propriétaires)¹⁴⁰. Au moins deux maisons à l'intérieur du *call* étaient appelées *mas*, le *Mas del morer* en 1378 (plutôt qu'un nom d'homme, qui aurait été introduit par d'en, on peut y voir un nom inspiré par un mûrier planté sur une des parcelles) et le *Mas den Roget judei*, cité en 1492 (pour celui-ci, voir *supra*).

En 1378, les frères Astruch Maymo et Cresques Maymo avaient pris possession de ce *Mas del morer* : ils se présentent devant la porte de la demeure appelée *mas del morer*, qui donne dans une rue du *call* ; la veuve du précédent propriétaire, Dulcia épouse de feu Struch Maymo, *alias* Bonsenyor (*Bonusdominus* en latin), oncle de Cresques Maymo, lui transmet la moitié indivise de cette demeure léguée à lui par son oncle, lui remet la barre de fermeture du verrou de la porte et le présente aux habitants de cette demeure, à savoir Bonsenyor Vital, Struch Yssach et Na Phayna épouse de Guersan, tous juifs, pour les informer que désormais c'est de Cresques Maymo qu'ils sont tenanciers pour sa moitié indivise de la maison, qui touche à deux autres maisons (*hospicia*) possédées par des juifs, l'une étant semble-t-il habitée par une veuve, l'autre par deux veuves ensemble¹⁴¹. Belle scène de prise de possession corporelle avec remise du verrou, et de présentation du nouveau propriétaire aux occupants. L'idée que l'on peut se faire de cette maison appelée *mas* avec deux ou trois familles différentes qui l'occupent, avec une courette plantée d'un mûrier et sa porte fermée de verrous donnant sur la rue confirme le caractère assez lâche des constructions dans le *call*, parsemées d'espaces libres, courettes et passages, dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Quelques années plus tard, en 1382, était mise en vente la maison voisine du *Mas del morer*, située elle aussi dans le *call*, et possédée par les fils d'Elies de Crest¹⁴². On remarque que cette maison donne sur la rue qui va de la synagogue à la demeure de maître Bonet Beylshom.

En 1393, un juif vend à un autre juif un *pati* (courette, *patium*) ou passage dans le *call*, situé entre leurs deux propriétés et celle d'un autre juif, et qui donne sur une rue. L'acte précise que ce passage a cinq cannes de long (10 m env.) et 1 m de large¹⁴³. En 1411, le représentant du roi autorise maître Yssach Cabrit et Abram Macip Choen juifs de Perpignan à fermer pendant la nuit la rue qui conduit à leurs maisons sises dans le *call*¹⁴⁴.

140 ADPO, série B, 1B 177 et 1B202, inventaire, p. 105 et 123, fermeture du *carrero* du *Mas d'en Capeller* ; 3E1/4218, *mansum vocatum d'en Luna*, 1er mai 1491.

141 Alart, *CM*, tome G, p. 405 (nv n°), notula Gi Caullasses, 1373, n° 2237.

142 Alart, *CM*, tome G, p. 407 (nv n°), notula Gi Caullasses 1382-85, n° 2239, 8 janv 1382.

143 Alart, *CM*, tome G, 19 juin 1393.

144 ADPO, 1B192, d'après inventaire (non communicable).

139 Alart, *CM*, tome K, p. 596.

Un acte intéressant, qui, à notre connaissance, n'a jamais été relevé, est celui par lequel le roi Pierre IV Le Cérémonieux enjoint en 1377 aux *mustaçafs* ou *clavaris* de Perpignan, chargés de la surveillance des rues de la ville, de ne rien réclamer de la communauté juive de Perpignan au sujet des eaux usées qui s'écoulent à l'intérieur de leur *call*, dans des caniveaux, des rigoles ou égouts (*in clavageriis*), pas plus que cela n'est exigé par ceux qui remplissent ces fonctions dans les autres villes de son royaume où existent des *juderias*¹⁴⁵. À quoi les clavaires ajoutent qu'il est de leur compétence de se préoccuper de ces eaux usées car elles s'écoulent hors du *call*, dans les rues de la ville par où les habitants de Perpignan montent à la place du *Puig* et vers diverses portes de la ville¹⁴⁶.

D - Les maisons du *call* à la fin de son occupation juive, en 1493

Le 21 septembre 1493 le roi Ferdinand décide l'expulsion définitive de tous les juifs de Roussillon et de Cerdagne¹⁴⁷. Les juifs pourront, une fois leurs dettes payées, en particulier celles dues au fisc royal, emporter leurs biens meubles sauf les biens défendus à l'exportation, c'est-à-dire surtout les espèces d'or et d'argent. Il fait dresser l'inventaire des biens des juifs, qui est réalisée à partir du 24 septembre. Le 9 octobre des commissaires vérifient ces inventaires et dressent la liste des biens fonciers des juifs, qui sont au nombre de 14 feux fiscaux¹⁴⁸. Cet inventaire des maisons donne une image très précise du *call* à la fin de la présence juive¹⁴⁹.

On trouve dans le *call* à cette date :

Huit maisons situées dans le *call*, à quoi on peut en ajouter trois pour lesquelles cette précision est omise ; parmi ces maisons deux ont un *patis* ou un verger contigu. Il faut ajouter aux biens présents dans le *call* deux autres *patis* et deux autres vergers. Parmi les maisons situées dans le *call* trois sont remarquables : l'une est la synagogue (*l'escola dels jueus*), estimée à 100 livres, elle est de loin la plus chère des

maisons, y compris par rapport à celles qui sont apparemment beaucoup plus grandes, sans doute cela tient-il à la nature de sa construction (pierre et chaux, pierre de taille, décors ?). Une autre maison remarquable est l'ensemble bâti désigné sous le terme global de *mas comu* (commun, partagé par plusieurs occupants ?) où se trouvent sept ou huit lieux d'habitation (appelées *statges* : maisonnettes, chambres ?) et dans lequel est inclus l'hôpital, institution charitable juive, (est-ce la même que l'aumône ? dans les institutions chrétiennes, les deux structures sont différentes). Ce *mas comu* est celui qui était appelé dans d'autres textes (*cf. supra*) le *mas den Roget*, comme l'indique l'acte de vente passé le 6 novembre 1493¹⁵⁰. Une autre grande maison (*gran casa*) réunit de nombreuses habitations. Ces deux derniers ensembles de maisons sont sans doute les héritiers des *mas* cités précédemment (*mas del morer*). On peut les supposer réunies autour d'une cour, et peut-être fermées de murs. Soit en tout onze maisons, réunissant peut-être environ vingt lieux d'habitation (il y a des doublons, on le verra ci-dessous entre les *statges* citées en groupe et des maisons individuellement citées). On remarque aussi la mention explicite d'une ruelle (*carrero*) appartenant à une maison, de trois *patis* et de trois vergers, plus celle implicite de deux cours dans les *mas*. Une des maisons se trouve près de l'entrée du *call*, ce qui indique que l'aspect clos du *call* et une certaine distinction monumentale de son entrée sont toujours visibles.

Enfin deux maisons occupées par des juifs sont clairement indiquées comme situées hors du *call*, l'une a cependant une « sortie dans le *call* », une autre (celle *den Nassan i den Piera*) est citée parmi les confronts de la *casa gran*. Toutes deux sont donc mitoyennes du *call*, et l'une au moins présente la particularité déjà signalée des maisons qui dans le *call*, ou hors du *call* mais accolées aux maisons du *call*, ont une entrée des deux côtés.

Enfin le cimetière juif se situe hors des murs de la ville, sur le territoire dépendant de la commanderie hospitalière de Bajoles (située à *Las Cobas*, sur la route de Canet, au-dessous de l'actuelle école Saint-Jean). On peut supposer que le territoire de la paroisse urbaine de Saint-Jacques s'arrêtait aux murailles, c'est-à-dire au pied même de l'église Saint-Jacques vers l'est, donc le cimetière pourrait être assez proche des murailles.

Le *mas del comu* est à nouveau décrit dans le même registre¹⁵¹, on y précise que les sept ou

145 Alart *CM*, tome G, p. 198, notula Gi Fabre, 1377, n° 165.

146 Alart *CM*, tome G, p. 198, notula Gi Fabre, 1377, n° 165, 28 sept 1377.

147 Alart, *CM*, tome K, copie du registre 1B339, p. 594, Ferdinand roi de Castille, d'Aragon, etc., rappelant qu'il a ordonné à tous les juifs de quitter son royaume, leur interdit d'y revenir sous peine de mort et de confiscation de leurs biens. Il ordonne que tous les juifs se trouvant en Roussillon en Cerdagne quittent le royaume dans les trente jours, interdit de leur faire du mal, et, après paiement de leurs dettes, ils pourront emporter leurs biens restants, mais pas en or ou argent ni en autres biens d'exportation interdite, acte donné à Perpignan le 21 septembre 1493.

148 Alart, *CM*, tome K, copie du registre 1B339, p. 600-601, mardi 1er octobre 1493, les juifs déclarent devant le procureur fiscal « *quod supradicti judei sunt in numero quatuordecim fochs sive casats* » avec cens de deux florins par feu, soit 28 florins, ils doivent aussi un cens pour le mariage de quatre filles du roi et de la reine...

149 Alart, *CM*, tome K, copie du registre 1B339, p. 604-605-606, 9 octobre 1493, des commissaires sont nommés pour vérifier l'exactitude des inventaires et font la liste des biens fonciers des juifs.

150 Alart, *CM*, tome K, p. 606.

151 Document communiqué par Denis Fontaine ADPO, 1B339, fol 57.

huit maisons qu'il contient sont détruites (*der-rocares*) et parmi elles se trouve l'hôpital. On dit que dans le *mas* se trouvent : une aire (de battage ?) une ruelle (*carrero*), un *pati* ou pailler (cour où l'on garde la paille) de trois cannes de Montpellier de large (soit 6 m env.) : on voit que l'espace intérieur du *mas* est complexe et largement dédié à des activités diverses, y compris de transformation et de stockage agricoles. Ce *mas* est vendu avec la maison de Léo Salamo, qui fait partie des *stades* (habitations) du *mas*, et qui possède une entrée dans le *call* et une autre à l'extérieur. L'acte apporte deux informations précieuses, celle des dimensions de la maison : dix mètres de long sur quatre mètres de large plus un petit bout de *pati* de la largeur de la maison, et la localisation précise des ouvertures de la maison, une dans le *call* et l'autre hors du *call*, ouvrant sur la rue « où l'on peut passer » (*cor-rable, de corrible*) qui va au *portalet dels jueus*. Le *portalet dels jueus* était une ouverture dans la muraille de la ville située à peu près à l'endroit des actuels escaliers monumentaux donnant sur la place Molière. L'existence de cette porte, dont le nom et la localisation indiquent sans aucun doute la destination, montre que les juifs n'étaient pas considérés comme des « ennemis de l'intérieur » puisqu'ils possédaient leur propre entrée dans la ville, signe incontestable de confiance, ainsi que ce fut aussi le cas à Tarragone ou à Marseille. Ceci doit permettre de rappeler que ce sont les communautés juives elles-mêmes qui construisent et financent les portes et défenses de leurs quartiers, pour se protéger des émeutes anti-juives, des vols et des attaques, comme en Catalogne, en Aragon et en Provence, et que ces portes et défenses ne doivent pas être considérées comme des contraintes imposées par une volonté d'enfermement autoritaire voulue par les autorités.

Conclusion : quelques éléments de synthèse

Les diverses informations tirées des textes permettent de préciser un certain nombre de points, dont l'intérêt n'est pas négligeable pour éclairer la zone de fouille de 2013 et la nature des vestiges découverts, et qui donnent une image plus précise de ce « quartier juif » :

- les maisons fouillées se trouvent bien dans le *call*,
- sans doute se trouvent-elles même dans la plus ancienne partie du *call*,
- elles sont en bordure du *call* neuf, ou rue neuve du *call*, du XIV^e siècle,

- l'installation des juifs hors du « périmètre » du *call* est attestée depuis les dernières décennies du XII^e siècle jusqu'à l'expulsion des juifs en 1493,

- les fluctuations de l'extension du *call*, de la densité du bâti et de l'état de dégradation des maisons dans le *call* sont fréquentes, brutales, ponctuées de phases de repli, destruction et ruine et de phases de reconstructions privées ou publiques ; les principales dates en sont la période de l'*avalot* de 1391 et ses suites, avec abandon partiel des maisons sans doute jusqu'en 1396, puis les nombreuses conversions plus ou moins forcées des années 1415-1416¹⁵², sous l'action de l'Inquisition en Roussillon,

- on sait qu'en 1417, par exemple, une forme de clôture est rebâtie (ou redéfinie) autour du *call*. Sans doute assiste-t-on à une restructuration et rétractation du périmètre du quartier juif.

- des espaces non bâtis (courettes, *patis*, ruelles, aires, vergers, jardins) sont accolés à presque chaque maison,

- l'habitat au sein du *call* est de dimensions réduites, parfois une personne ou une famille ne logent que dans une pièce unique, les maisons sont souvent partagées entre plusieurs familles,

- les maisons sont extrêmement imbriquées entre elles, les accès aux maisons ou pièces situées à l'intérieur du pâté de maison dépendant souvent de maisons sur rue, ce qui entraîne des servitudes et parfois des conflits,

- certaines grandes maisons, au moins au XV^e siècle, présentent l'aspect d'ensembles hétérogènes de petites constructions (chambres, *estancias*, habitations) ponctuées de cours et espaces plus agricoles, réunies par un même propriétaire,

- les actes montrent à l'intérieur des maisons du *call* et dans ses environs immédiats la présence de puits, silos, latrines ainsi que d'ateliers d'artisanat.

Il convient de souligner encore à quel point toutes les informations recueillies convergent vers une image du *call* qui n'est nullement un ghetto, un quartier de confinement. Nombreux sont les exemples, depuis l'origine de l'existence du quartier juif, de l'installation des juifs hors de celui-ci, puis de leur présence assez nombreuse dans les rues voisines et de leur voisinage avec les chrétiens. Les contacts qui naissaient nécessairement de cette proximité appuient l'idée d'une sociabilité entre chrétiens et juifs qui était la toile de fonds de leur vie quotidienne, mal-

152 R. EMERY, « Les veuves juives de Perpignan », *Provence historique*, 1987, tome 37, p. 559-569, en part. p. 560. Selon Emery, la population juive de Perpignan a oscillé entre 150 et 250 familles entre 1317 et 1416.

gré les moments où fut réactivée la rhétorique de l'exclusion, conduisant aux violences et à l'expulsion.

Mais, pour ne pas finir sur ces évocations douloureuses, je veux, ici, ajouter deux témoignages d'une plus courante *convivencia*, découverts depuis la rédaction de l'article publié dans la *REJ*, et que j'ai plaisir à faire partager aux lecteurs du *Bulletin de l'AAPO*.

Le premier document, tiré d'un manuel de notaire, fait partie des actes assez courants de placement d'enfants par leurs parents comme apprentis, serviteurs, ou servantes pour les filles. C'est sous une forme très classique qu'en novembre 1441, Nassan Manaffem, juif de Perpignan, place son fils Manaffem Dayes, âgé de 13 ans («ou environ» est-il écrit) chez un tailleur de la ville, Guillem Jalbert, qui est manifestement un chrétien, pour une durée d'un an environ¹⁵³. Le salaire hebdomadaire de l'enfant est fixé à 4 sous et 6 deniers. Placer son fils à demeure chez un artisan est une marque de pauvreté, sans doute, mais établir pour une année un enfant juif chez un maître chrétien est aussi un signe de confiance et de bonne entente. La particularité de l'acte réside surtout dans une des dispositions du contrat, dans laquelle il est dit par le père de l'enfant : «et les fêtes des juifs seront à ma charge». Les jours chômés pour raison de pratique religieuse juive par ce garçon seront donc défalqués de son salaire, il n'en reste pas moins remarquable que le respect des fêtes religieuses va de soi et ne fait pas obstacle au contrat. Une rature du notaire, qui avait commencé à écrire «nos» avant «fêtes» avant de barrer le possessif et de le remplacer par «des juifs», montre que cette disposition de l'acte a été dictée par le père de l'enfant lui-même.

Le second document est plus surprenant encore. Le point de départ en est peu banal : Salamo Jusse, juif de Perpignan, a été dénoncé auprès de

la cour de la Procuration royale car il a proféré des paroles injurieuses, des menaces et même perpétré des violences contre un notable de la communauté, Bellshoms de Blanes, secrétaire de l'*aljama*. Salamo se présente devant le juge et doit être détenu, mais il demande et obtient, avec l'autorisation du représentant du procureur, d'aller à sa maison pour prendre son repas et promet, une fois le repas fini, de revenir à la maison de la procuration royale directement, sans se détourner pour une autre affaire, et d'entrer dans la maison de la procuration en tant que prisonnier, sous peine d'avoir à payer une amende de cent livres. Deux autres juifs, Mosse Naçan et Bonjuheu de Besalu, se portent garants pour lui et s'engagent à payer l'amende au cas où Salamo serait défaillant. L'explication de sa demande de «permission de sortie» et de l'autorisation reçue est sous-entendue par la date de cet acte, passé le samedi 4 février 1441¹⁵⁴. Il lui est permis d'aller prendre le repas de shabbat du samedi midi, ce « déjeuner » (*prandium* dans le texte) qui a un caractère rituel et festif important pour les juifs. Ce qui est remarquable est la liberté donnée au détenu de sortir pour aller prendre ce repas de fête en famille, chez lui, ce qui est une marque de confiance et de compréhension de la part des représentants de la justice royale, dans une affaire, il est vrai, se déroulant entre membres de la communauté, affaire dont l'heureuse fin est indiquée par la notice de cancellation (ou «clôture») de l'acte qui précise que Salamo a été libéré le même jour.

Malgré cette bonne entente possible et réellement existante, un demi-siècle plus tard les derniers représentants de la communauté, peu nombreux et misérables, étaient expulsés.

153 ADPO, 3E3-892, notaire Gabriel Serra, 5 ou 6 novembre 1441.

154 ADPO, 1B262, fol. 24 r°.

L'artisanat verrier roussillonnais et ses indices déterminants (v. 1350 - 1700)

Jordi Mach

Membre associé Aix-Marseille Univ., CNRS, LA3M, Aix-en-Provence.
Contact : jordimach@eveil-rando.fr.

1-Un sujet de recherches ancien récemment revisité

L'article publié par l'érudit et archiviste B. Alart sur « L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon » (Alart 1873) signalait, dès la fin du XIX^e siècle, l'importance de cette activité dans le territoire du département actuel des Pyrénées-Orientales. Ce texte riche et foisonnant constituait une véritable collection de sources écrites touchant à cet artisanat. Il permettait de dresser un premier catalogue des ateliers et des verriers roussillonnais, mais aussi de formuler quelques hypothèses sur les modes d'exploitation et de fonctionnement de ces officines, ou sur la commercialisation des productions. Cet article présentait toutefois deux inconvénients majeurs. D'une part, B. Alart avait omis de citer la provenance des sources convoquées, ce qui compliquait toute tentative de retour aux originaux. D'autre part, si ses recherches étaient très détaillées pour la période médiévale, elles devenaient très évasives passé le début du XVI^e siècle.

Ces travaux, régulièrement cités dans les ouvrages de synthèse, comme celui de D. Foy sur la verrerie médiévale du midi de la France (Foy 1988, 17), n'ont pas été réactualisés jusqu'à l'orée du XXI^e siècle. D. Fontaine observe alors la succession, sur un même site artisanal, entre fours à verre et puits à glace (Fontaine 1999). En collaboration avec M. Camiade, intéressée par la place des verriers dans les communautés des Albères, il publie ensuite une étude monographique de l'atelier moderne du *Vilar* et de ses acteurs (Camiade, Fontaine 2005), avant de se pencher sur l'organisation de la revente du verre par la confrérie des tenders de Perpignan (Fontaine 2006). Forts de ces différentes approches, ils écrivent une synthèse très documentée sur l'artisanat verrier de l'époque moderne (Camiade, Fontaine 2006).

Parallèlement, un état de la recherche est réalisé, en reprenant et approfondissant les dépouillements d'archives médiévales de B. Alart, et en interrogeant pour la première fois les sources archéologiques (Mach 2004a ; Mach 2004b). Trois ateliers de verriers de l'époque moderne étaient

déjà connus dans le Massif des Albères depuis les années 1990, avec les campagnes de Prospection-Inventaire¹ et les travaux d'aménagements réalisés au château de Montesquieu². Encouragé par ces premières découvertes, et fort du soutien de C. Donès, j'ai dirigé deux campagnes de prospections thématiques sur l'artisanat verrier forestier des Albères (Mach, Donès 2002 ; Mach, Donès 2005). Elles ont permis de relever les structures, d'analyser le mobilier recueilli sur les sites et d'inventorier deux nouvelles verreries, au lieu-dit *L'Avellanosa*, dans la montagne de Laroque-des-Albères, et au prieuré du *Vilar*, à Villelongue-dels-Monts (Mach, Donès 2002, 7-17 ; 54-58).

Ces nouvelles sommes documentaires replacent le Roussillon au cœur des problématiques sur l'artisanat du verre. Pour M.A. Fumanal Pagès, travaillant sur les déplacements des verriers médiévaux, les Roussillonnais semblent impliqués au même titre que les Provençaux ou les Languedociens dans les transferts de techniques et les innovations constatées en Catalogne (Fumanal Pagès 2013-2014). Suite au renouveau des études languedociennes, initié par I. Commandré (Commandré 2014), de nouveaux dépouillements d'archives, réalisés par D. Fontaine, ont permis d'associer les rebuts d'atelier découverts au château de Montesquieu-des-Albères à un verrier issu de la Montagne Noire, Jacques de Robert (Fontaine, Mach 2014). Enfin, à l'occasion du VIII^e colloque international de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, tenu à Besançon en 2016, les modalités d'installation et d'organisation du travail des ateliers roussillonnais sont confrontées aux modèles établis en Languedoc et en Provence, révélant de grandes similarités, mais aussi quelques particularismes régionaux (Fontaine, Mach 2019). Par ailleurs, la recherche archéologique se poursuit, avec deux sites liés à la production verrière découverts lors d'une nouvelle campagne de prospections (Mach et al. 2019).

1 Kotarba (J.) et al., *Inventaires des sites archéologiques de la basse vallée du Tech et des Albères*, 1992, n° d'inventaire 66 225 015 H, atelier du *Reposador II*, découvert par C. Donès. Passarrius et al., *Projet collectif de prospection et d'inventaire des sites archéologiques de la partie Sud du Roussillon*, 1994, n° d'inventaire 66 225 018 H, atelier du *Pou I*, découvert par C. Donès.

2 Puig (C.), Constant (A.), *Château de Montesquieu, sondage d'évaluation archéologique dans la salle voûtée du château*, 1999. Des rebuts d'atelier de verrier avaient été exhumés devant la façade ouest de la grande salle voûtée.

Dans le présent exposé, l'attention de la communauté des chercheurs est attirée sur les traces laissées par la production de verre soufflé dans les sources écrites, ou sur le terrain archéologique. Pris isolément, ces indices déterminants sont ténus et difficilement interprétables. Grâce à une approche croisée, ils sont utilisés pour révéler l'existence des ateliers. Plusieurs articles sur ce sujet existent, mais ils restent « confidentiels » et peu diffusés. Le parti a été pris d'ouvrir l'arrière-boutique des spécialistes du verre, en s'appuyant sur des exemples de sites roussillonnais. Quelques-uns, étudiés par la prospection de surface, mériteraient d'être fouillés. D'autres, seulement mentionnés par les textes, restent encore à découvrir.

2-Les témoignages de l'écrit : verriers, ateliers et matières premières

2.1- Un métier aux contours assez vagues

Les sources écrites restent les uniques documents pour connaître les différents acteurs de l'activité verrière, et les relations qu'ils entretiennent. L'étude de ces textes comporte de nombreux écueils, déjà relevés pour la Provence par D. Foy (Foy 1988, 17-18). Le premier facteur limitant est le nombre relativement restreint d'actes concernant l'activité de production proprement dite, notamment pour la période médiévale. Les verriers apparaissent le plus souvent dans des circonstances non-professionnelles, parties prenantes, témoins ou simples tenanciers de confrères dans les documents de la vie quotidienne : ventes de terres, contrats de mariage, testaments, etc. Quelle est alors la définition exacte du métier exercé par l'homme qualifié de *veyrierius*, de *vitrierius* ou de *vidrierius* ? Quand l'acte concerne la pratique artisanale, il est possible de trancher. Le titre de *magister furni vitri* [maître de four à verre] donné à certains artisans, comme Berenguer Xatart³, évite aussi toute forme de doute. Mais lorsque le « verrier » est simplement mentionné, il peut s'agir d'un fabricant de verre creux ou plat, d'un peintre-verrier, ou même d'un marchand de verre⁴.

Ce problème de définition se pose en particulier en milieu urbain, et notamment à Perpignan, où ces différentes professions cohabitent dès le XIV^e siècle. Parfois, la terminologie est plus précise, individualisant le *tenderius vitri* ou

*tender*⁵, marchand en gros et/ou revendeur de verre, et le *pictor* réalisant des verrières. Pour autant, l'unique acception de fabricant ne peut être réservée aux simples « verriers » urbains. B. Alart voyait en Joan Barrera, *vedrier* de Perpignan, figurant dans un testament du 15 octobre 1476, le probable maître verrier exploitant l'atelier établi dans le quartier du *Safranar* (Alart 1873, 320-321). Depuis, D. Fontaine a montré que cet homme, qualifié de *tender* dans son inventaire après-décès, réalisé en 1480, est un revendeur de verre (Fontaine 2006, 120). Dans sa boutique, les carafes, gobelets et bouteilles trouvés en quantité par le notaire étaient destinés à la vente au détail, tandis que le verre brisé, collecté en ville, pouvait être revendu à ses fournisseurs, pour être refondu.

Quand un *vidrier* apparaît en milieu rural, il paraît plus naturel de reconnaître un souffleur de verre, le contexte semblant moins propice au commerce du verre, ou à la peinture sur vitrail. La documentation moderne nous invite à rester prudents. En 1562, le maître verrier Galderich Sobrepere exploite la verrerie de Laroque-des-Albères et engage Joan Steve, dit « verrier de Villelongue-dels-Monts », pour tenir à Perpignan une boutique de *vidrier y altre revenderia* (Fontaine 2006, 129-130). Malgré son origine rurale, J. Steve apparaît comme un commerçant, et il n'est pas un cas isolé. Peut-être faudra-t-il reconsidérer les artisans attestés au XV^e siècle à Palau à la lumière de ces exemples modernes. Au moment où ce village devient *Palacium vitri*⁶, une quinzaine de « verriers » sont mentionnés dans des circonstances non-professionnelles (Mach 2004a, 28). Certains, même au sein des illustres familles verrières Xatart ou Bonet, étaient peut-être des revendeurs. Les pièces de procédure opposant Jaume Robiola et Joan Blanquet aux *leuders* du Boulou, à partir de 1442, pour une saisie de verres, ne dévoilent jamais le métier de ces deux hommes (Alart 1873, 316), mais il s'agit probablement de marchands. Elles font uniquement référence à leur qualité d'habitants de Palau, prétexte pour lequel, en tant que vassaux de la Commanderie du *Mas Déu*, et sujets de l'Hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem, ils entendent être exemptés de toutes taxes sur leur chargement⁷. Au regard de ce privilège royal,

3 Archives Départementales des Pyrénées-Orientales (dorénavant abrégé ADPO), 3E3/397, Guillem Caulasses, notaire à Perpignan, notule (1378), f°12 r°, 9 juin 1378.

4 Pour ces problèmes de terminologie, voir en particulier la synthèse de D. Foy pour le midi de la France (Foy 1988, 17-18, 59, 337, 340, 358), et de J. Nougaret pour la ville de Montpellier (Nougaret 1991, 141-142). La thèse doctorale de J. Guidini-Raybaud est également un bon ouvrage de référence pour les problèmes de dénomination du peintre-verrier médiéval (Guidini-Raybaud 2001, Tome 1, 41-46).

5 D. Fontaine donne une bonne définition de ce métier et de son étymologie : « Le mot catalan *tender* provient du latin *tendere* qui signifie « étendre », « étaler ». Les *tenders* sont des commerçants qui vendent leurs marchandises sur un étal (Fontaine 2006, 110) ».

6 B. Alart situe en 1442 cette modification du toponyme (Alart 1873, 311), mais la première mention date du 3 novembre 1441, quand Perpinyà Tallet est dit « verrier de Palau-del- Vidre ». Cité dans Alart (B.), *Cartulaire Manuscrit*, Tome A, 239 [235].

7 Un cahier assez volumineux de ce procès est conservé dans ADPO, Hp184. Il est partiellement retranscrit dans Alart (B.), *Cartulaire Manuscrit*, Tome G, 612-613 [615-616].

Palau devait apparaître aussi attractif pour les négociants que pour les artisans.

Les documents sur le commerce des matières premières doivent aussi être interprétés avec précaution. Le verre est un produit de synthèse, issu du mélange de composés siliceux (sables de rivière ou roches concassées), de fondants sodiques ou potassiques, permettant d'abaisser le point de fusion de la silice autour de 1400° C, de verre recyclé et de colorants ou décolorants éventuels⁸. Placé dans un volumineux creuset, ce mélange est chauffé au bois dans un four à sole, proche des modèles utilisés par les potiers (cf. *infra*). L'accès aux ressources de combustibles est la plupart du temps prévu dans les contrats d'*arrendament* [affermage] des fours à verre. L'approvisionnement en terres à creuset et en silice ne fait que très rarement, et très tardivement, l'objet d'actes notariés⁹. Les oxydes métalliques colorants ou décolorants sont utilisés en très petites quantités, et donc oubliés des archives (Foy 1988, 40-45 ; Foy 2000b, 162). Les cendres de salicorne, employées comme fondant sodique, et le *vidre trencat* [verre cassé] de recyclage constituent ainsi les principales matières circulantes attestées par la documentation écrite.

Souvent, des marchands jouent le rôle d'intermédiaires entre les lieux de production ou de collecte de ces matières et les ateliers. Parfois qualifiés de verriers, ils ne doivent pas être confondus avec des artisans, et même leurs liens supposés avec eux doivent être interrogés. Le *salicorn* produit sur le littoral roussillonnais, et notamment en Salanque, depuis le XIII^e siècle (Treton 1999, 22-25), pouvait servir aussi à la fabrication de savon destiné au lessivage des toisons utilisées par l'industrie textile perpignanaise. Et le verre brisé pouvait sans doute être recyclé, certes en moindre quantité, par d'autres artisans, comme les potiers, les fabricants de conterie (perles de verre) ou de vitrail.

Le marchand Issach Duran constitue un bon cas d'école. Ce juif de Thuir reconnaît, en mai 1375, devoir neuf livres barcelonaises à Giralt Raols, *tender* de Perpignan, pour l'achat d'une charge de verre ouvré de diverses façons, et de deux quintaux de verre brisé¹⁰ (Alart 1873, 310-311). Trois ans plus tard, Issach doit à nouveau huit livres et quatre sous à Giralt pour un achat

de verre¹¹. Même s'il s'approvisionne chez le même tender que le maître verrier Berenguer Xatart¹², le thuirinois est un marchand. L'essentiel de ses achats concerne des produits finis, sans doute destinés à la revente. Le verre brisé acheté soulève d'autres questionnements, car il répond à des besoins artisanaux.

L'un des rares lieux-dits des Pyrénées-Orientales formé sur la racine catalane *vidre* se trouve à Thuir. Il s'agit du *Vidrès*, situé à la périphérie sud-ouest de la ville, près de Llupia. Déjà mentionné dans les études de toponymie historique (Bassedà 1990, 228), les sources médiévales confirment son ancienneté. Il est cité en 1391, lors de la vente d'un jardin sis dans le *barri* de Thuir, sur le chemin *del vidrer*¹³. En 1442, une pièce de terre est située au lieu-dit *lo Vidrer*, sur le terroir voisin de Llupia¹⁴. Pour autant, les nombreuses prospections et les opérations d'archéologie préventive menées dans cette zone depuis les années 1990 n'ont jamais révélé d'indices de production verrière. Cet achat de verre brisé pourrait alors être envisagé en regard de la présence connue d'un artisanat de la céramique à Thuir. Entrait-il dans la composition de la glaçure couvrant tout ou partie des vases produits localement ? Dans cette optique, Issach Duran serait en relation avec l'artisanat du verre uniquement par rebond, à travers ses liens avec le tender Giralt Raols, marchand de gros et intermédiaire privilégié des verriers de la basse vallée du Tech.

2.2 Le document écrit, préalable indispensable à l'enquête de terrain

Ces limites prises en considération, le dépouillement des sources écrites permet à l'historien de localiser et de dénombrer les ateliers, et de déterminer leur durée et leur mode d'exploitation. Cette enquête ne doit pas négliger le rôle de « filtres » joué par les notaires, posant sur le témoignage des verriers, formulé dans un vocabulaire technique sans doute très spécifique, des mots savants, parfois déconnectés de la réalité du métier. Tous les scribes ne sont pas égaux à l'heure de retranscrire le savoir-faire.

Les mentions de « four à verre » sont les plus

8 Nous avons choisi de ne pas mentionner la chaux, dont le rôle de stabilisant était méconnu des verriers médiévaux et modernes, et dont l'apport se faisait a priori de manière fortuite, avec les autres matières (Foy 1988, 40).

9 18 quintaux de pierre piquée, des mortiers et deux quintaux de « terre portée de Foix » sont rachetés par Jacques de Robert lors de son installation à la verrerie du château de Montesquieu-des-Albères, en 1692 (Fontaine, Mach 2014, 131-132).

10 ADPO, 1B131, Andreu Romeu, notaire à Perpignan, notule (1375), f°39 r°, 18 mai 1375. Document communiqué par A. Catafau.

11 ADPO, 1B134, Andreu Romeu, notaire à Perpignan, notule (1378), f°51 r°-v°, 20 décembre 1378. Document communiqué par A. Catafau.

12 ADPO, 3E1/103, Andreu Romeu, notaire à Perpignan, manuel (1364), f°11 r°, 6 juillet 1364. Berenguer Xatart, verrier de Banyuls-dels-Aspres, a acheté huit quintaux moins une arrobe de salicorne à Giralt Raols, tender de Perpignan, au prix de treize livres, sept sous et six deniers.

ADPO, 3E3/397, Guillem Caulasses, notaire à Perpignan, notule (1378), f°12 r°, 9 juin 1378. Berenguer Xatart, maître verrier de Palau, est approvisionné en verre brisé par cinq tenders perpignans, dont Giralt Raols. Ils obtiennent en contrepartie l'exclusivité sur la revente des productions de son four à verre.

13 ADPO, 3E3/910, Bernat Linars, notaire à Thuir, notule (1391), f°26 r°, 28 juin 1391.

14 ALART (B.), *Cartulaire Manuscrit*, Tome XX, 5.

fiables pour repérer un lieu de production. À la notion moderne de « verrerie », les notaires roussillonnais préféraient le terme *furnus vitri* et ses avatars *furnus vitriari*, *forn del vidre*, *forn del veyre* et *forn de fer vidre*, renvoyant le tout, constitué par l'atelier, à sa partie la plus essentielle, le four de fusion. Plus rarement, c'est à un *clibanus vitri* ou *vitriari* que le scribe fait référence, par association avec une fournaise plus familière, celle pour cuire le pain. Après le traité des Pyrénées, à partir de 1674 (Camiade, Fontaine 2006, 30), le terme « verrerie », d'origine languedocienne et traduit en catalan par *vidreria* (Fontaine, Mach 2014, 132, note 16), apparaît dans la documentation roussillonnaise. Enfin, au XVIII^e siècle, une mauvaise traduction française de *forn del vidre* aboutira à la locution trompeuse « four de vitre » (Camiade, Fontaine 2006, 30).

Souvent, l'emplacement précis de ce four à verre est passé sous silence. Les sources se contentent de le situer dans le territoire d'une communauté, ou nous invitent à le placer sur celui habité par le verrier ou le propriétaire. Mais le four ne se situe pas toujours dans la localité de résidence de son exploitant. Dans le second quart du XVI^e siècle, des artisans s'installent dans le quartier du Planiol, à Laroque-des-Albères (Camiade, Fontaine 2006, 31) et au *mas d'en Julià Pagès*, près du prieuré du Vilar, à Villemorel (Camiade, Fontaine 2005, 383-386), mais ils sont appelés « verriers de Palau-del-Vidre » pendant quelques années encore. Pourtant, ils n'exercent plus dans leur localité d'origine, et les fours de Palau semblent être définitivement éteints. L'obtention du titre d'habitant de telle ou telle communauté peut aussi faire l'objet de stratégies individuelles, comme l'a montré D. Fontaine pour Joan Sajus, maître verrier habitant de Perpignan, mais exploitant le four de *La Trinitat*, à La Jonquera (Fontaine 2006, 125-126). Les exemptions de taxes afférentes à la qualité d'habitant de la capitale roussillonnaise semblent avoir intéressé cet artisan, comme d'autres par la suite.

Heureusement, la documentation est parfois plus explicite, et ce dès l'époque médiévale. Ainsi, en 1374, à Laroque-des-Albères, Gentile, femme de Joan Ferrari, vend un *cortal*, situé dans le *barri* du *castrum*, appelé *el forn del veyre*¹⁵. Un mois et demi plus tard, Llorenç Xatart est qualifié de verrier de Laroque dans un testament dont il est témoin¹⁶. C'est aussi le cas pour l'atelier de Vallbona, qui constitue le premier exemple avéré d'implantation forestière dans le massif des Albères (Alart 1873, 314-315). Une première

lettre patente d'Alfons IV d'Aragon, datée du 24 octobre 1419, est assez évasive, et place sous la sauvegarde royale « *quodam furno vitreario per Jacobum jamdictum noviter constructo simul cum quodam boschagio ligni quod arrendatum ab abbate monasterii Vallis Bone situm in terminis de Arguilers* » [un four à verre nouvellement construit par le dit Jaume ainsi qu'un bois qu'il a arrenté à l'abbé du monastère de Vallbona, situé dans le territoire d'Argelès]¹⁷. Dans la seconde lettre, une dizaine de jours plus tard, le four est clairement situé « *in nemore predicto et coram monasterio Vallis Bone* » [dans la dite forêt et en face du monastère de Vallbona]¹⁸. À l'époque moderne, la documentation est plus précise et permet, notamment grâce aux *capbreus*, de retrouver les parcelles concernées par l'établissement de l'atelier, comme dans le cas du four du *Planiol*, à Laroque-des-Albères, bien étudié par D. Fontaine (Fontaine, Mach 2019).

Ces indications textuelles ne garantissent pas la découverte des structures archéologiques associées. À *Vallbona*, le couvert forestier faisant face au prieuré s'est révélé trop vaste et impénétrable pour livrer le moindre indice d'atelier (Mach, Donès 2005). C'est aussi le cas pour les verreries forestières de Sorède et de Vivès, attestées au XVII^e siècle (Camiade, Fontaine 2006, 29, 42). Et pour les ateliers villageois, implantés dès l'époque médiévale hors les murs d'agglomérations secondaires, dont Palau-del-Vidre et Laroque-des-Albères sont les plus belles illustrations, les opérations d'archéologie préventive sont pour le moment restées muettes. Les cartes de répartition proposées permettront aux chercheurs de se faire une idée des vestiges encore à découvrir (fig. 1 et 2). L'artisanat verrier roussillonnais, en dehors des villes, semble préférentiellement implanté dans une micro-région assez réduite, la basse vallée du Tech et le massif des Albères. Cela ne paraît pas lié à un défaut de la documentation ou de la recherche. La concurrence sur le combustible opérée par la métallurgie du fer, bien implantée dans le Vallespir voisin (Verna 2017), et les logiques de distribution des verres produits, destinés essentiellement aux centres urbains tout proches de Perpignan et d'Elne, devront être interrogées à l'avenir.

La *vidriera viella* de Montesquieu-des-Albères nous permettra de clôturer ce chapitre, en examinant le seul cas où la documentation écrite a réellement permis de localiser un site archéologique. M. Camiade avait signalé un rapport

15 ADPO, 3E20/434, Pere Tolosa, notaire à Laroque, notule (1373-1375), f°10 v°, 3 mai 1374.

16 ADPO, 3E20/434, f°10 v°, 22 juin 1374.

17 ADPO, 1B219, Procuració Real, registre XXII (1182-1422), f°59 r°v°, 24 octobre 1419. Cité dans Alart (B.), Cartulaire Manuscrit, Tome XVIII, 479 [447].

18 ADPO, 1B219, f°58 r°, 28 octobre et 3 novembre 1419. Cité dans Alart (B.), Cartulaire Manuscrit, Tome XVIII, 479-480 [447-448].

d'arpentage daté de juillet 1748, décrivant l'emplacement de cet atelier : « *Il y a deux fontaines, l'une dite del Baladre sur la montagne du dit Montesquieu au serrat de Borradell qui va au col de Llinàs et l'autre appelée el Sahuc de l'autre côté du dit serrat qui va aussi au col de Llinàs lesquelles se joignent à l'endroit de la vidriera viella près la jassa del Bruch* »¹⁹. Elle situait « cette « vieille verrerie » à la confluence des ruisseaux issus des sources du *Baladre* et du *Sahuc* – aujourd'hui *Font Blanca* – [...] sur un large replat (où l'on) distingue de nombreux vestiges de constructions » (Camiade, Fontaine 2006, 27). Avec l'aide de J.-P. Lacombe, elle a collecté un

déchet de verre en contrebas de cette confluence, et nous en a aimablement informé. Une fois sur les lieux, en l'absence d'autre indice, nous avons reconnu dans ce replat la *Jassa del Bruch*. Selon le texte, le site de l'atelier était tout « *près* », et c'est en amont du confluent (fig. 3), sur le sentier de randonnée, que nous avons identifié une petite concentration de déchets de production, en appui contre des vestiges bâtis très arasés (Mach *et al.* 2019). Reste encore à déterminer s'il s'agit du four à verre construit en 1554 par Joan Sajus sur une « terre boisée », constituée des versants (*ayguavessos*) entourant un reposoir à vaches (*jassa vaccarum*)²⁰, et situé huit ans plus tard *in monte de Albera in loco dicto Fontanillas* [four à verre sis à la montagne des Albères au lieu-dit *Fontanilles*]²¹ (Fontaine, Mach 2019), ou de la verrerie que Jacques de Robert est autorisé à construire dans la montagne, s'il le souhaite, en juin 1692 (Fontaine, Mach 2014, 131).

Ces témoignages écrits, parfois lacunaires, doivent être complétés par une enquête basée sur l'étude des traces matérielles spécifiques de l'artisanat verrier. L'archéologie prend alors le relais pour préciser la localisation des sites de production, et identifier les chaînes opératoires.

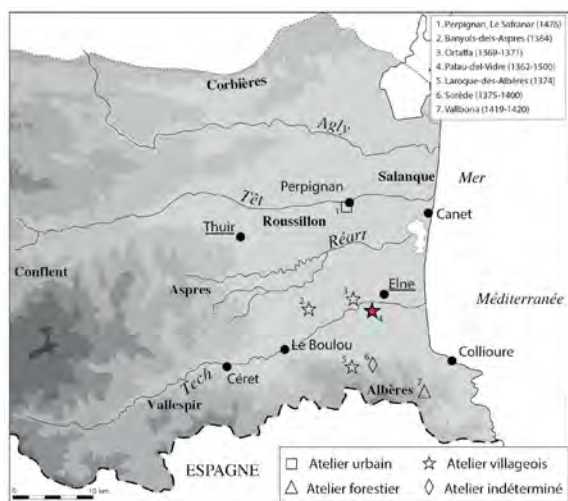


Figure 1 : Localisation, typologie et périodes de fonctionnement connues (dates extrêmes) des ateliers de verriers médiévaux des Pyrénées-Orientales (1350-1500). Encadré noir : atelier documenté par les archives ; encadré noir, fond rouge : atelier documenté par les archives et l'archéologie ; souligné en noir : atelier hypothétique d'après les archives. © J. Mach.

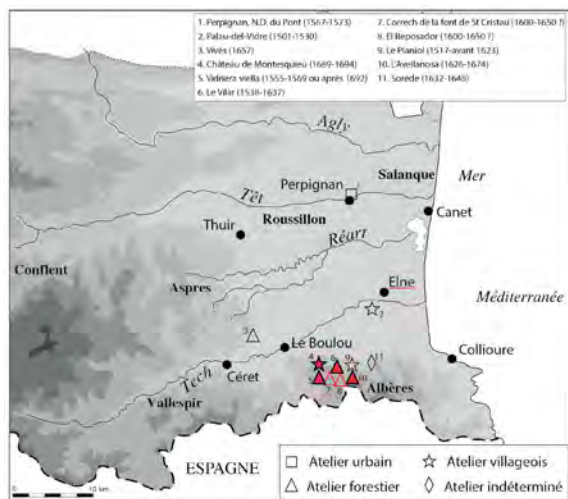


Figure 2 : Localisation, typologie et périodes de fonctionnement connues (dates extrêmes) des ateliers de verriers modernes des Pyrénées-Orientales (1501-1700). Encadré noir : atelier documenté par les archives ; encadré rouge : atelier documenté par l'archéologie ; encadré noir, fond rouge : atelier documenté par les archives et l'archéologie ; souligné en noir : atelier hypothétique d'après les archives ; souligné en noir : atelier hypothétique d'après l'archéologie. © J. Mach.

¹⁹ ADPO, 1BP608, cité dans Camiade, Fontaine 2006, 26.



Figure 3 : Localisation de l'atelier de la vidriera viella (Montesquieu-des-Albères) sur extrait de carte I.G.N., et photographie des rebuts de verre collectés sur site. © J. Mach.

²⁰ ADPO, 3E1/2796, Jaume et Honorat Gelcen, notaires à Perpignan, manuel (1554), 20 septembre 1554. Cité par D. Fontaine.

²¹ ADPO, 3E2/1325, Joan Frances Burgat, notaire à Perpignan, manuel (1562), f°1-2, 12 janvier 1562. Cité par D. Fontaine.

3-Les indices archéologiques

La chaîne opératoire de production du verre soufflé est un processus technique spécifique produisant quatre grandes familles d'indices archéologiques :

- des structures artisanales : différents types de fours, des espaces de préparation des matières premières, regroupés dans un ou plusieurs bâtiments à vocation artisanale (**fig. 4 et 5**).
- des vestiges d'outillage en métal, en terre cuite (**fig. 7 et 8**) ou en pierre.
- des déchets de production : des scories informes aux négatifs témoignant des différents stades de façonnage d'une pièce en verre (**fig. 9 et 10**).
- des produits semi-finis ou finis : des pièces brisées lors des dernières étapes de fabrication, ou issues du recyclage.

Ces indices déterminants de l'artisanat verrier ont déjà été rigoureusement caractérisés, dans un *vademecum* exhaustif, malheureusement difficile d'accès (Foy 2000a). Ils seront repris à nouveau ici. Certains éléments sont communs à différentes structures artisanales, comme les parois vitrifiées (**fig. 6**), présentes dans les fours de verrier, de potier, de métallurgiste ou de chaudière. D'autres peuvent provenir de simples « accidents » de la vie quotidienne, tels des verres déformés par la chaleur d'un incendie. Pour éviter la surinterprétation, il est nécessaire de croiser différents types de « déterminants » archéologiques, avant d'affirmer l'existence d'un atelier de verrier. Ce principe méthodologique sera illustré à travers quelques exemples roussillonnais bien documentés.

3.1- Les structures de chauffe : principes de fonctionnement

Après leur préparation, les matières premières sont mélangées et placées dans un creuset de terre réfractaire logé dans un four²². Avant de pouvoir être soufflé, le verre passera par trois étapes théoriques consécutives (Foy 1988, 142). La première est la fusion. Le mélange est porté à 800° C, les composants commencent à fondre et à s'agglomérer, et, au bout de quelques heures, une masse vitreuse hétérogène, la fritte, se forme. Puis vient la phase d'affinage, où la température s'élève aux alentours de 1400° C. La pâte vitreuse devient homogène et se liquéfie complètement. Enfin, la température baisse jusqu'à environ 1100° C, permettant au verrier de cueiller²³ avec sa canne une matière redeve-

nue visqueuse. Les pièces sont soufflées à côté du four, et régulièrement réchauffées. Une fois finies, elles sont amenées par paliers à la température ambiante, dans une structure dédiée, le four ou chambre de recuit. Cette phase dure plusieurs heures, et permet que les pièces ne « claquent » pas.

Pour réaliser ces différentes opérations, il existe de nombreux types de fours, et leur classification n'est pas toujours aisée. Grâce à une importante collection de sources écrites, iconographiques et archéologiques, R. J. Charleston avait d'abord dessiné pour le Moyen Âge un découpage entre deux grandes catégories : les fours méridionaux, circulaires et étagés, et les fours septentrionaux, rectangulaires et divisés horizontalement (Charleston 1978). En reprenant ces sources et en y ajoutant des acquis plus récents, D. Foy a montré que la typologie des fours devait être établie plutôt sur des critères fonctionnels, deux constructions de formes complètement différentes pouvant relever d'un usage semblable, et vice-versa²⁴ (Foy 1988, 143-148). Cette analyse fonctionnelle permet de distinguer plusieurs types de fournaies, selon que l'ensemble de la chaîne opératoire est réalisé dans une seule structure, divisée horizontalement ou verticalement en différentes chambres, ou que ces étapes sont fractionnées entre des fours bien individualisés.

3.2- Les fours de fusion des ateliers des Albères

Le four 1 de l'atelier du *Correch de la font de Sant Cristau*²⁵, près du *Mas Pou*, est l'exemple le mieux conservé pour notre région d'une structure d'époque moderne²⁶ (**fig. 4**). Il a été construit au centre d'une pièce quadrangulaire de 13 m par 12 m, délimitée par des murs bâtis en moellons grossièrement équarris liés à la terre. De forme circulaire, avec un diamètre de près de 5 m, le four est arasé légèrement au-dessous du niveau de sa sole. Seul le foyer est conservé, ainsi que le massif qui l'entourait et limitait les déperditions de chaleur.

Visible sur une profondeur de 1 m, ce foyer a été assez peu comblé. Il est bâti en pierres gros-

mot «cueillir», plus souvent utilisé par les scientifiques.

24 Le lecteur intéressé se reportera aux travaux cités, à l'ouvrage de M. Philippe (Philippe 1998, 137-147), et au catalogue de l'exposition de Rouen pour une excellente somme de l'iconographie médiévale (Foy, Sennequier 1989).

25 Lors de sa découverte, cet atelier avait été inventorié sous le nom du Pou I (cf. note 2), en relation avec un habitat relativement éloigné, le *Mas Pou*. Nous avons préféré reprendre le toponyme associé au cours d'eau passant à proximité du site.

26 En l'absence de tout traceur chronologique, le fonctionnement de cet atelier a été daté entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e siècle (Mach 2004b, 60-61), soit l'époque où de nombreux *vidriers* de Villelongue-dels-Monts sont mentionnés, sans être rattachés à un atelier précis (Camiade, Fontaine 2006, 33).

22 L'usage des creusets est attesté de l'Antiquité tardive à l'époque Moderne, mais il existe aussi des fours dont la sole forme un ou plusieurs bassins qui reçoivent directement la matière. Ce type de four a été écarté car il n'est pas attesté aux époques et dans les régions concernées.

23 Nous avons préféré ce terme, employé par les verriers eux-mêmes, au

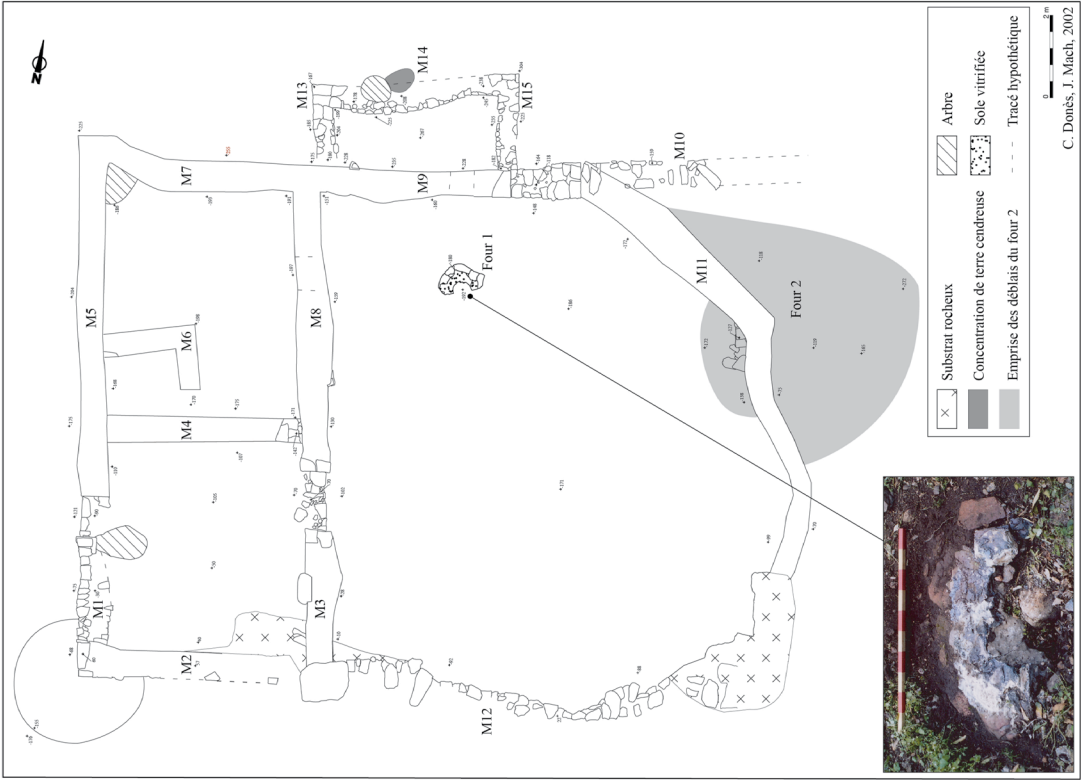


Figure 5 : Relevé et photographie de détail des vestiges de l'atelier de l'Avellanosa (Laroque-des-Albères). © C. Donès et J. Mach

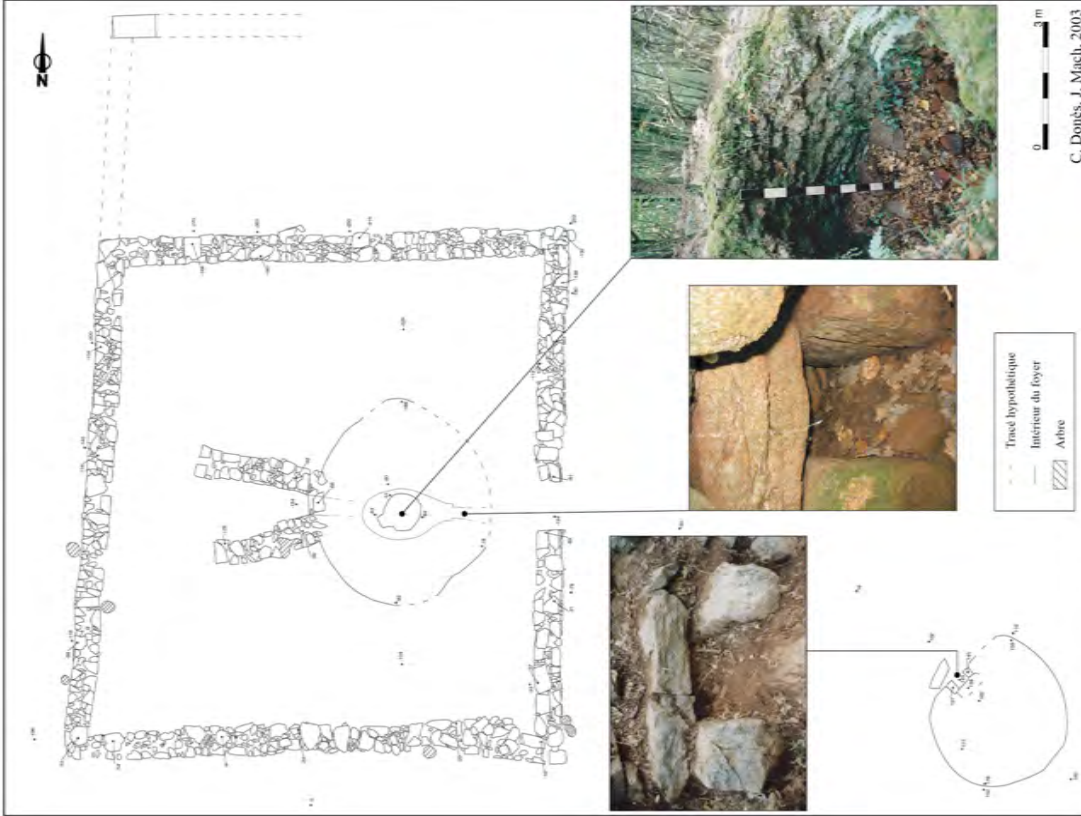


Figure 4 : Relevé et photographies de détail des vestiges de l'atelier du Correch de la font de Sant Cristau (Villemontgise-Monts). © C. Donès et J. Mach.

sièrement équarries, liées à l'argile, et recouvertes sur leur face externe d'une épaisse couche vitreuse. De forme ovale et de section tronconique, il possède deux ouvertures quadrangulaires opposées. L'une, à l'est, fait face à la seule porte du bâtiment, et permettait d'enfourner le bois. L'autre, à l'ouest, débouche sur un couloir de forme tronconique de près de 2 m de long, délimité par deux murets. Sur les fours des ateliers modernes de Peyremoutou (Foy et *al.* 1983, 93-95) et de Candesoubre (Commandré, Martin 2009, 99-101), dans la Montagne Noire, et des Salines (Commandré, Martin 2013, 143-145), dans les Corbières, de telles structures ont été observées en fouille et interprétées comme des fosses d'évacuation et de stockage des cendres. Ce foyer devait communiquer, à travers l'orifice central d'une sole circulaire, avec une chambre voûtée bâtie en briques réfractaires, comme en attestent les fragments découverts (fig. 6).

La collecte de mobilier effectuée aux abords du four 1 a livré des fragments de creusets et de nombreux déchets de production (fig. 10), attestant de son utilisation pour la fusion du verre. La comparaison avec les ateliers languedociens-voqués et les traités techniques du XVI^e siècle²⁷ permettent d'envisager une capacité de six à huit pots. Les modalités de cuisson des verres demeurent inconnues, en l'absence de fouilles. En effet, le four 2, situé à l'extérieur du bâtiment, ne peut pas avoir joué ce rôle. Les pièces auraient été pulvérisées par le choc thermique lié à leur sortie à l'air libre. Sans doute faut-il imaginer une chambre de cuisson accolée ou superposée au laboratoire du four 1, comme cela est attesté par ailleurs (Foy 1981, 185-186).

Une autre structure de fusion d'époque moderne, le four 1 du site de l'*Avellanosa*²⁸, a été identifiée à Laroque-des-Albères (fig. 5). Seule une partie de sa sole vitrifiée affleure en surface, elle s'ouvre sur le foyer sous-jacent, bâti en blocs de gneiss liés à l'argile, par un orifice circulaire d'environ 50 cm de diamètre. Plusieurs fragments de briques réfractaires collectés à proximité du four permettent d'envisager le mode de construction de la voûte du laboratoire. La petite pièce de 6 m² située au nord, en appui contre la pièce principale de l'atelier, communiquait avec le four grâce à une ouverture de 0,60 m de large, aujourd'hui murée, ménagée dans le mur M9, et située dans l'axe de la sole. Ajoutée à cette observation, la découverte d'une concentration de grosses scories de verre et de frag-

ments de creusets pris dans une terre cendreuse, sur le mur M14, permet d'envisager l'utilisation de cette pièce nord pour le stockage des cendres produites par le four 1. Le four principal de l'atelier varois de Roquefeuille, daté entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, possédait un tel cendrier maçonné quadrangulaire, communiquant directement avec le foyer grâce à un couloir étroit (Foy, Vallauri 1991, 142).

3.3- Fours annexes et analyse fonctionnelle des bâtiments

Un second four, situé à l'est du four 1 de l'*Avellanosa* (Laroque-des-Albères), se trouve certainement sous un tas de déblais de démolition contenant des fragments de parois vitrifiées. À proximité, de gros éléments plans en argile rubéfiée de 15 cm d'épaisseur ont été collectés (fig. 6). Ils appartiennent probablement à la sole de ce four 2. Détruit lors de la construction du mur M11, il fonctionnait sans doute dans le premier état du bâtiment, avant que ce mur ne vienne supprimer l'angle sud-est de la pièce, délimité par le mur M10, et ne lui donne sa forme actuelle de pentagone. La proximité de ce four annexe avec le four de fusion, sa situation au sein du même espace bâti, et l'absence de vitrification de sa sole permettent de l'envisager comme la structure de cuisson des verres. L'atelier des Salines, à Sougraigne (11), a livré un tel four de recuit, bien mieux documenté par la fouille (Commandré, Martin 2013, 143-145).



Figure 6 : Fragments de parois de fours collectés sur les ateliers des Albères. En haut à gauche : brique collectée aux abords du four 1 de l'atelier du *Correch de la font de Sant Cristau* (Villalongue-dels-Monts). En haut à droite : fragment de sole découvert aux abords du four 2 de l'atelier de l'*Avellanosa* (Laroque-des-Albères). En bas à gauche : brique vitrifiée ramassée sur l'atelier d'*el Reposador* (Villalongue-dels-Monts).
© Service Archéologique Départemental 66 ; DAO J. Mach.

²⁷ Biringuccio (V.), *De la Pirotechnia*, libri X, Venise, 1540, cité dans Philippe 1998, 145.

²⁸ Lors de son inventaire, ce site a été appelé « La Ballanouse I » (Mach, Donès 2002, 7-17). Depuis, nous avons préféré la graphie catalane correcte, faisant référence à un bois de noisetiers.

À côté de ces fours voués à la fabrication du verre, d'autres structures de combustion apparaissent plus énigmatiques, comme le four 2 du *Correch de la font de Sant Cristau*, déjà mentionné. Il s'agit d'un four circulaire très arasé, d'environ 3,30 m de diamètre, installé au milieu d'une pente située à l'est du grand bâtiment, à une dizaine de mètres de l'entrée (fig. 4). Bâti exclusivement avec des pierres grossièrement équarries liées à l'argile, son foyer possédait une seule ouverture quadrangulaire, placée à l'ouest, au bas de la pente. L'absence de traces de vitrification dans ce four, de déchets de verre et de fragments de creuset aux alentours montre qu'il avait une autre vocation, comme la préparation des matières siliceuses²⁹, attestée pour les fours annexes des verreries forestières modernes de Candesoubre (Commandré, Martin 2009, 101-102) et du Bureau (Commandré, Martin 2011, 4-7), ou la cuisson des creusets, révélée à Roquefeuille (Foy 1991, 343). Seule une fouille permettrait de comprendre sa véritable fonction. Il témoigne d'une volonté des artisans de dégager le four principal de fonctions annexes ralentissant l'enchaînement des cycles de fusion, et donc d'une organisation rationnelle de l'ate-

lier. La complexité et l'ampleur des bâtiments de l'atelier de l'*Avellanosa* permettent d'envisager l'existence d'autres espaces fonctionnels. La fouille de la verrerie provençale de Roquefeuille, fonctionnant à la fin de la période moderne, a ainsi révélé la présence d'un martinet à bras pour piquer la pierre de soude, d'une pièce dédiée à la fabrication et au séchage des creusets, d'un laboratoire pour l'extraction de l'alcali³⁰, et d'un four pour cuire le pain consommé par les artisans, entre autres (Foy 1991, 330, fig. 1).

3.4- De rares outils, de nombreux creusets

L'outillage en métal, en pierre ou en bois utilisé par les verriers du Moyen Âge et de l'époque moderne est rarement attesté par l'archéologie (Foy 1988, 170-171). Seuls les déchets de production conservent parfois en négatif la trace de ces outils (cf. infra). La documentation écrite permet d'approcher l'*instrumentum* des artisans, et ce dès la période médiévale. L'inventaire après décès d'un forgeron du Boulou mentionne, en 1428, quelques outils de verriers, dont une *canadora ferri et un canall ferri de furno vitri*³¹ qui désignent probablement des cannes à souffler ou des pontils³². Pour la période moderne, les énumérations sont beaucoup plus détaillées, et incluent les moules dans lesquels sont soufflées les pièces (Camiade, Fontaine 2006, 62).

Les collectes de mobilier menées sur les sites des Albères ont livré de nombreux fragments de creusets. Comme sur tous les ateliers méridionaux à partir au moins du XIII^e siècle, il s'agit d'outils spécifiques, contrairement aux céramiques communes détournées de leurs fonctions domestiques utilisées par les verriers de la fin de l'Antiquité (Foy 2000b, 152). Ce sont des récipients réfractaires montés au colombin, aux parois épaisses et irrégulières. Tous sont recouverts, sur les faces internes et externes, d'une pellicule vitrifiée plus ou moins épaisse, de teinte généralement verdâtre³³. En l'absence d'analyses physico-chimiques, nous nous sommes contentés d'observations macroscopiques pour distinguer trois grands types de pâtes, et deux sous-types (fig. 7).

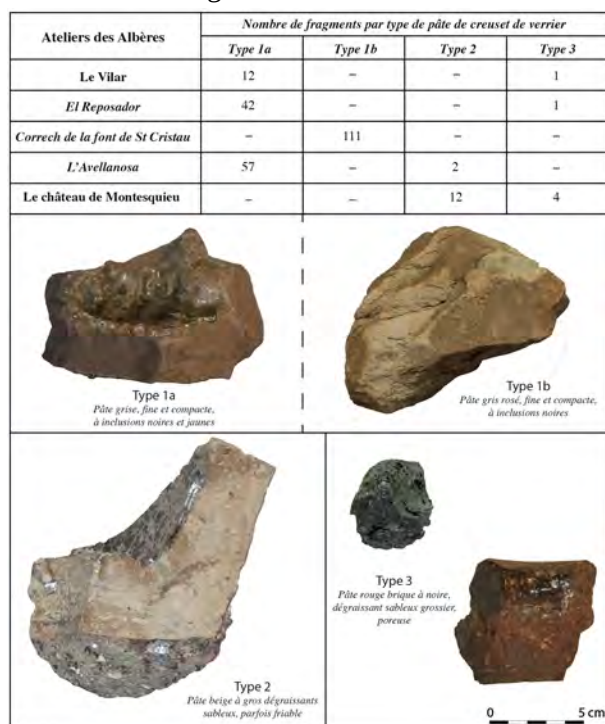


Figure 7 : Tableau de comptage et caractérisation visuelle des types de pâtes utilisés pour fabriquer les creusets de verriers des ateliers modernes des Albères (XVI^e-XVII^e s.). 1a : Le Vilar (Villemong-dels-Monts). 1b : Correch de la font de Sant Cristau (Villemong-dels-Monts). 2 : Le château (Montesquieu-des-Albères). 3 en haut : El Reposador (Villemong-dels-Monts). 3 en bas : Le Vilar (Villemong-dels-Monts). © Jordi Mach / Service Archéologique Départemental 66 ; DAO J. Mach.

²⁹ Les roches siliceuses, parfois préférées au sable pour leur pureté, devaient être broyées avant d'entrer dans la composition du mélange vitrifiable. Dès la première moitié du XV^e siècle, un livre de secrets italiens préconise l'utilisation d'un four dédié à la fragmentation des pierres (Zecchin 1990, T. III, 180), mentionné également par Agricola au siècle suivant (Agricola [G.], *De re metallica*, 1556, Liber XII, cité dans Foy, Sennequier 1989, 112).

³⁰ À la fin de l'époque moderne, pour obtenir un fondant sodique beaucoup plus pur, les verriers lessivaient les cendres pilées issues de la combustion des salicornes. Les terres décantées, riches en sels de chaux, étaient rejetées, et l'eau chargée d'alcali mise à chauffer, pour obtenir, par évaporation, une soude quasiment pure (Foy 1991, 333-337).

³¹ ADPO, 3E40/981, Pere et Miquel Tolosa, notaires à Laroque-des-Albères, manuel et notule (1409-1445), f°203 v°-206 v°, 25 août 1428.

³² Tige de fer utilisée par le verrier pour cueiller dans le four une petite quantité de verre qui servira à fixer la pièce par son fond. Il pourra ainsi la détacher de la canne à souffler, et façonner à la pince ou aux ciseaux son col et ses parties hautes. Cette action donne à la plupart des pièces soufflées à la volée un fond ombilicé.

³³ Cette couleur vert-bleuté, liée aux oxydes de fer présents dans les matières premières non épurées, est considérée comme la couleur « naturelle » du verre. Parfois, des coulées violacées sont observables dans la pellicule recouvrant les creusets, ce qui témoigne de l'utilisation du manganèse par les verriers des Albères.

Les pâtes de type 1a, 1b et 2 sont les plus représentées. Au vu de leur caractère compact, et de leur homogénéité, elles semblent les plus indiquées pour la fabrication des creusets. Le type 3, moins attesté, proche par son aspect des briques utilisées dans la voûte des fours, témoigne plutôt d'une fabrication opportuniste, plus ponctuelle, parfois réservée à des pots de petit module (**fig. 8**, n°13 et 14). Le type 1b apparaît uniquement sur l'atelier du *Correch de la font de Sant Cristau*, où il est le seul représenté. En termes de chronologie, nous avons déjà évoqué le fait que le type 2 pourrait correspondre aux « terres portées de Foix » mentionnées pour l'atelier du château de Montesquieu (Fontaine, Mach 2014, 132-133). Cette pâte, uniquement attestée sur les deux ateliers ayant fonctionné après le milieu du XVII^e siècle, pourrait témoigner de la modification des circuits d'approvisionnement en terres à creuset occasionnée par le Traité des Pyrénées. D'un autre côté, les pâtes de type 1 sont présentes sur tous les ateliers exploités avant le milieu de ce siècle, et indiquent une origine différente, probablement en lien avec la sphère catalane³⁴.

La plupart des creusets sont de grandes dimensions, avec un fond plat, des parois épaisses de 35 mm en moyenne, un profil cylindrique ou légèrement tronconique, et une lèvre massive, simple prolongement des flancs de la pièce. Les plus grandes pièces ont un diamètre inférieur compris entre 340 et 370 mm, pour une ouverture de 400 mm ou plus (**fig. 8**, n°1, 2 et 9 à 12). Les vases réfractaires mis au jour sur l'atelier moderne de Peyremoutou (Tarn), de dimensions comparables, permettent d'envisager la hauteur de nos récipients, comprise entre 200 et 300 mm (Foy et al. 1983, 96 et **fig. VIII**). Il existait sans doute des creusets de module inférieur, représentés par un fond de 240 mm de diamètre et des individus aux parois plus fines que les autres (**fig. 8**, n°5, 8 et 15). Enfin, de tous petits pots, mesurant entre 40 et 60 mm de haut, au rebord en contact direct avec le fond (**fig. 8**, n°13 et 14), étaient sans doute utilisés pour fondre des verres colorés, utilisés avec parcimonie pour décorer les vases (Foy 1988, 179-181). L'atelier du *Correch de la font de Sant Cristau* est le seul où aucun élément de forme n'a été recueilli, parmi les 111 fragments collectés. Ces creusets pourraient avoir fait l'objet d'un concassage, pour récupérer la matière vitreuse qu'ils contenaient, et réutiliser les « écailles » d'argiles cuites dans la fabrication de nouveaux pots (Foy 1991, 338-339).

34 Nous avons eu l'occasion d'observer des fragments de creusets provenant de deux ateliers de verriers modernes des Gavarres, dans l'arrière-pays de Girona. Leur pâte est tout à fait comparable au type 1a.

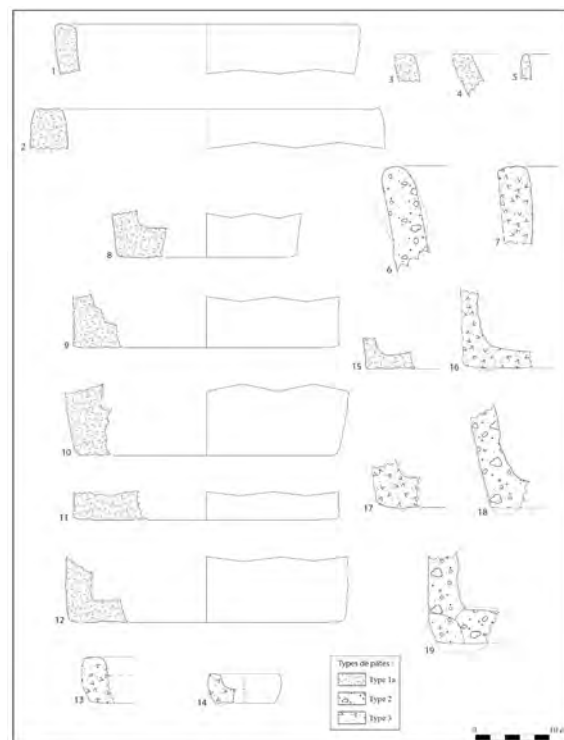


Figure 8 : Creusets de verriers découverts sur les ateliers des Albères. 1-2, 8-9, 12, 14 : *Le Vilar* (Villelongue-dels-Monts). 3-5, 10-11, 15 : *L'Avellanosa* (Laroque-des-Albères). 6-7, 16-19 : *Le château* (Montesquieu-des-Albères). 13 : *El Reposador* (Villelongue-dels-Monts). © J. Mach.

3.5- Les déchets de production, une archéologie du geste technique et des chaînes opératoires

Ces déchets constituent une grande partie des éléments en verre retrouvés lors des fouilles ou des prospections d'ateliers. Malgré leur omniprésence, ces rebuts de nature variée sont souvent oubliés dans les publications, au prétexte que ce sont de mauvais traceurs chronologiques. Pourtant, chaque catégorie de déchets peut être envisagée comme la trace matérielle spécifique d'une opération technique ponctuelle, dont l'objet fini ne conserve souvent plus aucune marque visible. Alors que la pièce en cours de façonnage continue d'être transformée, chaque nouvelle intervention gommant les marques de la précédente, le verre mis au rebut n'évolue plus, négatif instantané figé du geste technique qui l'a produit. Cette démarche nourrie du comparatisme ethno-archéologique, initiée par les archéologues italiens, reprise ensuite par D. Foy (Foy 2000a, 16-19), trouve sa meilleure illustration dans l'étude quantitative des rebuts de l'atelier d'Avenches (Suisse), daté du I^{er} siècle ap., menée par H. Amrein (Amrein 2001, 22-60).

Ces travaux permettent d'élaborer une typologie solide de ces déchets, en les associant avec les différentes phases de la chaîne opératoire de production du verre creux.

Les scories : masses vitreuses très impures et hé-

térogènes, contenant parfois des corps étrangers assez volumineux. Structure souvent vacuolaire, et poids relativement faible. Catégorie la moins significative, qui regroupe des éléments très hétéroclites, issus de différentes phases techniques.

Les déchets anguleux : masses de verre homogènes de forme irrégulière, aux arêtes vives, de quelques millimètres à plusieurs centimètres de côté (fig. 9). Peuvent contenir des impuretés, avec parfois des petits grains de quartz en cours de fonte, ou bien être assez épurée. Certains fragments présentent l’empreinte du creuset, sous la forme d’une fine pellicule d’argile. Proviennent du concassage de la masse vitreuse restée dans le creuset à la fin d’une phase de frittage ou de fusion.

Les déchets informes : masses de verre de forme irrégulière et d’aspect lisse, plus épurées que les déchets anguleux. Difficilement interprétables, témoignent d’opérations techniques postérieures à la phase d’affinage.

Les gouttelettes : petites gouttes sphériques ou allongées, à la surface craquelée ou totalement lisse, selon la température et la nature de la surface de contact rencontrée lors de leur chute (fig. 9). Elles ont été interprétées, parfois abusivement, comme des gouttes d’essai (Foy 2000a, 16), alors qu’elles semblent simplement se détacher de la paraison³⁵ lors du façonnage des pièces (Amrein 2001, 39).

Les meules de soufflage : verre adhérent à la canne à souffler après le détachement de la paraison (fig. 9). Elles présentent une forme caractéristique semi-circulaire, avec à l’intérieur l’empreinte de la canne (Amrein 2001, 22-23), soulignée par un dépôt de fer. Souvent, ces éléments sont appelés « mors », terme à réserver pour désigner l’extrémité de la canne elle-même (Fontaine 2002-2003).

Les meules d’empontillage : verre adhérent au fer ou pontil³⁶. Plus facile à identifier si un fer plein, de diamètre plus réduit que les cannes à souffler, a été utilisé. Sinon, risque de confusion avec les meules de soufflage.

Les éléments étirés : éléments irréguliers de forme allongée, creux ou pleins, présentant parfois à une extrémité les traces d’un outil en négatif (fig. 9). Rebutis du façonnage des différentes parties de l’objet, comme des anses par exemple.

Les « coups de ciseaux » : fragments allongés, souvent en forme de demi-lune, présentant une arête irrégulière (fig. 9), trace des ciseaux qui ont découpé la matière (Foy 2000a, 16). Issus du façonnage des rebords.

Les baguettes : tubes cylindriques creux ou pleins, et rubans, de forme régulière (fig. 9). Éléments très souvent en verre coloré, liés à l’application ou à la préparation de décors rapportés ou filigranés.

Les produits semi-finis ou finis : fragments d’objets brisés en cours de façonnage ou une fois finis. Proviennent des productions de l’atelier ou du verre brisé de récupération destiné à être refondu³⁷.



Figure 9 : Caractérisation visuelle de quelques types de déchets d’ateliers de verriers. © Service Archéologique Départemental 66 ; DAO J. Mach.

Les ramassages de surface effectués sur les sites de production des Albères nous ont permis de collecter plusieurs centaines de déchets par atelier (fig. 10). Une fois triés et quantifiés, ces lots présentent pour les sites du *Reposador*, de l’*Avellanosa* et du château de Montesquieu, une distribution presque équivalente des grandes catégories de rebuts, dominées par les produits finis ou semi-finis. Sur ces trois ateliers, les indices liés au façonnage des verres représentent 20 % de l’assemblage, attestant de la réalisation *in situ* de cette étape de la chaîne opératoire. L’atelier du *Correch de la font de Sant Cristau* se démarque, avec une sur-représentation des

³⁵ Masse de verre en fusion cueillie dans le four par le verrier, grâce à sa canne, et dans laquelle il va souffler la première bulle. Par extension, désigne les différentes bulles de verre assemblées par le verrier pour réaliser un même objet.

³⁶ cf. note 33.

³⁷ Ces fragments peuvent faire l’objet d’études typo-chronologiques ou archéométriques, et être comparés au mobilier en verre découvert sur les sites de consommation. Ces approches, dépassant largement le cadre de cet exposé, ne seront pas développées ici.

Ateliers des Albères	Toutes phases Fusion du verre				Façonnage des objets				Total Déchets Façonnage	Apports de Produits semi-finis ou finis	Nombre total de déchets de verre collectés
	Déchets informes	Déchets anguleux	Gouttelettes	Meules	Eléments étirés	Coups de ciseaux	Baguettes				
Le Vilar	19	3	9	—	—	3	2	14	12	48	
El Reposador	74	22	5	13	5	31	10	64	155	315	
Correch de la font de Sant Cristau	—	275	—	1	3	—	—	4	25	304	
L'Avellanosa	59	19	30	4	1	2	3	40	82	200	
Château de Montesquieu	23	54	11	15	22	31	—	79	226	382	

Figure 10 : Tableau de comptage des déchets de verre collectés sur les ateliers modernes des Albères (XVIe-XVIIe s.), mis en relation avec les phases techniques de production.
© J. Mach.

déchets anguleux, constituant plus de 90 % de l'assemblage, et une quasi-absence des déchets de façonnage des pièces. La récurrence des anomalies observées sur ce site, en terme de creusets (*cf. supra*) et de déchets de production, nous incite à poser comme hypothèse l'existence d'une chaîne opératoire différente des autres ateliers. Si, après tout, l'objectif du four de fusion de cet atelier n'était pas de produire des pièces, mais de la matière vitreuse brute ? Dès la fin du XIIIe siècle, en Italie, on connaissait ce mode de fonctionnement, basé sur un fractionnement de la production entre des officines spécialisées (Foy 2000b, 161-162). Certaines ne produisaient que de la fritte, appelée dans les sources toscanes *marzacotto*, d'autres la refondaient pour fabriquer les objets. Dans le midi de la France, cette organisation du travail n'est pas archéologiquement attestée. Les sources écrites mentionnent l'entrée à Avignon, au XIVe siècle, de *marsatot per far veyre*, sans doute de la fritte refondue dans un atelier urbain (Foy 2000b, 165). Pour refondre la matière produite au *Correch de la font de Sant Cristau*, l'atelier du *Reposador*, situé à moins de deux kilomètres, reste le meilleur candidat. Seule une fouille permettrait de vérifier la validité de ces hypothèses, ou de révéler un biais lié à la collecte de surface.

4- Des investigations à poursuivre

Pour le *Correch de la font de Sant Cristau* et l'*Avellanosa*, où les structures de chauffe côtoient les autres indices de production, creusets et rebuts d'atelier, la prospection suffit à démontrer la vocation verrière des sites. En ce qui concerne les deux ateliers de Montesquieu-des-Albères, la *vidriera viella* (*cf. supra*) et le château (Fontaine, Mach 2014), et celui du Vilar, à Villelongue-dels-Monts (Camiade, Fontaine 2005), la concordance entre sources écrites et archéologiques est parfaite. Il reste à aborder les sites pour lesquels la détermination d'une activité de production verrière a été plus délicate, ou bien reste encore sujette à caution.

Sur le site du *Reposador*, à Villelongue-dels-Monts, aucune structure archéologique en place

n'a été découverte. Seul un enclos quadrangulaire de 13,5 m par 11,5 m, construit à quelques mètres au nord d'une petite pièce de 5,50 m par 4 m, témoigne de la présence d'un ancien corral à cochons, attesté par la tradition orale. En contrebas de ce bâtiment, dans les pentes et sur un replat où un pierrier révèle des structures arasées, la totalité des indices de production de l'artisanat verrier ont été collectés : parois de four vitrifiées, fragments de creusets, et rebuts de verre (*fig. 6-8 et 10*). Mises en relation avec ces vestiges, les dimensions de l'enclos rappellent étrangement celle du bâtiment où est implanté le four de fusion de l'atelier du *Correch de la font de Sant Cristau*. Sa vocation première était certainement d'abriter un four, avant que son abandon ne le destine à recevoir du bétail. En terme de datation, les rares fragments de céramique et de verre collectés permettent de proposer un fonctionnement de l'atelier entre la fin du XVIe siècle et le milieu du XVIIe siècle (Mach 2004b, 60-61), soit l'époque où de nombreux *vidriers* de Villelongue-dels-Monts sont mentionnés, sans être rattachés à un atelier précis (Camiade, Fontaine 2006, 33).

En ce qui concerne Palau-del-Vidre, les archives ne livrent aucune information quant au lieu d'implantation des ateliers. Une intervention systématique sur l'ensemble du territoire communal aurait pu être envisagée, mais ce terroir avait été largement couvert lors des opérations de l'inventaire archéologique, sans qu'aucun indice d'artisanat verrier ne soit découvert. Parallèlement, plusieurs témoignages concordants d'habitants de Palau mentionnaient la destruction d'un four lors des travaux de construction de la mairie, dans les années 1970. En l'absence de documentation sur cette structure, nous nous sommes rapprochés de l'artisan verrier François Brilliard. Il avait signalé la présence dans les murs de son atelier, situé à proximité immédiate de la mairie, de fragments de parois de four vitrifiées, utilisées en réemploi. Dans ce contexte si particulier d'un village verrier, une prospection sur le bâti avait été engagée, pour dénombrer l'ensemble des éléments vitrifiés ou surcuits présents dans les murs non enduits (*fig. 11*). Cette

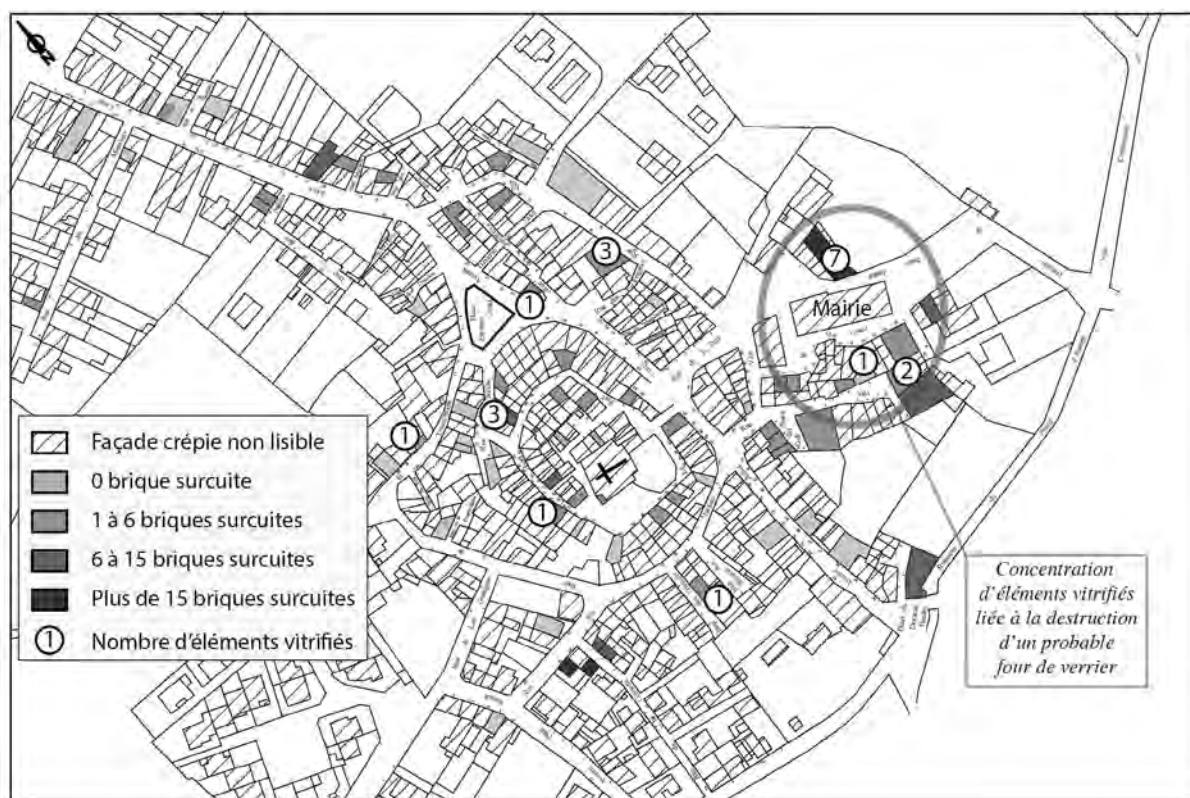


Figure 11 : Palau-del-Vidre : cartographie des surcuits et éléments vitrifiés sur extrait cadastral. © J. Mach.

cartographie révèle trois concentrations principales, dont la plus significative, avec sept parois vitrifiées, rayonne autour de la mairie. Le lien de ces indices épars avec l'artisanat verrier n'est pas avéré, puisque la sur-cuisson et la vitrification des parois peuvent intervenir dans tous les types de fournaies, et même sur des briques cuites dans des fours de tuiliers mal maîtrisés. Il manque justement un croisement avec les autres déterminants archéologiques, creusets ou déchets de production, pour situer un four de verrier au cœur de cette concentration. Ces témoignages invitent à la surveillance archéologique du secteur. Plus récemment, Pauline Illes a signalé, dans des champs situés entre Palau et Saint-André-de-Sorède, un épandage très diffus de déchets de production, en cours d'étude (Mach et al. 2019).

Enfin, abordons le cas d'Elne, où les indices d'une activité de production verrière sont sans doute les plus équivoques. B. Alart avait signalé le contrat de commande d'un vitrail, destiné à l'église Saint-Mathieu de Perpignan, prescrivant en 1470 l'emploi par le peintre verrier de *bon vidre e clar d'Elna o de Palau*³⁸ (Alart 1873, 319). Plus récemment, A. Catafau nous a indiqué la présence de Vicens Xatart, verrier d'Elne, dans un acte analysé par le même érudit, et daté

du 22 novembre 1420³⁹. Comme si ces écrits ne suffisaient pas, nous avons eu le plaisir, lors du classement des collections du dépôt d'Elne, d'identifier deux fragments de creusets vitrifiés, façonnés dans la pâte de type 1, et exhumés dans le comblement d'un silo, lors des fouilles du parking du Couvent⁴⁰. Pourtant, ces divers indices, bien que concordants, ne nous paraissent pas suffisants pour attester l'existence d'un atelier de verrier à Elne. En l'absence d'autres rebuts de verre, les creusets peuvent avoir été récupérés ailleurs. Vicens Xatart pourrait très bien être un marchand de verre, ou un verrier travaillant à Palau et demeurant à Elne. Quant au scribe qui a rédigé la commande du vitrail, connaissait-il vraiment l'existence d'un atelier à Elne, ou bien a-t-il rajouté de son propre chef le siège épiscopal pour situer le petit village voisin de Palau ?

Pour Elne, et pour tous les autres sites où la preuve d'une activité verrière n'est pas établie par un croisement de différents indices déterminants, archéologues et historiens sont invités à multiplier les découvertes, afin de bâtir une connaissance plus solide de cet artisanat qui a profondément marqué la vie économique du Roussillon médiéval et moderne. Nous espérons avoir contribué, à travers cet exposé, à aiguïser le regard et la curiosité de celles et ceux qui, au

38 ADPO, G677, 1er février 1470, contrat entre Mateu Peramon, aventurier de Perpignan, et Rafel Tomàs, pictor de Perpignan, pour un vitrail historié à faire dans la baie centrale du chevet de l'église Saint-Mathieu de Perpignan.

39 Alart (B.), Cartulaire Manuscrit, Tome J, [172]. Nous n'avons pas eu le temps de rechercher l'acte original.

40 Ces récipients réfractaires inédits n'ont pas encore été étudiés.

détour d'un texte, d'une couche archéologique ou d'un sentier de montagne, pourraient croiser la route du verre, et nous alerter.

Bibliographie

Alart 1873 : ALART (B.) - L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon, *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1873, p. 307-322.

Amrein 2001 : AMREIN (H.) - *L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du Ier siècle après J.-C., Cahiers d'Archéologie Romande*, 87, Lausanne, 2001, 176 p.

Basseda 1990 : BASSEDA (Ll.) - *Toponymie historique de Catalunya Nord*, t. I, *Terra Nostra*, n° 73-80, 1990, 796 p.

Camiade, Fontaine 2005 : CAMIADE (M.), FONTAINE (D.) - Appropriation et exploitation du milieu forestier dans la montagne de l'Albera : le cas de la verrerie du mas d'en Bonet du Vilar de 1538 à 1666, *Les ressources naturelles des Pyrénées du Moyen Âge à l'époque moderne, exploitation, gestion, appropriation*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2005, p. 373-422.

Camiade, Fontaine 2006 : CAMIADE (M.), FONTAINE (D.) - *Verreries et verriers catalans, l'Albera, Palau-del Vidre*, Perpignan, Sources, 2006, 182 p.

Charleston 1978 : CHARLESTON (R. J.) - Glass furnaces through the ages, *Journal of Glass Studies*, vol. 20, 1978, p. 9-33.

Commandré, Martin 2009 : COMMANDRÉ (I.), MARTIN (F.) - Étude archéologique d'une unité verrière moderne de la Montagne Noire : l'atelier de Candesoubre, *Archéologie Tarnaise*, n° 14, 2009, p. 97-106.

Commandré, Martin 2011 : COMMANDRÉ (I.), MARTIN (F.) - Une verrerie moderne dans les Monts du Somail (Hérault) : l'atelier forestier du Bureau (commune de Fraïsse-sur-Agout), *Études héraultaises*, n° 41, 2011, p. 99-113.

Commandré, Martin 2013 : COMMANDRÉ (I.), MARTIN (F.) - Entre tradition et modernité : l'atelier verrier des Salines au cœur des hautes Corbières (Aude), fin XVIIe - début XVIIIe s., *Bulletin de l'A.F.A.V.*, 2013, p. 142-147.

Commandré 2014 : COMMANDRÉ (I.) - *L'artisanat du verre en Bas-Languedoc du XVIe au XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat d'archéologie, Aix-Marseille Université, 2014, 3 vol.

Fontaine 2002-2003 : FONTAINE (C.) - Du bon usage de meule et mors dans la terminologie du verre, *Bulletin de l'A.F.A.V.*, 2002-2003, p. 10-12.

Fontaine 1999 : FONTAINE (D.) - Antoni et Nicolau Dotres, entrepreneurs de la glace à Villelongue-dels-Monts (1623-1673), *La glace et ses usages*, Troisième journée d'études du CRHiSM, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1997-1999, p. 19-40.

Fontaine 2006 : FONTAINE (D.) - Les tenders de Perpignan et les verriers de l'Albera (XVIe-XVIIe siècles), *L'Albera. Terre de passage, de mémoires et d'identités*, Actes du colloque de Banyuls-sur-Mer, mai 2005, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2006, p. 109-140.

Fontaine, Mach 2014 : FONTAINE (D.), MACH (J.) - La verrerie du château de Montesquieu-des-Albères à la fin du XVIIe siècle : un atelier atypique, *Bulletin de l'A.F.A.V.*, 2014, p. 130-135.

Fontaine, Mach 2019 : FONTAINE (D.), MACH (J.) - Conditions de création et organisation des ateliers de ver-

riers en Roussillon (1350-1650), *Le verre du VIIIe au XVIe siècle en Europe occidentale, Actes du VIIIe colloque international de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, Besançon, 5-7 décembre 2016, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, à paraître en 2019.

Foy 1981 : FOY (D.) - Les fouilles de la verrerie médiévale de Cadrix (Var), *Annales du 8ème Congrès de l'A.I.H.V.*, Londres-Liverpool, 1979, Liège, 1981, p. 178-194.

Foy et al. 1983 : FOY (D.), AVEROUS (J.-C.), BOURREL (B.) - Peyremoutou : Une verrerie du XVIIe siècle dans la Montagne Noire, *Archéologie du Midi Médiéval*, 1, 1983, p. 93-102.

Foy 1988 : FOY (D.) - *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Paris, éd. du CNRS, 1988, 468 p.

Foy, Sennequier 1989 : FOY (D.), SENNEQUIER (G.) dir. - *A Travers le Verre, du Moyen Âge à la Renaissance*, Catalogue d'exposition du Musée des Antiquités de Seine-Maritime, Rouen, 18 octobre 1989 - 28 février 1990, Rouen, Musées et Monuments départementaux de la Seine maritime, 1989, 454 p.

Foy 1991 : FOY (D.) - La préparation des terres et des fondants à la verrerie. La documentation provençale au Moyen-Âge et à l'époque moderne, *Archeologia e storia della produzione del vetro preindustriale, Atti del Convegno Internazionale « L'attività vetraria medievale in Valsusa ed il problema della produzione preindustriale del vetro : esperienze a confronto »*, Sienne, 1990, Florence, 1991, p. 327-344.

Foy, Vallauri 1991 : FOY (D.), VALLAURI (L.) - Roquefeuille, une verrerie provençale aux XVIIe et XVIIIe siècles, *Ateliers de verriers de l'Antiquité à la période pré-industrielle, Actes des 4èmes Rencontres de l'A.F.A.V.*, Rouen, 1989-1991, p. 139-152.

Foy 2000a : FOY (D.) - Les indices d'une production de verre : repérages et interprétations. Étude méthodologique, l'exemple provençal, *El vidrio en al-Andalus*, Madrid, Casa de Velásquez, 1996-2000, p. 13-41.

Foy 2000b : FOY (D.) - Technologie, Géographie, Économie. Les ateliers de verriers primaires et secondaires en Occident. Esquisse d'une évolution de l'Antiquité au Moyen Âge, *La route du verre, ateliers de verriers primaires et secondaires du second millénaire av. J.-C. au Moyen-Âge, Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen*, 33, Lyon, 1997-2000, p. 147-170.

Fumanal Pagès 2013-2014 : FUMANAL PAGÈS (M.À.) - El transvasament de coneixement nord-sud : vidriers del Rosselló, Languadoc i Provença al sud dels Pirineus durant la primera meitat del segle XIV, *Études Roussillonaises*, Tome XXVI, 2013-2014, p. 163-168.

Guidini-Raybaud 2001 : GUIDINI-RAYBAUD (J.) - *Verriers et vitrail en Provence occidentale au Moyen Âge et à l'Époque Moderne*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2001, 3 vol.

Mach, Donès 2002 : MACH (J.), DONÈS (C.) - *Inventaire des sites archéologiques (66), communes de Laroque-des-Albères, Le Perthus, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-dels-Monts*, rapport de prospections pédestres, Montpellier, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 2002, 63 p.

Mach 2004a : MACH (J.) - Le verre médiéval en Roussillon, un état de la documentation, *Bulletin de l'A.F.A.V.*, 2004, p. 27-32.

Mach 2004b : MACH (J.) - *Le verre médiéval et moderne en Roussillon (XIIIe-XVIIe siècles) : un état de la documentation*, Mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, Université

de Provence, 2004, 2 vol.

Mach, Donès 2005 : MACH (J.), DONÈS (C.) - *Entre archéologie et histoire, l'artisanat verrier dans le Massif des Albères et son piémont du XIV^e au XVII^e siècle*, rapport de prospections thématiques, Montpellier, S.R.A. Languedoc-Roussillon, 2004.

Mach et al. 2019 : MACH (J.), BIENFAIT (S.), NÈGRE (S.) - *Inventaire des sites archéologiques (66). Prospections entre plaine et montagne*, rapport de prospection-inventaire, Montpellier, S.R.A. Occitanie, à paraître en 2019.

Nougaret 1991 : NOUGARET (J.) - La verrerie à Montpellier (XIV^e-XV^e siècle). Etat de la question, *Hommage à Jean Combes (1903-1989)*, *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, Tome XIX, 1991, p. 141-154.

Philippe, 1998 : PHILIPPE (M.) - *Naissance de la verrerie moderne, XII^e-XVI^e siècles : Aspects économiques, techniques et humains*, Turnhout, Brepols, 1998, 462 p.

Tréton 1999 : TRÉTON (R.) - *Sel et salines en Roussillon au Moyen-Age*, mémoire de maîtrise, Montpellier, Université de Montpellier III, 1999.

Verna 2017 : VERNA (C.) - *L'industrie au village. Essai de micro-histoire (Arles-sur-Tech, XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, 560 p.

Zecchin 1990 : ZECCHIN (L.) - *Vetro e vetrai di Murano, Studi sulla storia del vetro*, volume III, Venise, Arsenale, 1990, 402 p.

Les usages mal connus des roches volcaniques. Trachyte et basalte dans le bâti des Pyrénées catalanes

Michel Martzluff

UMR 7194 : Muséum National d'histoire Naturelle ;
Université de Perpignan Via Domitia

Les roches magmatiques – tout particulièrement les roches volcaniques – sont les premières à avoir été travaillées pour être transformées en outils dans une très lointaine préhistoire, il y a 3 Ma. Et elles continuèrent à être taillées sur la longue durée, jusqu'aux civilisations amérindiennes qui fabriquaient encore leurs armes dans de l'obsidienne au XVI^e s. de notre ère ! D'autre part, ces pierres ont pareillement servi dans le bâti depuis la plus haute antiquité. Aussi peuvent-elles témoigner de l'évolution des sociétés humaines avec une certaine éloquence. Mais pas seulement, car elles sont également le fruit d'un héritage bien plus ancien, celui de la formation des montagnes que nous connaissons. Or, l'origine, la nature et l'usage de ces roches ne sont précisément connus que par les géologues et fort peu des archéologues ou des historiens. C'est un peu dommage, car ces données sont au cœur des sciences humaines. Non sans peine d'ailleurs si l'on considère qu'il y a tout juste deux siècles, ces connaissances naturalistes prirent difficilement le relais du mythe pour expliquer l'évolution des reliefs et celle de la vie qui s'y trouve fossilisée et qu'un peu plus tard, vers 1850, les outils en pierre taillée prouvèrent l'origine préhistorique de l'humanité. Tout en tenant compte de ce constat, c'est l'emploi des laves dans le bâti qui fera surtout l'objet de cet article, car il vise à attirer l'attention sur un aspect singulier de l'architecture en Pyrénées catalanes.

1 - Les roches volcaniques en Méditerranée nord-occidentale : caractéristiques et usages.

Dans les Pyrénées de l'est et sur leurs marges côtières catalanes ou languedociennes, les roches volcaniques sont très diversifiées (fig. 1). Selon leur origine et leur composition, elles peuvent cependant se classer grossièrement en deux principaux ensembles :

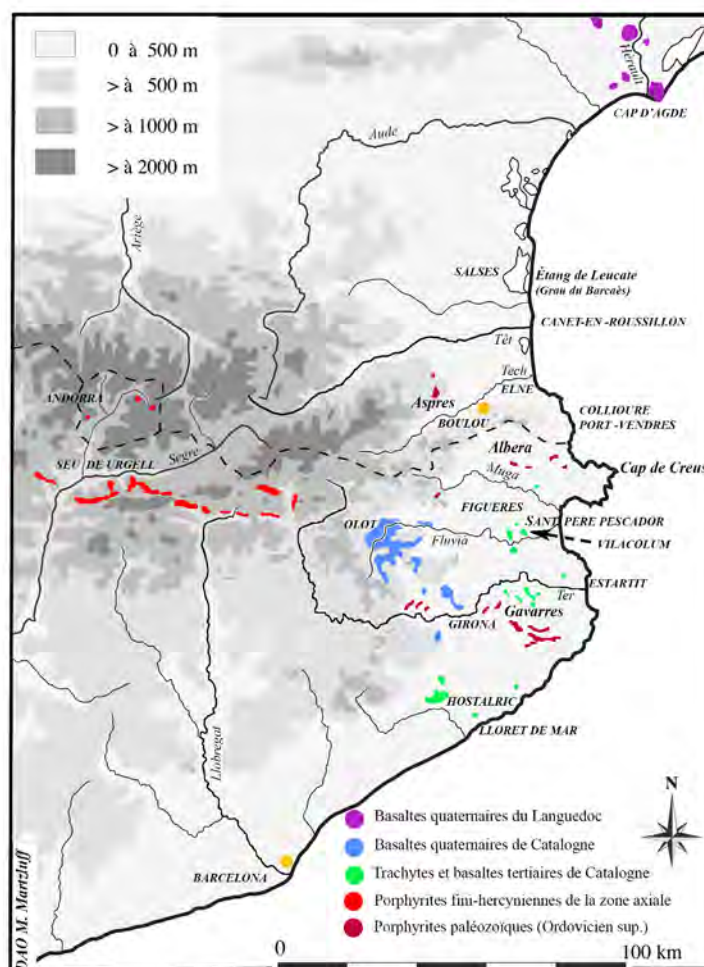


Figure 1 : Répartition des affleurements de laves à l'est des Pyrénées et sur leurs marges (exagérés pour pouvoir être perceptibles à cette échelle). Les affleurements de métavolcanites de l'Ordovicien supérieur (porphyres : rouge sombre) ont été distingués des laves acides (principalement rhyolitiques : rouge clair) du Stéphano-Autunien. Les affleurements de laves cénozoïques de l'Empordà (en vert) sont principalement basaltiques. Pour mémoire, les ronds jaunes signalent les carrières de roche sédimentaire en grès siliceux de Barcelone et du Boulou (DAO : M. Martzluff).

- D'une part des laves très anciennes, principalement celles qualifiées d'acides d'après leur forte teneur en silice (taux > 66 %), soit des rhyolites et dacites ou leurs équivalents pyroclastites : ignimbrites et métatufs ou cinérites. Ces roches silicatées felsiques (minéralogie proche des granites), peu fluides à l'origine (laves visqueuses), de texture porphyrique (pâte microlitique plus ou moins vitreuse emballant de plus gros cristaux de quartz, de feldspath et de micas visibles à l'œil nu : les phénocristaux)

sont aujourd'hui plus ou moins recristallisées et altérées car leur formation remonte à plusieurs centaines de millions d'années, au Paléozoïque et au tout début du Mésozoïque pour les principales.

- D'autre part des laves moins visqueuses, certaines restant felsiques (trachytes), mais le plus souvent moins acides (roches intermédiaires : trachy-andésite entre 52 et 66 % de silice) et, surtout, des laves mafiques (basiques : taux de silice < 52 %), très fluides (basaltes de volcans effusifs). Elles résultent d'un volcanisme beaucoup plus jeune ayant relativement bien conservé ses formes et l'aspect originel des roches depuis le Cénozoïque (Miocène du Tertiaire) jusqu'à l'actuel (fin du Pléistocène dans le Quaternaire).

1. 1 - Les laves très anciennes de la zone axiale des Pyrénées orientales

Depuis le massif du Canigou et du Costabone (haut Vallespir, vallée du *Freser*) jusqu'au *Cap de Creus*, les plus vieux témoins d'un volcanisme intense des temps protérozoïques ont été totalement transformés. Ils se trouvent à la base de la formation précambrienne dite "de Canaveilles" (entre 600 et 550 Ma). Les tufs rhyolitiques et les effusions basaltiques sont devenus des roches métamorphiques, soit felsiques (leucogneiss pour les métalaves et "granulés" pour les métatufs), soit mafiques (amphibolites) ; leur texture n'a plus rien à voir avec celle des laves originelles. Au début du cycle de l'orogénèse hercynienne, vers 450 Ma, d'autres phases éruptives conséquentes des temps paléozoïques ont produit des laves rhyodacitiques regroupées sous le nom de "porphyrites", aujourd'hui altérées au sein des séries de l'Ordovicien supérieur. Mais ce sont surtout les émissions massives du volcanisme hercynien (chaîne varisque) de la fin du Carbonifère/début du Permien qui sont les plus présentes (Stéphano-Autunien vers 300-280 Ma).

Les laves visqueuses et des éjectas pyroclastiques de ce volcanisme explosif fini-hercynien sont en partie contemporains de vastes plutons granitiques constituant aujourd'hui les massifs cristallins de *Roses* et de *Rodes*, *La Junquera*, *Saint-Laurent-de-Cerdans*, *Millas* et *Mont-Louis/Andorre*. Il s'agit là de roches plutoniques du socle continental, issues de magmas très lentement refroidis, puis soulevés et mis au jour par l'érosion au cœur des "jeunes" montagnes pyrénéennes que nous connaissons (surrection alpine à partir de 45 Ma)¹. En bordure de ces granites,

des intrusions marginales de porphyrites, sous forme de dykes ou de sills, ont pénétré les formations schisteuses primaires des hautes montagnes d'Andorre (microgranites, aplites, métarhyolithes, métatufs rhyodacitiques).

Dans la zone centrale de la chaîne, les formations de laves acides ont donc été déplacées et transformées au cours de plusieurs phases de croissance/érosion des chaînes montagneuses, subissant des processus d'altération qui ont affecté leur minéralogie, leur texture et leur composition. Les vestiges des plus anciens de ces roches porphyriques se trouvent dans le piémont du Canigou en Roussillon (métarhyodacite des Aspres secteurs de Castelnou-Llauró), dans le massif de l'Albera (*Sant Miquel de Colera*, *Vilartolí*) ou encore dans les massifs des *Guileries* et des *Gavarres* (autour de *Girona*). Dans la zone axiale, les plus récentes des paléolaves acides (rhyolithes et dacites) affleurent principalement entre les hautes plaines de la *Seu d'Urgell* et de Cerdagne, dans les massifs du *Moixeró* et de la *Serra del Cadí* (haut bassin du *Llobregat* et du *Segre*) et elles se prolongent vers l'est dans le haut bassin du *Ter* (fig. 1).

À défaut de bons silex, dont les Pyrénées catalanes sont dépourvues, ou d'obsidienne (verre volcanique), dont il n'existe aucune source exploitable dans le volcanisme régional, les rhyolithes, les dacites et cinérites paléozoïques les moins dévitrifiées ont été taillées par les Magdaléniens qui campaient en Cerdagne (*Montlleó*) et par les Aziliens établis en Andorre (*Balma Margineda*) lors de la colonisation de ces espaces montagnards à la fin du dernier Glaciaire². Quant aux porphyrites des Aspres, elles ont servi en Roussillon à fabriquer des lames de haches pour les défrichements des débuts de l'agriculture, au Néolithique. Bien que l'extrême dureté de ces laves siliceuses ait été appréciée pendant la préhistoire, elle ne les a guère prédisposées à un usage dans le bâti, en particulier dans les périodes où l'outillage était peu performant. Aussi ces matériaux très durs, généralement de couleur verdâtre à blanchâtre (leucocrates), mais qui peuvent prendre des tons gris foncé, sont-ils absents dans l'architecture médiévale des zones concernées, si ce n'est de façon anecdotique, sous forme de pierres de ramassage mises dans le blocage des murs. Occasionnellement toutefois, les moellons façonnés au têtou dans ces matériaux porphyriques très coriaces peuvent aider à mieux

1 Sur ces questions, voir Laumonier, 2008, 2015 et Laumonier *et al.*, 2015. D'autres formations rocheuses, mais d'origine sédimentaire celles-là, affleurent en haute montagne au contact des séries volcaniques tardi et post-hercyniennes du Permien, lesquelles ont été associées à la plus importante des extinctions de masse. Il s'agit en particulier de grès conglomératiques,

issus de puissants dépôts de sables et de galets quartzeux produits par l'érosion en milieu semi-aride et colorés en rouge par les oxydes de fer. Ces grès rouges à ciment siliceux ont été préférentiellement choisis par les bâtisseurs lors du premier âge roman dans les Pyrénées catalanes (Martzluff *et al.*, 2018).

2 Soit entre 19 et 12 000 ans avant le présent. Sur cette question : Martzluff *et al.*, (à paraître).



Figure 2 : Église Sant Joan de Caselles (Andorre). L'appareil de l'église romane primitive et de son clocher est formé de grésopélites schisteuses du substrat, en particulier pour le harpage des angles avec des blocs simplement brisés. Les parties ouvragées (colonnes et arcatures) furent réalisées avec un grès local et, surtout, avec du travertin de source des affleurements proches. Les galets très durs de porphyrite se trouvent aux environs de l'église dans les alluvions et dans les placages morainiques du versant. Les moellons de cette roche qui sont équarris au têtou correspondent aux parties ajoutées pendant les temps modernes (galerie ouest) ou à des réparations de même âge dans le bâti médiéval, par exemple à la base du clocher (© C. Respaut).

déterminer les parties de ces édifices qui ont été remaniés après le Moyen Âge, comme c'est le cas pour la belle église romane de *Sant Joan de Caselles*, en Andorre (fig. 2).

1. 2 – Les laves du Tertiaire sur le flanc sud des Pyrénées de l'est

Lié à l'orogénèse alpine, le volcanisme cénozoïque débute au cours de l'ère Tertiaire. Il est d'abord associable aux mouvements extensifs de plaques lithosphériques qui, vers la fin du Paléogène (entre 35 et 22 Ma), ont produit de profonds cisaillements dans la croûte continentale amincie, avec des effondrements (grabens) que l'on peut suivre depuis l'Espagne, entre la côte du Levant et les Baléares, jusqu'aux Bassins de Rhénanie et Bohême, en passant par le sillon rhodanien et la plaine de la Limagne, dans le Massif Central (à l'échelle de Europe occidentale, l'alignement de ces fossés est l'équivalent du grand rift est-africain, bien mieux connu du public pour avoir été le berceau de la lignée humaine). Au Néogène, alors que la Méditerranée acquerrait ses limites actuelles pendant le Miocène moyen, à partir de 16 Ma, des mouvements compressifs faisaient rejaillir les Pyrénées actuelles et le volcanisme s'intensifiait le long des cassures structurales. En phase avec la reprise d'une tectonique extensive des plaques sous la mer miocène, les plus anciennes laves de Catalogne pour cette séquence sont situées le long de ces failles dans la région de l'*Alt Empordà* autour de Figueres (bassins de la *Muga* et du *Fluvià*).

Contemporaines des volcans d'Auvergne, elles sont datées du Tortonien (Miocène supérieur), entre 10,6 à 8,7 Ma. Elles sont un peu plus récentes vers le sud, le long du *Ter*, dans le *Baix Empordà* (8,5 à 7,38 Ma) et encore plus jeunes dans le bassin de la *Tordera*, région de *La Selva* où ce volcanisme déborde dans le Pliocène, entre

3 et 2,5 Ma. Les cheminées volcaniques ou les dômes de laves émises sous l'eau ont d'abord été passablement érodés. Comme ces roches furent ensuite recouvertes par les nappes sédimentaires d'une mer Pliocène, puis par des dépôts alluviaux du Pléistocène, elles existent seulement aujourd'hui en plaine dans une centaine de petits sites très discrets près de la côte, souvent simplement connus par les sondages pétroliers.

En *Alt Empordà*, des affleurements de laves claires felsiques relativement riches en silice et feldspaths alcalins – les trachytes du site de *Vilacolum* (*Torroella de Fluvià*) – ont d'abord été associés à des andésites (Gimeno Torrente, 1995). En fait, la composition de la roche est variable : brèches avec inclusions de scories ou de nodules basaltiques, trachyte clair typique de texture porphyrique avec quelques phénocristaux de biotite, trachy-andésite avec inclusions plus ou moins importantes de lave mafique à proximité. Les affleurements de basalte, voire de basanite (très pauvre en silice) sont bien plus communs dans les environnements proches et posent le problème de la composition plus ou moins enrichie ou appauvrie en silice du magma alcalin à l'origine de ce volcanisme explosif (mélange de plusieurs couches et/ou fractionnement lors de sa cristallisation). Plus au sud, dans le cours inférieur du *Ter* (de *Torroella de Montgrí* à *Estartit* sur la côte), les laves basaltiques prédominent ainsi que dans le bassin de la *Tordera*, au nord de *La Selva* (de *Maçanet de la Selva* à *Lloret de Mar* sur la côte). Dans cette dernière région, le bourg médiéval fortifié de *Castell Hostalric*, près de *Vidreres*, est construit avec ces basaltes sur l'affleurement d'une cheminée volcanique (fig. 1).

1. 3 - Les basaltes du Quaternaire au sud des Pyrénées catalanes

Prolongeant le précédent dans les mêmes structures lithosphériques, mais sur un relief très proche de l'actuel, un volcanisme plus récent est bien connu du grand public grâce à un parc naturel très visité situé près d'Olot, dans la région de *La Garrotxa*. Daté du Quaternaire, il a débuté à la fin du Pléistocène ancien, entre 1 Ma et 700 Ka, et il était encore actif il y a 11 Ka. Au Pléistocène moyen entre 300 et 150 Ka, les principales éruptions ont émis des scories (pouzzolanes), des cendres (tufs) et des coulées de basalte qui ont envahi les vallées du *Fluvià* et du *Ter*. Vers le sud, l'une de ces coulées touche *Girona*, alors que le volcan le mieux conservé de ce système, la *Crossa de Sant Balmai* (Ø : 1,2 km), se trouve aussi non loin de cette ville. Bien en aval de ces affleurements vers la mer, des galets de basalte issus de ce volcanisme gisent sur les terrasses alluviales du *Ter* et du *Fluvià* et peuvent donc se retrouver dans les constructions au voisinage de la côte (par exemple dans la muraille soutenant *Sant Martí d'Empúries*, entre autres).

Les laves mafiques grises à noires (mélanocrates) de *La Garrotxa* et du *Gironès* offrent de nombreux faciès, depuis un basalte vacuolaire (rare) jusqu'aux prismes basaltiques compacts et elles structurent le bâti ancien à proximité des gisements (à *Castellfolit de la Roca*, par exemple). Mais cette ressource ne semble guère avoir été attractive hors des affleurements, vu l'absence de ces basaltes dans l'architecture médiévale de *Girona*³, la cité possédant sur place d'abondants gisements de grès et de calcaires nummulitiques (*marbre blau*). Il s'en suit que le fait de se trouver bien en retrait de la côte a pu constituer une entrave à la diffusion de ces basaltes dans l'architecture plus lointaine et en particulier celle du Roussillon. Nous savons en effet que les coûts du transport par voie de terre étaient assez rédhibitoires avant l'arrivée du chemin de fer, à la fin du XIXe s. C'est d'ailleurs à ce moment là que l'architecte *Antoni Gaudí* utilise cette roche, en particulier pour construire l'église de la *Colònia Güell* dans la banlieue industrielle de Barcelone, avec sa fameuse crypte soutenue par de spectaculaires piliers en basalte.

3 À notre connaissance, du moins, mais il faut toutefois mentionner le décor des grandes baies qui se trouvent au sommet de deux tours : la *Torre de les Àguiles* (décor refait lors des restaurations de 1930) et celle dite "*del Vescomte*" (château de *Cabrera-Requesens*, *Carrer de l'Escola pia*). Ces baies pourraient dater de la reconstruction carolingienne des tours de la muraille antique, la bichromie des arcatures provenant du basalte. D'autre part, dans le clocher qui jouxte le cloître de la cathédrale de *Girona*, un décor de petits moellons de basalte souligne les baies aveugles et les arcatures lombardes sur chaque étage à partir du second niveau (fin XIe-début XIIe s.).

1. 4 – Les basaltes du Quaternaire en Languedoc (bassin de l'Hérault)

Il n'existe pas de volcanisme néogène sur le flanc nord des Pyrénées. Les trachytes et basaltes qui se trouvent dans les départements des P.-O. et de l'Aude sous forme d'outils (meules rotatives manuelles surtout) ou dans le bâti (d'Époque Moderne principalement) y ont donc forcément été importés. Le volcanisme de la basse vallée de l'Hérault, entre le Mont Saint-Loup et le Cap d'Agde, est le meilleur candidat pour la plupart de ces provenances. Les tufs et les coulées basaltiques y ont un âge quaternaire équivalent ou tout juste un peu plus ancien que les pyroclastites et les laves des volcans d'Olot et de *Girona*, tandis que leur composition est voisine. Par contre, la position d'anciennes carrières de basalte sur le littoral, vers l'ancienne embouchure de l'Hérault (Cap d'Agde) a pu faciliter la diffusion de ces roches à plus bas coût par la mer et ceci dès l'Antiquité (fig. 1).

L'usage du basalte vacuolaire languedocien pour fabriquer des meules rotatives pendant l'Antiquité est en effet bien connu. Bien plus en tout cas que les outillages archaïques taillés dans un basalte compact récemment découverts sur le site pré-acheuléen du Bois-de-Riquet, à Lézignan-la-Cèbe (Pézenas) qui comptent pourtant parmi les plus anciennes industries d'Europe de l'ouest trouvées en stratigraphie (vers 1 Ma, cf. Bourguignon *et al.*, 2015). C'est face à l'île volcanique du Fort Brescou, dans la carrière d'Embonne du Cap d'Agde, qu'étaient extraites les meules antiques. Sur plusieurs hectares et sur 1 à 2 m de hauteur, les carriers ont profité de la couche supérieure d'une coulée basaltique où le dégazage a produit une lave très bulleuse, proche de la scorie, visiblement la plus recherchée pour broyer le grain (Bousquet 1993). Après avoir connu une très large diffusion (Williams-Thorpe 1987), l'exploitation de cette lave vésiculaire cessa vers le IVe s., au profit des grès à ciment calcaire du Languedoc dont sont faites les meules du Bas Empire et des temps wisigothiques. La question s'est donc posée de savoir d'où proviennent les meules rotatives en basalte qui sont encore nombreuses en Roussillon pendant cette phase tardive de l'Antiquité, au moins jusqu'au VIe s., moment où le grès à ciment siliceux du Boulou entre en jeu pour cette fabrication (Longepierre 2012). Les volcans d'Olot ont été avancés comme une source probable, bien qu'aucune carrière antique n'y soit inventoriée, semble-t-il, et que les basaltes plus discrets du volcanisme tertiaire de la côte catalane, voire peut-être même ceux de la côte plus éloignée du

Levant (Carthagène par exemple), ne puissent être écartés⁴.

Des études plus approfondies s'appuyant sur des analyses pétrographiques d'un plus grand nombre d'échantillons pourraient lever ces incertitudes, d'autant qu'elles concernent aussi les pierres monumentales. Il est vrai que le colonisateur latin de la Narbonnaise n'a pas exploité les basaltes à des fins architecturales, si ce n'est pour les décors de mosaïque ou du pavement. Mais les laves moins bulleuses du Cap d'Agde qui gisent sous les couches scoriacées ont été mises en carrière à partir du Moyen Âge. Ces basaltes, et même les tufs les plus compacts de cette zone d'extraction, ont servi à construire les églises romanes et gothiques de la basse vallée de l'Hérault (Bousquet 1993) ainsi que la cathédrale d'Agde (carrières du Mont Ramus et de N.-D. de l'Agenouillade). Connurent-ils une plus large diffusion à l'époque médiévale ? Cela est peu probable, tout comme pour les basaltes quaternaires de Catalogne d'ailleurs. Mais les rares laves basaltiques que nous avons pu repérer dans les édifices médiévaux du Roussillon soulèvent pourtant ce problème, détaillé plus loin. Ce qui est plus sûr, c'est que les carrières de la basse vallée de l'Hérault reprennent du service à l'exportation pendant les temps modernes et, surtout, au XVIII^e s., avec la réalisation du Canal du Midi (Aris, 1987). Comme nous le verrons, ces basaltes sont bien attestés dans l'architecture côtière du Roussillon, mais seulement après que cette province soit passée sous domination française, dans la seconde partie du XVII^e s.

2 - Les roches volcaniques architecturales du Tertiaire

Alors que presque toutes les constructions médiévales et modernes de la plaine de l'*Empordà*, en bordure de la côte, utilisent un matériau volcanique, nous n'avons pas su trouver de publication qui aborde précisément l'archéologie de ces laves rares, principalement du trachyte. Nos observations de terrain étant forcément limitées à quelques sites architecturaux exemplaires, il faut considérer les interprétations qui en dérivent comme provisoires, d'autant qu'elles souffrent de ne pas s'appuyer sur des analyses pétrographiques.

2. 1 - Les zones d'extraction du trachyte dans la plaine de l'Empordà

Quelques anciennes carrières sont répertoriées et parfois aujourd'hui ennoyées ou bien sont comprises dans des dépressions marécageuses et remblayées. La seule zone d'extraction connue pour un trachyte typique se trouve au sud de *Figuera*, à *Vilacolum*, près de l'embouchure du *Fluvià* qui était encore navigable au XVI^e s. jusqu'à la digue du moulin d'*Armentera*, à *Sant Pere Pescador* (fig. 1). Face au golfe de *Roses*, les *Pedreras de Vilacolum* regroupent plusieurs petites carrières dont celle d'*Els Olivets*, la plus grande étant celle d'*El Prat d'en Cervera* qui s'étend sur 1 ha environ. La roche compacte y est de couleur claire, beige ou gris pâle avec des tonalités localement violines ou bleutées. Une patine brune est parfois présente au contact avec les sédiments encaissants ou bien sur les monuments, probablement à cause de l'oxydation des minéraux ferromagnésiens. La texture porphyrique et le caractère légèrement poreux qui a donné son nom à la roche (du grec *trachys*, car rugueuse au toucher), peuvent prêter à confusion à première vue avec certains matériaux sédimentaires granuleux du Tertiaire, présents dans cette région (fig. 3).

Plusieurs faciès éruptifs peuvent se côtoyer dans des carrières voisines, voire sur le même gîte. Avec une pâte microlithique claire comprenant des phénocristaux noirâtres de pyroxène (augite titanifère) et dépourvue de micas, mais où se mêlent de petits fragments de scories basaltiques et de petites enclaves mafiques, la roche d'*Els Olivets* serait proche d'une trachy-andésite. Mais des miches bleutées ou grises, plus foncées, peuvent être localement plus étendues et finir par caractériser une lave basaltique contenant des phénocristaux d'olivine altérés (fig. 3, n°3). Lorsqu'il s'agit d'édifices médiévaux et sans préjuger de la composition chimique de la roche, ni de sa localisation sur le terrain, nous nommerons par commodité les faciès où se mêle une lave plus sombre : "trachy-basalte" (fig. 3, n°7). Dans le gisement du *Prat d'en Cervera de Vilacolum*, les trachytes sont recouverts par un grès à ciment calcaire du Pliocène. Comprenant des litages sableux grossiers, ces grès jaunâtres sont latéralement relayés par un calcaire coquillier (lumachelle). Cette strate sédimentaire a pu être exploitée lors de la découverte et utilisée dans certains monuments au côté des roches éruptives, ce qui est flagrant pour l'église romane du monastère de *Sant Miquel de Fluvià* (consacrée en 1060). Il est également possible, bien qu'ils ne soient pas signalés, que des lits de cendres aient accompagné ce type de volcanisme. Sur certains monuments (*Sant Pere*

4 Les études pétrographiques novatrices qui ont été réalisées sur les meules antiques de Méditerranée occidentale et qui sont le plus citées (Williams-Thorpe, 1987) concluaient que celles de Catalogne provenaient de laves « intermédiaires et basiques sombres » issues de la région d'Olot, mais que l'usage de ces laves n'a pas dépassé le nord-est de la péninsule, contrairement à d'autres sources qui ont voyagé bien plus loin (basalte d'Agde, rhyolite rouge de Mulargia en Sardaigne...). Toutefois, ces recherches se basaient alors sur les principaux affleurements testés autour de la Méditerranée, dont uniquement celui de *la Garrotxa* pour la Catalogne, et portaient sur un total de seulement 146 échantillons de meules dont 130 ont pu être déterminés.

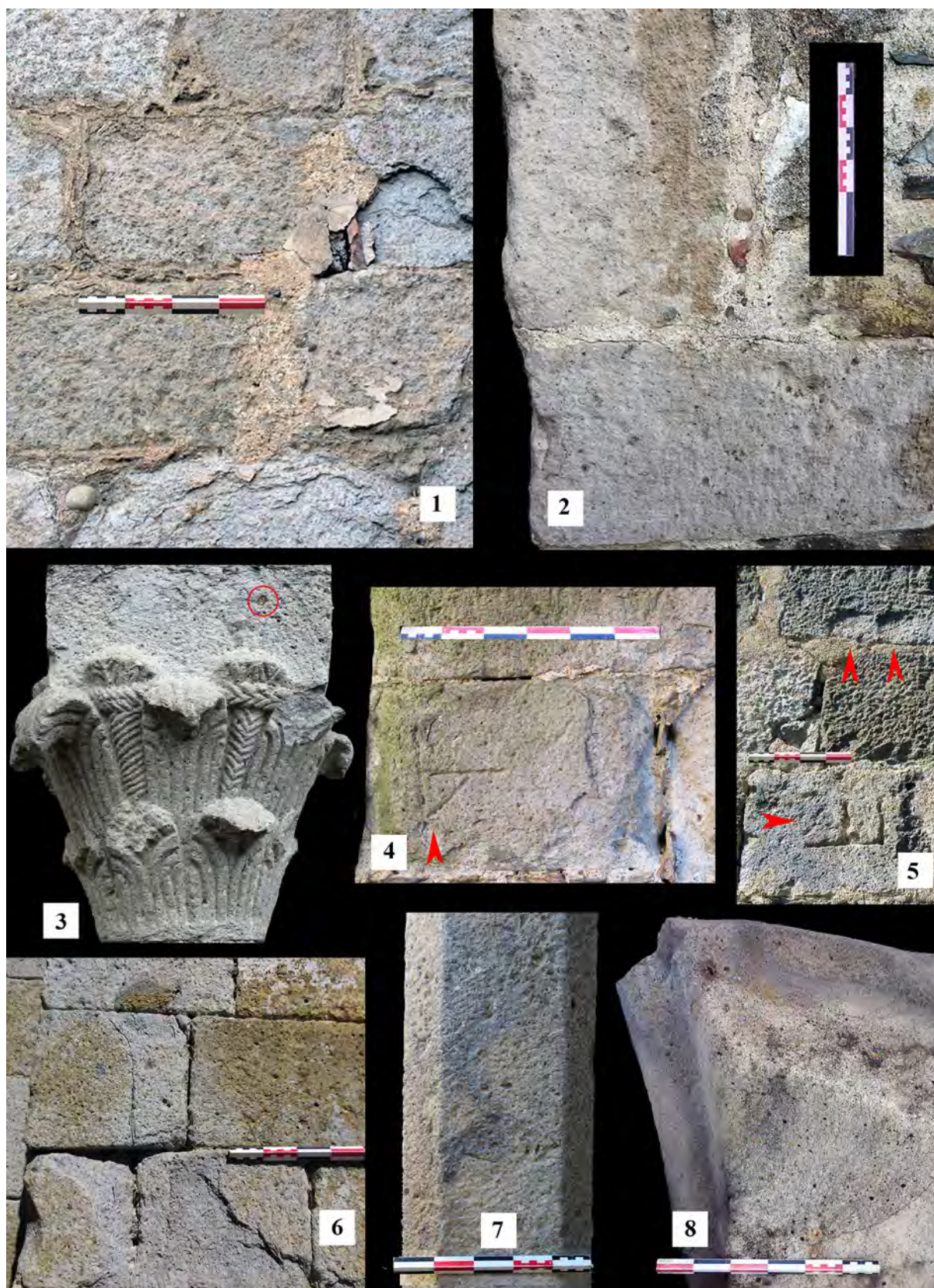


Figure 3 : N° 1 à 7 : laves tertiaires de l'Alt Empordà. N°8 (pour comparaison) : trachy-andésite quaternaire d'Auvergne ("pierre de Volvic") sur le site de l'usine Nobel de Paulilles (Port-Vendres). **N°1:** église romane *Santa Maria de Vilamacolum*, trachyte et trachy-basalte du mur gouttereau sud ; **n°2 :** trachyte de *Vilacolum* importé en Roussillon au début du XVI^e s., remployé dans l'entrée du passage réalisé, fin XVII^e s., dans la fausse braie du château de Collioure ; **n°3 :** chapiteau roman en basalte tertiaire de l'Alt Empordà du cloître roman de l'abbaye de *Peralada* (cristal d'olivine altérée cerclé en rouge) ; **n°4 :** trachy-basaltes à la base du voussoir de l'entrée du *Castell de Verdera* (*Sant Pere de Rodes*) avec son signe lapidaire (flèche rouge) ; **n°5 et 6 :** église *Santa Eulàlia* à *Vilanova de Muga*, trachy-basaltes clairs ou bleutés du mur de la chapelle tardo-médiévale sud avec signe lapidaires et traces d'emboîture double (flèches rouges) et, en bas, le bel appareil roman tardif de la façade occidentale avec la patine brune caractéristique ; **n°7 :** *Vila-Sacra*, pilier octogonal tardo-médiéval en trachy-basalte où les miches mafiques sombres se mêlent au matériau felsique plus clair (© C. Respaut).

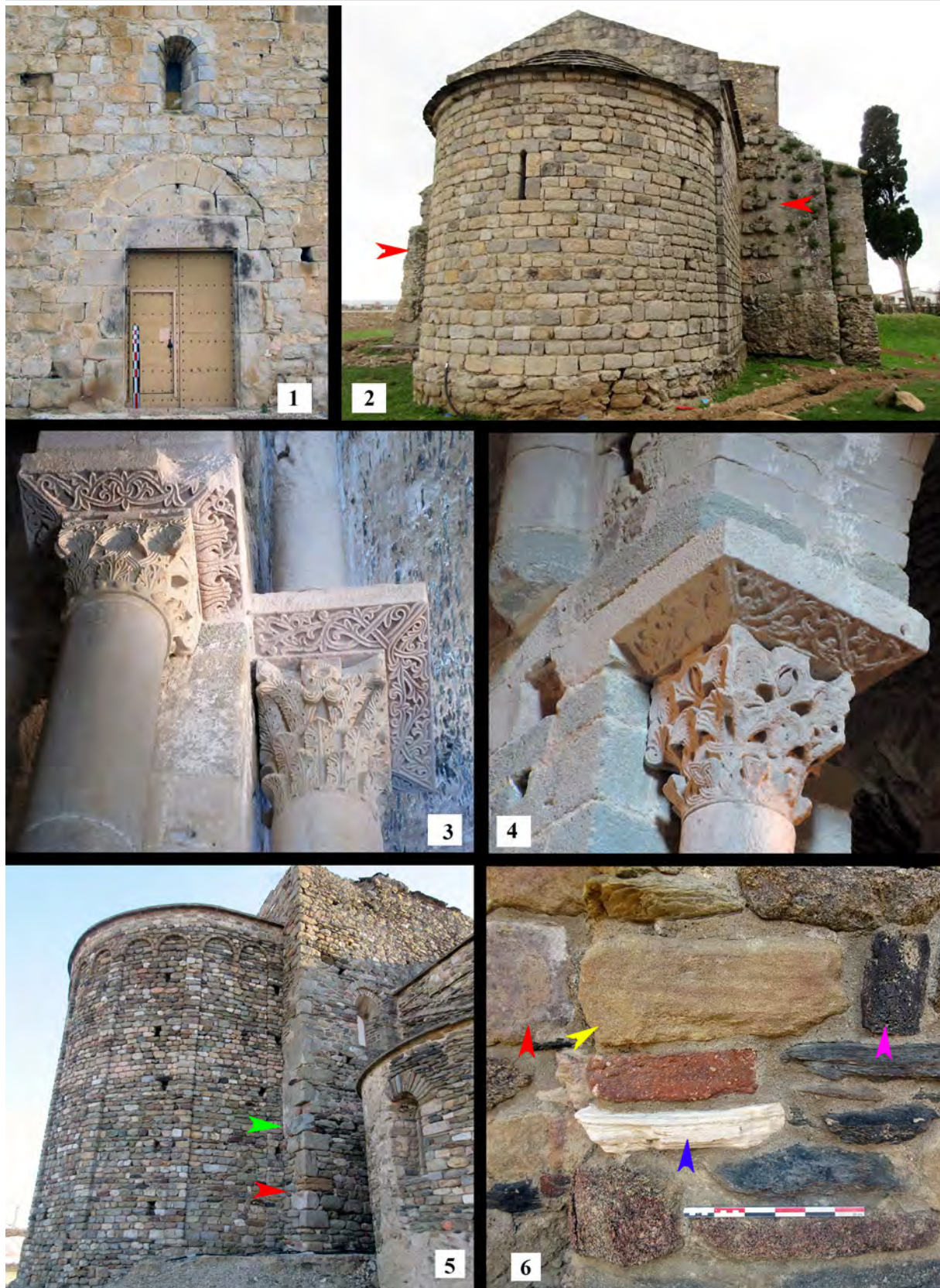


Figure 4 : Trachytes de l'Alt Empordà. N° 1 et 2 : église de Santa Maria de Vilamacolum (les flèches signalent l'ancrage des parties fortifiées qui enveloppaient l'abside avant sa restauration). N° 3 et 4 : chapiteaux du XIe s. de la seconde travée nord et la troisième travée sud de la nef dans l'abbatiale de Sant Pere de Rodes ; à gauche, les chapiteaux de type dérivé du corinthien en roche blonde et les tailloirs en roche plus violine sont très bien conservés ; à droite la colonne, le chapiteau et son tailloir sont taillés dans la variété blonde, ici plus altérée, tandis que, plus haut, l'arcature et la colonne le sont dans la variété violine ; la roche cristalline bleutée (granodiorite sombre) encadre ces éléments et sert de culot pour soutenir la colonnade supérieure. N° 5 et 6 : église Santa Maria dans la citadelle de Roses ; à gauche l'angle du mur gouttereau nord de la nef en grand appareil avec des blocs en trachyte typique (flèche rouge) et en granodiorite sombre (flèche verte) comme à Sant Pere de Rodes ; à droite, base du pilier sud du chœur à section en "T" avec différents matériaux en remploi parmi les grésopélites schisteuses, les granitoïdes clairs du substrat dont un bloc de trachyte violine (rouge), un bloc de grès lité ou de tuf trachytique ? (jaune), un fragment probable de meule en basalte scoriacé (violet) et, sous une brique épaisse, un fragment de marbre cipolin du type Cala Montjoi (bleu) (© C. Respaut).

de Rodes), ces possibles tufs trachytiques pourraient être confondus avec le grès précité.

À proximité des *Pedreras de Vilacolum* se trouvent les affleurements majoritairement basaltiques du *Molí d'en Batell*. Vers l'ouest, un affleurement plus étendu de laves basaltiques est traversé par le cours du *Fluvià*, près d'*Arenys d'Empordà*. D'autres petits gisements de laves miocènes existent au pied de l'*Albera*, dans le bassin de la *Muga*, avec une carrière inventoriée à *Pedret i Marzà*, près de *Vilajuïga* (*pedrera del Mas Serra*, dans l'étang de *Castelló*)⁵. Il existerait dans ce même secteur d'autres affleurements encore plus proches de la côte à *Palau Saverdera*, voire près de *Cadaqués* (Gimeno Torrente, 1995). Nous éviterons donc de parler de « pierre de Vilacolum » pour les trachytes côtoyant des laves basaltiques dans la plaine de l'*Empordà*⁶. Mais nous verrons que l'on peut sûrement parler d'une « *pedra blanca de Vilacolum* » pour le trachyte importé pendant la Renaissance en Roussillon. Par ailleurs la mise en exploitation des carrières de *Vilacolum* pendant l'Antiquité est parfois signalée (Gimeno Torrente, *op. cit.*, p. 212), mais elle n'est pas démontrée pour l'instant⁷.

2. 2 - Trachytes et “ trachy-basaltes ” dans le bâti médiéval de l'Alt Empordà

Les élévations de l'église romane de *Santa Maria de Vilamacolum* (XIe-XIVe s.) sont entièrement réalisées en trachyte et trachy-basalte. Cet édifice du bassin du *Fluvià* est le meilleur exemple de l'usage de la *pedra de Vilacolum* au Moyen Âge, car il se loge à proximité des carrières (fig. 3 et fig. 4). La présence des trachytes dans l'abbatiale de *Sant Pere de Rodes*, qui se trouve bien plus loin dans la montagne de l'*Albera*, est par contre beaucoup plus discrète à la fin du Xe s. et au XIe s. Mais ils y occupent une place privilégiée : les colonnes de la nef et leurs chapiteaux ainsi que bon nombre d'arcatures

proviennent des *pedreras de Vilacolum*, selon toute vraisemblance. À l'intérieur du monument, la roche sculptée est en général fort bien conservée. Il est possible de constater une différence, de coloration surtout, entre les chapiteaux faits d'une roche d'aspect grenu, beige à jaunâtre, et bon nombre de tailloirs ou de colonnes taillés dans une roche équivalente, mais au ton violine et localement affectée d'une patine gris foncé ou brun (fig. 4).

Cette différence est mieux appréciable grâce à une vue de près dans les hauteurs extérieures du mur gouttereau méridional, en bordure de la toiture du collatéral sud (fig. 5). Sur la corniche qui a été bâchée lors de la construction des bâtiments monastiques bâtis au-dessus du cloître du XIIe s., la roche jaune pâle grenue a le même aspect visuel que celui des chapiteaux, mimant un grès. Elle semble azoïque et comporter des phénocristaux de feldspath. Une miche de lave grise rugueuse englobée dans ce matériau grenu signale une nette parenté avec un gros bloc de trachyte remployé dans le mur à proximité. Ce bloc rappelle la lave beige ou gris clair à tonalité violine de certains tailloirs, des colonnes et des arcatures. La variété blonde des chapiteaux pourrait-elle ici se rapporter à l'exploitation d'un tuf trachytique dans la même carrière ?

Des précisions pétrographiques seraient très utiles dans ce cas, mais aussi pour déterminer

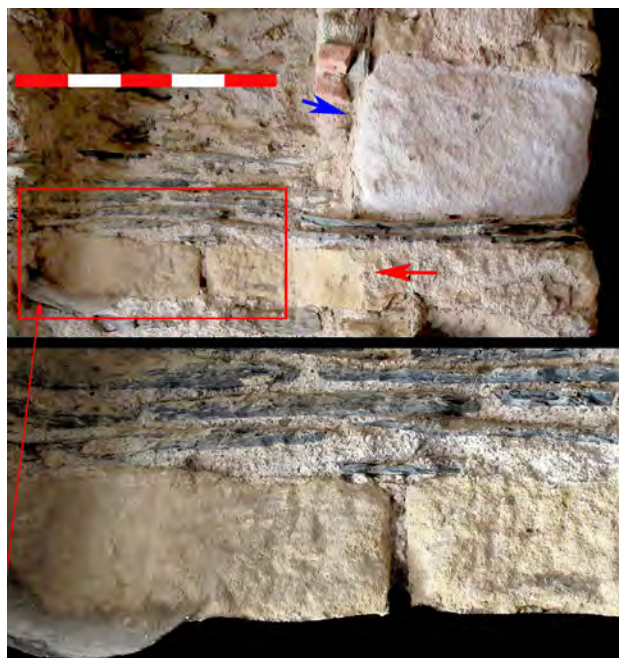


Figure 5 : Abbaye de Sant Pere de Rodes. Vue rapprochée des variétés de roches volcaniques employées dans la construction du voûtement. Visible dans le vestibule aménagé pour la visite, l'ancienne corniche de la toiture (flèche rouge) dont la moulure a été tronquée lors de l'aménagement des bâtiments conventuels, tout comme l'amorce de la couverture d'ardoises prises dans le mortier de chaux, peuvent se suivre plus loin à partir de la terrasse. L'enclave de trachyte dans un possible tuf jaunâtre est détaillée en bas. Cette miche de lave trouve une correspondance dans le bloc remployé plus haut, sur les ardoises, pour surélever le bâtiment (flèche bleue) (© C. Respaud)

⁵ Petit affleurement non signalé sur la carte géologique de l'A. *Empordà* au 1/50 000 (*Institut Cartogràfic i Geològic de Catalunya*, www.icgc.cat, 2015).

⁶ Tout comme nous évitons d'employer le label « marbre de Villefranche » ou « marbre de Céret », sachant que cette appellation d'origine plus ou moins contrôlée est loin de correspondre au lit de carrière des marbres observés sur les monuments des Pyrénées orientales, lesquels marbres rouges ou blancs sont en réalité bien plus répandus en divers faciès sur ce territoire (Martzluff et al. 2016, 2018).

⁷ Un sarcophage en trachyte aurait été trouvé anciennement dans les environs d'*Empúries*. Mais les publications archéologiques actuelles ne mentionnent pas ce matériau pour les sarcophages répertoriés dans les nécropoles de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive de ce secteur du golfe de Roses (Nola et al., 2015). Par exemple, les 32 sarcophages paléochrétiens de la *neapolis d'Empúries* sont taillés dans le calcaire tertiaire du Languedoc pour 29 d'entre eux et dans du « grès », pour trois autres. L'origine de la roche des sarcophages plus tardifs dégagés par ailleurs, avec leur couvercle en mortier moulé, n'est cependant pas précisée. D'autre part, nous savons que les sarcophages paléochrétiens de Tarragone sont plutôt taillés au Ve s. dans la « pierre de Kalel » extraite dans la région de Carthage : un calcaire micritique blanc, soit une microsparite bioclastique différente du calcaire micritique blanc, mais azoïque, des carrières de *Santa Tecla* qui était exploité près de *Tarraco* (Molist et Ripoll, 2012).

les choix concernant une autre roche abondamment taillée au tout début de l'art roman dans ce monument exceptionnel (fig. 6). Pour certains auteurs, les roches cristallines bleutées qui encadrent les principales baies et participent au chaînage des murs ou des piliers, feraient partie des laves précédentes (Bonnery, 2016, p. 9 et note 66). Pour d'autres, il s'agit des gneiss du substrat immédiat (Maider, 2015, p. 47). En fait, la roche gris sombre qui a été choisie pour servir dans tous les éléments porteurs destinés à voûter cette église, depuis le pilier de la crypte, semble-t-il, jusqu'à l'arc-doubleau du narthex, présente un fond grenu sombre constellée de phénocristaux de feldspath blancs. La texture porphyrique, parfois mylonitique, est associée à de nombreuses petites miches basiques microgrenues (les "crapauds" des enclaves dioritiques dans les granites) qui peuvent la rattacher aux granodiorites du massif de Rodes (Ggdbh sur la carte géologique). Dans tous les cas, cette roche sombre diffère des gneiss et des granitoïdes plus clairs du substrat immédiat qui sont employés dans les murs comme pierres de ramassage. Utilisée en moyen et en grand appareil, elle fut visiblement exploitée en carrière dans le massif de Rodes⁸.

Dans la citadelle voisine de Roses, l'archère d'une tour ronde de la courtine du XIVe s. est encadrée par un bloc de trachyte, alors que cette roche ne semble pas avoir participé à l'édification de l'église *Santa Maria* dans ses élévations du XIe s. Les murs du sanctuaire ruiné ont certes subi de sévères restaurations (sur l'abside surtout), mais dans les parties non remaniées, ce sont les granites, les gneiss et les schistes locaux, équarris au marteau, qui sont utilisés. C'est d'ailleurs le cas pour l'église *Sant Joan*, dans la localité voisine de *Palau Saverdera*, qui a conservé son chevet du XIe s., bâti en petit et moyen appareil avec des pierres ramassées sur les pentes du massif de Rodes, simplement cassées au marteau et séparées par des joints de mortier rubanés, en association avec des briques et du travertin de source pour la décoration des baies. L'extraction des volcanites de l'affleurement proche de *Pedret i Marzà*, dans le bassin de la *Muga*, n'y est pas encore attestée, pas plus que les trachytes du *Fluvià*. Par contre, sur l'angle nord-est du

mur gouttereau septentrional de *Santa Maria de Roses* et sur l'un des piliers du chœur (fig. 4, n°5 et 6), se trouvent des roches taillées en carrière, les mêmes que pour *Sant Pere de Rodes*. Le grand appareil et l'origine de ces matériaux (trachyte et granodiorite sombre) suggèrent donc ici le remploi de pierres taillées provenant d'un bâti antérieur, au moins celui cité en 944, quand le monastère de *Roses* dépendait encore de celui de *Rodes*.

Dans la plaine de la *Muga*, entre *Figueres* et *Roses*, d'autres monuments, relativement éloignés de la côte et des carrières de *Vilacolum*, témoignent d'un usage de ces laves tertiaires. Mais ils posent la question de la continuité d'une exploitation de la même source ou bien de plusieurs autres, selon une chronologie difficile à établir. Le cloître roman de *Peralada* (début XIIIe s.), quoique déplacé à la fin du XVIe s. par les Dominicains lors de l'agrandissement de l'église du monastère, est le fruit d'une sculpture homogène réalisée dans un calcaire dolomitique blond cargneulisé affleurant près de *Figueres*. Curieusement, les colonnades recomposées sur place comportent une pièce réalisée en trachyte, voire en basalte, pour le chapiteau (fig. 7).

Même rareté plus loin vers le nord, dans l'église de *Santa Maria de l'Om*, à *Massarac*, qui est un bel exemple des sanctuaires romans évolués, bâtis ou rebâtis au XIIIe s. avec un appareil isodome à joints très minces réalisé dans des roches marbrières. Il s'agit ici d'un calcaire compact du substrat crétacé environnant, de couleur bleu sombre, dont les parements sont ciselés sur les bords et piquetés au centre pour accrocher la lumière, un matériau et un travail de la pierre qui rappellent beaucoup l'appareil de Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly, en Roussillon (Martzluff *et al.*, 2014 a). Parmi le remploi de structures antérieures conservées dans la façade ouest, dont un linteau en bâtière et le tympan du portail (XIe s. ?), une partie de l'ancienne corniche et un chapiteau (fin XIIe/début XIIIe s. ?) sont sculptés dans du trachyte (fig. 7).

Au sud de *Figueres*, l'emploi des laves tertiaires est bien mieux attesté dans l'église paroissiale *Santa Eulàlia de Vilanova de Muga* (fig. 8). Mais les laves semblent ici aussi totalement absentes dans ce qu'il reste de l'église préromane qui est conservée à la base de l'absidiole nord où elle repose sur des substructions antiques. Au côté d'assises de briques et de pierres fracturées d'origine alluviale (galets de quartz, de schistes et de granitoïdes), les seuls éléments ouvragés sont des travertins de source. Par contre, les élévations de la fin du XIIe au XIVe siècle utilisent massivement la roche volcanique extraite

⁸ Il serait utile de pouvoir retrouver la carrière qui a forcément laissé une trace dans le massif, vu l'important volume des roches extraites, et ceci pour connaître la méthode d'extraction (par saignées selon le mode antique ou directement par coins, selon une méthode attestée dans les Pyrénées seulement à partir du XIIIe s. et qui ne paraît pas avoir laissé ici de négatifs sur les blocs ?). Sur le terrain toutefois, il est sans doute difficile de faire la distinction entre d'anciennes laves totalement transformées dans les séries métamorphiques (amphibolites) et des roches plutoniques à composante mafique (diorite, gabbro). L'environnement géologique du site se situe en effet dans la partie de la zone axiale des Pyrénées qui plonge en Méditerranée et où l'intrusion plutonique des granites hercyniens côtoie les roches métamorphiques précambriennes (des grésopélites schisteuses, des gneiss et les marbres cipolins blancs et bleus de la *Cala Montjoï*).

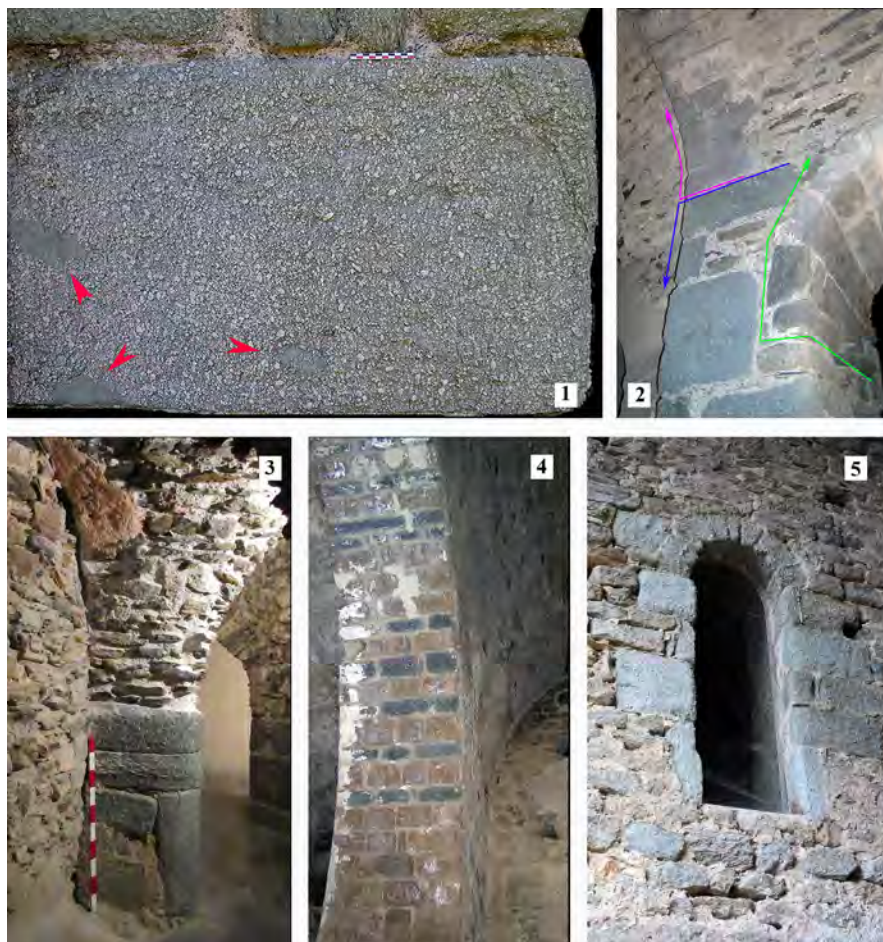


Figure 6 : Abbaye de Sant Pere de Rodes.
N° 1 : aspect du granodiorite sombre qui arme les principaux éléments porteurs de l'église, les enclaves microgabbro étant signalées par une flèche rouge. N° 2 : passage du déambulatoire autour de l'abside où apparaît l'alliance de trois roches dans une structure complexe avec les granodiorites pour le pilier (flèche bleue), le trachyte de l'arc supérieur (violet) et les schistes de l'arc donnant sur l'abside (vert) ; l'emploi du schiste du substrat suppose un ciselage délicat qui apparaît plus tardivement dans l'art roman au XIIe s. (par ex. dans l'abbaye de *Serrabona* en Roussillon). N° 3 : roche cristalline sombre du pilier de la crypte. N° 4 : grand arc latéral nord du narthex avec un jeu décoratif entre les trachytes ici patinés de brun et le granodiorite bleu sombre. N° 5 : baie de la façade occidentale donnant dans le vestibule avec son encadrement de granodiorite bleuté. (© C. Respaut).

Figure 7 : Trachytes de l'Alt Empordà.

Sur la vue du haut : cloître roman recomposé du monastère des Augustins de *Peralada* (fin XIIe-début XIIIe s.), éléments volcaniques parmi les colonnades en carnegules blonde (ce type de roche, proche de la *pedra de les Fonts* employée en Roussillon, mais seulement à partir du XVe s., est également présent dans l'église romane de *Santa Maria de Vilabertran*) ; les fragments d'une colonne plus ou moins altérée en trachy-basalte et son curieux chapiteau de type " corinthien " en basalte (flèches rouges), moins érodé, ont été dispersés sur les trois côtés nord, est et sud du cloître à la fin du XVIe s.

Sur la vue du bas : église *Santa Maria de l'Om* à *Massarac*, façade occidentale avec son chapiteau du XIIe s. en trachy-basalte remployé dans le portail, l'autre ayant disparu. La base de la colonne et une partie mineure de la corniche (au sud et comportant une moulure qui n'existe pas ailleurs) sont également taillés dans des laves, visiblement remployées dans cette façade construite avec un calcaire marmoréen gris bleuté sombre. Le linteau en bâtière du portail d'origine (même calcaire indéterminée que le tympan) fut retaillé et se trouve ici en remploi (traits verts). Les flèches pointillées rouges signalent la partie effondrée du mur gouttereau nord, mur rebâti à l'Époque Moderne avec un appareil irrégulier, mais utilisant le même calcaire des environs de *Figueras* (© C. Respaut).



en carrière. La sacristie édifiée plus tardivement (au XVI^e s. ?) sur le collatéral sud fait également intervenir les mêmes trachy-basaltes, avec des éléments intéressants concernant l'évolution des techniques (coins et signes lapidaires, **fig. 3**).

Dans le piémont de l'Albera, à proximité des affleurements de *Pedret i Marzà*, l'église *Sant Feliu de Vilajuïga* a été en grande partie reconstruite au XVII^e s. De l'église romane du XI^e s., il ne reste qu'une avancée de la façade occidentale. Mais, cette construction fut sans doute modifiée à la fin du XII^e s. ou au XIII^e s. Au nord, sous le toit et sa corniche moulurée en granit, le mur gouttereau résiduel comporte en effet la trace d'une ancienne corniche en travertin qui a été bûchée et qui fut localement réparée par l'insertion de deux blocs en trachyte. Sur la façade ouest, le linteau et le tympan du portail d'origine en granit furent aussi remplacés et modifiés, comme l'indique la présence d'un trachy-basalte, ici également secondaire, mais qui comble des vides de la structure ou participe à la corniche et à un nouveau décor d'engrenage (**fig. 8**).

Tout proche de *Figueres*, vers l'est, l'ancien monastère de *Vila-Sacra*, importante dépendance de *Sant Pere de Rodes*, témoigne d'une

évolution architecturale un peu différente. La belle église de *Sant Esteve*, avec son chevet plat, s'inscrit dans un roman tardif du XIII^e s. et son appareil régulier en calcaire blanc marmoréen rapproche aussi ce monument fortifié de l'église *Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly*, d'autant qu'un reste de mur plus ancien (XII^e s. ?), sur la façade occidentale, comporte un décor faisant alterner des bandes sombres et claires grâce à l'emploi du trachy-basalte (**fig. 9, n°2**). L'usage d'un faciès de lave plus sombre qu'ailleurs (**fig. 3, n°7**) n'y est guère plus attesté par la suite, si ce n'est dans le palais abbatial, sous forme de rares blocs rappelant l'ancien décor médiéval dans le portail gothique du XV^e s. (**fig. 9, n°3**).

Nous pouvons déduire de ces constatations qu'un trachyte clair typique, sans doute la *pedra de Vilacolum*, est employé aux Xe et XI^e siècles à *Sant Pere de Rodes*, mais qu'il n'apparaît pas dans les églises dépendant de cette abbaye aux Xe et XI^e siècles dans le proche bassin de la *Muga*, sauf peut-être à *Santa Maria de Roses*. De plus, l'utilisation des trachytes cesse à *Sant Pere* dès la fin du XI^e s. alors qu'apparaissent au *Castell de Verdera*, juste à côté, des laves plus sombres, bien datées de la fin du XIII^e s., dans une partie noble des élévations où le trachy-basalte n'est visiblement pas en emploi (**fig. 3 et fig. 9**). De plus, la partie la plus ancienne du rempart de *Castelló d'Empúries* recèle exclusivement de grandes pierres de taille en granite, alors que les pierres ouvragées en trachy-basalte se trouvent dans les parties plus récentes, (cf. mur nord d'une tour-porche conservée : le *Portal de la Gallarda*). Cette lave, avec des faciès gris assez sombres et souvent plus proches du basalte, ne semble donc employée dans ce secteur pour la construction qu'à partir de la fin du XII^e s. et au XIII^e s., sans que nous puissions déterminer s'il s'agit d'une mise en exploitation des affleurements de *Pedret i Marzà* ou d'une extension

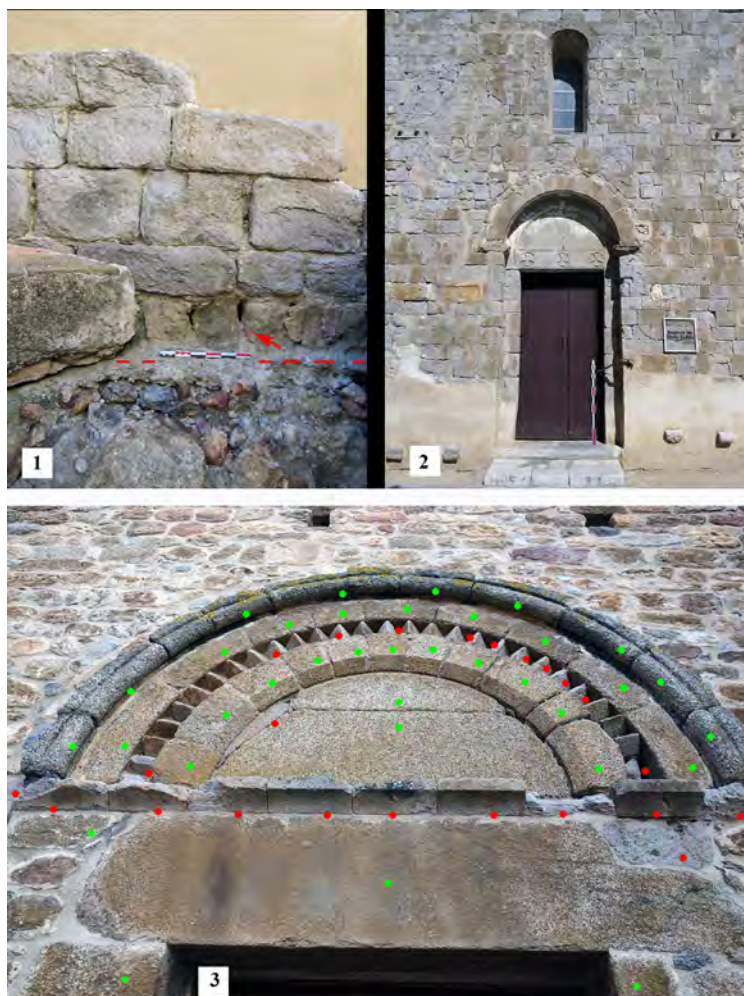


Figure 8 : Trachytes de l'Alt Empordà.

N°1 et 2 : église *Santa Eulàlia* à *Vilanova de Muga* ; à gauche une partie romane évoluée de l'abside en moyen appareil bien dressé et ajusté en trachy-basalte (début XIII^e s. ?) reposant sur une fondation en mortier liant de gros cailloux et sur un alignement de blocs quadrangulaires en petit appareil taillés dans un grès brunâtre (ou un tuf trachytique ? flèche rouge) provenant peut-être de structures plus anciennes ; à droite, une vue de la façade occidentale de la fin XIII^e/début XIV^e s., avec son portail au linteau orné de croix pattées.

N° 3 : église *Sant Feliu de Vilajuïga*, détail de la reconstitution du portail roman réinséré sur la façade occidentale ; les principaux éléments sont en granit (points verts), ceux de l'archivolte étant plus sombres, alors que la corniche, un bloc d'ajustement du linteau et un autre sur le tympan, ainsi que la plupart des dents d'engrenage au-dessus du linteau sont en trachy-basalte (en rouge) (© C. Respaut)

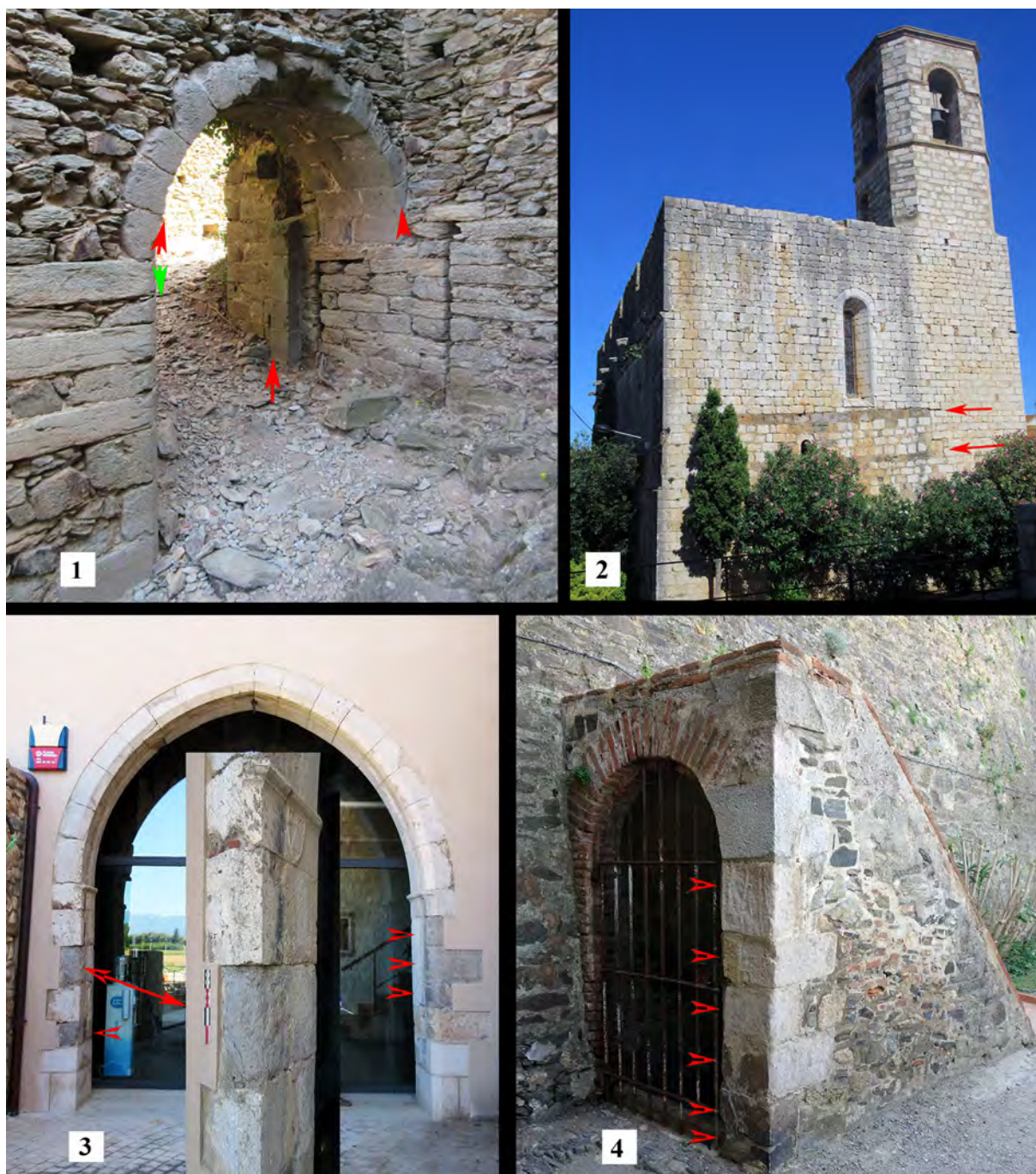


Figure 9 : Trachytes de l'Alt Empordà.

N° 1 : *Castell de Verdera* (*Sant Pere de Rodes*), portail de la tour-porche (fin XIIIe s.) ; en rouge les éléments construits avec des trachy-basaltes plutôt sombres et en vert les montants soigneusement taillés dans un schiste local. N° 2 et 3 : *Vila-Sacra*, église fortifiée tardo médiévale de *Sant Esteve* avec un reliquat de mur antérieur faisant alterner, sur la façade occidentale, une ligne de trachy-basalte sombre avec quatre rangs de calcaire clair. N°3 : entrée gothique du palais abbatial avec un détail des montants reproduisant ce même décor avec les mêmes roches dans la structure gothique. N° 4 : château royal de Collioure, porte menant sous la fausse braie des fortifications de Vauban ; les trachytes de *Vilacolum* remployés à la fin XVIIe s. sont fléchés en rouge (© C. Respaut).

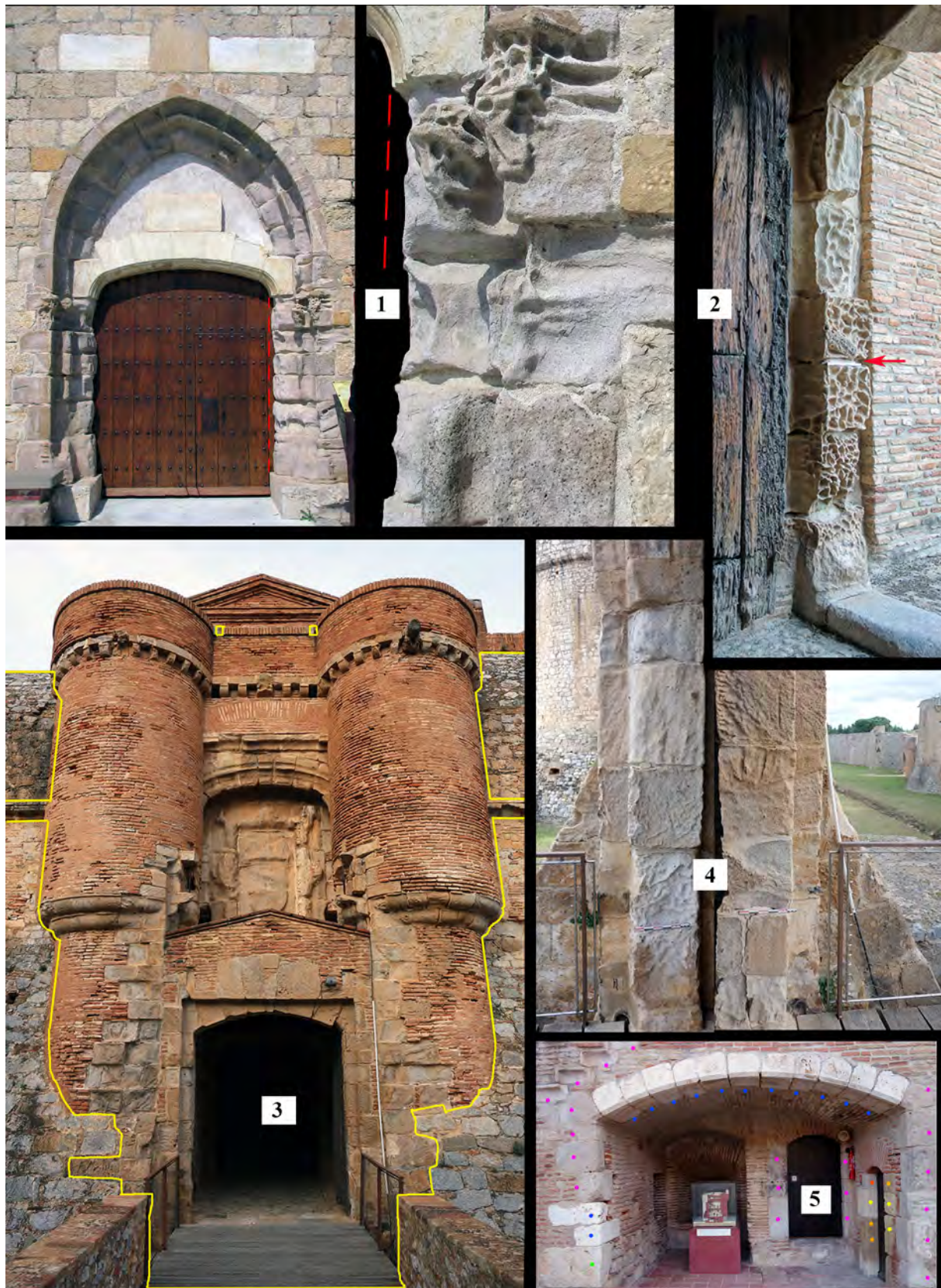


Figure 10 : Trachytes de Vilacolum.

N° 1 : portail de l'église moderne de *Sant Martí d'Empúries (L'Escala)* avec son encadrement en tiers-point de trachyte et les retombées de son linteau en anse de panier sur les bases en calcaire (tiretés rouges) ; à droite, vue de détail de l'érosion du piédroit (© C. Respaut).

N° 2 à 5 : fort de Salses (P.-O.) ; n°2 : portail d'accès au réduit avec l'érosion spectaculaire du piédroit en trachyte (flèche sur la mire de 30 cm) ; n° 3 : porte à fronton du châlelet d'entrée, le trait jaune sépare les parties bâties avec le calcaire local (escarpe) des parties décoratives du portail faites de briques et de blocs de trachyte, certains sculptés ; n° 4 : trachyte parfois bréchiques (nodules de basalte) de diverses tonalités et diversement altérés des piédroits du portail du châlelet ; n° 5 : escalier sud de la cour d'honneur, les ronds en violets signalent la *pedra de Vilacolum* des éléments d'origine, en vert le calcaire urgonien des Corbières du substrat, en bleu la brèche marbrière de Baixas et, sur la porte à droite, en orange les cargneules de Calce, en jaune les molasses miocènes de Narbonne ou de Majorque et, en rouge, une restauration contemporaine, probablement avec une trachy-andésite d'Auvergne (© M. Martzluff).

des carrières de *Vilacolum* à des secteurs plus mafiques. D'autre part, ces roches trachytiques du Tertiaire n'existent pas dans le bâti médiéval du Roussillon, ce qui n'est pas le cas par la suite, comme nous allons le voir.

2. 3 - L'exploitation de la « *pedra blanca de Vilacolum* » pendant la Renaissance

Il ne reste rien des élévations tardo antiques du sanctuaire épiscopal de *Sant Martí d'Empúries* (*L'Escala*) et guère plus de l'église romane rebâtie en 1248. Mais l'intérêt de ce monument, reconstruit avec du calcaire entre 1507 et 1538, est d'offrir un portail en tiers-point réalisé avec un trachyte gris clair, de tonalité violine (fig. 10, n°1). Son linteau en anse de panier, appareillé en plate-bande dans un style marquant l'influence de la Renaissance dans le gothique tardif, a été taillé dans une roche sédimentaire (calcaire marbrier). Il est bien conservé, tout comme les socles cubiques à la base des piédroits, alors que les sculptures très érodées de l'encadrement semblent plus anciennes. Cette partie volcanique pourrait témoigner du rayonnement de la "cathédrale" voisine, *Santa Maria de Castelló d'Empúries*, une des plus anciennes églises gothiques de Catalogne qui fut construite avec du trachy-basalte à partir de 1261 (Gironella i Granés, 2017). Mais elle ne peut pas se rapporter à l'ancien portail médiéval de *Sant Martí*. En fait, ce portail est ici de même style que celui qui fut placé en 1532 dans l'église romane de *Sant Miquel de Fluvià* et qui est taillé dans du trachyte pareillement altéré. À *Sant Martí*, l'écart de 5 à 10 cm entre la retombée verticale du linteau et les piédroits en lave, prouve que l'usure prononcée de ces derniers compte moins de quatre siècles. S'il faut mettre ce dommage au compte de la proximité de la mer, il provient sans doute aussi des qualités intrinsèques d'un faciès particulier. La dégradation de la lave claire y est plus forte que sur bon nombre de monuments médiévaux et résulte vraisemblablement du choix dans l'exploitation des *pedreres de Vilacolum*. En effet, cette érosion trouve une bonne correspondance dans le matériau utilisé au même moment pour bâtir la forteresse de Salses, en Roussillon.

Construit entre 1497 et 1503 sur les plans de l'architecte Francisco Ramiro Lopez, le fort de Salses est un ouvrage précurseur des nouvelles places fortes adaptées aux progrès de l'artillerie à boulets métalliques (Bayrou *et al.*, 2012). Il est surtout bien connu par les textes d'archives et a conservé l'essentiel de sa structure primitive. Vauban, après avoir envisagé de raser une place qui avait perdu son rôle stratégique, n'y entreprit en 1662 qu'une restauration des dommages subis pendant le siège de 1642. Il faut d'ailleurs

probablement mettre au compte de ces travaux le remplacement de l'entrée du four à pain avec trois blocs de basalte sombre et bulleux, le seul autre bloc de cette roche se trouvant dans une partie remaniée du mur nord de "l'infirmerie".

Des améliorations antérieures, réalisées à partir de 1538 sous Charles Quint, s'étaient surtout focalisées sur le remplacement des courtines crénelées d'origine par un amortissement en quart de rond qui se retrouve au château de Collioure et à la citadelle de Perpignan. D'après les documents conservés à l'*Archivo General de Simanca* il ne restait plus comme travaux à faire à Salses en 1541 que la réfection de l'arc situé sous un escalier de la cour d'honneur. Cela nous permet d'ailleurs d'avancer (comme c'est le cas pour la construction rapide du couvent des Clarisses à Perpignan entre 1548 et 1550), que la monarchie espagnole employait dès lors en Roussillon exclusivement la pierre des carrières locales (brèches de Baixas et cagneules de Calce, cf. fig. 10, n°5).

Il en fut autrement lors de la construction. Seuls des calcaires locaux, sommairement débités et associés à la brique, ont servi pour le parement des remparts. Par contre, toutes les parties en pierre ouvragée du monument sont en trachyte (fig. 10, n°2 à 4). Sur ce point, les comptes détaillés du chantier très onéreux de 1497-1503 sont clairs. Ils font état d'une « *pedra blanca* » qui était embarquée sur le *Fluvià* au *molí de l'Armentera* près de *Sant Pere Pescador*, non loin des *pedreres de Vilacolum*. Une fois débarquées sur le littoral roussillonnais à Saint-Laurent-de-la-Salanque, il ne restait plus à ces laves qu'à traverser l'étang de Salses pour être à pied d'œuvre. Leur provenance depuis l'*Empordà* n'est sans doute pas étrangère au fait que Francisco Gomis, maître d'œuvre de la cathédrale de Girona, ait été engagé avec son équipe pour tailler et sculpter les pierres "nobles" du fort.

Nous savons aussi par les mêmes sources que l'architecte Ramiro est également intervenu à Canet et à Collioure, où les travaux furent importants dans les fortifications. L'église Saint-Jacques de Canet-en-Roussillon en porte probablement des traces significatives, comme nous le verrons. Mais il ne reste quasiment plus aucun vestige des aménagements réalisés par les "rois catholiques" au château royal de Collioure avec cette roche, car ils furent englobés dans les fortifications postérieures. Les rarissimes "pierres blanches de *Vilacolum*" observables dans cet édifice sont aujourd'hui très dispersées dans les parties remaniées sous Vauban, par exemple dans l'angle nord de la chapelle castrale, sur le montant de la porte conduisant à la fausse braie

et sur la porte de la barbacane (fig. 9, n°4). Le trachyte disparaît donc en Roussillon avant 1530 et n'y réapparaît qu'après le second Empire, suite à l'installation du chemin de fer en 1850, quand l'usine Nobel de Paulilles (Port-Vendres) décide d'améliorer la préparation de la nitroglycérine en construisant des tours de dénitrification avec la " pierre de Volvic ", une trachy-andésite venue d'Auvergne qui résiste bien à la corrosion par les acides (fig. 3, n°8).

3 - Les basaltes dans l'architecture du Roussillon

Ces roches très sombres et plus ou moins vacuolaires sont présentes dans le bâti à proximité de la côte, particulièrement dans les principaux établissements portuaires.

3. 1 - Le rare basalte architectural du Moyen Âge

Des petits fragments de basalte scoriacé ont été insérés comme décor dans deux édifices romans : au XI^e s. pour souligner les arcatures aveugles sur la façade occidentale de la cathédrale Sainte-Eulalie, à Elne et au XII^e s. pour orner la baie méridionale de l'église romane Saint-Julien et Sainte-Basilisse de Villeneuve-de-la-Raho (fig. 11). Comme c'est le cas pour la cathédrale de Narbonne, cet usage du basalte résulte à l'évidence du remploi de meules antiques (Bousquet 1993). Il n'est pas signalé dans l'art roman au sud des Pyrénées, sauf sur le clocher roman de la cathédrale de Girona (cf. note 4 *supra*).

Les quelques rares apparitions du basalte dans le bâti médiéval tardif sont plus problématiques. Au palais royal de Perpignan, un bloc de cette roche se trouve dans l'escalier souterrain qui mène de la barbacane aux douves, mais qui est sans doute postérieur à la période majorquine (Martzluff *et al.*, 2014a). Il existe cependant dans cette ville un moellon de basalte ouvragé qui a été déplacé au-dessus du bassin de la rue Fontaine *Na Pincarda* et qui pourrait fort bien être l'exutoire médiéval du XIV^e s. (fig. 12, n°4). La même ambiguïté s'attache aux consoles d'une bretèche de la tour de la *Massana* (Argelès) qui pourraient appartenir à la structure médiévale (*Torre de Perabona*, citée en 1293). Cette tour, à signaux, restaurée sous Vauban, ne fut désaffectée par l'armée qu'à la fin du XVIII^e s. (fig. 12, n°5). En fait, cette bretèche ne protégeait pas la poterne qui, taillée dans les granitoïdes locaux, est assurément majorquine. Située à mi-hauteur de la tour, elle donne en fait sur le vide du talus occidental qui est le moins abrupt, certes, mais où il est impossible de placer un engin permettant l'assaut sur les hauteurs. Elle ne peut donc avoir été conçue qu'à partir du XVII^e s., afin d'éviter la pose d'une mine dans le rocher à la

base de la tour.

À Collioure, une pierre tronconique sculptée, en basalte scoriacé, a été fichée dans la façade d'une maison moderne de cette ville. Elle pourrait provenir de l'église paroissiale Sainte-Marie, détruite à la fin du XVII^e s. en même temps que la cité médiévale lors de la création du glacis de la forteresse, sous Vauban. En fait, les fouilles archéologiques en cours dans le château ont prouvé qu'un bourg médiéval avait été déporté une première fois au-delà d'une ancienne courtine attenante au château. Ce transfert a suivi la disparition du royaume de Majorque et le bourg se développa donc ensuite vers l'ouest, sur l'emplacement de la ville antique dont les vestiges ont été retrouvés sous le glacis, dans l'actuel parking (Passarrius *et al.*, 2017). Or, la partie supérieure de cette pierre est creusée d'une cavité conique (fig. 12, n°3). Ne serait-ce pas un élément d'architecture antique au sens large, plutôt qu'un bénitier médiéval ? Il pourrait en être de même pour les basaltes qui sont employés dans des structures médiévales du château royal de Collioure.

Le renforcement post-majorquin des fortifications se réalisa entre 1380 et les débuts du XV^e s., époque où la monarchie aragonaise fit un net effort financier pour muscler les places fortes du Roussillon et de Cerdagne sur sa frontière nord en y installant les premières pièces d'artillerie (Martzluff *et al.*, 2014 b). Ici, ces nouvelles structures défensives sont aujourd'hui noyées dans les fortifications modernes, mais encore visibles à l'intérieur dans deux secteurs au moins : l'un se trouve à la base d'une tour englobée dans le bastion Saint-Dominique, l'autre est une porte fortifiée par un éperon et qui est conservée sous la fausse braie (fig. 12, n°1). Dans les deux cas, le chaînage des murs fait intervenir un granite à deux micras des Albères, principalement utilisé pendant la phase majorquine. Mais on y trouve aussi des blocs de basalte, bien plus rares toutefois, ainsi que des calcaires micritiques blancs et des molasses coquillères jaunâtres à empreintes circulaires (moulages de terriers ?) de l'île Sainte-Lucie, près de Narbonne, roches de plus grands formats et assurément associées à l'occupation antique du lieu, plus précisément à celle de l'Antiquité tardive d'après les données de l'archéologie. Dans le portail donnant sur la mer, basaltes et calcaires coquilliers ont été disposés en alternance pour créer un effet décoratif. La poursuite des recherches tentera donc de savoir si le basalte est importé sous les rois d'Aragon depuis l'*Empordà* dans ce but, ou s'il s'agit d'éléments antiques en remploi, ce qui semble plus vraisemblable.

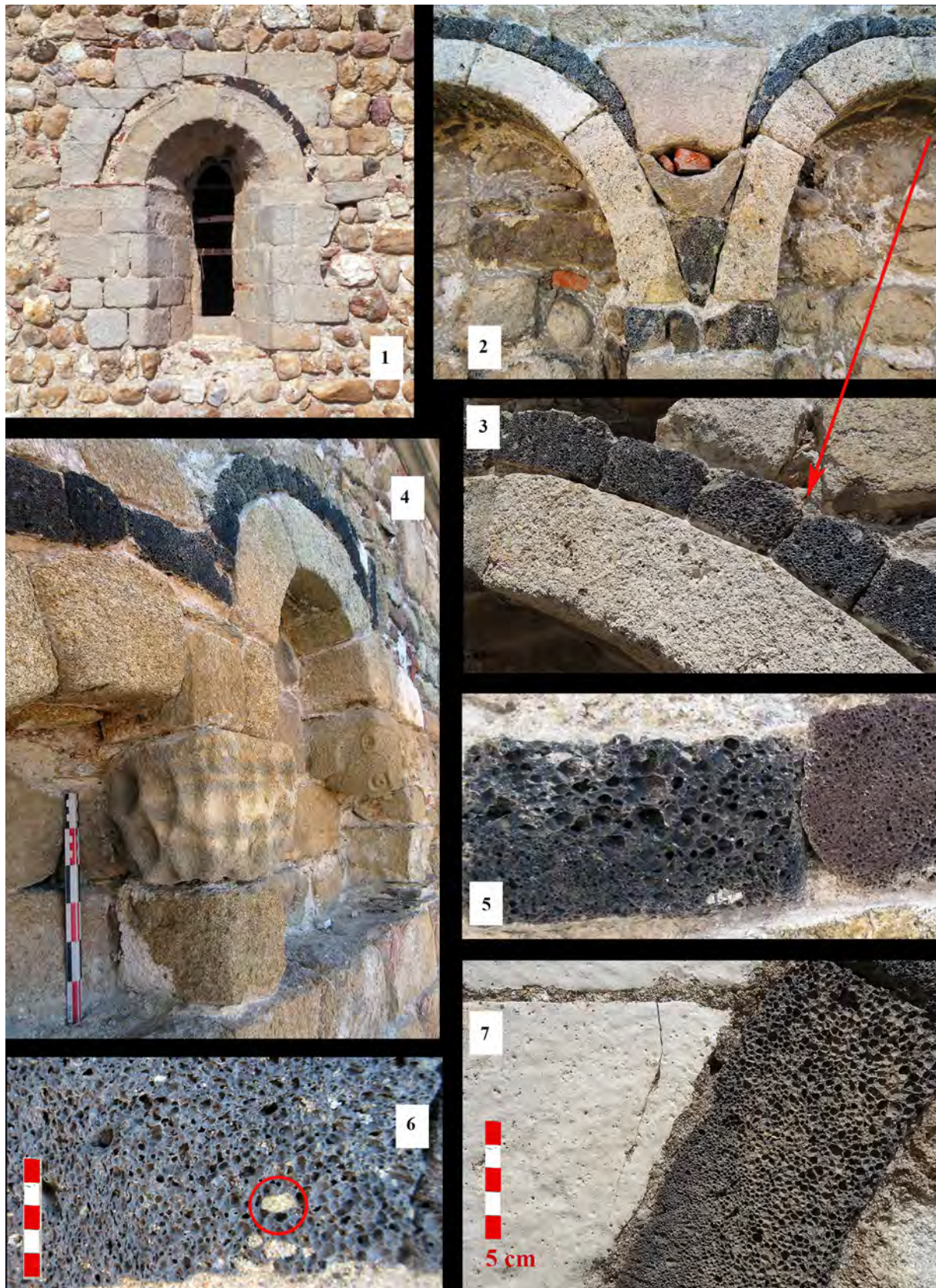


Figure 11 : Les basaltes dans l'art roman du Roussillon. N° 1 : église Saint-Julien et Sainte-Basile de Villeneuve-de-la-Raho (XIIe s.) ; encadrement en basalte de la baie méridionale en granite des Albères avant sa restauration (© M. Martzluff 1993). N° 2 à 7 : façade occidentale de la cathédrale Sainte-Eulalie, à Elne (XIe s.) n°1, 2 et 3 : décor de l'arcature aveugle inférieure sur la tour nord au niveau de l'ancienne toiture (canalisation bouchée entre les deux arcs) où le calcaire coquillier blanc (lumachelle) des voussures est encadré par un basalte noir ; n°4 : avec un étonnant chapiteau et un modillon sculpté, l'arcature supérieure nord en granite des Albères soulignée par le basalte ; n°5 et 6 : détail des basaltes scoriacés (cristal d'olivine cerclé en rouge) ; n°7 : arcature inférieure sur la tour sud où un calcaire blanc micritique lacustre pouvant provenir de l'Aquitainien de l'étang de Sigeon (empreintes de tubes de Cladophorites ?) contraste avec le basalte d'Agde (© C. Respaut).

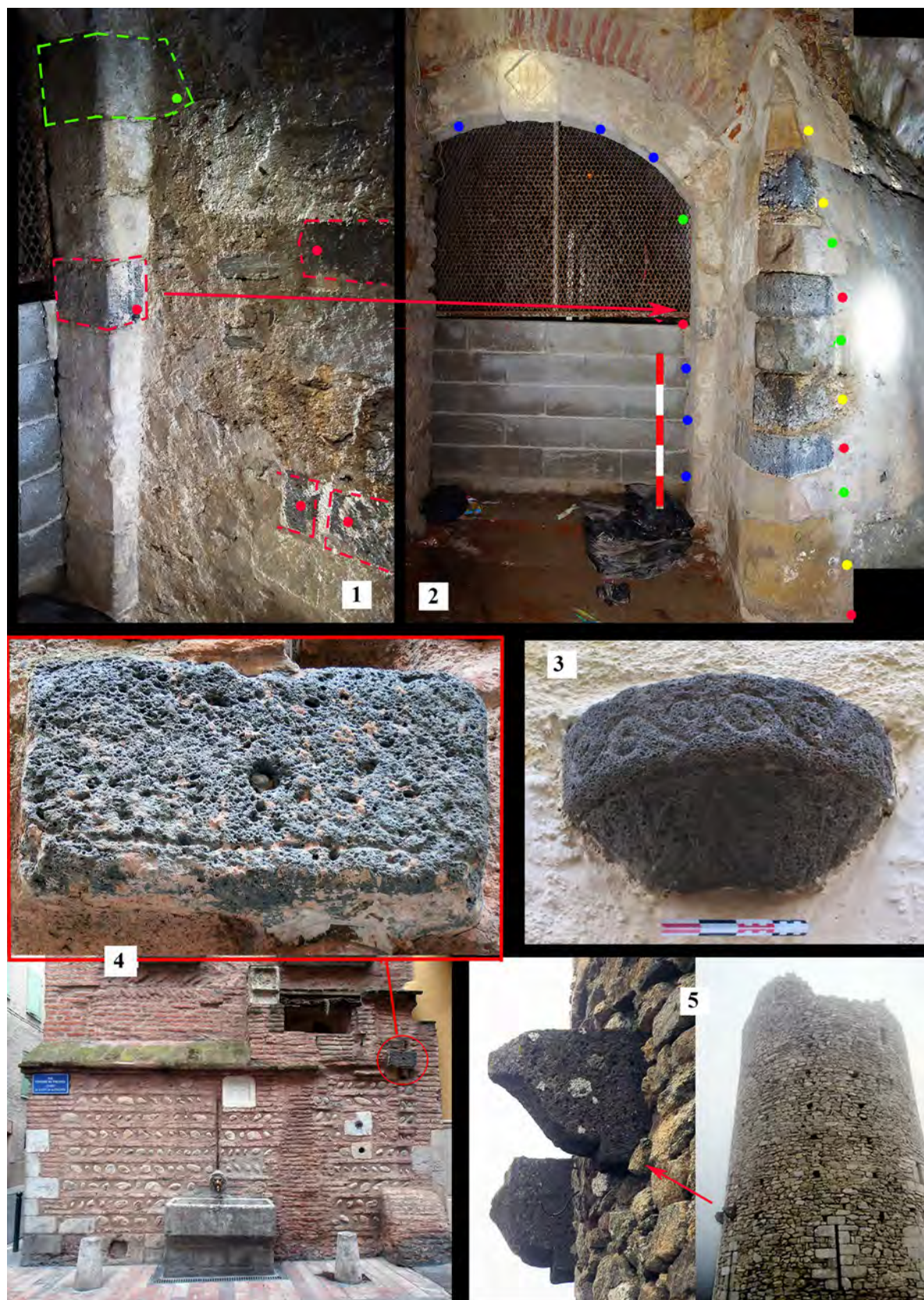


Figure 12 : Basaltes d'époque médiévale tardive en Roussillon ?

N° 1 et 2 : ancienne porte du château royal de Collioure donnant sur la mer et actuellement prise sous la fausse braie moderne ; à droite vue générale du portail avec sa clé aux armes d'Aragon, ainsi que de son éperon avec les chaînages en basalte compact (points rouges), calcaire dur bleuté (bleu), granit (vert), molasses coquillères miocènes (en jaune), certaines couvertes d'un calcin gris ; à gauche, détail du piédroit et de son ancrage dans l'éperon (pierre débordante surlignée en vert). N° 3 : curieux élément sculpté en basalte scoriacé (élément de colonnade ou bénitier ?) fiché au-dessus d'une porte dans un mur (dépendance de l'hôtel des Templiers, à Collioure) ; le creusement de la face supérieure est conique. N° 4 : rue Fontaine *Na Pincarda*, à Perpignan ; en haut, détail du possible déversoir médiéval en lave bulleuse. N° 5 : console d'une bretèche en basalte sur la face ouest de la tour de la *Massana*, dans les Albères (Argelès-sur-Mer)

(© 1, 2 et 4 : M. Martzluf ; 3 et 5 : C. Respaut).

3. 2 – Les basaltes d'Agde dans l'architecture côtière entre 1650 et 1860

Le château royal et la ville de Collioure recèlent de très nombreux éléments d'architecture moderne et contemporaine en basalte. Nous excluons de ce fait les rares galets ou fragments de lave qui, avec de nombreuses autres roches exotiques, se trouvent dans le blocage des fortifications modernes et proviennent manifestement de lest de bateaux ou d'affouillements sur l'emplacement du glacis. Dans le bâti ouvragé, il s'agit d'un basalte sombre et relativement bulleux extrait en carrière et souvent travaillé en grand appareil. Aucun texte d'archives ne nous renseigne à ce sujet⁹, mais il ne fait pas de doute qu'il provient du Cap d'Agde, car il succède à l'occupation française du Roussillon, tant dans les constructions militaires sûrement créées à cette époque dans de nouvelles structures (portail donnant sur la cour d'honneur et la contre-escarpe du glacis) que dans l'architecture civile de la cité post-médiévale actuelle où aucun des linteaux de portes millésimés avant 1650 n'est en basalte (fig. 13). Ainsi, la présence de ce basalte dans les parties de fortifications réalisées sous la monarchie espagnole, au XVI^e s., est-elle le signe évident de réfections faites sous Vauban (embrasures de canonnières et poterne occidentale...).

C'est à Port-Vendres que la persistance de cet apport en basalte architectural aux XVIII^e et XIX^e siècles peut le mieux s'apprécier. Ce port n'a guère d'existence avant 1700, mais il acquiert de l'importance ensuite pour abriter galères et navires de haute mer, jusqu'à détrôner Collioure qui perd sa place d'amirauté après 1787. Vauban fortifia la rade, mais ce sont ici presque exclusivement des calcaires mésozoïques bleutés ou gris pâle qui furent employés pour façonner les éléments remarquables. Ces roches marbrières forment les premières bordures du quai au niveau du port profond dont le creusement fut rapidement abandonné en 1709 (fig. 14, n°1). Elles arment aussi les angles et supports de guérites de la "Redoute du Fanal" (1673-1700). Seule la "Redoute Bear", construite en 1694, comporte quelques consoles de bretèches standardisées en basalte (fig. 14, n°2). Par contre, lorsque le commandant Mailly fait approfondir le port en 1770 en prolongeant le quai jusqu'à la caserne construite au bout de la nouvelle rade, les basaltes reprennent du service de façon no-



Figure 13 : Éléments d'architecture en basalte de la seconde moitié du XVII^e s. à Collioure.

N° 1 : linteau millésimé en 1655 du carrer *Sant Vicenç*. N° 2 : portail de la rue Arago avec ses montants en basalte et son arcature de briques en anse de panier. N° 3 : fortification autour du *Port d'amunt* avec la gargouille et les consoles d'une guérite, éléments sculptés en basalte qui sont typiques des fortifications d'Époque moderne sur la "Côte vermeille". N° 4 et 5 : éléments en basalte de la citadelle de Collioure construits sous Vauban après 1659 ; à gauche, porte d'accès à la cour d'honneur et, à droite, chaînage de la contrescarpe du glacis occidental (© C. Respaut).

table pour construire les quais et des magasins, ainsi que pour la redoute qu'il installa à l'entrée sud du port (fig. 14, n°3 à 5). Mais cette lave sombre semble alors avoir été plus considérée pour son aspect utile qu'au titre ornemental et elle est d'ailleurs absente sur la célèbre colonne qu'il fit ériger en 1780 sur une esplanade dédiée à Louis XVI.

Les militaires eurent encore recours à ces éléments standardisés en basalte de la basse vallée de l'Hérault jusqu'au second Empire, comme en témoignent les batteries élevées sur le modèle des "réduits de type 1846" implantées vers 1860 autour de Port-Vendres, au Cap Ouillastrell (cat. *Ullestrell*) et au Cap de la Maurisque (fig. 15, n°1 à 4). Mais ils délaissèrent cette roche par la suite, comme le prouve son

9 Il n'en reste aucune trace dans les archives, d'après Alain Ayats, dont les recherches universitaires ont porté sur les fortifications modernes, celle de Collioure en particulier, et que nous remercions ici. Par contre, l'étroitesse des liens tissés avec le Languedoc après 1659 est soulignée au XVIII^e s. par des unions matrimoniales et aussi par la présence d'un notable de la ville, Jean Gillan, venu d'Agde pour fonder un atelier de construction navale (Mac Phee, 1989).

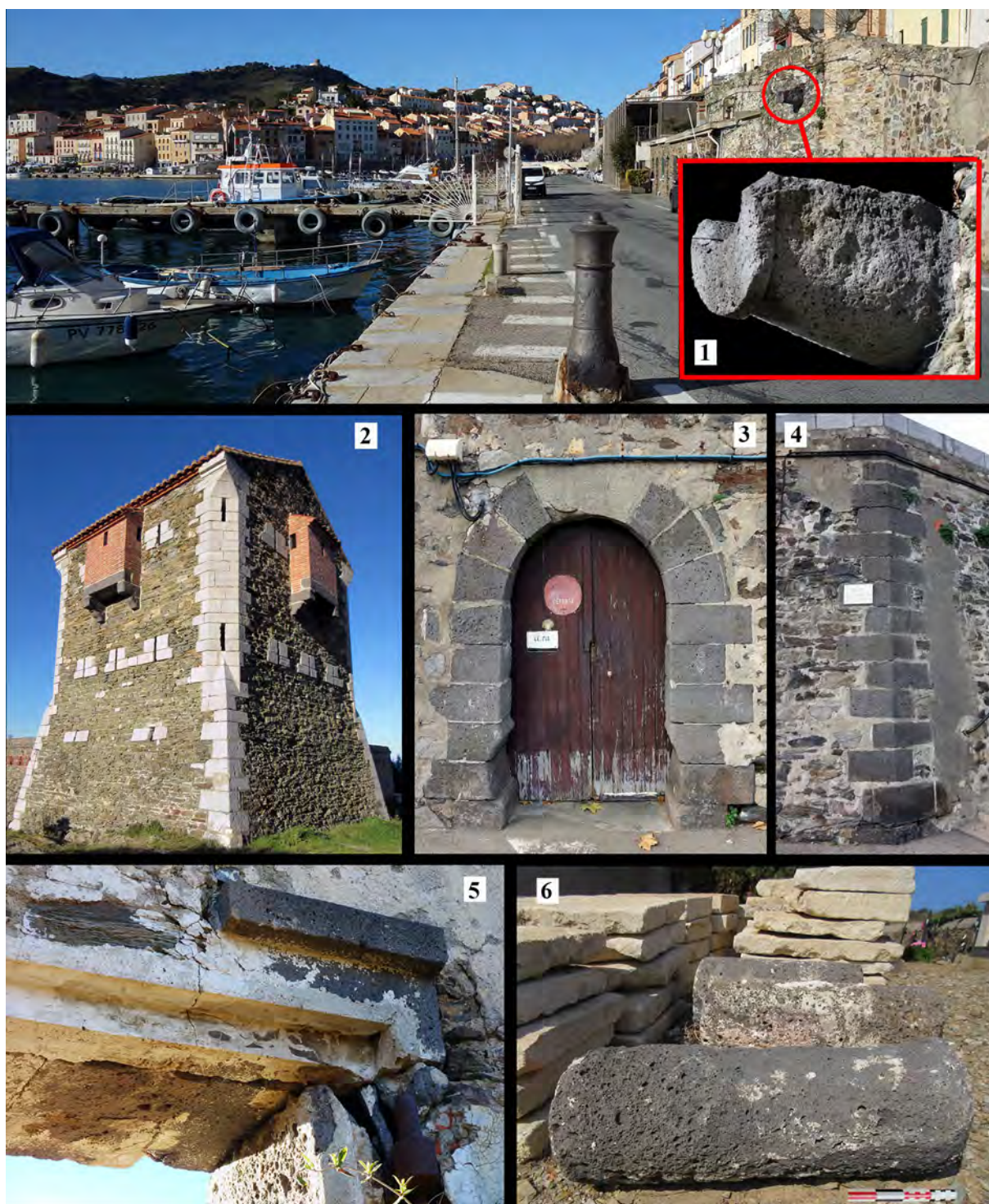


Figure 14: Basaltes architecturaux d'Époque moderne à Port-Vendres.

N° 1 : vue de l'emplacement du premier quai en eau profonde utilisé à la fin du XVII^e s. ; les pierres du quai sont en calcaire urgonien gris, la gargouille stéréotypée de basalte en encadré. N° 2 : Redoute Bear contruite avec des calcaires gris pâle et quelques éléments standard en basalte sous les bretèches. N° 3 et 4 : portail donnant sur la partie du port creusée en 1770-80, proche de l'angle qui ouvre sur l'escalier conduisant à la « colonne Mailly ». N° 5 : intérieur de la porte d'accès à la « redoute Mailly », à l'entrée sud du port, où se voient les pièces en basalte d'un curieux linteau en plate bande appareillée formant des ressauts. N° 6 : Sainte-Marie de Cosprons, à Port-Vendres ; fûts de colonnes en basalte bulleux et dalles de pavement en calcaire coquillier de même nature que l'encadrement du portail, provenant de l'église. (© 1, et 3 à 5 : M. Martzluf, 2 et 6 : C. Respaut).

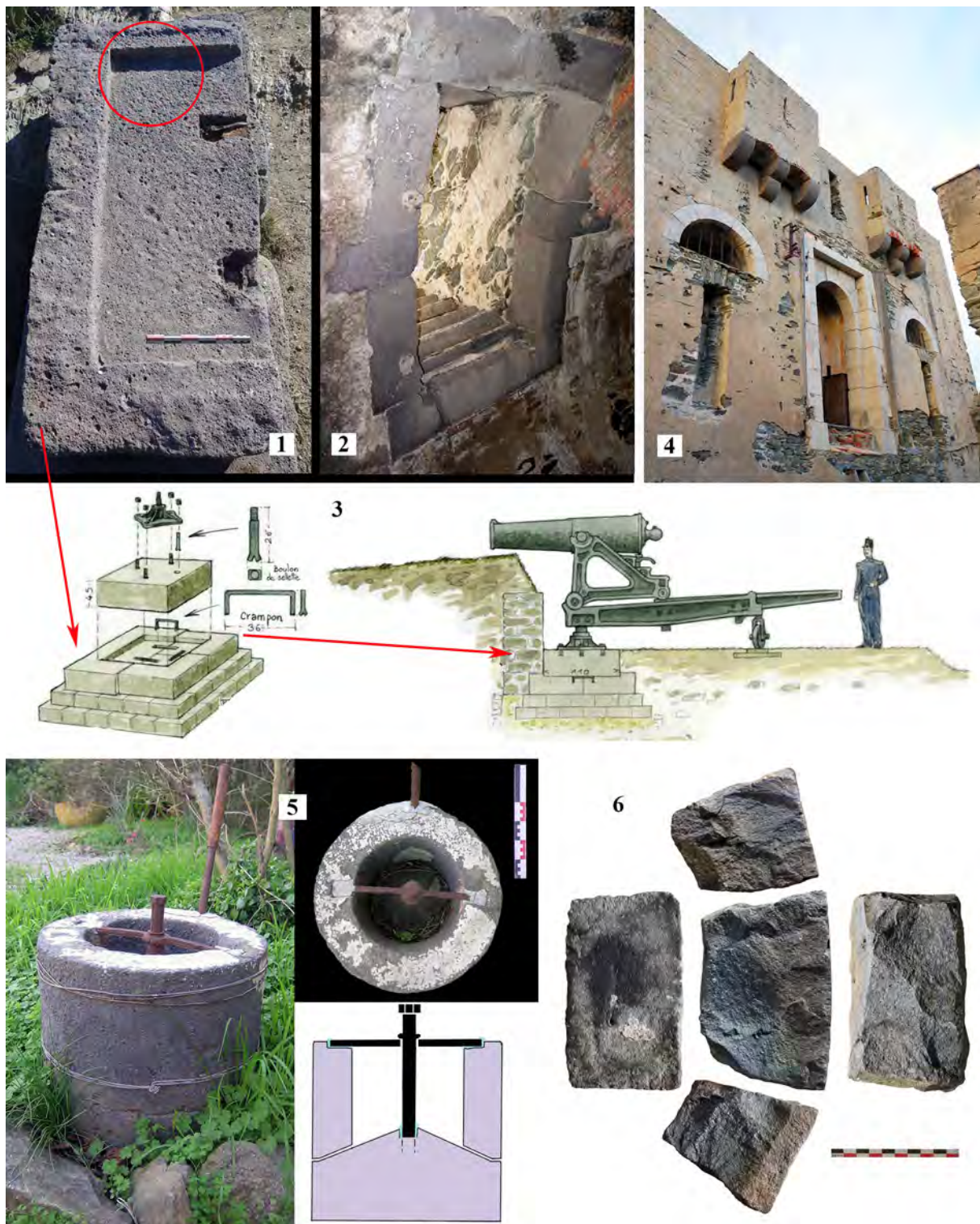


Figure 15 : Basaltes des XIXe et XXe siècles en Roussillon

N° 1 à 3 : Port-Vendres, fort de la Mauresque, construit en 1850 et aujourd'hui bien délabré ; vue du support en basalte d'affût de gros canon (n°1 : traces de bouchardage cerclées de rouge), avec son emplacement sous la batterie (n°3 : restitution anonyme d'après le site association-1846.over-blog.com, dessin modifié) ; au centre (n°2), vue de l'escalier et son encadrement en basalte qui donnent dans le voûtement du rez-de-chaussée depuis le premier étage. N° 4 : Port-Vendres, anse de Paulilles, entrée sud de la batterie d'*Ullestrell*, construite en 1860 et déclassée en 1889, avec ses consoles de bretèches en basalte. N° 5 : *Mas Pascot* (Laroque-des-Albères), meule rotative manuelle en basalte encore en service au début du XXe s (en bleu sur la coupe, les fixations de l'axe et son boulon avec du plomb). N° 6 : Collioure, pavé de basalte compact trouvé près de la chapelle funéraire du *Pla de les Forques* (anciennement *coll de la Fossa*) et témoignant de l'ancienne route passant entre la chapelle et la croix. (© M. Martzluff)

absence dans les fortifications côtières du type Séré de Rivières construites après 1870. Le basalte que nous pouvons trouver en Roussillon après cette date est en effet des plus rares. Il s'agit par exemple d'une curieuse meule rotative manuelle qui servait dans un mas des Albères au début du XXe s.¹⁰ ou de pavés, vestiges de la voirie des années 1870-1925 (fig. 15, n°5 et 6). L'origine du basalte compact dans le peu qu'il reste de ces pavements est difficile à déterminer. Le chemin de fer, mais aussi la rade profonde de Port-Vendres, autorisaient alors des importations lointaines de pavés en grès (Barcelone), en diorite (« porphyre bleu de l'Estérel ») ou en basalte (Massif central ou *Garrotxa* ?) qui constituaient une sérieuse concurrence pour la production locale de pavés en grès du Boulou ou en granite du Conflent (Martzluff, Nadal, 2009).

4 – L'origine des basaltes dans le bâti religieux d'Époque Moderne en Roussillon

Bien après le premier art roman et à la marge d'un emploi utilitaire, souvent stéréotypé dans les fortifications modernes, les basaltes ont joué un rôle décoratif méconnu dans l'architecture religieuse. À Port-Vendres, les fûts de colonnes en basalte scoriacé de Sainte-Marie de Cosprons, extraits lors d'une restauration draconienne de l'église en 2011, pouvaient en témoigner (fig. 14, n°6). Bien que la structure « romane » de la chapelle puisse dater du XIIIe s. (Mallet, 2003), ce que rien ne prouve, à part deux vestiges mobiliers du Moyen Âge tardif (XIVe s.), il est sûr qu'elle fut profondément remaniée au XVIIIe s., comme l'atteste la date de 1784 inscrite sur les ferrures du portail, seul élément de l'architecture baroque qui avait été classé MH, hélas !

4. 1 – Le cas de l'église Saint-Jacques (Canet-en-Roussillon)

Nous retrouvons de tels basaltes dans l'église Saint-Jacques de Canet-en-Roussillon, près d'un ancien établissement portuaire de la côte sableuse, situé à l'embouchure de la Têt pour servir Perpignan¹¹. L'église paroissiale comprend une part notable de basalte noir et bulleux dans ses parties sculptées qui peuvent signer des travaux du XVIIe s. et provenir d'Agde. Mais

ils y côtoient un trachyte clair venu d'Empordà au XVIe s. et, surtout, un basalte gris moins bulleux et façonné au marteau taillant qui semble l'accompagner.

Comme les textes éclairent peu les phases de constructions et de remaniements subies par cette grande église et qu'elle est par ailleurs englobée dans un massif de plan rectangulaire totalement crépi qui ne laisse rien deviner des divers agencements de la structure, juger de son évolution n'est pas facile. Une première église romane, citée en 1241 sous ce patronage, se trouvait hors des murailles de la ville, près du cimetière. Elle fut détruite lors de la chute du royaume de Majorque et reconstruite *intra-muros* après 1346 (Saut 1991). Le nouvel édifice est achevé en 1408 avec une orientation méridienne, son chevet étant adossé au rempart majorquin de la ville. Il en reste à l'extérieur un pan de courtine, avec son archère en brèche claire de Baixas (fig. 16, n°6), et aussi quelques rares pierres de cette même roche en remploi dans les murs (fig. 16, n°2) ou dans l'actuel portail, au nord (fig. 17). À l'intérieur, la sacristie s'ouvre à l'ouest du chevet. Ses murs de petits galets intercalés d'assises de briques et ses arcs doubleaux en briques moulurées, différentes de celles des autres parties de l'église, devraient appartenir à l'église gothique. Elle communique avec une petite rotonde voûtée, située à la base du clocher-tour quadrangulaire actuel. Cette salle est le probable vestige de l'ancienne tour médiévale majorquine ronde qui se trouvait à cet emplacement.

Une pierre en trachyte, datée de 1510 et fichée près du portail, permet de supposer une reconstruction de l'édifice au début du XVIe s. (fig. 17, n°4). Ces travaux doivent être mis en relation avec la présence à Canet du maître d'œuvre de la forteresse de Salses dont parlent les archives de *Simancas* pour les années 1500, car l'église est partie prenante des fortifications de la ville. Des importantes élévations de cette époque, il reste la belle abside polygonale et deux chapelles latérales, ce que peut confirmer l'emploi de la *pedra de Vilacolum* pour les arcatures et la voûte d'ogives en pierres moulurées (sous réserve d'analyses minéralogiques car ces parties ne sont pas érodées et placées très haut). Les sculptures de la clef de voûte et probablement celles des culots, avec des dates inscrites (quoique repeintes au XIXe s.) semblent procéder de la même source. Par contre, la seconde travée et le clocher-tour en brique, sous sa forme actuelle, sont sans doute plus tardifs, vers 1540. Le harpage des angles à la base du clocher, ainsi que la corniche du premier niveau, permettent de soutenir cette hypothèse : ils sont taillés dans les

¹⁰ Selon le témoignage de Jean-Pierre Lacombe, propriétaire de ce mas familial et que nous remercions également ici. Nous avons déjà mentionné l'usage post-antique des meules en basalte à propos du site de Vilarnau en signalant la découverte de petites meules en basalte associées à de gros rouleaux à dépiquer le blé datables du XIXe s., lors de prospections sous-marines menées en 1998 au large de Sète. Les carrières d'Agde ont certainement pu produire de telles meules pendant les temps modernes et contemporains (Martzluff et al., 2008, note 8).

¹¹ À la fin du Moyen Âge et au moins jusqu'au XVIe s., on y achemine les meules de Barcelone (Martzluff et al., 2008, op. cit. supra). Nous ignorons quand cesse l'activité de ce débarcadère qui devait utiliser de modestes embarcations pour assurer les transbordements de marchandises depuis les navires ancrés face au lieu-dit le « Gouffre ».

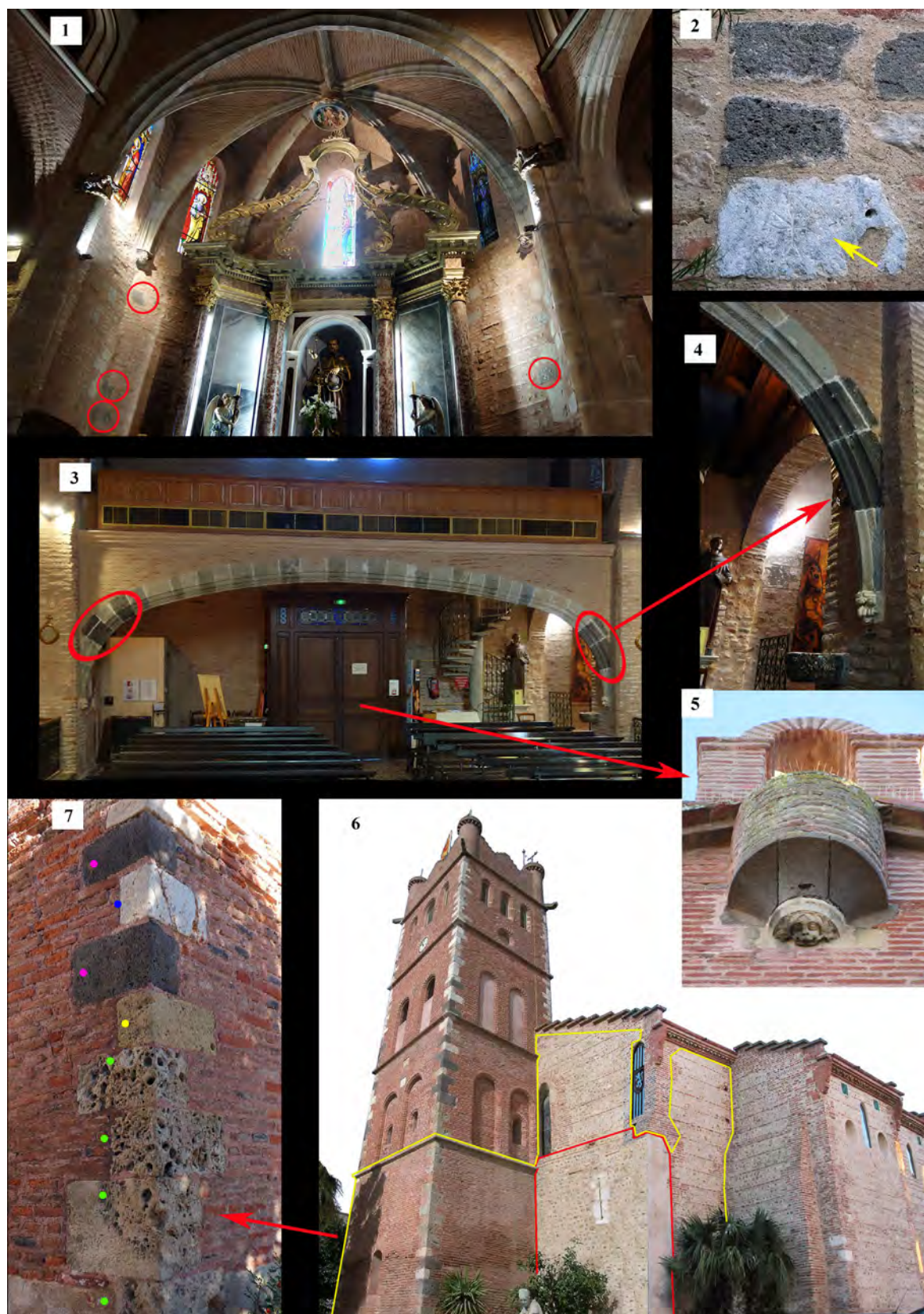


Figure 16 : Église paroissiale Saint-Jacques de Canet-en-Roussillon.

N° 1 : vue intérieure de l'abside (les parements de basalte fichés dans le mur sont cerclés de rouge) ; les croisées d'ogive et leurs culots sont probablement en trachyte non altéré. N° 2 : mur extérieur ouest au niveau de la première chapelle avec remplois de parements médiévaux (en bas, brèche de Baixas et son signe lapidaire) et du basalte sombre et scoriacé d'Agde. N° 3 : arcature surbaissée de la tribune, probablement recomposée et mettant en jeu des calcaires sombres et un basalte gris pâle compact ; cerclés en rouge, les parties de l'arcature avec un remploi de brèche de Baixas et des laves sombres et bulleuses sculptées, détaillées au N° 4 dans une vue de la retombée de l'arc. N° 5 : sorte de poivrière fichée dans la façade sous le clocheton ; la base sculptée dans du basalte et peut-être dans un tuf trachytique pour la partie ornée d'une tête de lion, est sans doute ici en remploi au-dessus de la porte. N° 6 : vue extérieure du chevet où sont visibles les restes de l'ancienne courtine médiévale du XIII^e s. avec sa meurtrière en brèche claire de Baixas (en rouge) et des éléments du chevet et de la tour édifiés au XVI^e s. (en jaune). N° 7 : détail du chaînage de l'angle nord-ouest où les parements en cargneule de la base (XVI^e s. probable) sont relayés par des réparations faites de blocs de basalte, molasse coquillière et autres calcaires d'usage postérieur (© C. Respaut).

cargneules de Calce (*pedra de Les Fonts*), roche qui n'existe nulle part ailleurs dans cet édifice, semble-t-il. De même, les textes signalent que les deux derniers étages de la tour se sont effondrés en 1563 (fig. 16, n°7).

L'agrandissement de l'église vers le nord où se trouve l'entrée, avec l'ajout de deux travées supplémentaires (sur voûte d'arête) et d'une tribune, aurait été réalisé à la fin du XVII^e s., ce qu'évoque la date de 1696 inscrite sur la pierre en marbre blanc du seuil. Enfin, des restaurations importantes de la façade nord, du clocher, de la toiture et des peintures intérieures sont intervenues en 1891-1896. Mais cette évolution pose problème. Bien sûr, la réfection du clocher-tour, avec des angles en grand appareil où le basalte mélanocrate est très présent, surtout à partir du second niveau, a pu suivre les dommages subis par la tour du XVI^e s. lors du siège de 1642. Ce clocher reste encore intégré aux murailles de la ville jusqu'au XIX^e s. De même à l'intérieur, quelques moellons de basalte noir et bulleux qui se trouvent près des angles de l'abside (fig. 16, n°1) sont probablement des pierres fichées dans ces murs lors d'une restauration du XVII^e s. Mais il est bien plus difficile d'être assuré de ce fait pour le reste du bâti.

Taillés dans ce même basalte noir, plusieurs blocs sculptés servent uniquement d'appui à la retombée de l'arc en anse de panier de la tribune où le jeu décoratif entre roches sombres et claire a été voulu (fig. 16, n°2). En fait, plusieurs élé-

ments de cette arcature, telle la moulure identique à celle des croisées d'ogive, la sculpture des culots ou la présence de basalte gris clair brettelé ainsi que le remploi de brèche de Baixas dans les retombées, avec un basalte noir et bulleux, font penser que l'arc de l'ancienne tribune du XVI^e s. a été remplacé à cet endroit lors de l'agrandissement de la nef, simplement assorti de quelques ajouts (fig. 16, n°4). Mais c'est le curieux portail en plein cintre qui permet de mieux comprendre ces recompositions (fig. 17). On y retrouve les piédroits de l'ancien portail gothique en brèche claire de Baixas et, à partir des sommiers, les claveaux en trachyte clair sûrement rajoutés au début du XVI^e s. Ils sont ici érodés et forment une opposition bicolore avec un basalte gris.

C'est l'origine de ce basalte qui est incertaine. Sur ce portail recomposé et remplacé dans une nouvelle façade en brique, il pourrait signaler des restaurations du XVII^e s. et provenir d'Agde. Mais il ne faut pas exclure qu'il soit contemporain des trachytes, comme sur l'arc de la tribune. C'est ce que semble suggérer la curieuse poivrière placée devant le clocheton, en haut de la façade (fig. 16, n°5). Sa base conique est taillée dans du basalte et repose sur un culot de roche grenue jaunâtre sculpté d'une tête de lion. La roche a l'aspect gréseux de certains culots sculptés de même style à l'intérieur de la nef. Il s'agit probablement du clocheton d'une façade antérieure qui fut remis à cet endroit lors de l'agrandissement. Fut-il restauré avec du

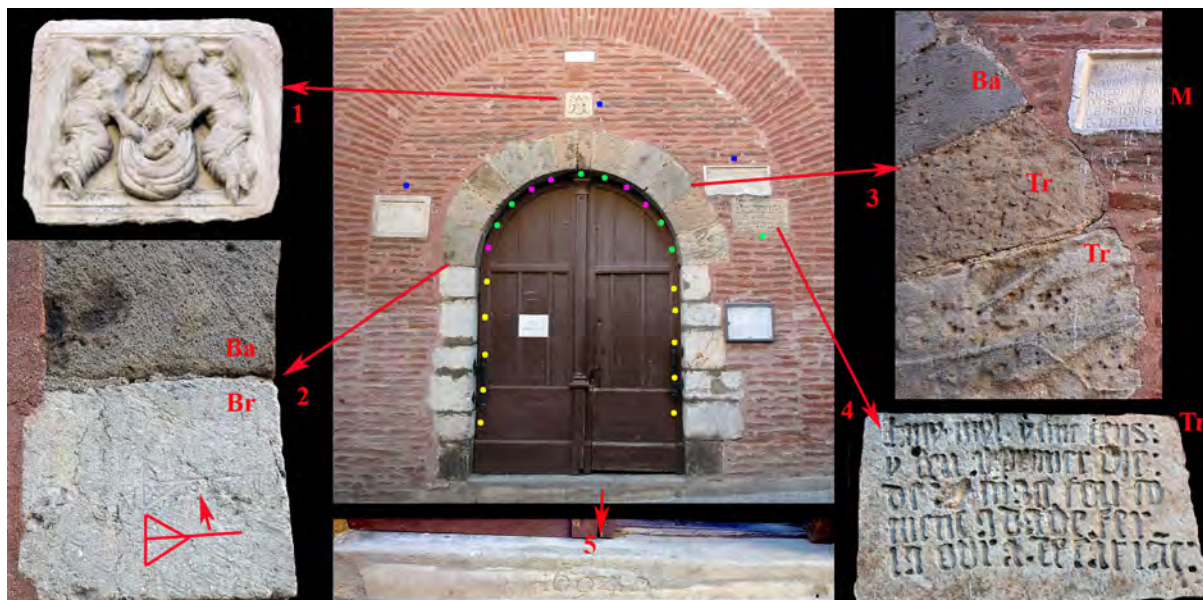


Figure 17 : Portail de l'église Saint-Jacques de Canet-en-Roussillon. Au centre, vue d'ensemble des différents éléments recomposés ; pointée en jaune sur les piédroits, la brèche marbrière claire de Baixas, dite aujourd'hui "brèche romaine" ; en bleu, les marbres blancs médiévaux provenant d'une autre église ; en vert, le trachyte de Vilacolum du début du XVI^e s. et, en violet, les basaltes clairs. À gauche, marbre sculpté (n°1) donné comme une réalisation de Raymond de Bianya, du début du XIII^e s. et pouvant donc provenir de la première église romane ; en bas (n°2) détail du montant réutilisant la brèche claire de Baixas de la première église gothique achevée en 1408, avec son signe lapidaire réalisé à la gradine et, plus haut, le sommier en basalte avec des traces de brette. À droite, détail de l'arcature (n°3), avec un claveau de basalte (Ba) et deux de trachyte (Tr), ici légèrement altéré ainsi que l'une des deux plaques obituaires en marbre blanc (M) datées de 1227 et 1304 ; en dessous (n°4), la plaque inscrite évoquant la construction au titre de l'œuvre caritative datée de 1510. En bas (n°5) sur le seuil en marbre blanc englobé dans du ciment gris, la date de 1694 qui pourrait signer la fin des travaux du XVII^e s. dans la partie nord de la nef (© C. Respaut).

basalte d'Agde ? Ce n'est pas sûr. Il est possible que du trachyte et du basalte venus d'*Empordà* soient ici associés à un gothique tardif du début de la Renaissance qui pourrait fort bien porter la marque du sculpteur Francisco Gomis, venu de *Girona* pour servir l'œuvre des " rois catholiques " en Roussillon.

4. 2 – Les croix de Collioure à socles en basalte

Au lieu-dit *Pla de les Forques*, près des ruines d'un petit édifice voûté en plein cintre, une croix en fer forgé de très grande dimension (2,80 m) et son socle en pierre de taille se trouvent sur le site des anciennes fourches patibulaires de la ville et sur un passage obligé dominant le port qui est nommé *coll de la Fossa*¹² depuis le XIIIe s. La voie menant à Collioure passait entre ces deux vestiges qui figurent, l'un comme chapelle, l'autre comme croix, sur un plan du siège de Collioure en 1642. Le socle en pierre de taille est composé d'une base quadrangulaire bâtie en trois degrés formés de moellons parementés soigneusement taillés dans des calcaires (fig. 18, n°1). Une roue de grès à ciment siliceux du Boulou (qui n'est pas une meule) est enchâssée dans l'assise supérieure (Ø : 105 à 110 cm sur 35 cm d'épaisseur). Dans l'orifice central du socle circulaire (Ø : 45 cm) un moyeu en basalte est inséré et collé au mortier de chaux. Il constituait un « manchon » mouluré en forme de pain de sucre et actuellement arasé. Nous savons que la croix en fer forgé fut dérobée dans les années 1960 et qu'une copie fut ensuite réalisée¹³. Lors de cet aménagement, la base ronde en grès a été équare et le moyeu central de basalte, brisé lors du vol, a été aplani. Cinq fragments de basalte récupérés aux alentours ainsi qu'un éclat de marteau provenant du socle en grès permettent de mieux comprendre la forme primitive et la nature de la roche pour cette construction.

Le piédestal en basalte de la *Creu del coll de la Fossa* trouve une étonnante réplique dans un cylindre de cette roche qui fut découvert en prospection au lieu-dit *Coma Xeric*, près d'une

croisée de chemin (fig. 18, n°2)¹⁴. Un autre piédestal cylindrique en basalte est observable sur la croix de Rogations fichée dans un rocher au-dessus du *Port d'Avall*, face au château royal (fig. 18, n°4). Mais l'assemblage le plus parlant est celui d'une croix mortuaire (cat. : *creu de fossar*) qui se trouve dans le vieux cimetière de Collioure (fig. 18, n°3). Classée aux MH, cette croix en *marbre blau de Girona* (calcaire éocène à nummulites) est soutenue par une courte colonne octogonale taillée dans la même roche. Elle est dotée d'une base en grès et en basalte.

Rarement attesté sur les croix médiévales, le plus souvent disparues, le style est celui du « gothique fleuri » ou « *renacentista* » très tardif dans le XVe s. ou du début du XVIe s. Ces croix comportent habituellement un renflement appelé « *capitell* » (chapiteau) qui sert d'intermédiaire avec le fût (une croix de ce type, mais un peu plus ancienne et taillée dans du trachyte, est conservée à *Castelló d'Empúries*). C'est cette protubérance polygonale en forme de lanterne, où sont généralement sculptées des figures de saints et parfois les armoiries du donateur, qui manque sous la croix de Collioure. Comme ces monuments étaient par ailleurs très hauts, d'au moins trois mètres, il est donc clair que la colonne a été ici raccourcie pour être recomposée.

Le socle comprend un « manchon » cylindrique en basalte, orné d'un tore, qui est fiché dans une base octogonale sculptée en grès à ciment siliceux dont il existe deux sources possibles, l'une à Barcelone, l'autre au Boulou (fig. 1). Un cerclage en fer renforce l'endroit où la colonne s'insère dans ce cylindre en pain de sucre. La composition est la même que pour la croix du *coll de la fossa*, mais le grès présente ici des inflorescences jaunâtres, caractéristiques du faciès *bottomset* de la carrière des *Moleres* au Boulou (Martzluff et al. 2008, fig. 336 et Martzluff et al. 2014 a, fig. 10). Or nous savons que les carrières de meules en grès furent abandonnées à la fin du XIVe s., et que leur activité n'a repris qu'au cours du XVIIIe s. Mais il s'agit alors d'une production pour des travaux publics qui exploite préférentiellement les niveaux fins affleurant à la base du gisement. Si l'extraction demeure sur les hauteurs au lieu-dit *Molars*, le façonnage des roches s'effectue désormais dans la plaine, au lieu-dit *Trompettes-Hautes*¹⁵. L'usage de ce grès sur cette croix laisse

12 Le site a fait l'objet d'une étude suite à l'intervention récente de l'Inrap (Martzluff et al., 2019). La croix a été nommée sur la carte IGN au 25 000e : *Creu de la Força* (au Moyen Âge, *força* désigne un ouvrage défensif, simple tour ou château). Cette méprise vient d'une confusion avec *fossa* (pouvant désigner une tombe, une citerne ou autre creusement d'importance) et du fait qu'elle se trouve sur un plan du XVIIe s. près de deux moulins à vent désignés comme « tour de moulin », l'une de ces tours étant conservée au domaine viticole voisin de « La Tour vieille ». Le « *Collo de Fossa, Col ou Coyl de la Fossa* » est souvent cité dans le *Cabpreu* de Collioure de 1293 (Tréton, 2011). Il est mentionné en 1526 comme une limite de propriété bien localisable près du Ravaner, l'autre étant une citerne désignée par *aljub*, nom d'origine arabe qui a donné *enjuc* en catalan pour nommer un réservoir (Acte de vente de 1614 de 12ADPO 3E2 / 233 f. 100 r-v, source aimablement communiquée par Lucile Grau). La « *creu del coll de la fossa* » citée en 1614 dans un acte de vente ne laisse pas de doute sur la localisation du toponyme *fossa*, lequel pouvait désigner la fosse commune du gibet (1614, ADPO 3E1/2564, source que nous devons à Alain Ayats).

13 Œuvre de M. Vich, ferronnier à Banyuls. Renseignements de Roger Brousse, de la Confrérie de la Sanch de Collioure, que confirme une date du 26-06-68 tracée dans le mortier de ciment frais à la base de la croix.

14 Trouvé en 2000 dans le labour d'une vigne, ce moyeu de basalte conserve l'empreinte de la base d'une tige carrée en fer forgé et fut confondu avec une meule antique, faute d'éléments de comparaison (Constant 2007). Il se rapporte à une croix de Rogations détruite en 1792 et que doit aujourd'hui remplacer la croix de Mission, dite *Creu Blanca* logée rue du Château Saint-Elme, près de *Coma Xeric*. Son piédestal est maçonné et la croix en fer moulé est récente.

15 L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Roussillon demande en 1782 de refaire le pont du faubourg de Collioure, près de l'église des

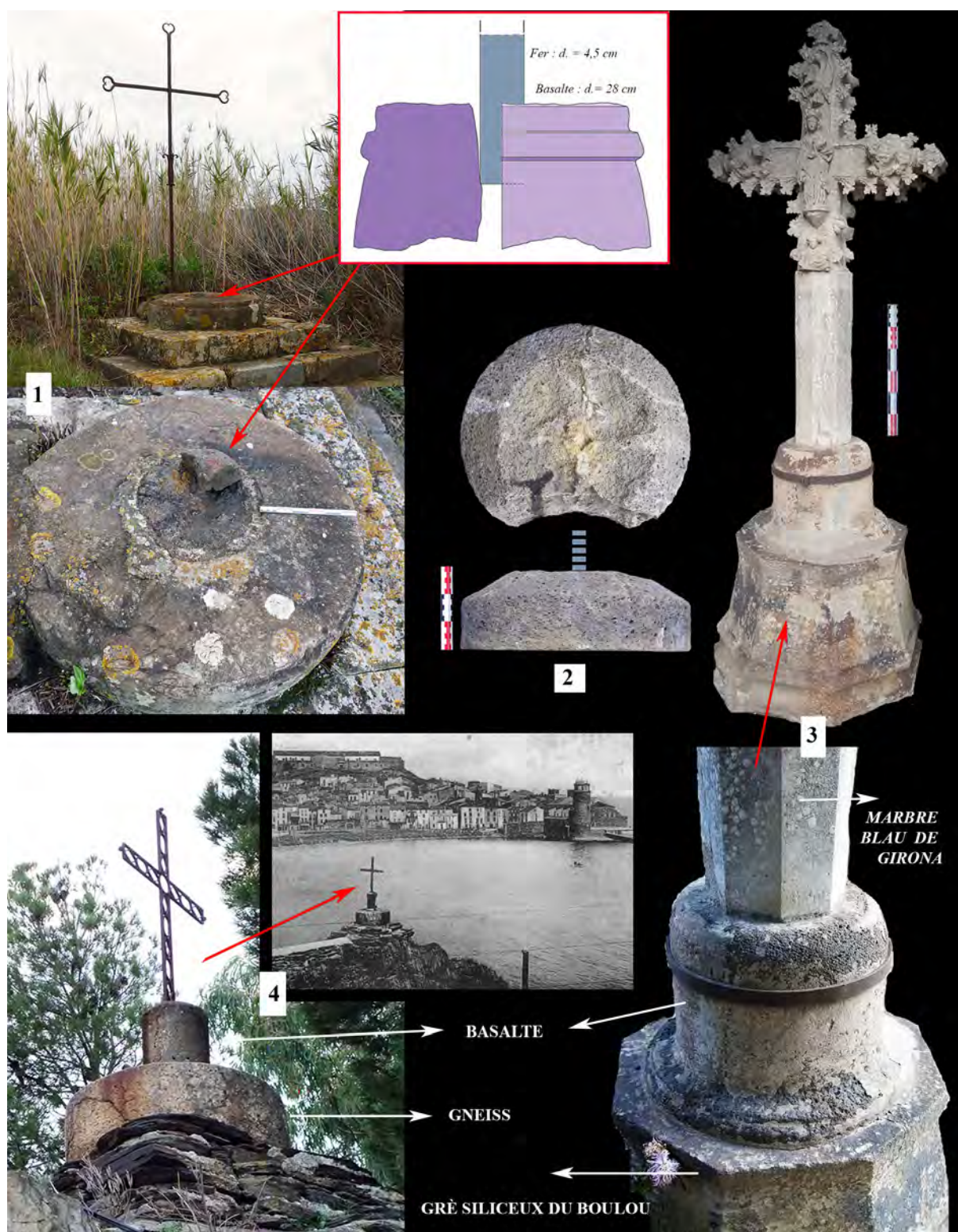


Figure 18 : Collioure. N° 1 : *Creu del coll de la Fossa* et sa croix de fer forgé ; en bas vue rapprochée du socle en grès à ciment siliceux du Boulou avec l'un des fragments du moyeu central en basalte posé à l'emplacement où il a été cassé et, en encadré, la reconstitution graphique de ce piédestal (DAO : Jérôme Kotarba). N° 2 : base en basalte d'une croix de Rogations probablement détruite en 1793, élément retrouvée en prospection à la *Coma Xeric* ; la face inverse est plane ; Ø : 41 cm, h : 13 cm. N° 3 : *Creu de Fossar* tardo-gothique du vieux cimetière taillée dans un calcaire nummulitique et recomposée ; l'agrandissement du bas montre les fossiles ovalaires des nummulites blanchâtres qui constellent le fût octogonal et se détachent sur le « marbre blau de Girona », ainsi que le basalte du moyeu cylindrique à tore (cercle de fer) et le piédestal octogonal mouluré taillée dans un grès siliceux du Boulou. N° 4 : croix de Rogations du *Port d'Avall* de Collioure ; à droite sur une vue du début du XXe s. et à gauche, miraculeusement épargnés aujourd'hui par le creusement de la route départementale et celui du parking d'un restaurant, son socle circulaire chanfreiné en gneiss (meule à huile ?) et le fût cylindrique en basalte supportant la croix en fer ajouré, typique des croix de missions du XIXe s. (© M. Martzluff).

peu de doutes sur sa reconstitution au XVIII^e s avec du basalte d'Agde à partir d'une probable grande croix du gothique tardif démunie de son *capitell*. Elle était sans doute plus une *creu de terme* (croix placée devant une place publique ou à la croisée des chemins) qu'une croix de cimetière. La datation de ce transfert est rapportable aux profonds remaniements entrepris sous Vauban dans la ville vers 1700 pour réaliser le glacis de la citadelle (destruction de l'habitat et de la courtine où était accolée l'ancienne église Sainte-Marie).

Les documents de 1614 et de 1642 qui mettent la *Creu del coll de la Fossa* de Collioure à sa place actuelle attestent qu'il s'y trouvait déjà un monument de cet ordre, peut être une *creu de fossar*, compte tenu de la présence d'une chapelle dédiée au gibet de la ville. Mais elle ne pouvait pas avoir sa forme actuelle. En effet, la composition du socle nous reporte dans une chronologie plus récente que ces mentions, soit après les grands travaux militaires conduits sous Vauban dans la citadelle, où le grès du Boulou n'apparaît d'ailleurs pas, et donc probablement au moment où se construit en 1725 le fort adjacent de l'Étoile, sous Louis XV. La croix qui existe au début du XVI^e s. sous la monarchie espagnole était-elle en pierre et eut-elle à souffrir des combats de 1642 ? Cela est fort probable et peut d'ailleurs expliquer la longueur tout à fait inusitée de la croix en fer forgée qui l'a remplacée.

Une seconde *creu de fossar* en pierre se trouve dans le vieux cimetière de Collioure, très endommagée celle-là, mais qui a conservé son *capitell*. Celui-ci est taillé dans un calcaire provenant vraisemblablement des carrières de Girona, mais où les nummulites sont rares, au contraire des restes de coquilles de mollusques. Cette variété est celle qui est préférentiellement choisie aux XIV^e et XV^e siècles par les ateliers de cette ville pour tailler les chapiteaux, les faciès très chargés en nummulites étant réservés aux emmarchements et aux colonnes (Respaut *et al.*, 2014). La croix gothique est par contre beaucoup plus dégradée et vraisemblablement taillée dans une brèche marbrière de Baixas. Le fût est manquant. Il n'est donc pas acquis que ces deux parties appartiennent à la même croix et encore moins qu'il s'agisse de l'ancienne *Creu del coll de la Fossa*. Mais c'est là une piste à suivre pour des recherches plus documentées sur ce type de monument.

Dominicains, avec le grès pris dans « la carrière des Trompettes-Hautes du Boulou » (ADPO 1C 1185, texte aimablement communiqué par A. Catafau). Il ne reste plus rien de ce pont aujourd'hui, qui fut remplacé au XX^e s. par l'actuel. Des blocs de ce grès ont servi pour le portail de la maison qui se trouve à côté.

Au terme de cette présentation et malgré toutes les incertitudes ici soulignées, nous espérons avoir convaincu qu'une bonne connaissance des roches utilisées dans le bâti et celle de leur contexte géologique sont nécessaires dans une archéologie des élévations afin de mieux comprendre ces monuments, ceci avant que badigeons et crépis, ou de bien plus définitives restaurations, n'en fassent disparaître les traces.

Bibliographie

Aris, 1987 : ARIS (R.) – Notes sur l'histoire d'Agde (Hérault), *Études héraultaises*, 1987-1988, p. 11-18, 2 fig., (<http://www.etudesheraultaises.fr>)

Bayrou *et al.*, 2012 : BAYROU (L.), FAUCHERRE (N.), CHARBONNEAU (J.-P.), QUATREFAGES (R.) – *La forteresse de Salses*, Éditions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, Paris, 2012, 63 p. et ill.

Bonnery, 2016 : BONNERY (A.) – Sant Pere de Rodas. Proposition pour la datation. Interprétation de l'architecture, *Revista de Girona*, 2016, p. 1-15 (revue en ligne).

Bourguignon *et al.*, 2015 : BOURGUIGNON (L.), BARS-KY (D.), IVORRA (J.), de WEYER (L.), CUARTERO (F.), CAPDEVILA (C.), CAVALLINA (C.), OMS (O.), BRUXELLES (L.), CROCHET (J.-Y.), RIOS GARAIZAR (J.) – Bois-de-Riquet, Lézignan-la-Cèbe, Hérault : a late Early Pleistocene archeological occurrence in Southern France, *Quaternary International XXX*, 2015, p. 1-17, 19 fig.

Bousquet, 1993 : BOUSQUET (G.) – L'emploi du basalte en incrustation dans les édifices romans du Bas-Languedoc, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 11, 1993, p. 229-234, 9 fig.

Constant, 2007 : CONSTANT (A.) – Collioure terroir, Coma Xeric III-IV, *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, KOTARBA J., CASTELLVI G., MAZIERES F. dir., Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, p. 310.

Gimeno-Torrente, 1995 : GIMENO TORRENTE (D.) – Las rocas de textura traquítica de Vilacolum (Girona) : correcciones al catálogo de la colección de Grandes Bloques del Museo de geología de Barcelona, *Treballs del Museu Geològic de Barcelona*, n°4, 1995, p. 211-223.

Gironella i Granés, 2017 : GIRONELLA i GRANÉS (J. M.) – *Castelló d'Empúries. Tot el que cal saber sobre la vila comtal empordanesa*, Col·lecció Empordà Medieval, Empordà Brava éd., 90 p. et ill

Laumonier, 2008 : LAUMONIER (B.) – Les Pyrénées pré-hercyniennes et hercyniennes, in *Pyrénées d'hier et d'aujourd'hui*, J. Canérot, J.-P. Colin, J.-P. Platel & M. Billotte (dir.), Pau, 20-21 septembre 2008, Atlantica éd., p. 23-35, 2 fig.

Laumonier, 2015 : LAUMONIER (B.) – Les Pyrénées alpines sud-orientales (France-Espagne). Essai de synthèse, *Revue Géologique pyrénéenne*, 2, 2015, p. 1-44, 19 fig.

Laumonier *et al.*, 2015 : LAUMONIER (B.), CALVET (M.), BARBEY (P.), GUENOC (P.), LAMBERT (J.), LE-NOBLE (J.-L.), WIAZEMSKY (M.), avec la collaboration de Autran (A.), Cocherie (A.), Rossi (P.) (2015) – *Notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille Argelès-sur-Mer – Cerbère (1097)*. Orléans : BRGM, 149 p. Carte géologique par Calvet (M.), Autran (A.), Wiazemsky (M.), Laumonier (B.), Guitard (G.) † (2015).

Longepierre, 2012 : LONGEPIERRE (S.) – *Meules, moulins et meulières en Gaule méridionale du IIe s. av. J.-C. au VIIe s. ap. J.-C.*, Monographies d'Instrumentum, 41, Montagnac, 2012, 569 p. et ill.

Mac Phee, 1989 : MAC PHEE (P.) – *Collioure et la Révolution française*, Le Publieur éd., 1989, 165 p. 11 fig.

Maider, 2015 : MAIDER GAINZA (L.) – *El deterioro de la piedra en el patrimonio construido y aplicación de nanoformulaciones para la conservación de los mismos*, Tesina de Master de Arquitectura, Escola Tècnica superior d'Arquitectura de Barcelona, 2015, 76 p. et ill.

Mallet, 2003 : MALLET (G.) – *Églises romanes oubliées du Roussillon*, Les Presses du Languedoc éd., 2003, Montpellier, 334 p et ill.

Martzluff, 1993 : MARTZLUFF (M.) – *Villeneuve-de-la-Raho / Villanova-de-Rao, un terroir du Roussillon : géologie, archéologie, histoire*, Le Publieur éd., Perpignan, 1993, 96 p., 51 fig., 12 cartes

Martzluff, 2010 : MARTZLUFF (M.) – Le site archéologique de la *Passio Vella* à l'université de Perpignan, *Archéo 66, Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n° 25, Perpignan, 2010, p. 79-101, 10 fig. (en ligne sur AAPO-66. com)

Martzluff et al., 2008 : MARTZLUFF (M.), ALOÏSI (J.-C.), PASSARRIUS (O.), CATAFAU (A.) – Meules et moulins de Vilarnau, p. 314-387, *Vilarnau. Un village du Moyen Âge en Roussillon*, O. Passarius, R. Donat, A. Catafau dir., Trabucaire et Conseil général des P.-O. ed, Perpignan, 2008, p. 314-385, 1 tabl., 38 fig. (en ligne sur AAPO-66. com)

Martuff, Nadal, 2009 : MARTZLUFF (M.), NADAL (S.), – L'héritage archéologique du monde industriel dans les zones brûlées : mines et carrières contemporaines, *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, Chap. XVI, O. Passarius, A. Catafau et M. Martzluff dir., Trabucaire et Conseil Général des P.-O. éd., Perpignan, 2009, p. 453-473, 23 fig.

Martzluff et al., 2014 (a) : MARTZLUFF (M.), GIRESSE (P.), CATAFAU (A.) – Des pierres pour construire. Mise en scène monumentale des roches et de leurs couleurs au château royal de Perpignan, *Un palais dans la ville*, Tome 1, O. Passarius et A. Catafau dir., Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, 2014, p. 135-184, 60 fig. (en ligne sur AAPO-66. com)

Martzluff et al., 2014 (b) : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), GIRESSE (P.), 2014 – Des pierres pour détruire. Boulets en marbre, pierres à fusil et autres roches à usage militaire du Palais des rois de Majorque (1375-1840), *Un palais dans la ville*, Tome 1, O. Passarius et A. Catafau dir., Pôle Archéologique du C. G. des P.-O., Trabucaire éd., Perpignan, p. 473-518, 25 fig.

Martzluff et al., 2016 : MARTZLUFF (M.), GIRESSE (P.), CATAFAU (A.), de BAREAU (C.), RESPAUT (C.) : 2016 – Les roches des Pyrénées catalanes employées dans l'architecture entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : état actuel de la question, *Archeo 66*, n°31, p. 97-112, 20 fig, 1 tabl.

Martzluff et al. 2018 : MARTZLUFF (M.), CATAFAU (A.), GIRESSE (P.), de BARRAU (C.) – Les roches ornementales dans le domaine pyrénéen des rois de Majorque. Sources et usages : approche pluridisciplinaire, *Les pederres medievals a la corona d'Aragó, actes du Simposi internacional de Barcelona*, 2013, Francesca Español Bertran et Joan Valero éd., Institut d'Estudis Catalans, 2018, p. 61-96, 2 fig. (en ligne sur AAPO-66. com)

Martzluff et al., 2019 : MARTZLUFF (M.), TOLEDO i MUR (T.), KOTARBA (J.), RESPAUT (C.) – Le contexte archéologique immédiat. La chapelle d'El Pla de les

Forques et la Creu de la Força, in *Collioure (Cotlliure). Route de Madeloc – RD 86*, A. Toledo i Mur dir., Rapport final d'opération, Inrap, 2019, p. 40-54, 19 fig.

Martzluff et al., (à paraître) : MARTZLUFF (M.), TURU (V.), REMOLINS-ZAMORA (G.), GUILAINE (J.) : – Le peuplement pionnier de l'Azilien en Andorre : nouvelles données sur la provenance des industries en roches volcaniques, *Circulations montagnardes, circulations européennes*, actes du 142^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques Université de Pau et des Pays de l'Adour, 24-29 avril 2017, manuscrit accepté 2018, 11 p. dactyl., 10 fig

Molist et Ripoll, 2012 : MOLIST (N.), RIPOLL (G.) – Arqueologia funerària al nord-est peninsular (segles VI-XII), *Monografies d'Olèrdola* 3.1, MAC, Barcelona 2012, p. 17-32.

Nola et al., 2015 : NOLA (J.-M.), TREMOLEDA (J.), SAGRERA (J.), VIVO (D.), AMICH (N.), BUSCATO (L.), PONS (L.), AQUILÉ (X.), CASTANER (P.), SANTOS (M.), COBOS (A.) – *Empúries a l'Antiguitat tardana*, Josep Maria Nolla & Joaquim Tremoleda dir., 2015, Girona, 176 p.

Passarius et al., 2017 : PASSARRIUS (O.), BÉNÉZET (J.), ILLES (P.), LAMBERT (S.), SNEED-VERFAILLIE (C.), ARGANT (T.), BELLAVIA (É.), MACH (J.), ROSS (J.) – Collioure. Château royal, *Archéo 66*, n°32, 2017, p. 20-21, 3 fig.

Respaut et al., 2014 : RESPAUT (C.) ; GIRESSE (P.) ; MARTZLUFF (M.) ; PASSARRIUS (O.) ; CATAFAU (A.), - Note sur un fragment architectural gothique trouvé à Elne, *Archéo 66*, n°29, p. 61-68, 5 fig.

Tréton et al., 2011 : TRETON (R.) et CATAFAU (A.), VERDON (L.) collaborateurs – Les *Capbreus* du roi Jacques II de Majorque (1292-1294), *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*, Série in-8°, vol. 56, 2 t., CTHS, Paris, 2011, 495 p.

Saut, 1991 : SAUT (R.) – *Canet en Roussillon : regards sur 3000 ans d'histoire*, Canet-en-Roussillon, Les Amis du Vieux Canet, 1991, 314 p.

Williams-Thorpe, 1987 : WILLIAMS-THORPE (O.) & WILLIAMS-THORPE (R.S.) – Els orígens geològics dels molins romans de pedra del nord-est de Catalunya, i l'ús de les laves de la regió volcànica d'Olot, *Vitrina* 2, 1987, p. 137-146, 4 fig.

Le moulin aux graffiti (Aude, XVIIe - XVIIIe siècles)

Groupe de recherche « Moulins du Fenouillèdes »
Textes et illustrations sont l'œuvre commune de l'équipe : Cathy Dujol-Belair, Jacques Comes, Jean-Pierre Comps, Marcel Delonca, Monique Formenti, Dominique Saurel, Gérard Saurel.

Pour éviter des dégradations de la part de visiteurs indécents, la localisation de ce moulin farinier (**fig. 1**) ne sera pas divulguée. Qu'il suffise de savoir qu'il est bâti dans le département de l'Aude. Il était à l'origine propriété de l'abbaye bénédictine de Lagrasse (Aude) laquelle avait de nombreuses possessions dans les actuels départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales.

Les graffiti sur les murs des moulins, en général dans la chambre des meules, ne sont pas rares mais ils se réduisent le plus souvent à des comptes de meuniers : des barres verticales qui font référence à des sacs de grains ou de farine. Les graffiti du moulin dont il est ici question sont beaucoup plus variés, d'où leur intérêt.

Historique

Le 15 janvier 1579, la seigneurie dont dépendra le moulin fut mise en vente pour payer les taxes dont l'abbaye était redevable. L'adjudicataire était Jean-Pierre de Vic (Mahul 1863, 554), appartenant à une famille noble originaire de Gérone. Cette vente entraîna une très longue contestation, l'abbaye désirant recouvrer ses possessions. La procédure ne trouva sa conclusion qu'avec Blaise de Vic, représentant la troisième génération après le premier acquéreur. Pour être indemnisé, Blaise de Vic, produisit alors, en 1706, un état de ses biens, parmi lesquels figure le moulin qui est ainsi décrit :

« Le Sr de Vic possède un moulin à eau et à farine... : cet une pisse considérable tant par le revenu de 20 cestiers de bled et une douzaine et demie de chapons qu'il luy rapporte, tous les ans bien quite, le meunier estant chargé des réparations de l'escluse et du canal, que par la construction des bastimans qui y ont esté faits par ses auteurs. Ce moulin, comme ses dépendances qui sont l'escluse et le canal et 2 cesterées de terre au-dessus et au-dessous, confronte : au couchant et au midy, avec l'escluse et le canal qui y porte l'eau sur une longueur de 7 à 800 pas ; au levant et au nord avec la rivière. Il est bâti à pierre et à chaux et consiste en deux pièces



Figure 1 : Le moulin et ses annexes tels qu'ils auraient pu être autrefois (aquarelle de C. Dujol).

essentieles, scavoir : une grande tour quarrée et une maison aussy quarrée. La tour est à 2 étages, dont le sol fait le moulin, où il n'y a qu'une seule roue ; la première estage sert de granier pour le maistre ; la seconde, avec le toit, forment un colombier, composé de 1200 trous, faits de plâtre, pour le logement des pigeons dont il est bien parfaitement bien peuplé. La maison pour loger le meunier joint et fait même corps avec la tour : elle n'a qu'une estage...Le demandeur estime le revenu de ce moulin, ou les bastimans qui y sont construits, la somme de 5000 livres.» (Mahul 1863, 562).

Ce texte est intéressant à plus d'un titre. S'il ne nous permet pas de dater avec précision la construction du moulin, il nous donne cependant une approximation : c'est la famille de Vic qui l'a édifié (« la construction des bastimans qui y ont esté faits par ses auteurs »), or elle a été propriétaire de la seigneurie de 1579 à 1706, pendant 127 ans. Il est peu vraisemblable que l'acquéreur, Jean-Pierre, ait procédé à sa construction, il avait alors d'autres tâches urgentes qui l'attendaient et notamment les réparations à faire au château en piteux état (Mahul, 563-564). Peu vraisemblable aussi qu'il faille l'attribuer à son descendant, Blaise, qui n'ignorait pas, et pour cause, que la seigneurie allait être reprise par Lagrasse. On peut donc, avec assez de vraisemblance, en faire une œuvre du XVIIe siècle. Une inscription, la plus ancienne, gravée sur le mur est de la salle des meules, permet de réduire la fourchette. On peut y lire une date : 1646 (**fig. 2**). C'est donc dans la première moitié du XVIIe siècle que le moulin aurait été construit.

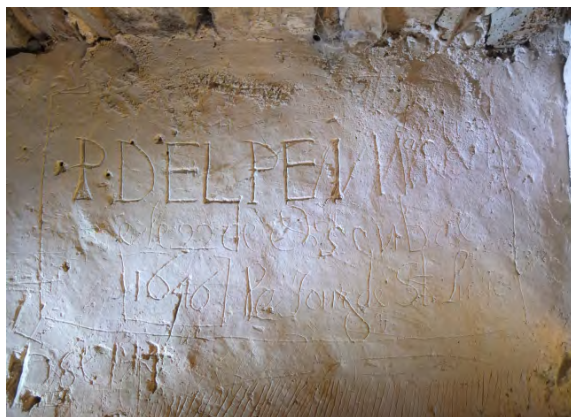


Figure 2 : La date la plus ancienne.

Le document décrit le moulin avec une précision que l'on retrouve rarement ailleurs ; on a ainsi un état du bâti primitif : deux bâtiments carrés, le premier pour le moulin, à deux étages, le second, accolé et à un seul étage, pour l'habitation du meunier. À noter la présence d'un pigeonnier bien pourvu en volatiles si l'on en croit le nombre de trous pour les loger. Son existence ne nous étonne pas, le grain ou les débris ne pouvaient manquer dans un moulin, l'étonnant est que l'on n'en mentionne aucun autre parmi tous les moulins que nous avons rencontrés dans notre étude. Seuls les nobles pouvaient en posséder mais la règle était-elle toujours valable à cette époque ? Le moulin est affermé pour « 20 cestiers de bled et une douzaine et demie de chapons ». Le paiement en nature est pratique courante jusqu'au début du XIX^e siècle. Le setier est une ancienne mesure qui varie d'un lieu à autre (« 83 setiers de blé et 3 setiers de méteil

mesure de Paziols qui est plus petite que celle de Saint-Paul »¹) et qui restera en usage dans les campagnes bien après l'instauration du système métrique. On peut l'évaluer autour de 85 litres. La sétérée dont il est question dans le texte correspond à la superficie ensemencée avec un setier. La modestie du fermage le classe parmi les petits moulins. À titre de comparaison, 213 setiers pour le moulin du chapitre à Saint-Paul² et 28 setiers pour celui de Felluns, qui est un moulin modeste³.

Le 26 mai 1706, Lagrasse récupéra donc son bien contre indemnisation. C'est désormais le chapitre qui possède la seigneurie et donc le moulin (Mahul 1863, 558).

À la Révolution, les possessions de l'abbaye furent mises en vente comme biens nationaux et le moulin avec. Ici apparaît un personnage que l'on va retrouver en bonne place dans le milieu de la meunerie : Pierre Busquet. Avant la Révolution, il était fermier des droits seigneuriaux, une position qui assurait généralement la fortune de celui qui l'occupait. À la vente du moulin, en 1791, il se porte acquéreur, un achat purement spéculatif puisqu'il cède aussitôt son bien par subrogation à Joseph Vié, meunier à Cucugnan. Prix de vente et prix d'achat n'ont pas dû coïncider, on s'en doute. Pierre Busquet poursuit ensuite sa carrière d'homme d'affaires, toujours dans la même sphère, celle des moulins. Il construit, achète, revend et tisse ainsi, autour de Saint-Arnac où il réside, une vaste toile d'araignée qui lui assure une position hégémonique (fig. 3).

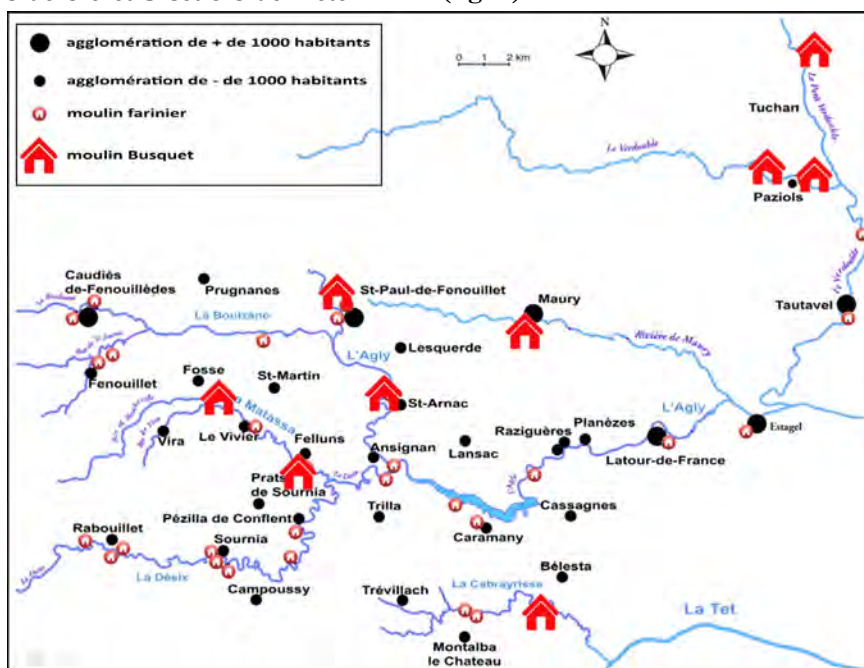


Figure 3 : Les moulins de Pierre Busquet.

1 ADPO, Bail Pierre Busquet-Pierre Pons du 20 germinal an X, 3E34/442, Canavy notaire.

2 ADPO, Afferme du moulin de St Paul 12 mars 1696, 3E34/ 328 Guérin notaire.

3 ADPO, Bail du 16 mai 1748, notaire : François Pepratx (Saint-Paul), 3E34/ 341, F° 20-21.

Cependant, le moulin aux graffiti demeure dans les mains de la famille Vié. En 1806, date de l'édification du cadastre, il est la propriété, en indivis, de Catherine, Marguerite et Louis, noté comme marchand. Le terme « marchand » désigne généralement une personne aisée. D'ailleurs, en 1806, Louis Vié est le maire du village, une fonction qui est toujours occupée par un notable désigné par le pouvoir central. Le moulin à huile, dont les vestiges sont encore visibles, est déjà présent, il a donc été construit dans les cent ans précédents par l'abbaye de Lagrasse. Le plan exécuté en 1806 montre bien comment l'habitation du meunier a été englobée dans un bâtiment plus important, où se situe le moulin à huile (fig. 4). À cette date, le meunier est Baptiste Vié, fils d'Alexis, vraisemblablement un membre de la famille. Les recensements de 1848 et 1851 signalent un Louis Vié, propriétaire et meunier, sans doute un fils du maire de 1806. À partir de 1861, c'est Paul Izart et son fils Jules qui occupent la fonction. En 1882, la matrice des propriétés bâties attribue le moulin à Anne Bertrand puis en 1885 à Jean Victor Pey-

tavi. En 1891, aucun meunier n'est recensé : la fin du moulin ? C'est souvent le cas en cette fin de siècle.

Les vestiges

Il s'agit d'un ensemble formé de bâtiments accolés où l'on retrouve le moulin farinier, agrandi à trois meules au lieu d'une seule, le moulin à huile et les hangars, tels qu'ils figurent sur le plan cadastral de 1806 (fig. 5 et 6). L'état du bâti est médiocre, voire en état de ruine en ce qui concerne la partie habitation.

L'ancien cadastre montre que le moulin était alimenté par une chaussée située entre 250 et 300 m en amont. Aujourd'hui, il existe une digue à 100 m du moulin mais sans rapport avec lui, qui alimente un canal d'irrigation en rive gauche. Sur le terrain, le canal d'amenée n'est décelable qu'aux abords immédiats du moulin, mais il est parfaitement identifié sur le cadastre actuel. Au nord-ouest des bâtiments, sur toute sa longueur, existait un vaste réservoir aujourd'hui entièrement comblé et transformé en friche et pâture (fig. 7).



Figure 4 : Extrait du cadastre napoléonien de 1806.

A droite, le carré correspond au moulin farinier et le rectangle aux bâtiments annexes (habitation, moulin à huile, hangars divers).



Figure 5 : Vue d'ensemble du moulin.



Figure 6 : Photographie aérienne montrant la distribution des bâtiments



Figure 7 : Vue en perspective de l'organisation intérieure (dessin de C. Dujol).



Figure 8 : Sur leur estrade, deux paires de meules complètes cerclées de fer ; une archure ou coffrage bois ; une trémie pour distribuer le grain.



Figure 9 : Pan de mur portant des graffiti.

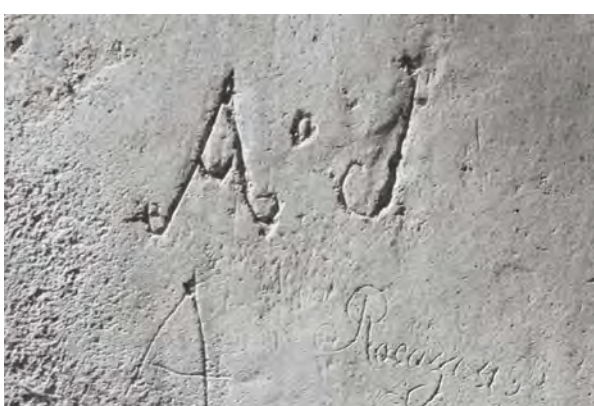


Figure 10 et 11 : Initiales et nom (Rocazens).



Figure 12 : Décompte de sacs de blé et de méteil. À droite de « blé », on peut lire une date : « 9 7bré » (9 septembre). Au-dessous des lettres, IEANSI, (JEAN SI ... ?), sont inscrites les dates 1737 et 1775.

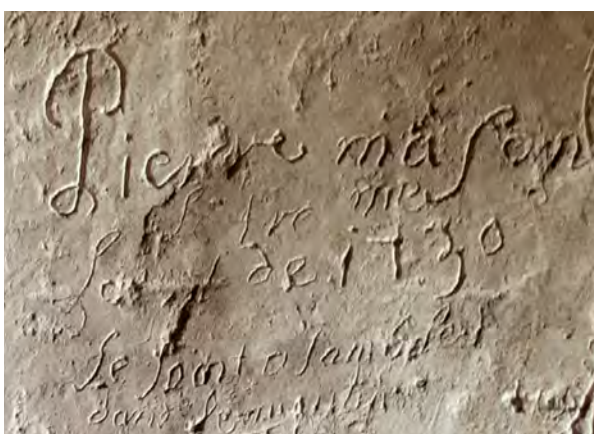


Figure 14 : « Pierre Masern le tre me (le trois mai) ... de 1730 se joint à ... dans le moulin ».

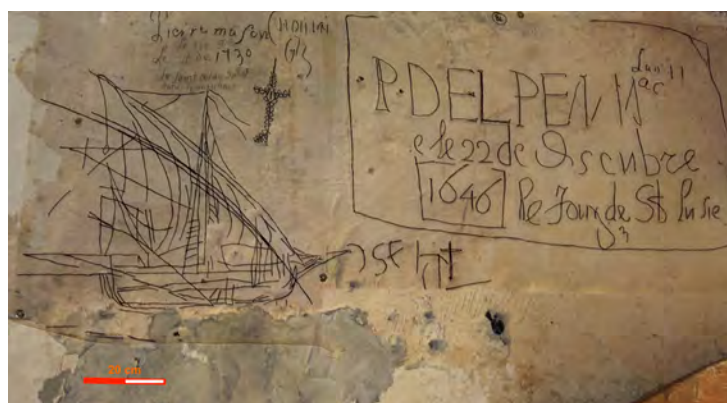


Figure 13 : Le mur entre porte et fenêtre est particulièrement riche en graffiti (barque catalane, croix ouvragée, inscriptions ...).

La salle des rouets est fortement ensablée et d'accès difficile. Elle est vaste puisque dimensionnée pour accueillir trois rouets. Y sont visibles : le grand fer de la meule amont, les arrivées des trois coursiers, ainsi que divers orifices de commande dans la voûte de la salle. Les parois, très fortement concrétionnées, sont maçonnées ou creusées dans la roche.

Une porte à l'encadrement en pierres de taille où une ancienne meule est remployée, permet d'accéder à la salle des meules dont l'équipement est dans un état de conservation exceptionnel (fig. 8).

Les graffiti

Cette salle des meules est également remarquable par le nombre et la variété des graffiti qui sont observables sur les pans de murs les plus proches des ouvertures extérieures (fig. 9).

Ces graffiti recouvrent une grande surface et s'étendent sur une période de plusieurs siècles, comme le montrent les inscriptions datées et les couches d'enduits successifs. Ainsi, sur un pan de mur à gauche de la porte d'entrée, il a été possible d'observer une chronologie relative de cinq niveaux d'enduits superposés. Du plus ancien au plus récent on trouve :

1 - un enduit grossier (un gobetis rattrapant les inégalités des pierres des murs) de couleur rosée qui passe du blanc vers le bas du mur. Il porte la plupart des inscriptions.

2 - la couche qui le recouvre est fortement craquelée, il s'agit d'un mortier de chaux granuleux gris sombre malgré la présence de grains de quartz clairs. Cette couche ne montre, ici, aucun graffiti.

3 - le troisième niveau est assez semblable au précédent mais sa pâte est plus claire avec moins de quartz. Il porte de nombreuses hachures.

4 - au-dessus, la chaux est blanche, fine sans grains visibles. Les marques y sont fréquentes comme ici le nom de « Rocazens ».

5 - une pâte claire plutôt granuleuse scelle l'ensemble.

- enfin, çà et là, existent des placages de plâtre ou de béton modernes.

Les inscriptions sont de plusieurs types : des initiales (fig. 10), des noms (fig. 11), des signes, des nombres, des dates (de 1646 à 1999, avec prépondérance de dates du XVIII^e siècle), des dessins, et de nombreuses séquences de traits parallèles.

Les mots « blé » et « méteil » sont associés à des barres qui enregistrent le nombre de sacs ou de charges de grains, de farine... (fig. 12).

Le mur entre porte et fenêtre est particulièrement riche en graffiti (fig. 13). Sur la couche d'enduit la plus ancienne, il y a aussi des traits parallèles, mais c'est surtout la présence de trois ensembles différents par leur message et leur facture qui interpellent l'observateur.

En bas, à gauche, sur 50 par 35 cm, est gravée une magnifique barque catalane avec voile latine et oriflamme, mât et antenne, timon et safran, drisses, écoutes et bandes de tissu. Si les barques actuellement exposées sur nos quais ne possèdent pas de mat de beaupré à la proue de l'embarcation, celle-ci est représentée avec, à sa proue, son mât de beaupré (*la botafora*) portant sa voile (*la polacra*), une sorte de foc, envoyée par allure portante.

À droite, sous le nom de P. DELPEI apparaît la date la plus ancienne, visible sur les murs de ce moulin. Elle indique le 22 décembre 1646 et fait référence au jour de la Sainte-Lucie. Actuellement, cette sainte est célébrée 10 jours plus tôt, cette différence de date révèle que le calendrier grégorien n'était toujours pas appliqué dans ces campagnes soixante-quatre ans après sa promulgation, comme, d'ailleurs, s'en plaignait Montaigne en son temps⁴.

Enfin, en haut à gauche, une croix ouvragée et un texte où, le 3 mai 1730 dans le moulin, un certain Pierre Maserm (ou Mazerm) «se joint à» une personne (ou entité) inconnue. Un mariage ? (fig. 14).

Delpet et Mazerm sont deux patronymes présents localement mais on ignore le statut social des signataires, ce qui nous prive d'un renseignement précieux : qui, parmi les familiers du moulin, savait écrire aux XVII^e et XVIII^e siècles, et d'une écriture bien déliée montrant une bonne pratique ? Les noms ne correspondent pas à ceux des propriétaires, s'agirait-il de fermiers ? ou de clients importants ayant affaire au moulin ? En l'état actuel de notre documentation, il est impossible de répondre à ces questions.

Bibliographie

Mahul 1863 : MAHUL (M.) - *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, volume IV, Paris 1863.

⁴ Montaigne, « de la coutume et de ne changer aisément une loi reçue », *Œuvres complètes, Essais*, Livre I, chapitre XXIII, Gallimard, Pléiade, 1962.

Une fortification remarquable et mal connue : le Serrat-d'en-Vaquer, à Perpignan

Guillaume Eppe,

Service Archéologique Départemental

Le site fortifié du Serrat-d'En-Vaquer couronne une butte témoin du Pliocène qui culmine à 100 m d'altitude, dominant la plaine du Roussillon et la ville de Perpignan dans sa partie méridionale. C'est un site d'exception à plusieurs titres, dont celui des découvertes paléontologiques qui y furent faites au XIXe siècle lors du creusement de la fortification, puis ensuite dans les fondations d'un réservoir d'eau établi sur son flanc oriental, à la fin du XXe siècle. Bien qu'il existe aux alentours plusieurs gisements archéologiques concernant la Préhistoire ancienne et l'Antiquité¹, c'est cependant le fort Séré de Rivières qui représente l'intérêt majeur du site, d'autant que cet ouvrage reste méconnu. Nous nous proposons ici d'en éclairer les principaux aspects historiques et archéologiques.

1 - Le contexte historique

1.1 - Les fortifications Séré de Rivières dans la course aux armements du XIXe siècle

« *Lapides Clamabunt* » : « Les pierres témoigneront ». L'épithaphe de la tombe du Général Raymond Adolphe Séré de Rivières (1815-1895) est révélatrice de l'œuvre militaire mise en place sous sa direction, notamment le système de fortification qui porte son nom. Avec le général Haxo, il partage le titre de « Vauban du XIXe siècle ». Ce système défensif est déployé dans les Pyrénées-Orientales qui reste le seul département de la région Occitanie à avoir autant de fortifications et autres ouvrages militaires (casernements, puits, chemins stratégiques...) construits entre 1875 et 1899 sous la Troisième République, après la défaite de Sedan et la perte de l'Alsace-Lorraine.

Les ouvrages de la période 1875-1885 sont encore bien visibles, quoique assez peu connus

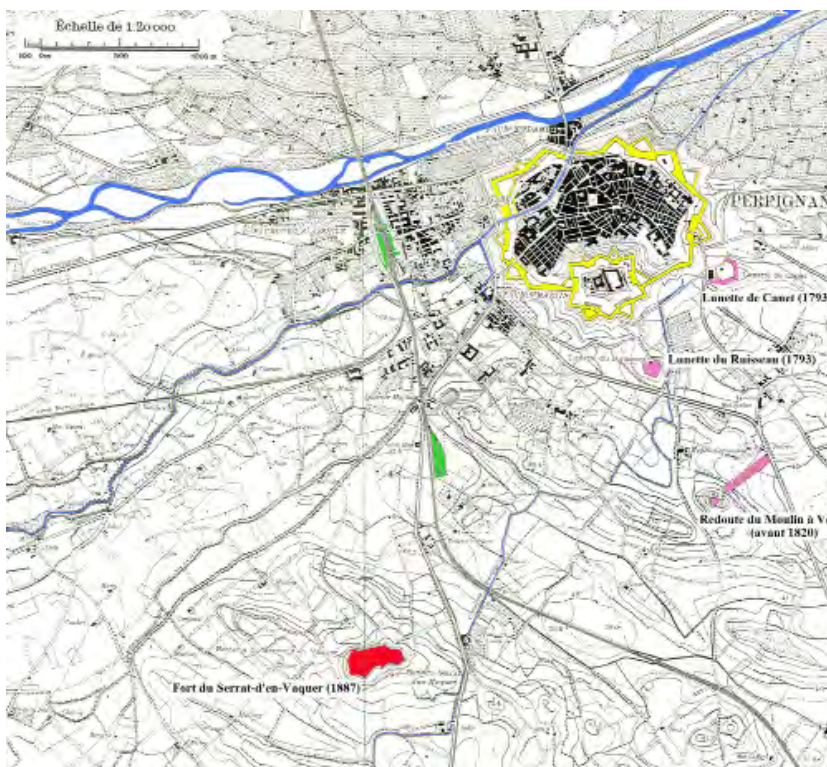


Figure 1 : Situation du Serrat-d'en-Vaquer au sud de Perpignan à la fin du XIXe s. d'après les cartes de l'État-Major : XXIV-48/8 (1894-1896) et XXV-48/5 (1897-1903), échelle au 1/20.000e... En rouge, le fort du Serrat à la fin du XIXe s. ; en jaune les fortifications « Vauban » de la ville et de la citadelle de Perpignan du XVIIIe s. ; en violet, les fortifications des XVIIIe et XIXe s. au sud de la ville ; en vert la gare de la ville et la gare de triage du Midi ; en bleu la Têt, la Basse et le canal royal de Perpignan (carte : G. Eppe).

du public. Le premier d'entre eux, le Fort Bear, est construit à Port-Vendres entre 1876 et 1880. Il est complété par d'autres ouvrages construits autour de cette ville entre 1885 et 1886, (les ouvrages et casernements de la Galline, les batteries des Gascons, les batteries 500 et Taillefer et les ouvrages de la Madeloc). Le fort du Serrat-d'en-Vaquer, le plus grand de tous, fut péniblement achevé en 1888

Après 1885, « la crise de l'obus-torpille »²

² Avec l'apparition des canons rayés permettant de lancer des obus ogivaux, au cours du XIXe s., et suite à la fabrication des canons en acier après la guerre de 1870, les projectiles à balles et à mitraille remplis de poudre et de plomb (procédé inventé par H. Shapnel en 1784) se perfectionnent. Passé 1881 et 1884, les nouveaux obus contiennent des charges propulsives et explosives très puissantes (« poudre B » à base de nitrocellulose et mélinite, explosif brisant). Ils sont plus rapides et explosent au contact de la cible (détonateur au fulminate de mercure d'Eugène Turpin). La puissance destructrice des longs obus à grande capacité chargés de mélinite, semblables aux torpilles de la marine, entraîne une course à l'augmentation du calibre des pièces d'artillerie (jusqu'aux mortiers de 270 mm) et au renforcement

¹ Voir Kotarba et al. 2007 : les sites antiques du *Petit Clos* (039H) (041H) et (114H), p. 482-489, les sites antiques au lieu-dit *Serrat d'en Vaquer* (028H) (076H) (087H) (103H) (040H), p. 489-420 ; pour le Paléolithique voir : Martzluft 2005.

sème la panique dans les états-majors. Le puissant Fort de la Malmaison, dans l'Aisne, est bombardé lors d'un test par de nouveaux obus à la mélinite tirés par des pièces de 155 mm et de 220 mm développées par le colonel De Bange. Les résultats sont désastreux car les puissantes maçonneries ont cédé. De là, le programme de fortifications initié par Séré de Rivières évolue vers deux pistes : les batteries d'artillerie composées de plates-formes dotées de magasin à munitions et des ouvrages en béton. Notre département conserve les deux formes. Des plates-formes d'artillerie sont placées au plus près de la frontière (à une exception près, l'ouvrage permanent du Bouleric, à Céret). Elles sont accessibles par des chemins réalisés par le Génie et constituées d'ouvrages que l'on pourrait qualifier «d'ouvrages-types», par exemple pour assurer la défense de Mont-Louis avec les quatre batteries de Bolquère et leurs magasins respectifs associées aux ouvrages de Sauto et d'Ayguatébria³.

Lors de ces réaménagements, le fort Béar de Port-Vendres fut le seul ouvrage antérieur à 1886 à être recouvert d'une carapace de béton ne laissant apparaître que les plates-formes des huit canons de côte de 190 mm, modèle 1878.

1. 2 - Les ouvrages militaires au sud de Perpignan

Le fort du Serrat-d'En-Vaquer s'inscrit dans une logique de surveillance de la frontière. Son artillerie pouvait aussi bien battre des troupes venant du sud, par le biais de pièces sous casemates⁴ qu'appuyer l'infanterie en couvrant les installations ferroviaires de Maillolles-Chefdebien et la gare de Perpignan par des pièces d'artillerie, avec une portée suffisante, placées sur une partie de l'escarpe* nord (fig. 1). On peut se demander pourquoi placer des ouvrages militaires au sud de la ville à une époque où les menaces sur la frontière venant d'Espagne étaient minimes et où le principal objectif militaire de la France se trouvait outre-Rhin. En fait la Têt formait traditionnellement, jusqu'aux dernières années du XVIIIe siècle, un obstacle naturel obligeant les assaillants à attaquer Perpignan par l'est ou par le sud. C'est d'ailleurs au sud et près du Serrat-d'En-Vaquer que s'était joué le sort de la ville (et celui du Roussillon) lors du siège de 1642 par les armées de Louis XIII. (Martzluff 2010).

En 1790, la ville est sous la menace des troupes espagnoles. De Flers installe des hommes et des canons sur les hauteurs du Serrat-d'en-Va-

quer formant ainsi le Camp de l'Union. Dans le même temps, entre la citadelle et le Camp de l'Union, deux ouvrages sont dressés. La Lunette* de Canet et la Lunette du Ruisseau, toutes deux conçues sur les plans de Jean Le Michaud d'Arçon. Elles sont reliées à la place par un système de souterrains assez larges pour y faire passer des pièces d'artillerie sur affût de campagne (on pense au canon standard de l'époque, le 8 livres Gribeauval dont la portée était comprise entre 600 et 800 mètres avec une cadence de tir de deux coups par minute).

Dans les années 1830/1840, un autre ouvrage est construit sur la butte du Moulin-à-Vent. Semblable à la redoute des Ambullas, au-dessus de Villefranche-de-Conflent, il est entouré d'un fossé et lui aussi relié à la citadelle par un souterrain⁵.

En 1866, avec les progrès de l'artillerie et considérant l'expansion de Perpignan hors des remparts, en particulier la gare édifiée à l'ouest en 1858, le Génie propose la construction d'ouvrages détachés éloignés de la ville, à Villeneuve-de-la-Raho, Peyrestortes et Saint-Asiscle. La question de ce polygone exceptionnel se pose donc dès 1866⁶. Une solution est avancée par le général Coste en 1882. Celui-ci soutient le projet de polygone stratégique et impose la création de deux forts détachés (Mas Romeu et Serrat-d'en-Vaquer) et d'une batterie au Mas Ducup. La dépense est estimée à quatre millions dont la moitié à charge de la ville. À partir de 1885-1890, seul le fort du Serrat-d'en-Vaquer est construit, la «crise de l'obus-torpille» et l'apparition des canons à longue portée ayant mis fin aux autres projets d'ouvrages défensifs autour de Perpignan.

2 - Le site du Serrat-d'en-Vaquer

La fortification du Serrat occupe une superficie de près de 4 hectares et sa zone de servitude couvre, quant à elle, 8,50 hectares. Pour mémoire, le fort Béar occupe une superficie inférieure à l'hectare (8 900 m² environ) et sa zone de servitude ne couvre que 2,80 ha. La première mention est le classement, en tant que place de guerre et conformément à l'avis du Comité de Défense du 13 mai 1882, de l'ouvrage dit «du Serrat-d'en-Vaquer». En février 1885, le capitaine du Génie Magué est nommé à la chef-

des fortifications antérieures avec des épaisseurs de béton et des tourelles d'acier.

3 Ceci à l'exception de l'épaulement sud de la batterie de Figueira qui demeure classique dans sa forme, ainsi que des énigmatiques (et sur-armés) ouvrages de la batterie annexe de la cote 1885

4 * Voir lexique *in fine*.

5 Il est porté sur la seconde version du cadastre napoléonien sous le vocable «fortification lunette» cf. ADPO, 1024W138, feuille F1. Une indication sur la desserte souterraine de la lunette du Ruisseau et de l'ouvrage du Moulin à Vent montre que la galerie de desserte fait 350 m de long sur 4m de large et 3,50 m de haut. La galerie principale, au-delà du réduit de la lunette, se termine à la butte du Moulin à Vent, cf. Bru, 2017, p. 155

6 Wiart, 1988, p. 20 et 23 ; ADPO 2R20 : Perpignan. Lunette de Canet et Batterie du Serrat.

ferie de Perpignan⁷. La ville prend en charge la construction d'une batterie sur le site. L'ouvrage est terminé, tant bien que mal, en 1888. La cause du retard a été un appel en justice de trois propriétaires (la dame veuve de Saint-Hilaire, les sieurs Fourcade et Droguart) expropriés par l'administration militaire et qui avaient demandé, et obtenu, des compensations financières⁸. Le projet peut finalement reprendre en 1887 et, en avril 1890, paraît le décret sur le bornage de la zone extérieure de la batterie, ou zone de servitude, qui est signé par le ministre de la Guerre, Charles de Freycinet et clôt les travaux.

2. 1 - Creusement des fortifications et découvertes paléontologique

Lors des travaux de fondation, on doit au docteur perpignanais Albert Donnezan la découverte du gisement paléontologique dans les formations argilo-sableuses de la butte du Serrat où alternent des dépôts calcaires (*tuire*). La richesse du gisement est vite connue à l'époque par une communication de Donnezan à l'Académie des Sciences en 1887, puis par une publication avec le professeur Depéret (Depéret, Donnezan, 1890) qui mettent en avant la découverte d'un fossile de tortue terrestre géante d'âge tertiaire (*Testudo perpiniana*).

Le 27 septembre 1888, *Le Courrier de l'Aude* publiait déjà, dans sa rubrique «Variétés scientifiques», un article édifiant le grand public⁹. «*La tortue fossile de Perpignan. M. Domuson (sic., pour Donnezan, NDLA) a découvert dans les terres creusées pour les fondations du nouveau fort du Serrat-d'En-Vaquer une tortue gigantesque dont il a fait don au Musée de Paris. La carapace de cette tortue contenait les os de son squelette* ».

Suite aux premières découvertes lors des excavations, et à la demande du directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, le ministre de la Guerre donne des instructions aux officiers du Génie à Perpignan pour qu'ils facilitent les recherches paléontologiques du docteur. Les vestiges s'accumulant, *Le Messager du Midi* publie dans la rubrique consacrée aux Pyrénées-Orientales du 13 juin 1891¹⁰ : «*Découverte scientifique. On a envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris un squelette du Paleorix boodon admirablement conservé, et découvert dans le fort du Serrat-d'en-Vaquer par M. le docteur Donnezan.* ». De nombreux autres fossiles identifiés pour la première fois et ancêtres de la

faune actuelle (crocodiliens, antilopes, ursidés, canidés... un mastodonte et un primate : *Dolico-pithecus ruscinensis*), ont finalement été dégagés lors de ces excavations. Ces collections ont été analysées par le professeur du Muséum de Lyon, Charles Depéret (1854-1929). C'est ainsi que le gisement paléontologique du Serrat-d'en-Vaquer est resté le site géologique de référence (stratotype du «Ruscinien») pour les faunes vertébrées du Pliocène continental en Europe.

2. 2 - Les structures militaire construites

La plus longue des études sur le fort revient aux auteurs de l'Index de la Fortification Française (Frijns *et al.*, 2008, p. 395 et 491). L'IFF mentionne juste : «*Très peu d'informations ont été trouvées sur ce fort que le colonel Rocolle cite comme ayant été construit à la fin du XIX^e siècle, sans autre précision, et que Voulquin mentionne, sous le nom de «Serrat-d'En-Vaquer», comme ayant échappé à la vague de déclassement de juin 1907. Il possède des fossés étroits et peu profonds, défendus par de petites caponnières*. Sa grille d'escarpe existerait toujours. Nous avons aussi trouvé les orthographes «Serre d'Anvaquer», «Serrant d'en Vaques», «Serrat d'En Vaquer» et «Serrant d'en Vaquez». D'autres précisions ont été données en 1993 par Louis Ausseil pour un Inventaire des monuments réalisées par les Archives départementales des P.-O. (Ausseil, 1993). Voici ce qu'il en ressort : « (...) l'entrée et le pont dormant sont protégés par un ouvrage à cinq faces de flanquement, au-dessus et au-dessous du niveau du sol, avec créneaux verticaux, horizontaux et créneaux de pied*. On remarque une importante ferronnerie de fermeture pour les deux portails d'accès » (fig. 2 et 3).*

Il existe des plans tardifs, réalisés lors de la désaffectation du fort en 1941 et sa transformation en arsenal, qui montrent l'ouvrage dit «Batterie du Serrat-d'En-Vaquer» avec des petits bastions, ou caponnières*, et ce qui pourrait être trois encuvements pour des pièces d'artillerie lourdes sur le front nord¹¹ (fig. 4). On constate que la structure du fort n'a pas été modifiée. Si de l'artillerie de campagne suffisait pour le front sud, l'emplacement de quatre pièces plus importantes¹² au nord pose problème, sauf si l'on prend en compte l'un des aspects des ouvrages : protéger les lignes de chemin de fer. La portée était suffisante pour couvrir la zone de triage de Chefdebien, celle de Saint-Assisclle et la gare avec sa halle marchande.

⁷ *Revue du Génie Militaire*, Janvier-Juin 1912, pages 358-359.

⁸ Finalement, le 27 avril 1887, l'appel est cassé par la Cour de Cassation sur le seul motif des servitudes militaires, cf. *L'Avenir administratif*. Recueil. 1887-1888, pages 16-17.

⁹ *Le Courrier de l'Aude*, n°4540, 34^e année, jeudi 27 septembre 1888.

¹⁰ *Le Messager du Midi*, n°162, 44^e année, samedi 13 juin 1891.

¹¹ ADPO, 17J32.

¹² Peut-être des 155 mm «de Bange» à canon long comme à la batterie «Sous Les Brumes» (commune de Sauto) ou des 95 mm «Lahitolle», comme il était prévu d'en installer au Pic Saint-Christophe ?



Figure 2 : N° 2A : vue de l'entrée du fort depuis l'ancien chemin militaire ; N° 2B : les défenses du corps de garde de l'entrée ; N° 2C : la casemate n°2 à trois faces et la grille d'escarpe ; N° 2D : le passage de la traverse n°6 et les aérations du casernement (clichés : G. Eppe, 2019).

Le fort comptait donc cinq caponnières dont trois à l'extrémité des saillants (fig. 4 : 1, 4, 5) qui ont cinq faces percées de créneaux verticaux, horizontaux et de créneaux de pied*. Les deux autres caponnières, à la base des deux rentrants (fig. 4 : 2, 3 et fig. 2C) ne possèdent que trois faces de flanquement. Le toit des caponnières est constitué par des rails de chemin de fer à double champignon dont on ne connaît pas le poids. L'ensemble étant recouvert de terres remblayées. Selon le site *fortifisséré*, les caponnières sont appelées aussi «casemates basses» et ne sont pas des bastions. Leurs armements pouvaient être le suivant :

- Canon de 4 livres modèle 1858 Lahitte à chargement par la bouche sur affût de casemate ;
- Canon de 5 livres de Reffye modèle 1873 à chargement par la culasse sur affût de casemate modèle 1876 ;
- Canon à balles de 13 mm de Reffye modèle 1866 sur affût de 4 modifié «Campagne». Cet affût faisant plus de 3 m en longueur et 1,43 m en largeur nécessitait une hauteur sous casemate de 1,85 m.

Pour le fort du Serrat-d'En-Vaquer, on peut envisager l'installation de pièces de 4 livres et/ou de 5 livres sur affût de casemate ou bien le canon à balles pour l'armement des caponnières qui sont des constructions casematées recouvertes de terre (Barros, 2016). Ces cinq caponnières sont accessibles par les Traverses* (fig. 4 : n°1, 3, 5, 10 et 13 ; fig. 2 et 3). Certaines de ces Traverses (fig. 4 : n°2, 6, 7, 8, 9, 11 et 12) semblent avoir servi aux galeries de fusillades* (fig. 2B).

Les entrées des abris casematés ouvrent sur le fond de gorge nord, côté théoriquement le moins exposé à l'ennemi. Les parties extérieures de ces ouvrages sont parementées avec des moellons en pierre «calcaire du pays»¹³, appareillées avec des chaînages en brique. Les parties souterraines sont en béton, le tout recouvert de terre argileuse rapportée. L'ensemble comporte de nombreuses cheminées d'aération, d'éclairage et des dispositifs de drainage des eaux pluviales et de ruissellement. Les magasins à munitions et à vivres se composent de nombreuses cellules ouvrant sur un couloir central. La poudrière, quant à elle, est établie sur une cave servant à capter les eaux d'infiltration. Elle est protégée par un couloir-gaine de circulation et dotée d'une chambre d'éclairage, de cheminées d'aération et d'explosion.

13 D'après les archives (ADPO, 17J32), l'essentiel des moellons calcaires proviendrait dans ce cas des carrières du Causse de Thuir (calcaires dévonien), alors en activité. Mais une partie non négligeable du bâti comprend des calcaires bleutés froids, probablement urgoniens et dont la source se trouve au plus près dans les Corbières (renseignements M. Martzluff). On remarquera de même que le sol de la place d'arme est actuellement goudronné alors qu'il devait être pavé à l'époque (pavés des carrières de Vernet-les-Bains ou de l'Estérel?).

Le casernement a été conçu pour une garnison permanente de 100 hommes environ, soit un peloton de 3 sections de 30 hommes si l'on s'en tient aux données réglementaires de 1914. Il est aménagé suivant des dispositions permettant l'aération par cheminées et par des couloirs-gaines de circulation isolant les chambrées des terres rapportées. Les cinq chambrées ont de larges fenêtres en façade surmontées d'*oculi* d'aération. Les latrines et lavabos ouvrent sur le premier passage souterrain faisant corps avec le casernement.

Les grilles d'escarpes défensives ornent l'ensemble du fort sont d'époque, ce qui a été oublié par L. Ausseil en 1993 (fig. 2C). Ces grilles étaient considérées comme des obstacles suffisants contre l'infanterie et moins sensibles à l'artillerie qu'un mur (Barros, 2016). Par contre, les grilles d'escarpe du pont dormant, le portail avant le pont dormant et la porte blindée du fort ont disparu depuis le rapport de L. Ausseil. Autre point non perçu par cet auteur, la végétalisation de l'ouvrage. Sur le front sud, le couvert végétal est important et laisse un sentiment d'abandon. Il n'en est peut-être rien. En effet, la végétation, plus ou moins ordonnée, était indissociable de la défense et du camouflage d'un ouvrage militaire (gazon, plantations anarchiques, vignes...). Des haies d'épineux, par exemple, pouvaient remplacer les fils de fer barbelé (Meynen, 2014).

3 - Les vicissitudes du fort au XXe siècle

Dans son édition du 23 mars 1904, le journal *l'Aurore* annonce le projet de déclassement et de démantèlement de places fortes, dont la batterie du Serrat-d'en-Vaquer¹⁴. Un document de 1906 relate une décision du Conseil Général des P.-O. pour soutenir la démilitarisation et le démantèlement de plusieurs places devenues inutiles dans le département, dont le Fort du Serrat-d'en-Vaquer. Un projet de loi est présenté à la Chambre des Députés le 5 février 1907 qui précise le déclassement de places de guerre et d'ouvrages défensifs situés sur la frontière des Pyrénées : « Prats-de-Mollo ; Fort-les-Bains ; Villefranche-de-Conflent ; Saint-Jean-Pied-de-Port ; Bayonne (à l'exception de la citadelle) ; la batterie du Serrat-d'en-Vaquer à Perpignan ; le fort Carré, le fort Miradour, la tour de l'Etoile, la redoute Dugommier et le fort Saint-Elme à Collioure ; la redoute de Bear à Port-Vendres ». Il est adopté par le Sénat et par la Chambre des Députés, et exécuté comme loi de l'État le 24 juin 1907¹⁵.

14 *L'Aurore*, n°2347, mercredi 23 mars 1904.

15 *Journal Officiel*, 39e année, n°171.



Figure 3 : N°3A : la place d'armes et le casernement ; N°3B : traverse n°3 : galerie de desserte de la casemate n°2 ; N°3C : deux des trois entrées de la traverse n°3 ; N°3D : passage caladé entre le casernement et le magasin à poudre ; N°3E : les trois portes du magasin à poudre et munitions (clichés : G. Eppe, 2019)

En 1910, le déclassement de la place n'est pas réglé définitivement, comme le prouve un tableau joint au Journal Officiel de la même année¹⁶. Il y est précisé que le « *général commandant le génie de la 16e région est chargé de centraliser les affaires de la défense des places de la 16e région, au nombre desquelles figurent encore, à titre temporaire et jusqu'à leur déclassement définitif, les places de Villefranche-de-Conflent, de Pratz-de-Mollo et le fort du Serrat-d'en-Vaquer à Perpignan, déclassés sous réserve par la loi du 24 juin 1907.* ».

En 1913, la desserte ferroviaire des places est mise en œuvre. La gare de Perpignan sert à la desserte de la batterie du Serrat-d'en-Vaquer¹⁷. En 1914, le fort abrite des prisonniers de guerre allemands comme l'atteste un témoignage d'Horace Chauvet¹⁸ : « *11 septembre – Il y a des prisonniers boches au fort du Serrat d'en Vaquer. Le commandant d'armes Bobo fait paraître une communication se plaignant que «certaines personnes ont adopté à leur égard une attitude de bienveillance qui jure avec la façon dont nos défenseurs sont traités par les Allemands». Il interdit à la population l'accès du chemin conduisant au fort.* ».

En 1914, Perpignan est le siège de la 32e Division d'Infanterie et regroupe le 53e Régiment d'Infanterie, le 24e Régiment d'Infanterie Coloniale, la 16e Section d'Infirmiers militaires et la 16e bis Légion de Gendarmerie, soit une garnison de plus de 2 100 hommes sans compter les unités de réserve et les effectifs de la chefferie du Génie de Perpignan... Pendant l'entre-deux guerres, la vie routinière du fort ne laisse que peu de traces, si ce n'est dans les faits divers : en décembre 1930, un soldat du régiment colonial de Perpignan, atteint de démence, tue deux personnes et, après avoir blessé une dame et le garde du fort du Serrat-d'en-Vaquer, se réfugie dans l'un des souterrains d'où il est extrait avec le secours de la force publique¹⁹.

En juillet 1941, le fort est transformé en arsenal²⁰. Les documents provenant des Archives départementales (fig. 4), nous montrent que la moitié des locaux du fort, dont les Traverses 1 à 3 5, 6 et 8 à 12, étaient rétrocédées à l'Artillerie pour le stockage de munitions de guerre, qu'il y avait 6 barrières dans le fort, le tout surveillé par un seul soldat dans le corps de garde. Le casernement, la caponnière du front nord et une des deux caponnières du front sud restaient dis-

ponibles pour loger de l'infanterie, les latrines se trouvant près du couloir de la Traverse n°13. On y apprend aussi que le casernement était fait pour 72 hommes et six sous-officiers du 2e Régiment d'Infanterie Coloniale et que le fort servait, en juillet 1941, à entreposer les obus, cartouches, grenades, les explosifs civils et la poudre noire du 2e R.I.C. Parmi ces munitions, des obus de 81 mm et de 60 mm utilisés par des mortiers Brandt. Dans les années 1970-80, le fort était toujours utilisé pour stocker des munitions, par le 24e Régiment d'Infanterie de Marine et en particulier des gaz de combats.

Quel avenir pour le site ?

En 1993, la fortification du Serrat-d'en-Vaquer est encore propriété de la Défense nationale, mais elle n'est plus utilisée et, en 1995, l'Armée l'a mise en vente. Or, elle n'a jamais été classée au titre des MH, contrairement à d'autres bâtiments militaires du XIXe s., tel le fort de la Mauresque, construit en 1860 à Port-Vendres, et qui se trouve d'ailleurs bien délabré aujourd'hui. C'est pourquoi, il fit alors l'objet d'intenses spéculations dans une zone en plein développement urbain où de grandes surfaces commerciales s'étaient implantées et voulaient étendre leurs parkings. Dans ce contexte, des géomorphologues de l'université de Perpignan, des archéologues membres de l'AAPO, mais aussi des élus (Claude Barrate surtout) œuvrèrent auprès du Ministère de la Culture pour qu'une solution soit apportée et que le site soit protégé.

Finalement, la municipalité de Perpignan a acquis le fort et l'a ainsi sauvé, du moins pour ce qui concerne les structures militaires bâties à son sommet. Mais, au début des années 2010, un éditorial du bulletin de l'Association Archéologique des P.-O., mettait l'accent sur les menaces foncières qui pesaient encore sur les sites archéologiques de la zone sud de l'agglomération, en particulier sur l'ancienne zone de servitude du fort qui constitue les abords du Serrat²¹. Il était alors proposé d'intégrer trois sites importants pour l'archéologie et l'histoire de la ville : le site alto-médiéval de Maillolles, l'aqueduc majorquin des Arcades (classé MH), et celui, paléontologique, paysager et historique du Serrat-d'en-Vaquer, dans un parcours patrimonial autour de pôles « liant la nature et la culture » ; en somme, de mettre à l'abri de la spéculation pour l'avenir des « îlots de verdure et de savoir, de loisir aussi,

16 Journal Officiel, 42e année, n°268

17 Anonyme, 1913.

18 Chauvet, 1934, p. 67.

19 Les Annales Coloniales, 20 décembre 1930.

20 ADPO, 17J32 : Perpignan. Etat des bâtiments militaires.

21 Ces menaces pèsent toujours au fur et à mesure de la progression des lotissements et autres projets urbanistiques sur les flancs de la butte pliocène, y compris pour le vignoble. Ainsi, un pigeonnier octogonal en brique du XVIIIe s. qui se trouvait sur l'ancienne route d'Espagne à l'endroit de l'actuel rond-point entre la rocade sud et les avenues Victor d'Albiez et Charles Depéret qui mènent au Serrat d'en Vaquer, a récemment disparu. Nous n'en conservons aucune trace, sauf sur les cartes du XVIIIe s (Roux, 2010, p. 54), même pas un cliché.

Lexique :

Caponnière : organe de flanquement faisant saillie en fond de fossé depuis l'escarpe et flanquant celui-ci de manière perpendiculaire.

Casemate : abri à l'épreuve des tirs, actif ou passif.

Créneau de pied : ouvrage défensif permettant de tirer sur tout assaillant voulant s'abriter au pied de la caponnière.

Escarpe : paroi du fossé du côté de l'ouvrage ; elle s'oppose à la contrescarpe (paroi extérieure du fossé).

Galeria de fusillades : ouvrage défensif intégré au rempart et permettant de tirer sur tout assaillant voulant franchir la contrescarpe et le fossé.

Lunette : petit ouvrage pentagonal constitué de deux faces et de deux flancs et généralement ouvert à la gorge ; la lunette est similaire à la demi-lune, à la différence qu'elle ne se trouve pas en avant d'une courtine.

Traverse : mur ou massif terrassé construit en travers d'un ouvrage ou perpendiculairement à un parapet pour éviter les tirs à revers ou d'enfilade ; des abris casematés peuvent être aménagés sous des traverses.

Bibliographie

Anonyme, 1913 : ANONYME - *Mouvements et transports. Transports ordinaires du matériel de la guerre. Volume mis à jour au 1er septembre 1913.* Imprimerie-librairie militaire Henri Charles-Lavauveille, Paris, 1913, 274 p.

Aragon, 1921 : ARAGON (H.) - Pages d'histoire du Roussillon (suite et fin). *Ruscino, revue d'histoire et d'archéologie*, 1921 (n°18), p. 297-353

Ausseil 1993 : AUSSEIL (L.) - *Fort du Serrat d'en Vaquer.* Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, Comité Départemental d'Inventaire des Pyrénées-Orientales, janvier 1993, NP, III.

Ayats, 2005 : AYATS (A.) - *Les fortifications de Vauban. Découverte en pays catalan.* Collection Routes et Chemins, Editions du Trabucaire, Perpignan, 2005, 110 p., ill.

Barros, 2016 : BARROS (M.) - Le flanquement de l'obstacle dans les ouvrages des Alpes entre 1874 et 1914. Fortifier la montagne (XVIIIe-XXe siècle). *Histoire, reconversion et perspective de mise en valeur du patrimoine militaire en montagne.* Collection Architectures, Presses Universitaires du Midi, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2016, p. 167-185, 8 fig.

Bru, 2017 : BRU (O.) - Souterrains et cavités à Perpignan (XIIe-XIXe siècle). *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, CXXIVe volume, 2017, p. 153-165, ill.

Chauvet, 1934 : CHAUVET (H.) - Les premiers mois de la Guerre à Perpignan (Journal écrit sous l'impression directe des événements). *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 58, 1934, p. 59-71.

Depéret, Donnezan, 1890 (reprint 1995) : DEPÉRET (Ch.), DONNEZAN (A.) - *Les animaux pliocènes du Roussillon.* Mémoires de la Société Géologiques de France. Paléontologie, mémoire n°3, 1890. Editorial Trabucaire, 1995, 197 p., ill.

Duvergier, 1890 : DUVERGIER (J.-B.) - *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens, et avis du Conseil d'État.* Imprimerie Nationale, Paris, 1890. 680 p.

Donnezan, 1890 : DONNEZAN (A.) - Découverte de nouveaux fossiles au Serrat d'en Vaquer. *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, volume 31, 1890, p. 137-143.

Eppe 2000 : EPPE (G.) - *Le Camp Retranché de l'union et les Lunettes de Perpignan (1792-1793).* AAPO, janvier 2000, NP.

Faucherre, 2011 : FAUCHERRE (N.) - *Places fortes. Bas-*

tions du pouvoir. Collection Patrimoine Vivant, Editions REMPART, Paris, 2011, 115 p., ill.

Frijns et al. 2008 : FRIJNS (M.), MALCHAIR (L.), MOUTINS (J.-J.), PUELINCKX (J.) - *Index de la fortification française 1874-1914.* Autoédition, SNEI Grafics SA, Vottem, 2008, 832 p., 1250 ill.

Kotarba et al. 2007 : KOTARBA (J.), CASTELLVI (G.), MAZIERE (F.) dir., *Carte archéologique de la Gaule, Les Pyrénées-Orientales*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 712 p. et ill.

Martzluff 2005 : MARTZLUFF (M.), - Perpignan. Petit Clos. Formation sédimentaire contenant des industries du Paléolithique ancien-moyen sous un site antique, in : *Notices, Archéo 66, Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n° 20, Perpignan, 2005, p. 36-40, 4 fig. (en ligne sur AAPO-66. com)

Martzluff 2010 : MARTZLUFF (M.) - Le site archéologique de la *Passio Vella* à l'université de Perpignan, *Archéo 66, Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n° 25, Perpignan, 2010, p. 79-101, 10 fig. (en ligne sur AAPO-66. com)

Martzluff, 2010-2011 : MARTZLUFF (M.) - Editorial. *Archéo 66, Bulletin de l'A.A.P.-O.*, n°25, 2010-2011, p. 5-8

Meynen, 2014 : MEYNEN (N.) - L'aménagement paysager des fortifications : une question d'art militaire. *Battre le littoral. Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du patrimoine militaire maritime.* Collection Architectures, Presses Universitaires du Midi, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2014, p. 95-117, 9 fig.

Roux (de) 1997 : ROUX (de) (A.) - Perpignan - plan historique de Perpignan sur fond cadastral (1807, 1811, 1839) échelle 1/2500 -carte de Cassini n°59, échelle 1/86400. - projection du plan cadastral de Perpignan (1807, 1811, 1839) échelle 1/25000 agrandi au 1/5000. - projection du plan. *Atlas Historique des Villes de France*, CNRS, 1997.

Roux (de) 2010 : ROUX (de) (A.) - Les environs de Perpignan autour de 1700 d'après la carte des ingénieurs des fortifications, *Domitia*, 11, 2010, p. 45-78, 26 cartes.

Wiart 1988 : WIART (V.) - Perpignan à l'aube du XXe Siècle. Une ville à l'assaut de ses remparts. *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, XCIVe Vol., 1988, p. 7-118.

Périodiques consultés

L'Avenir administratif. Recueil. 1887-1888

Le Courrier de l'Aude, n°4540, 34e année, jeudi 27 septembre 1888; Rubrique Variétés scientifiques

Le Messager du Midi, n°162, 44e année, samedi 13 juin 1891. Rubrique Pyrénées-Orientales

L'Aurore, n°2347, mercredi 23 mars 1904

Journal Officiel, 39e année, n°171. Chambre des Députés, séance du 5 février 1907

Journal Officiel, 42e année, n°268. Chambre des Députés, séance du 2 octobre 1910

Revue du Génie Militaire, Janvier-Juin 1912

Les Annales Coloniales, 20 décembre 1930

Cartographie

Cartes de l'Etat-Major XXIV-48/8 (1894-1896) et XXV-48/5 (1897-1903), échelle 1/20.000e

Sitographie consultée :

<http://www.fortiffiere.fr>

<http://kikiarg.free.fr>

<https://inpn.mnhn.fr>



CONFÉRENCES

Les épaves contemporaines au large du Roussillon

Conférence de François Brun,
présentée le samedi 20 janvier 2018, à l'Université de Perpignan

Longtemps méconnues par les services d'archéologie sous-marine, les épaves de la première moitié du XX^{ème} siècle sont prises en compte aujourd'hui par le DRASSM.

Le déroulement du temps, bien sûr, ainsi que la période du centenaire de la Grande guerre permettent un regard nouveau sur ces épaves. Il faut ici, rendre hommage à un archéologue de renom, Jean-Pierre Joncheray, précurseur dans l'inventaire des épaves contemporaines du littoral méditerranéen.

Les principales épaves observables en plongée sous-marine se répartissent en quatre types de naufrages sur les côtes du Roussillon :

- Naufrages par mauvais temps : le *Sahel* (1863) ; le *Pythéas* (1897) ;
- Naufrages liés à la Première Guerre mondiale : *Ganekogorta-Mendi* (1916) ; *Estérel* (1917) ; épave X non identifiée (1914-1918) ;
- Naufrages liés à la Deuxième guerre mondiale : le *Saint-Lucien* (1943) ; le *José Illueca* (1944) ; l'*Astrée* (1944) ; le *Saumur* (1944) ; l'*Alice Robert* (1944) ;
- Naufrages volontaires sous forme de récifs artificiels : le *Sor* (vers 1980) ; le *Roland Isabelle* (1997).

Un certain nombre de navires dont on sait qu'ils ont coulé dans le secteur n'ont pas été retrouvés à ce jour. On peut aussi noter la présence d'un avion, souvent ensablé par les coups de mer, devant Argelès-sur-Mer.

Voici dans l'ordre chronologique les épaves les plus emblématiques du littoral des P-O.

Le *Sahel* (22 août 1863)

Ce voilier-vapeur de 54 m de long de la Cie Mixte coule le 22 août 1863 devant Cerbère par une forte tramontane. Il est équipé d'un système très original et peu courant, de chaudière à éther. Il ne reste que quelques débris par petit fond (fig. 1).



Figure 1 : Le *Sahel* (dessin de B. Bernadac, coll. F. Brun).

Le *Pythéas* (19 octobre 1897)

Ce vapeur mixte en fer de trois mâts, a servi dans plusieurs compagnies maritimes marseillaises. Le 19 octobre 1897, chargé de marchandises pour Port-la-Nouvelle et Port-Vendres, il percute les rochers à proximité du môle, par temps de brouillard. Le phare du mont Béarn (auj. Fort Béar) construit en 1836 est fréquemment enveloppé dans la brume et n'est alors pas visible des navires en mer. Huit années plus tard, on construira le nouveau phare du cap Béar sur la falaise à proximité du sémaphore. De l'épave, il reste au fond de nombreux débris ainsi que la chaudière et une partie de la poupe par 14 mètres de profondeur (fig. 2).



Figure 2 : La poupe du *Pythéas* (cliché F. Brun).

Le *Ganekogorta-Mendi* (9 août 1916)

Ce grand cargo basque de 98 mètres de long, construit en 1908 pour la Cie espagnole Sota y Aznar, est coulé, le 9 août 1916, par le *Uboot* 35 allemand, commandé par le très célèbre Lothar von Arnauld de la Perière, le plus grand sous-marinier de tous les temps. Le bateau qui repose à plat quasi intact sur un fond de – 110 mètres, a été exploré pour la première fois en juillet 2009 par François Brun et Henri Bénédictini. Il a été identifié par les deux inventeurs durant l'été 2011.

L'*Estérel* (9 avril 1917)

Ce cargo de la compagnie marseillaise Fraissinet, construit en 1904 en Écosse, est coulé par le *Uboot* 52 allemand en avril 1917, juste au moment de l'entrée en guerre des États-Unis. Il est exploré par – 110 mètres de profondeur en 2004, par François Brun, Pascal Bernabé et Laurent Ballesta. Il est identifié formellement en octobre 2008 par F. Brun et H. Bénédictini qui découvrent la plaque du constructeur, évènement rarissime pour une épave à cette profondeur (fig. 3) !

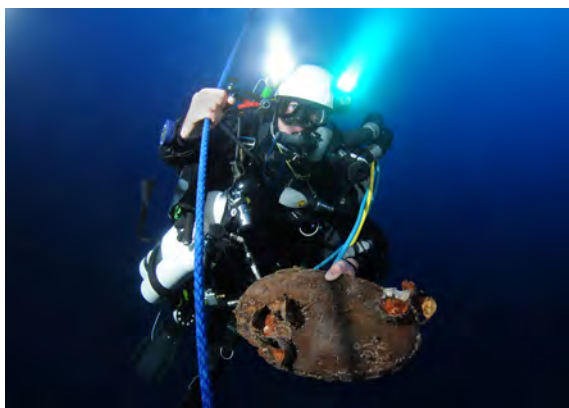


Figure 3 : L'*Estérel*. La découverte de la plaque du constructeur à -110 m (cliché F. Brun).

L'épave « X » (1914-1918)

Découverte pendant l'été 2015 par ce même duo de plongeurs profonds, ce grand navire de plus de 100 mètres de long n'a pas encore révélé son identité malgré la découverte de quelques éléments, comme des assiettes, tasses ou globe de verre... Il faut bien reconnaître que faire des recherches par – 112 mètres de fond à plus de 50 milles au large n'est pas une chose facile !

La présence de ces trois épaves ainsi que celle du navire américain *Seward* (non encore découverte) montrent bien le rôle important des sous-marins allemands qui patrouillaient dans cet espace stratégique pour la marine de commerce.

Le *Saint-Lucien* (12 avril 1943)

Comme l'*Alice Robert*, il a été construit au Danemark, en 1920, et baptisé Aalborg. Il passe sous contrôle de la France en mai 1940 et prend le nom de Saint-Lucien. Puis il sera réquisitionné par l'Allemagne en septembre 1942. Le 12 avril 1943, le sous-marin britannique *Unruly* lui envoie une torpille sur l'avant et il coule devant le cap Béar par 41 mètres de fond. L'hélice de secours du navire a été remontée dans les années 80 et se trouve à Port-Vendres.

Le *Jose Illueca* (19 avril 1944)

Ce petit cargo de 48 mètres de long a été construit en 1922 à Dantzig pour une compagnie yougoslave. Il est racheté en 1929 par une compagnie espagnole pour naviguer aux îles Canaries. Il souffrira de la guerre civile aux îles Baléares puis sera racheté par la Cie Illueca de Valence en 1941 pour effectuer du cabotage sur la côte de Catalogne. Il est attaqué par une escadrille de bombardiers anglais le 19 avril et reçoit une bombe sur bâbord qui le coule rapidement par – 80 mètres de fond au large de Cerbère. Couvert de nombreux filets et cordages, la plongée sur cette épave est particulièrement dangereuse (fig. 4).



Figure 4 : Le *José Illueca* avec ses marques de neutralité (cliché x, coll. G. Illueca).

L'*Astrée* (1er mai 1944)

Ce cargo, construit en Angleterre en 1921, rejoint la Société Navale Caennaise en 1933. Il est réquisitionné d'abord par l'Italie en 1942 puis par l'Allemagne en 1943. Il est coulé le 1er mai 1944 devant Port-Vendres, par le sous-marin britannique *Untiring* qui envoie une torpille sur la cale avant, le coupant en deux. Sa coque qui repose sur un fond de 48 mètres, offre encore un château en bon état.

Le Saumur (21 mai 1944)

Construit en 1919 en Ecosse, il rejoint la Cie Delmas-Vieljeux de La Rochelle pour desservir les lignes coloniales. Il est réquisitionné en 1940 et participe à la défense de la Norvège, puis il passe aux mains des Italiens en 1942 et ensuite des Allemands fin 43. Le 21 mai 1944, le *Saumur* est torpillé par le sous-marin anglais *Upstart* devant Port-Vendres. Il repose sur une profondeur de 48 mètres avec sa partie arrière coupée et retournée. Une hélice de secours sur le pont arrière et un canon sur le gaillard avant sont les éléments caractéristiques de cette épave.

L'Alice Robert dit le Bananier (2 juin 1944)

Dans les années 30, le commerce de la banane prend un essor important et plusieurs navires sont conçus pour le transport de ce fruit exotique apprécié dans la métropole. L'*Alice Robert* est construit au Danemark en 1934 pour la Cie Franco-Coloniale de navigation associée à L. Martin. Il est réquisitionné par les Allemands en décembre 1942 et lourdement armé et transformé en escorteur : il devient le *Schnell-Gelejtboot SG11*. Affecté à Port-Vendres, il est torpillé le 2 juin 1944 au large du cap Béar par le sous-marin britannique *Ultor*. Cassé en deux parties inégales, il contient encore de nombreuses munitions. C'est certainement la plus belle épave du Languedoc-Roussillon (fig. 5 et 6).

Le Sor (années 1980)

Cette péniche, construite vers 1960 sur le chantier de Sermaize-les-Bains, est coulée volontairement pour servir de récif et protéger les récifs artificiels en béton installés quelques mois auparavant devant Saint-Cyprien. Elle mesure 50 mètres de long et repose par 27 mètres de profondeur. Des poteaux EDF ont été placés dans la cale afin de lester l'épave.

Le Roland Isabelle (13 février 1997)

Ce bateau de pêche de 23 mètres, construit à Saint-Malo en 1956, arrive sur Port-Vendres en 1970. Après quelques aménagements, il va pêcher pendant plusieurs années sur les côtes du Roussillon. Après un naufrage important, il est décidé de l'immerger volontairement dans la réserve de Cerbère-Banyuls en février 1997. Il reste peu d'éléments de l'épave, colonisée par de nombreuses langoustes.



Figure 5 : Le torpillage de l'*Alice Robert* (cliché x, coll. Guillem Castellvi).



Figure 6 : L'épave de l'*Alice Robert*, dit « Le Bananier » (dessin de F. Brun et T. Ménard).

Quelques données des fouilles archéologiques de la rue de l'Académie, à Perpignan

Conférence de Isabelle Rémy (Inrap), Isabelle Commandré (Inrap) et Aymat Catafau (UPVD)
présentée le samedi 26 mai 2018, à l'Université de Perpignan

Un diagnostic réalisé en 2012 a porté sur l'emplacement de maisons destinées à la destruction par le projet d'aménagement de la Maison de Retraite du Saint-Sacrement et sur les extérieurs. L'expertise, associant une observation conjointe des élévations et du sous-sol, a permis de mettre en évidence deux murs en terre massive, en pisé et en bauge, qui étaient les seuls éléments conservés de l'état initial du bâti, ainsi que des niveaux d'occupation stratifiés attribués aux périodes médiévale et moderne. Ces éléments ont donné matière à une fouille, en 2013, sur une superficie de 1000 m² portant sur les fondations et les niveaux associés dans le but, de manière générale, de mieux caractériser ces maisons dans leur état médiéval.

Ces maisons se situaient précisément à l'angle des rues Saint-François-de-Paule et de l'Académie, près de l'enceinte du couvent des Dominicains, donc en plein cœur du quartier Saint-Jacques, qui se met rapidement en place à partir du milieu du XIII^e siècle, comme ceux de Saint-Mathieu et de La Réal, lors d'une phase de forte expansion urbaine. En 1243, les juifs de Perpignan sont d'abord invités à se fixer dans le quartier Saint-Jacques avant de devenir pour eux une obligation à partir de 1251. Or, l'étude des documents d'archives confirme que les maisons touchées par le projet se situent dans l'emprise de l'ancien *call*, le quartier juif de la ville médiévale, connu par les textes de la fin du XIII^e à la fin du XV^e siècle.

L'installation de la communauté juive apporte des renseignements et soulève des questions bien spécifiques. L'apport de ces textes est indispensable pour la datation de la mise en construction de cette colline, le *puig* des Lépreux, dite plus tard « *puig* des Tisserands » ou « *puig* Saint-Jacques ». On sait que, dès 1157, une maison des Lépreux était établie sur cette colline, car elle était justement située hors de la ville, ce que confirme aussi la tentative du roi Alphonse II d'Aragon d'y déplacer la population, en 1176. À cette date donc, le *puig* des Lépreux était libre de constructions et faisait partie des possessions royales, héritées des comtes du Roussillon. En 1242, le roi Jacques le Conquérant y attribue les terrains appartenant aux Lépreux à l'ordre des prêcheurs, afin qu'ils y établissent leur couvent.



Figure 1 : Les maisons fouillées, sur une vue générale d'une partie de l'îlot. Celles de droite correspondent à des modules classiques à Perpignan des lotissements du XIII^e siècle (cliché I. Rémy, Inrap).

Les Lépreux seront dès lors établis plus loin, vers l'Est, au sommet d'une butte située à l'extérieur de la ville qui s'agrandit. C'est dans la foulée, en avril 1243, que les juifs ont été incités à s'établir dans ce quartier en cours de construction, car l'acte royal dit bien que les juifs installés au *puig* y conserveront en toute quiétude les terrains à bâtir et maisons « qui leur ont été assignés » et pourront les revendre à d'autres juifs sans aucun droit à payer au roi. Les mesures prises pour favoriser un regroupement volontaire manquant sans doute d'efficacité, ou un durcissement intervenant dans la volonté de ségrégation, leur résidence y devient obligatoire à partir de 1251 quand la reine Yolande (qui a reçu de son mari la seigneurie sur la ville) leur impose de transférer leur domicile sur la colline dans un délai de quelques mois, sous peine d'amende. Sur l'îlot fouillé, le mobilier céramique atteste bien d'une première occupation vers le milieu du XIII^e siècle, ce qui correspond sans doute à l'édification de certaines de ces maisons. Il est cependant difficile d'établir pour la plupart si elles ont été construites avant ou après la décision de la reine Yolande. L'un des objectifs était donc de voir en quoi cet îlot montre des originalités dans son organisation, dans la mise en œuvre des maisons, dans les équipements afin de voir si le fait de se trouver dans le *call* a exercé une influence sur le projet urbain médiéval. Les textes concernant le *call* décrivent en effet des habitations partagées par de nombreuses personnes, étroitement imbr-

quées, générant par conséquent de nombreuses contraintes, comme les droits de passage, dont rendent compte les documents d'archives étudiés, et impliquant une organisation repensée ou adaptée à des besoins spécifiques.

Au terme de la fouille, il a été possible de constater que l'organisation de la ligne méridionale de maisons de l'îlot, tournée sur la rue Saint-François-de-Paule, correspond globalement au modèle de la maison élémentaire d'environ 50 m², communément observé dans ces trois quartiers médiévaux, hors du *call* (fig. 1). Seule la division des premiers niveaux constatée pour une majorité des maisons a été interprétée comme un possible indice de modification, visant à créer des espaces à ciel ouvert, de type cour, à l'arrière, afin d'aérer le tissu bâti.

La rangée septentrionale, elle, tournée sur une seconde rue parallèle qui était masquée par les aménagements contemporains au sein de l'emprise de la maison de retraite, montrait une rupture du schéma par des modules différents. On a observé ici de nets décalages dans l'organisation de ces maisons, que les limites proposées au terme de l'étude historique permettent d'envisager tournées vers le cœur du *call*. Une maison, en particulier, offre un exemple inédit d'habitation qui occupe une parcelle de taille supérieure, d'au moins 76 m², ce qui correspond à l'emprise d'une parcelle et demie (fig. 2). Elle se distingue aussi par son organisation, la partie bâtie occupant l'avant de la parcelle, tandis que le reste est en cour ou jardin, ce qui n'avait jamais été constaté dans ces quartiers neufs, du moins dans un état initial des maisons médiévales.

Hormis la maison au plan inédit, rien dans les caractéristiques architecturales concernant la mise en œuvre de la terre massive ou les usages quotidiens, pour la période médiévale, révélés par la céramique ou la consommation ne permet de rattacher ces maisons ou ses occupants à la communauté juive.

Les seize maisons mises au jour disposaient de sols rudimentaires, le plus souvent de terre, mais aussi de silos, de taille assez remarquable, ainsi que de puits. Leur nombre donne matière



Figure 2 : Vue de la maison 9 de la ligne septentrionale de maison, qui présente des caractères originaux par rapport au modèle de maisons élémentaires le plus couramment choisi (cliché I. Rémy, Inrap).

à penser que ces aménagements, les silos au moins, peuvent être fréquemment prévus dans le programme de ces habitations au moment de leur édification. Un mobilier important provient du comblement de ces équipements. Concernant plus particulièrement le mobilier céramique, la fouille a livré près de 6500 fragments de terre cuite (fig. 3). Plus de la moitié de ces éléments provient cependant de deux grands ensembles clos, respectivement identifiées comme un silo et des latrines. Avec le concours des bénévoles de l'AAPO, de nombreux recollages ont pu être effectués, permettant ainsi de documenter plus particulièrement la période comprise entre la fin du XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle. Cette période entérine le redéploiement du commerce maritime ayant favorisé les échanges avec la péninsule Ibérique dès les XIII^e-XIV^e siècles. Au début de l'époque moderne, c'est encore le Levant espagnol qui semble prégnant ici, alors que le XVI^e siècle marque traditionnellement une phase transitoire dans le Midi méditerranéen : face au déclin progressif des centres ibériques, on constate l'hégémonie montante des terres cuites italiennes dont les productions vont progressivement supplanter le reste des importations. Mais cet ensemble souligne aussi et surtout l'abondance et la diversité des productions supposément locales à glaçures plombifères, avec ou sans engobe préparatoire. Elles témoignent d'une variété d'ateliers qui paraissent se partager entre une tradition de formes presque stéréotypées et de plus timides recherches de formes ou techniques nouvelles.

De façon plus particulière, cette étude du mobilier céramique témoigne d'une certaine qualité de vie au sein de ce quartier à la fin du Moyen Âge, avec la présence de vaisselles qui restent réservées à une clientèle privilégiée.

Cette fouille archéologique, qui ne constitue que les préludes d'un vaste réaménagement à venir du quartier Saint-Jacques, livre donc quelques éclairages particuliers à même de contribuer à documenter l'urbanisation médiévale de la ville de Perpignan et ses habitants. Un projet de publication de ces travaux collectifs permettra d'en rendre accessibles les principales données.



Figure 3 : Quelques éléments de vaisselle en terre de la fin du Moyen Âge retrouvés lors des fouilles (cliché C. Cœuret, Inrap).

A photograph of a man standing on the peak of a tall, ancient stone wall. The wall is constructed from large, roughly-hewn rectangular stones. In the lower-left foreground, another person with a large backpack is seen from behind, looking up at the wall. The scene is set outdoors with green bushes and a clear blue sky in the background.

COMPTES-RENDUS

Le chemin stratégique de Fort-les-Bains à la batterie de Santa-Engracia (Amélie-les-Bains - Montalba)

Sortie à Amélie-les-Bains du samedi 9 juin 2018.

Compte-rendu : Guillaume Eppe

Nous partîmes 19 et revînmes...

...éparpillés dans le temps et l'espace.

Après le repas et la visite de la batterie du XIX^e s., certains sont partis prospecter pour retrouver un site du second âge du Fer découvert par Etienne Roudier. Malheureusement, il est resté fort bien caché dans le massif embouteillé ! D'autres ont eu la sagesse de redescendre par le chemin. Au final, la grande majorité d'entre nous s'est retrouvé à la charmante chapelle romane de Santa-Engracia pour terminer la sortie.

Trois chiffres font la synthèse de cette harassante journée : 3800 m aller (donc même tarif au retour), un peu plus de 350 m de dénivelé et des rampes allant jusqu'à 40 %. Voilà pour le cadre exotique de la partie d'un chemin stratégique établi par le Génie entre 1885 et 1886. En fait le chemin, dans sa totalité au départ du fort, fait 6 km de long... Pour l'anecdote, la vente des terrains pour l'établissement du chemin se fait le 26 avril et les 6 et 19 juin 1889.

Faisant partie des fortifications construites entre 1870 et 1899, l'ouvrage, qualifié au départ de redoute, devient simple plateforme à canons avant d'avoir le statut de batterie. Le projet date du 30 octobre 1888 et la *construction par main d'oeuvre militaire de la redoute de Sta Engracia* n'est pas encore achevée en 1891 (ADPO 17J34). Pour le Génie, dans le PV de remise, il a fallu deux ans (1888-1890) pour construire l'ouvrage de Sainte-Engrâce qui occupe une superficie de 577 m². Une fois sur site, on se rend compte que

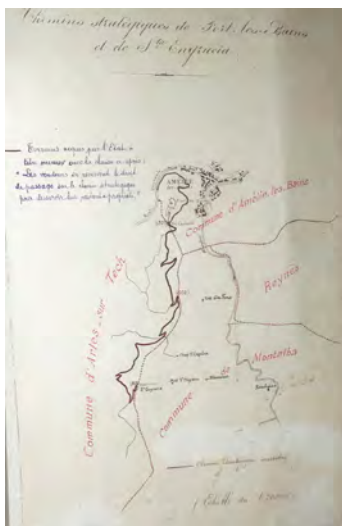


Figure 1 : Chemins stratégiques de Fort-les-Bains et de Santa Engracia (cliché G. Eppe, 2014)



Figure 2 : Ancien panneau militaire BATTERIE DE Sta ENGRACIA (cliché G. Eppe, 2018).

les 577 m² sont un peu erronés. L'ouvrage, accessible par un chemin, se compose d'une plateforme haute tournée vers l'Espagne et d'une plateforme basse tournée vers Amélie-les-Bains. Il est construit sans fondation, en pierres sèches de grandes dimensions. Un ancien panneau signale encore le site comme propriété militaire.

La plate-forme forme basse, à -2,50/-3 m par rapport à la plateforme haute, se compose d'un mur de près de 20 m de long sur 1m d'épaisseur. Le tir se faisait par-dessus le parapet. Sur la plate-forme haute, le tir se faisait sans protection, à part celle de la hauteur du site.



Figure 3 : La rampe d'accès à la plateforme de la batterie (cliché : G. Eppe) et photo des membres sur la rampe (I. Dunyach).

La pièce d'artillerie probablement utilisée devait être le canon « de 5 livres de Reffye modèle 1873 ». Ce canon, à chargement par la culasse, devait, au vu du relief, être porté sur des affûts de campagne modèle 1874. Le 5 livres atteignait les 974 kg ce qui en faisait une pièce d'artillerie légère. La plateforme de tir devait faire 4,86 m dans le sens de tir. On peut penser que l'ouvrage devait être doté de quatre pièces d'artillerie.

On ne sait quand la batterie et le chemin ont été déclassés. Peut-être entre 1946 et 1954 pour le chemin ? Seule la lecture de l'acte de vente à Pierre Ponsich pourrait nous en apprendre plus. La batterie a été rachetée, dans les années 1960, à la municipalité d'Amélie-les-Bains par Pierre Ponsich pour l'ASPAHR. L'association est toujours propriétaire de cette batterie et du chemin stratégique y menant.



Figure 4 : La plateforme supérieure (sud) de la batterie
(cliché G. Eppe, 2018)



Figure 5 : Angle nord-ouest de la plateforme inférieure de la batterie
(cliché G. Eppe, 2018).



Figure 6 : Parapet de la plateforme inférieure (nord) de la batterie
(cliché G. Eppe, 2018).



Figure 7 : Guillaume Eppe et les membres sur la plateforme de la batterie
(cliché : I. Duniach)

Calendrier des conférences et sorties 2019 de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

*Les conférences et les sorties ont lieu **le samedi**,
les conférences à l'université de Perpignan-via Domitia (UPVD) dans l'amphi Y.
Entrée libre et gratuite*

- **19 janvier** : Angélique POLLONI (INRAP) : **L'occupation néolithique de la Colomina (Villeneuve-de-la-Raho) dans le contexte roussillonnais**
- **16 février** : Ingrid DUNYACH (présidente du GPVA ; UPVD-ASM, Labex Archimède) : **La place du Roussillon dans les échanges en Méditerranée aux âges du Fer (VIe-IIIe s. av. J.-C.). Résumé de sa thèse de doctorat**
- **16 mars** : Anna Maria PUIG (Présidente de l'Institut d'Estudis Empordanesos) et Eva SUBIAS PASCUAL (Professeur d'Arqueologie, Universitat Rovira i Virgili), **L'oppidum du Puig Rom (Roses, Empordan)**
- **13 avril** : Pierre FOREST et Mathieu OTT (INRAP, ASM), **Le Mas de Roux à Castries (Hérault) du Xe au XIVe siècle : une lecture croisée des sources historiques et archéologiques**
- **18 mai** : ARESMAR (Ass. pour les Recherches Sous-Marines en Roussillon), **Bilan scientifique de 30 ans de fouilles sous-marines et subaquatiques (Côte Vermeille, Puits de Bellegarde et Tyr, Liban).**
- **15 juin** : sortie à définir
- **19 octobre** : Comptes-rendus des fouilles de l'année 2019 (I)
- **16 novembre** : Comptes-rendus des fouilles de l'année 2019 (II)
- **14 décembre** : Assemblée générale de l'Association

Fiche d'inscription

L'inscription est annuelle et **la cotisation est fixée à 22 €**

(12 € pour les étudiants non salariés et les chômeurs).

Je joins donc à ce formulaire ma cotisation pour 2019

de € (par chèque).

Vers mars, je recevrai *Archéo66*, le bulletin de liaison de l'Association (joindre 6 € pour les frais d'envoi du bulletin si vous ne pouvez pas venir le chercher au siège de l'AAPO ou lors des conférences).

NOM (en majuscule)

Prénom

Profession (ou avant retraite, facultatif)

ADRESSE (en majuscule)

Code postal et commune

N° de téléphone (pour les sorties, annulation...)

Email

Je désirerais participer à : stages de prospection / fouilles archéologiques / traitement de mobilier
(entourez vos *desiderata*)

Renvoyer ce talon
avec votre chèque de cotisation
(+ 6 euros pour les frais
éventuels d'envoi du bulletin) à :

**Association Archéologique
des Pyrénées-Orientales
74 avenue Paul Alduy
66100 PERPIGNAN**

Conseil d'administration de l'AAPO

Président d'honneur : Jean ABÉLANET († 2019)

Bureau

Président : Georges CASTELLVI

Vice-président : Jérôme KOTARBA

Secrétaire : Cécile RESPAUT

Secrétaire-adjointe : Ingrid DUNYACH

Trésorier : Guillem CASTELLVI

Trésorier adjoint : Roger GARDEZ

Autres membres du Conseil d'Administration

Aymat CATAFAU

Jacques COMES,

Jean-Pierre COMPS

Bernard DOUTRES

Michel MARTZLUFF

Étienne ROUDIER

Adina VELCESCU

Relectures

Georges Castellvi, Aymat Catafau, Ingrid Dunyach, Jérôme Kotarba,
Michel Martzluff, Cécile Respaut, Etienne Roudier.

Illustrations

Première de couverture :

en haut : Argelès sur Mer, *Taxo d'Avall*, cliché : B. Vanderhaegen, Inrap / en
bas à gauche : Perpignan, *Campo Santo*, cliché : G. Roguet, Acter / en bas à
droite : Elne, *plateau des Garaffes*, cliché : J. Bénézet, Service Archéologique
Départemental

Pages intermédiaires :

Bolquère, *El Cami de la Perxa*, cliché : J. Kotarba, Inrap / Graffiti d'une
barque catalane, cliché : Groupe de recherche «Moulins du Fenouillèdes» /
Epave de l'*Estérel*, cliché : F. Brun / Sortie à la batterie *Santa-Engracia*,
cliché : I. Dunyach.

Quatrième de couverture :

Jean Abélanet mesurant la dalle du dolmen du *Roc de l'Home mort*, au *Pla de
Vall en So* en 2009, cliché: M. Martzluff

Mise en page

Ingrid Dunyach (UPVD) et Cécile Respaut (AAPPO)



Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

74 avenue Paul Alduy 66100 Perpignan

contact@aapo-66.com

www.archeo-66.com



15 Euros

ISSN 1636-7227